


S Froment del





HISTOIRE UNIVERSELLE *DES* THÉÂTRES DE TOUTES LES NATIONS,

Depuis THESPIS *jusqu'à nos jours ;*

Par une Société de Gens de Lettres.

Dédiée à MONSIEUR, Frère du Roi.

TOME XII. Ire PARTIE.

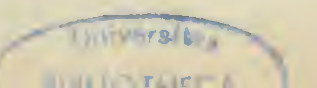


A PARIS,

Chez
- LES AUTEURS, rue Tiquetonne, la première porte cochère à gauche en entrant par la rue Montmartre.
- La Veuve DUCHESNE, Libraire, rue St-Jacques. au Temple du Goût.
- CLOUSIER, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques.

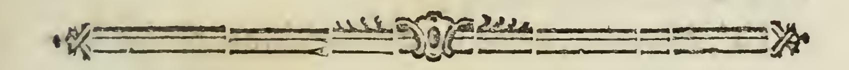
M. DCC. LXXX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.





HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES.



PREMIÈRE PARTIE du douzième Volume.

THÉATRE FRANÇAIS.

MORALITÉS.

LE Spectacle des *Enfans Sans-Souci* dont nous avons parlé, était ordinairement composé de trois Pièces : la première était une *Sottie*, la seconde, une *Moralité*, la troisième, une *Farce* : ce fut ainsi que *Gringore* monta son *Jeu* en 1511, mais il

n'y avait point de théâtre permanent, ni de tems fixe pour ces repréſentations, & ordinairement elles ſe faiſaient aux Halles de Paris : les deux dernières Parties que nous avons publiées, réuniſſent tout ce qui concerne ces *Sotties* & ces *Farces* ; celle-ci renferme les *Moralités* à la ſuite deſquelles on trouvera des notices hiſtoriques ſur les Auteurs & Acteurs : nous y avons joint les lettres d'établiſſement, les règlemens, les loix qui regardent ces anciens Spectacles, & d'après l'ordre avec lequel nous les avons ſuivis, nos lecteurs auront ſous les yeux un précis fidèle de toutes les branches relatives au Théâtre, depuis ſon origine en France, juſqu'en 1552.

La *Moralité* avait un but critique & preſque toujours allégorique : communément auſſi elle était fort étendue & diſtribuée en pluſieurs *Journées*, comme les *Myſtères* : les Auteurs avaient alors l'habitude de perſonnifier tous les objets, & ſouvent leurs alluſions étaient fort difficiles à ſaiſir. D'ailleurs, les êtres purement moraux ſont toujours froids ſur la ſcène, toujours ſans intérêt & ſans vraiſemblance. Ce même défaut ſe fait ſentir dans les Pièces allégoriques des Poètes modernes, quoiqu'elles ſoient mieux écrites & conduites avec plus d'art que celles des anciens.

MORALITÉ DES BLASPHÉMATEURS. 1502.

CETTE *Moralité* n'eſt connue que par un paſſage de *Duverdier de Vauprivaz* dans ſa *Bibliothèque Françaiſe.* Elle fut composée pour appuyer les Ordonnances des Rois *Philippe Auguſte* & *S. Louis*, ainſi que les remontrances du Clergé contre les excès ſacriléges du peuple qui ne ceſſait de blaſphémer. Le Théâtre concourait alors avec le Gouvernement, & même avec l'Egliſe pour exercer une cenſure publique ſur les mœurs.

MORALITÉ NOUVELLE DU *MUNDUS*, *CARO*, *DÆMONIA*,

En laquelle verrez les durs aſſauts & tentations qu'ils font au Chevalier Chrétien, & comme par conſeil de ſon bon eſprit, avec la grace de Dieu, les vaincra, & à la fin aura le royaume de Paradis, & eſt à cinq Perſonnages; c'eſt aſſavoir, le Chevalier Chrétien, la Chair, l'Eſprit, le Monde & le Diable. Tel eſt le titre de cette *Moralité* dont voici le ſujet.

LE *Chevalier Chrétien* fait ſa prière à Dieu & lui demande pardon de ſes péchés; mais le *Diable*,

le *Monde*, la *Chair* perſonnifiés viennent le tenter, & pour mieux y réuſſir, ils ont eu ſoin de ſe déguiſer; le *Diable* ſur-tout craint de ſe montrer ſous ſa véritable forme. Ces trois tentateurs vantent les charmes de la volupté, mais le bon *Chevalier* leur oppoſe l'autorité de S. *Paul* & le déſir qu'il a de mériter le Paradis par ſes bonnes œuvres.

Il n'y a qu'à s'arranger, dit la *Chair*, *il y a des moyens de concilier le plaiſir & la dévotion : on peut ſe divertir*, ajoute le *Monde*, *& enſuite remplir ſes devoirs envers Dieu*. Tous ces efforts ſont inutiles, & l'eſprit, ou le bon Ange du *Chevalier* le garantit du poiſon de la ſéduction.

L'ESPRIT.

Partant, défends-toi de ce monde
Par la parole ſimple & ronde
De la pure ſainte Ecriture.

LE CHEVALIER, *au Monde*.

Ce n'eſt pas choſe à l'aventure.

Le *Diable* qui entend que l'*Eſprit* rapporte fréquemment des traits de l'*ancien* & du *Nouveau Teſtament* pour combattre les raiſonnemens de la *Chair* & du *Monde*, le *Diable* emploie les mêmes armes, & entr'autres, il cite le paſſage de la *Geneſe*, dans lequel il eſt dit que Dieu inſtitua & bénit le plaiſir du mariage. *Tu dis vrai*, réplique l'*Eſprit*, *mais il faut ſuivre, en même-tems, le ſens*

de la loi, & ne point l'altérer : voilà, Chevalier, comme on cherche à t'abuser

LE CHEVALIER.

Il expose à son avantage,
Comme font plusieurs Hérétiques,
Adullaires & Hypocrites,
Lesquels extorquent l'écritur
Pour avoir plus grasse pâture,
O le danger !

L'ESPRIT.

O la tempête !

LE CHEVALIER.

C'est pour manger.

L'ESPRIT.

La Pauvre bête !

Cependant le *Monde*, la *Chair* & le *Démon* redoublent d'activité & parviennent à intimider le *Chevalier* : il appelle son *bon Ange* qui le console & le rassure en lui disant qu'il faut combattre pour avoir la victoire, & souffrir pour mériter la récompense, mais la *Chair* continue à le tourmenter & lui fait entendre qu'il vaut mieux mourir, que de renoncer aux joies mondaines. *Que je suis à plaindre !* s'écrie le *Chevalier*.

L'ESPRIT.

Il est vrai, tu n'as ennemi,
Lequel te fasse plus d'ennui
Que la chair.

LE CHEVALIER.

C'eſt un grand cas.

L'ESPRIT.

Et te ſuit toujours pas à pas,
Et boit & mange avecques toi,
Et couche auſſi.

LE CHEVALIER.

O quelle loi!

Eh! c'eſt la raiſon, dit l'*Eſprit*, *c'eſt la raiſon pour laquelle il faut t'oppoſer à la révolte de la Chair, l'affaiblir & en triompher.*

LA CHAIR, *pleurant.*

Ce ſont ici dures deviſes,
Bien vois qu'il faut que je me rende.

LE MONDE, *au Chevalier, en s'en allant.*

Je prendrai donc une autre bande,
Vous êtes pour moi trop ruſé.

Le *Chevalier* exhorte le *Monde* à ſe convertir, & le *Monde* lui répond qu'il aimerait mieux *ſe pendre*: laiſſe-le, dit l'*Eſprit*; mais, *Chevalier*, comme tu ne peux te ſéparer de la *Chair*, ſonge à la réprimer, à la mortifier, à lui refuſer tout ce qu'elle demandera.

LE CHEVALIER.

Allons-nous-en donc beſongner
De par Dieu, puiſqu'il le commande.

L'ESPRIT.

Allons-nous-en donc beſongner,
Nos ennemis ſont éloignés,
Dieu nous veuille garder d'eſclandre.

(*A l'Aſſemblée.*)

Et juſques à tant qu'on nous mande
Ici, ou en autre lieu,
Nous vous diſons à tous adieu,
Qui doint à Meſſieurs bonne vie
Et à toute la Compagnie.

L'HOMME JUSTE

ET L'HOMME MONDAIN,

Avec le Jugement de l'Ame dévote & Exécution de ſa Sentence, imprimée à Paris le 19 Juillet 1508.

CETTE *Moralité* qui contient environ trente-ſix mille vers, & occupe quatre-vingt-deux Perſonnages, eſt de *Simon Bourgoin*, Valet-de-Chambre du Roi, Auteur médiocre & mauvais Poète, pour le temps même où il compoſait.

La *Terre* eſt mère de deux enfans & les préſente au *Monde*, & à *Fortune* qu'elle charge d'en prendre ſoin. D'abord ces tuteurs leur donnent un vêtement, enſuite ils les mènent à l'*Egliſe*, & de l'inſtant qu'ils ſont rachetés du péché originel, ſon

fils *Baptême* les confie à *Innocence* & à ses deux filles, *Enfance* & *Adolescence*. Ces deux Elèves s'amusent ensemble à de petits jeux, jusqu'à ce que *Connoissance* vienne les séparer, ce qui ne se fait point sans beaucoup de larmes de part & d'autre.

Justice paraît armée de trois grands dards, l'un vermeil, le second noir, le troisième de couleur pâle, signifiant *Guerre*, *Mortalité*, *Famine*. *Bonté* se réunit à *Justice*, & toutes les deux implorent Dieu qui, favorable à leur prière, ordonne à deux Anges de veiller sur la conduite des adolescens : en même-tems, il envoie les *Vertus* pour leur faciliter le chemin qui conduit à *Salvation*; *Lucifer*, au contraire, sème leur route de dangers, & leur oppose tous les *Vices*. Chacun d'eux prend un parti différent : le *Juste* écoutant les avis de *Connoissance* & de *Raison*, suit la voie de *Salut*, & le *Mondain* se laisse entraîner par les *Vices*. Les *Vertus* veulent secourir ce dernier, elles n'en reçoivent que des outrages & des duretés. Les *Vices* à leur tour, essayent de corrompre le *Juste* qui se sentant faible & prêt à succomber, s'écrie :

Hélas ! & comment dois-je faire ?
Moi pauvre & méchant malheureux !
Je suis d'ennui tant doulourcux
Et de souci tant langoureux,
Que je ressemble un pauvre homme yvre.

Heureuſement les *Vertus* parviennent à le délivrer des *Vices*, & à les mettre en fuite.

Excité par *Folle Plaiſance* & *Prodigalité*, *l'homme Juſte* s'abandonne à leurs conſeils. Il s'enivre avec *Gloutonnie*, & paſſe la nuit avec *Luxure*. Le lendemain, *Pareſſe* lui fait apporter un bon déjeûner par *Sathan*. L'après-dîner, *Tromperie* joue aux cartes avec lui, & lui gagne tout l'argent qu'il tient de *Prodigalité*; il perd juſqu'à ſa robe; *Colère* l'enflame & *Envie* l'excite à ſe jetter ſur *Tromperie* à laquelle il veut arracher tout ſon gain, mais il n'eſt pas le plus fort, & ſe voit obligé d'avoir recours à *Uſure* & à *Simonie* qui l'élèvent au plus haut de la roue de *Fortune*.

Les *Vertus* font de nouveaux efforts pour le ramener, & le trouvant toujours obſédé par les *Vices*, elles montent au ciel où elles ſupplient le Tout-Puiſſant de faire miſéricorde à ce pécheur endurci. *Juſtice* s'y oppoſe, mais la Ste Vierge emploie ſa médiation & fléchit le *Seigneur* qui ordonne à *Adverſité*, *Néceſſité*, & *Pauvreté*, non-ſeulement d'aller éprouver le *Mondain*, mais de l'engager de venir à *Repentance*.

Le *Mondain* veut ſe délivrer de leurs ſollicitations, & appelle les *Vices* à ſon aide, mais loin de le défendre, les *Vices* rient de ſon déſeſpoir, le garottent fortement & l'abandonnent dans le plus triſte état. *Lucifer* le lie auſſi avec ſa corde,

& pour achever de le perdre, il met auprès de lui *Larcin* & *Infâmeté* qui, après l'avoir abusé par leurs funestes talens, le livrent à *Perdition* & à *Déséspoir.* La *Mort* exécute l'arêt prononcé contre le coupable, la terre l'engloutit, & l'Enfer attire son ame.

L'homme *Juste* soutient de nouveaux assauts contre les *Vices*, mais *Confession* le défend, *Bonne-fin* le console, la *Mort* termine ses combats; il rend son corps à la terre, & son *bon Ange* conduit son ame au Ciel.

Telle est la première partie de cette *Moralité*; la seconde traite du jugement de l'Ame dévote, & de l'exécution de sa sentence.

Celle du *Juste* arrive à la porte du Paradis avec deux besaces: dans l'une est le livre de ses bonnes œuvres, & dans l'autre, l'histoire de ses fautes. S. *Pierre* est assis dans une chaire, S. *Michel* tient une balance, la *Justice* & la *Miséricorde* divines sont aux côtés du tribunal. Le Diable est accusateur.

D'abord *Justice* pèse les deux livres dans sa balance. Malheureusement celui du mal l'emporte, l'ame gémit, *Miséricorde* la console, & la présente devant Dieu. Il est dit dans une note du manuscrit, que *cette Ame doit avoir ses patenôtres entre ses mains, & être menée par Miséricorde en la compagnie des Saints. Le Paradis sera fait au côté des Cieux où sont les Juges, & dans*

ledit Paradis il y aura la Trinité, Notre-Dame & les Saints, ſuivant leur ordre, à qui l'Ame fait ſes oraiſons.

L'*Ame* eſt auſſi conduite à la Vierge Marie qui obtient ſa grace *en façon d'une lettre ſcellée comme un pardon.*

Miſéricorde la ramène à S. *Pierre* qui joignant la lettre de grace au livre des bonnes œuvres, trouve alors que la balance du bien l'emporte ſur celle du mal; cependant il ordonne que pour expier ſes fautes, l'Ame ira dans le Purgatoire avant que d'être admiſe en Paradis. Elle deſcend dans ce triſte lieu où *Confort*, *Raiſon*, *Eſpoir* & *Patience* s'empreſſent de la conſoler. Son bon Ange lui fait voir les peines des damnés de tous états.

L'ANGE.

En cette montagne & haut roc
Pendus au croc
Abbé y a, & Moine au froc,
Empereur, Roi, Duc, Comte & Pape;
Bouteiller avecques ſon broc
De joie à poc;
Laboureur auſſi ô ſon ſoc,
Cardinal, Evêque ô ſa chappe,
Nul d'eux jamais de là n'échappe,
Que ne les happe,
Le Diable avec un ardent troc;
Mis ils ſont en obſcure trappe,
Puis fort les frappe;

Le Diable qui tous les attrappe
Avec ſa rappe,
Au feu les mettant en un bloc.

L'*Ame dévote* eſt menée enſuite, par l'Ange, dans le *Limbe* des petits enfans, & ſe montre fort ſenſible à leurs pleurs. Elle revient au Purgatoire où elle voit arriver l'Egliſe qui apporte une foule d'oraiſons & de prières de la part des fidèles qui ſont ſur terre. Ces ſecours efficaces délivrent l'*Ame* de ſes tourmens & la font monter au ſéjour des Bienheureux.

Cette *Moralité* a beaucoup de rapport avec le *Myſtère* de *Bien-adviſé & de Mal-adviſé*, dont nous avons rendu compte dans la première Partie du dernier Volume; elle ſemble même n'en être qu'une paraphraſe ou une imitation ſuivie. Au reſte, rien de ſi froid, comme nous l'avons dit, rien de moins Théâtral que ces ſujets & ces perſonnages allégoriques.

CONDAMNATION DU BANQUET,

MORALITÉ.

CET Ouvrage qui comprend environ ſept mille vers, fut compoſé ſous le règne de *Louis XII*, & imprimé vers l'an 1507. Il n'eſt pas sûr qu'il ait été repréſenté ſur aucun Théâtre, cependant il eſt

abſolument du genre des Pièces morales dont nous parlons : on ignore quel en eſt l'Auteur, mais il paraît être d'un Médecin, & cette conjecture eſt fondée ſur ce qu'il ſe trouve dans un recueil qui renferme deux traités en proſe, dont l'un eſt intitulé : *la Nef de ſanté*, & l'autre, *le Gouvernail du corps humain.*

D'ailleurs, on remarque quelques détails de Médecine dans cette même *Moralité* dont les Perſonnages ſont : *Bonne-Compagnie*, *Je-bois-à-vous*, *Je-pleige-d'autant*, *Accouſtumance*, *Souper*, *Paſſe-Tems*, *Gourmandiſe*, *Friandiſe*, *les Maladies.*

BONNE-COMPAGNIE.

Arrière chagrins & marris,
Car je ne quiers que plaiſans ris,
Et de tous ébats abondance.

GOURMANDISE.

Et moi, le gras bœuf & le ris,
Chapons & poules bien nourris,
Car de la pance vient la danſe.

FRIANDISE.

Bon fuſt, attendant le diſner,
D'un petit paſté déjeûner,
Pourvu qu'il ſoit chaud & friant.

PASSE-TEMS.

Viens, viens toujours ſaoulas mener,
Jouer, danſer, chanter, tourner,
En babillant & en criant.

JE-BOIS-A-VOUS.

Cela ne vaut pas un *néret* (denier.)
Mais vin vermeil & vin clairet
Pour arrouser la conscience.

JE-PLEIGE-D'AUTANT.

Je prise mieux le muscadet,
Quand on en verse plein godet,
Je le prends bien en patience.

On se met à table, mais, dit une note : *Apoplexie, Paralysie, Epilepsie, Pleurésie, Colique, Esquinancie, Hydropisie, Jaunisse, Gravelle & autres maladies, embastionnés & habillés si étrangement, que à peine peut-on discerner si ce sont femmes ou hommes, se mettent à une fenêtre de la salle, & font semblant d'espier les Convives.*

BONNE-COMPAGNIE *chante.*

Dansons, rions
Sans nul souci,
Douleur fuyons
Et peine aussi.
Dansons, rions
Sans nul souci.

JE-BOIS-A-VOUS.

Gourmandise, ma gentil' femme,
Je bois à vous ?

GOURMANDISE.

Soupons, soupons.

Laissez-

Laissez-moi en paix, par mon ame,
Je veux entendre à ces chapons.

UN ECUYER.

Veez-cy capres, limons, *popons* (*melons.*)
Citrons, carotes & radices.

JE-PLEIGE-D'AUTANT.

Gentils galans, ne soyez nices
De verser du vin largement.

Mais à la fin du repas, *Souper*, personnage mal-faisant, appelle les *Maladies* & attaque les Convives.

EPILEPSIE.

A eux ?

PLEURÉSIE.

A l'assaut ! à l'assaut !

BONNE-COMPAGNIE.

Allarme ! quelles gens sont ceci ?

ESQUINANCIE.

Vous avez l'estomach trop chaud.

HYDROPISIE, (*à Gourmandise.*)

Et vous, l'estomac trop farci.

GOURMANDISE.

Or, je me rends pour Dieu merci.

SOUPER.

Tous partirez de ma maison.

PASSE-TEMS.

Haa! l'Hôte, faites-vous ainſi ?
Bien vois qu'il y a trahiſon.

L'Auteur fait remarquer que pour le jeu du Théâtre, *les convives feront de grandes manières, abattront la table, les trétaux, vaiſſelle & eſcabelles; & n'y aura perſonne qui ne ſoit battu, toutefois ils échaperont comme par force.*

BANQUET.

Souper eſt aſſez decevable,
Mais ne ſonnez mot toutesfois,
Car je leur ſerai plus grévable
Qu'il n'a été cent mille fois.

Banquet fait préparer un grand feſtin, ſe fait ſuivre par des domeſtiques avec des flambeaux, & va chercher la compagnie qui eſt chez *Souper.*

BANQUET *dit à la Compagnie:*

Dieu vous gart, Dame belle & gente,
Et toute la Brigade chère;
Je vous prie, ſoyez diligente
De venir faire bonne chère.

BONNE-COMPAGNIE.

Ha! *Banquet*, il y a manière,
Car *Souper* à tous ſa cohorte
Nous a chaſſé de ſa tanière
A horions d'étrange ſorte.

GOURMANDISE.

Sur ma foy, j'en ſuis preſque morte.

BANQUET.

Vous avez été trop avant.

FRIANDISE.

Il m'a fallu gagner la porte.

JE-BOIS-A-VOUS.

Et moy après.

PASSE-TEMS.

Et moy devant.

On ſe met joyeuſement à table ; mais vers la fin du repas, *Banquet* fait venir les *Maladies* qui ſe jettent ſur les convives, & qui après un grand *chamaillis*, tuent *Je-bois-à-vous*, *Je-pleige-d'autant*, *Friandiſe* & *Gourmandiſe*. *Bonne-compagnie* tâche de s'évader & va porter ſes plaintes à dame *Expérience* qui fait venir *Sobriété*, *Cliſtère*, *Pilule*, *Diète* & *Saignée* ; elle leur ordonne d'arêter *Banquet* & *Souper* ; *Secours* ſe joint à cette troupe, & tous enſemble, conduiſent en priſon *Banquet* & *Souper*.

Expérience fait une conſultation avec *Hypocrate*, *Galien*, *Avicenne*, *Averrois*, & l'on interroge les accuſés ; ils ſont trouvés coupables, on leur fait leur procès en forme, & *Remède* prononce leur ſentence. *Banquet* & *Souper* ſont atteints & con-

vaincus d'avoir fait mourir quatre perſonnes, *Expérience*, Préſident du tribunal, condamne *Banquet* à être pendu, & *Diète* doit faire l'office de bourreau. *Banquet*, prêt à ſubir ſon jugement, demande à ſe confeſſer; il avoue ſes fautes publiquement, marque le plus grand repentir de ſa vie paſſée, & dit ſon *Confiteor*. Son Confeſſeur l'abſout, & *Diète* l'étrangle. *Souper* n'eſt condamné qu'à porter du plomb à ſes mains, pour l'empêcher de mettre trop de plats ſur la table, il lui eſt en outre défendu d'aprocher du *Dîner* plus près que de ſix lieues, ſous peine de mort.

La Pièce finit par des réflexions morales & médecinales. Le but de l'Auteur était, ſans doute, de faire voir qu'il eſt dangereux de trop manger.

MORALITÉ DU PRINCE DES SOTS ET MÈRE-SOTTE,

Jouée aux Halles de Paris, le Mardi Gras, l'an 1511.

CET Ouvrage qui occupe ſept perſonnages, & dans lequel on compte environ 550 vers, eſt de Pierre *Gringore*, dit *Mère-ſotte*, Hérault d'armes du Duc de *Lorraine*. Son objet eſt de ſoutenir les

prétentions du Roi *Louis XII* contre le Pape *Jule II*, & même de faire la satyre de ce dernier.

Il s'élève une dispute entre les *Français* & les *Italiens*. Les premiers font aux seconds l'énumération des secours qu'ils leur donnent, & se plaignent que ces mêmes secours les épuisent; les seconds répondent qu'ils les payent très-cher, attendu les vexations que les *Français* ne cessent d'exercer sur eux, après quoi ils finissent par convenir qu'ils ne valent pas mieux les uns que les autres, mais que leurs malheurs mutuels viennent de l'*Homme obstiné* qui les a fait naître, & qui ne veut point y remédier. *Punition-divine* ne peut même le ramener à la *Raison* & à la *Justice*. Survient *Simonie* qui se présente comme médiatrice, & qui prétend avoir beaucoup de crédit chez l'un & l'autre peuple, *Hipocrisie* l'accompagne pour couvrir les défauts de sa mauvaise politique, *Punition-divine* élève la voix, mais en vain elle menace des vengeances du Ciel. Chaque nation croit avoir le bon droit de son côté & justifie sa conduite. Enfin l'arrivée des *Démérites* oblige les deux partis à se reconnaître dans les portraits qui leur sont présentés; ils avouent leurs fautes & se convertissent. *Simonie* & *Hipocrisie* promettent même de renoncer à leur honteuse profession. L'*Homme obstiné* est le seul qui persiste dans son aveuglement, ce qui n'empêche pas qu'on ne cherche les moyens de rétablir le

bon ordre, & les *Démérites* donnent des conseils qui sont suivis.

Les quatre vers suivans terminent cette *Moralité*.

PEUPLE FRANÇAIS.

Punition divine nous menace,
Par quoi devons crier à Dieu merci :
Nos démérites ont à la queue un *Si*,
Je vous suplie à trestous qu'on l'efface.

MORALITÉ TRÈS EXCELLENTE

A l'honneur de la glorieuse Assomption Notre-Dame, à dix Personnages ; c'est à savoir, *le Bien-naturel, le Bien-gracieux, le Bien-vertueux, la Bien-parfaite, la Bien-humaine, les trois Filles de Syon, le Bien-souverain, le Bien-triomphant ; composée par Jean Parmentier, Bourgeois de la ville de Dieppe, & jouée audit lieu, le jour du Puy de ladite Assomption, l'an de grace* 1527. *Maitre Pierre le Boue, Bailli de ladite Ville, Prince du Puy & Maître de ladite Fête pour la troisième année. Imprimée à Paris en* 1531.

Tel est le titre de cette *Moralité* dont le sujet a été traité, comme nous l'avons vu précédemment, par les *Grebans*, dans le *Mystère des Actes des Apôtres*, & par un anonyme, dans le *Mystère*

du Trépassement de N. D. Mais *Parmentier* l'a pris d'une façon tout-à-fait singulière & dans un sens purement mystique.

LE Bien-gracieux offre ses services à *la Bien-parfaite* & la félicite sur son état *aussi heureux que glorieux.*

LA BIEN-PARFAITE.

Monsieur, Monsieur, on voit bien comme
Vous êtes le Bien-gracieux :
Car ainsi vous plaît à parler.

LE BIEN-GRACIEUX.

Demandez au Bien-vertueux.

Il est impossible, ajoute *le Bien-gracieux*, *que vous n'aimiez pas, étant aussi belle & aussi accomplie que vous l'êtes : oui, j'aime*, reprend-elle, *j'aime d'un feu violent, & mon amant est le plus parfait des êtres, c'est le Bien-souverain.* Comment en pourrais-je douter, réplique *Bien-gracieux*, *puisque je suis son Secrétaire ? Je me rappelle encore ce grand jour où il vous envoya le Seigneur Gabriel pour vous prier de lui accorder votre amitié. Je n'ai pas oublié non plus*, dit *la Bien-parfaite*, *le bon tour qu'il fit à vos nôces. Je me souviens pareillement aussi*, reprend *le Bien-naturel*, du bon vin qu'il nous donna.

LE BIEN-NATUREL.

Ce n'étoit point un gros vin Bourguignon,
Je y avois mis un bon vin naturel,
Mais ceftui-là fut fupernaturel,
Le plus parfait que jamais goûta bouche,
Que plût à Dieu que j'en tînffe une touche!
Il m'eft advis que je ferois heureux.

Survient alors le *Bien-fouverain* qui demande au *Bien-triomphant* s'il doit époufer la *Bien-parfaite*, & fur fa réponfe affirmative, il lui ordonne de l'aller chercher dans fon char. Il eft dit dans une note que les *Joueurs fonnent pendant fa marche.* Elle arrive chez le *Bien-fouverain* qui l'embraffe & la couronne Reine du Ciel.

MORALITÉ DE L'ENFANT PRODIGUE,

PAR PERSONNAGES,

Tranflatée de latin en français felon le texte de l'Evangile.

ON compte douze Perfonnages dans cette Pièce dont on ignore l'Auteur, favoir, le *Ruftre*, le *Père*, le *Prodigue*, le *Maiftre*, la *Maitreffe*, la *Gorrière*, *Fincœur-doux*, l'*Enfant-gâté*, le *Frère aîné*, le *Valet du Père*, l'*Ami de bonne-foi*, l'*Acteur*, ou le *Meneur du Jeu.*

Le ſujet de cette même Pièce qui contient environ 1500 vers, & que l'on croit avoir été compoſée en 1535, eſt tiré d'une parabole de J. C. Il eſt *à noter*, dit l'Auteur dans un Avertiſſement, *que les dits Perſonnages ſont trois principaux, le Père & ſes deux enfans deſquels le plus jeune eſt l'Enfant Prodigue, & moralement cetui Père eſt Dieu, & les deux enfans ſont deux manières de gens au monde; les uns bons, & les autres pécheurs. Par l'Enfant aîné, ſont entendus les juſtes qui toujours demeurent avec Dieu leur père par grace, & par l'Enfant Prodigue, les pécheurs qui dépenſent les biens reçus de Dieu, follement en volupté & plaiſance mondaine.*

Le *Ruſtre* & l'*Enfant Prodigue* ſe conſultent ſur les moyens de gagner leur vie & d'exercer leurs talens ſans craindre les recherches de la Juſtice. D'un autre côté, le *Père de famille* ne peut goûter tranquilement la ſatisfaction que lui donne la bonne conduite de ſon fils aîné; il gémit ſur les égaremens du cadet & prie Dieu de le tirer du libertinage.

LE PÈRE.

S'il ne s'amende, sûrement
Il ſera cauſe de ma mort.
Prince du ciel! veuillez permettre
Mon fils venir à meilleur port,
Car ſi toujours eſt en tel être,
Il ſera cauſe de ma mort.

O ! quel reconfort !
Quel mauvais rapport
J'ai de lui ! j'en ſuis
Navré ſi très-fort
Et par tel effort,
Que puis je n'en puis.
O combien d'ennuis
Et par jours & par nuits
Prend un pauvre père
Pour ſes mauvais fils
En péchés confits,
O douleur amère !
O fière misère !
Je crois, ſi la mère
N'eût point enfanté,
Enfant qui s'ingère
A tout vitupère,
Que bon eût été.

L'*Enfant Prodigue* eſt conduit par le *Ruſtre* dans un lieu de débauche où il dépenſe tout ſon argent, & preſſé par le beſoin, il retourne à la maiſon paternelle, mais bientôt il en ſort, muni de la vaiſſelle d'étain & de quelqu'argenterie qu'il emporte avec lui. Le *Père* s'était réjoui de ſon retour, mais ce dernier trait lui occaſionne de nouveaux chagrins, & ſon fils aîné l'engage à oublier un ingrat dont la conduite le met au déſeſpoir.

LE PÈRE

Certes, mon fils, je n'en puis mais,
Car c'eſt ma génération :

Votre mère dont Dieu ait l'ame,
Ce me ſemble, étoit prude femme,
Bien ſçais que tous deux êtes miens.

LE FILS AÎNÉ.

Père, vous êtes abuſé
D'aimer ſi fort ce hoqueleur (*débauché.*)
Qui vous a du tout dépriſé
Et fait au cœur tant de douleur.

L'*Enfant Prodigue* ſe livre à toutes ſes paſſions pour le jeu, la gourmandiſe & la luxure. Deux Filoux ſavent fixer la fortune de leur côté; la *Gorrière*, ou la Courtiſanne & ſa Compagne s'entendent avec ces Joueurs de mauvaiſe foi, donnent au *Prodigue* des conſeils qui l'entraînent dans de folles dépenſes, & réduit à la plus grande misère, il prend le parti d'aller demander ſa légitime. Le Vieillard la lui remet en pleurant, & l'exhorte à en faire un bon uſage. Mais à peine l'a-t-il reçue, qu'il vient retrouver les Joueurs & les Courtiſannes. Celles-ci le voyant abſolument ruiné, veulent être payées de leurs faveurs, le dépouillent de ſes habits & le chaſſent en lui criant :

LA GORRIÈRE.

Allez, vilain.

FIN-CŒUR-DOUX.

Allez, maraut.
Venez-vous chercher les Gorrières,

Faire banquet & bonne chère,
Et vous n'avez de quoi fournir ?

Il a perdu ſon bien, ſon tems & ſa jeuneſſe, il n'oſe retourner chez ſon père & n'a d'autre reſſource que celle de ſe mettre en ſervice chez un Maître qui le charge du ſoin de ſes cochons : il y paraît habillé en Valet d'écurie & s'écrie :

Sou, ſou, gorret, je m'en vois
Garder les pourceaux dans ces bois.

Cependant le Maître ne tarde pas à s'appercevoir qu'il n'eſt pas né pour l'état auquel il l'emploie : il le traite avec douceur, l'interroge, tire de lui l'aveu des fautes qui ont cauſé ſon malheur, & lui conſeille d'aller ſe jetter aux genoux de ſon père. Ce malheureux y conſent, & heureuſement il rencontre l'*ami de bonne-foi* qui convaincu de ſon repentir, va diſpoſer le père à le recevoir avec indulgence. Le Vieillard vole au-devant d'un infortuné qu'il n'a ceſſé de regretter, lui tend les bras & verſe des larmes de joie ſur ce fils qui pénétré de ſes égaremens, ſe propoſe pour exemple aux ſpectateurs qu'il invite à fuir les vices dont il a été la victime.

Le ſujet de cette *Moralité* eſt le même que celui de l'*Enfant Prodigue* de *Voltaire*, mais ſi l'un & l'autre ſe reſſemblent, tant par le fond, que par les incidens, quelle différence le lecteur ne doit-il pas

remarquer dans le dernier où l'on trouve tout le charme qu'ont dû y mettre les progrès de l'art, le goût & le génie de l'Auteur.

MORALITÉ

D'UNE PAUVRE VILLAGEOISE,

Laquelle aima mieux avoir la tête coupée par ſon père, que d'être violée par ſon Seigneur; faite à la louange & honneur des chaſtes & honnêtes Filles: à quatre Perſonnages. 1536.

UN Seigneur de paroiſſe avoue à ſon Valet qu'il eſt de complexion très-amoureuſe; ce Valet répond qu'il y a dans ſa Seigneurie une jeune beauté nommée *Eſglantine*, qu'elle eſt fille du Villageois *Grouxmoulu*, & qu'elle ſerait trop heureuſe qu'il daignât la choiſir. Le Seigneur ne perd pas un inſtant & charge ce même Valet de lui porter de l'or & des bijoux pour la ſéduire.

LE SEIGNEUR.

Son père eſt à moi tenu,
C'eſt un des hommes de ma Terre
Et mon ſujet, va toſt l'enquerre
Si d'elle on pourroit finer.
Dy-lui, s'elle vient en ma ſerre,
Qu'après la ferai marier
Si bien, qu'elle pourra porter

Ceinture d'or, robes fourées,
Et toujours grant état mener.

Le même Valet court chez le bonhomme *Grouxmoulu*, s'adresse d'abord à sa fille & lui fait part de sa commission, mais l'honnête pucelle rejette ses propositions avec horreur, le chasse & lui défend de reparaître devant elle. Il vient raconter à son Maître le mauvais succès de son ambassade. Le Maître le renvoie vers la vertueuse fille, & furieux de n'en pas recevoir un meilleur accueil, le malheureux Confident se met en devoir de l'emmener de force, mais elle appelle son père qui armé d'une coignée, menace le Valet de lui assener un coup sur la tête, s'il ne se retire au plus vîte : il s'enfuit, retourne chez son Maître auquel il fait part de ce qui vient de lui arriver, & son Maître prend le parti, non-seulement d'aller lui-même enlever *Esglantine*, mais de maltraiter le père, s'il ose s'y opposer. En effet, il s'arme de son épée, & accompagné de son Valet, il se rend à la cabane de *Grouxmoulu*.

LE SEIGNEUR.

Vilain de rude entendement,
Qui te meut d'être si hardi
D'offenser mon commandement ?
Battu seras présentement :
Tien ; (*Il frappe le père.*)

LE VALET, *au Paysan.*

Ta coignée n'est pas ici.

LE PÈRE.

Oh! Monſeigneur, pour Dieu, mercy!

LE SEIGNEUR.

Mercy, Coquin! vous y mourrez;
De coups aurez le corps noirci.

LE PÈRE.

Mon cher Syre, vous me tuez.

ESGLATINE.

Ah! Monſeigneur, pour Dieu, mercy.

Déſolée de voir qu'elle ne peut ſauver ſon père qu'en obéiſſant à ſon Seigneur, la jeune fille ſe jètte à terre, embraſſe ſes genoux & lui dit:

Seigneur, je vous requiers un don,
Pour Dieu! qu'il ne ſoit contredit!

LE SEIGNEUR.

Quel don?

ESGLANTINE.

Une heure de répit.

LE SEIGNEUR.

Cela? & que vous peut-il faire?

ESGLANTINE.

Je veux à mon père, un petit,
En ſecret, conter mon affaire.

LE SEIGNEUR.

Point ne veux votre gré défaire,

Je ſuis content de l'accorder :
Mais gardez devers moy méfaire.

Eſglantine attire ſon père dans une chambre voiſine & le conjure de lui couper la tête plutôt que de l'expoſer à perdre ſon honneur. Le Seigneur les écoute & ne peut s'empêcher de s'écrier que ce qu'il entend le frappe d'admiration & de pitié. Cependant quelqu'effroi que le père éprouve à l'étrange propoſition de ſa fille, il aime mieux tremper ſes mains dans ſon ſang, que de la voir deshónorée, & déja ſon bras eſt levé pour abattre la tête d'*Eſglantine*, lorſque le Seigneur ouvre la porte, ſe précipite ſur lui, jette un cri & arête le coup.

ESGLANTINE.

Oh! Monſeigneur, vous avez tort;
Vous rengregez mon déconfort;
J'ai requis en piteux langage
Mon père de moi deſcoller.
Cher Seigneur, vous devez garder
Vos ſujets par votre prouefſe,
Et vous me voulez diffamer
Pour un peu de folle jeuneſſe;
Par quoi, deſconforr tant me bleſſe,
Que j'aime mieux mon temps conclure,
Maintenant honneur & ſageſſe,
Qu'être adonnée à telle ordure.

LE SEIGNEUR.

O vénérable créature!
Sur toutes bonnes la Régente,

Je

Je renonce à ma folle cure ;
Pardonnez-moi, pucelle gente !
Levez-vous, ſur tout, excellente,
En vertu la ſource & fontaine,
En chaſteté la fleur régnante,
Et en vous d'odeur ſouveraine.

Dans ce moment, dit une note, *le Seigneur prend une couronne, ou chapeau de fleurs qu'il poſe ſur la tête de cette vertueuſe vierge.*

LE SEIGNEUR.

Or, vous aurez pour décoration
De chaſteté, cette noble couronne
Sur votre chef; pour compenſation
Très-hautement ici vous encouronne.

LE VALET, *aux Spectateurs.*

Bien va à qui bien s'adonne,
Pucellettes, regardez-y.

Jaloux de réparer l'injure qu'il a faite à cette eſtimable famille, le Seigneur promet au père ſon amitié, ainſi que ſa protection, & en même-tems, il l'affranchit, lui & ſon *Eſglantine*, de tous droits & de toute ſervitude. *C'eſt ainſi*, dit le Père, *que la vertu des jeunes filles trouve honneur, eſtime & récompenſe.*

Cette *Moralité* eſt pleine d'intérêt & de ſituations : c'eſt le trait de *Virginie*, cette jeune Romaine qui fut immolée par ſon père, ſous les yeux même du Tribun qui prétendait l'obtenir.

HISTOIRE DE L'ENFANT INGRAT,

Ou Miroir & Exemple des mauvais Enfans envers leurs Pères & Mères,

Contenant encore comme les Pères & Mères se détruisent le plus souvent par l'avancement de leurs Enfans qui souvente fois se décognoissent ; le tout par Personnages.

L'AUTEUR de cette *Moralité* est ignoré, quoique *Beauchamp* avance, mais sans en donner de preuve, qu'elle est d'un *Antoine Tyron.*

Le sujet en est fort singulier & paraît fondé sur une fable, ou anecdote qui, dans le tems, avait pris beaucoup de faveur. On la trouve en original dans le Livre des *Abeilles* de *Thomas Catinpré* qui assure que le fait s'était passé en Normandie, & que *Frère Jean de Grand-Pont*, Religieux *Dominicain*, avait vu, dans sa jeunesse, cet *Enfant Ingrat*, portant sur son visage le signe terrible de la Justice divine. L'Auteur anonyme du *Miroir des Exemples* rapporte la même histoire, & dans son Livre des *Histoires mémorables*, *Césaire d'Heisterbach* cite la punition d'un jeune homme qui ayant manqué de respect à sa mère, fut aussi-tôt saisi à la gorge & autour des bras, par un horrible serpent qui s'élança

d'un pâté, & qui non-content de dévorer le meilleur de la nourriture qu'on lui présentait, le pressait si violemment, que les yeux lui sortaient de la tête.

Césaire atteste qu'il n'y avait que treize ans que ce malheur était arrivé, que le jeune homme fut mis dans une charrette & promené par toute la province de la Moselle, *implorant inutilement le secours des Saints & de leurs Reliques.* Il ajoute que sa pauvre mère le suivait & excitait la compassion de tous ceux qui les voyaient.

Quoi qu'il en soit, voici comment cette singulière aventure a été traitée en *Moralité* à la tête de laquelle l'Auteur a mis un prologue qui en expose à-peu-près le sujet.

Paraissent ensuite un père & une mère qui se félicitent d'avoir un fils pour lequel ils se donnent beaucoup de peine & qu'ils placent chez un Marchand, dans le dessein de lui procurer un état lucratif: mais accoutumé à suivre ses fantaisies, l'enfant gâté ne peut s'assujettir aux soins qu'exige l'emploi qu'on lui destine, & il sort de la maison du Marchand dont il emmène avec lui le Valet qu'il prend à son service: il s'habille magnifiquement, parcourt différens pays, & un jour, il rencontre sur son chemin un Seigneur de village qui prenait le frais à la porte de son Château: le Seigneur est frappé de la bonne mine de cet Etranger & l'invite

non-ſeulement à venir ſe repoſer chez lui, mais à dîner avec ſa femme & ſa fille.

LE SEIGNEUR.

Or ça, mon beau Seigneur notable,
Vous n'êtes point marié ?

L'ENFANT.

Non :
Mais je ſuis jeune compagnon
De ce faire une fois capable,
Si je trouve lieu convenable
Là où j'agrée ſelon moi,
Et s'il vient partie agréable,
Ne doutez que j'ai bien de quoi.

LE SEIGNEUR.

Or, me dites par votre foi,
Si cette jeune Demoiſelle
Vous donnoit par bonne-foi
De mariage, un noble arroi,
Si vous feriez refus d'elle.

L'ENFANT.

Par ſainte Marie la Belle!
Nenny, le mentir rien n'y vaut.

Le jeune homme déja épris, vante la fortune de ſes parens & aſſure qu'ils n'héſiteront point à lui remettre tout ce qu'ils poſsèdent, de l'inſtant qu'il le demandera. Le Seigneur lui répond que s'il veut obtenir la main de ſa fille, il eſt néceſſaire que ſes père & mère viennent donner leur conſentement

à ce mariage & faire la donation de leurs richesses.

Le jeune homme marque la plus grande envie de terminer cette affaire, va trouver ses parens, leur fait part de sa bonne fortune, les trouve disposés à ne rien épargner pour lui aider à contracter une alliance aussi honorable, les emmène chez le Seigneur dont ils reçoivent l'accueil le plus flatteur, & leur présente le contrat sur lequel ils signent l'abandon de toute leur fortune ; en un mot, il ne manque plus que le Curé pour faire la cérémonie du mariage, & le Seigneur l'envoie chercher par son Maître-d'Hôtel.

LE MAÎTRE-D'HÔTEL.

Curé, venez légèrement
Au Château, car Mademoiselle
A trouvé un mary pour elle :
Conjoindre ensemble les convient.

LE SEIGNEUR.

Çà, Curé, vous êtes venu :
Ces deux jeunes gens empoignez,
Et l'un à l'autre conjoignez
Par bon mariage. . . . .

Le Curé obéit, & les deux jeunes gens sont mariés.

LE SEIGNEUR.

Maître-d'Hôtel, empressement
Que nous soyons bien fêtoyés,

En quoi qu'il ſoit, nous pourvoyez
De Méneſtriers & Farceurs,
Pour réjouir, & de Danſeurs,
Car je veux pour ce mariage
Me divertir.

LE MAÎTRE-D'HÔTEL.

Ce ſera rage,
Tant aurez d'esbats honorables.

Tous les Seigneurs voiſins ſont invités au banquet, on ſe met à table, & les Méneſtriers que l'on a raſſemblés, célèbrent le bonheur des deux époux.

LE SEIGNEUR.

Sus, ſus, menons joie plénière,
Voici notre esjouiſſement.

LE PÈRE.

C'eſt ma lieſſe ſingulière
Et l'eſpoir de mon ſauvement.

UN VOISIN.

Quelque farcerie.

AUTRE VOISIN.

Fête ne vaut rien autrement,
S'il n'y a farce, ou momerie.

On en joue une qui met toute la compagnie en gaité, on danſe, & après le banquet, chacun ſe retire, enchanté de la fête à laquelle il vient d'aſſiſter.

Cependant par excès de tendreſſe & de généroſité, le père & la mère du jeune homme ſe ſont tellement dépouillés de leur fortune, qu'il ne leur reſte plus rien, & en conſéquence, ils ſont obligés d'aller lui demander quelque ſecours. Ils ne doutent point de l'obtenir, mais quelle eſt leur ſurpriſe, lorſque non-content de les recevoir avec la dureté la plus humiliante, cet ingrat ne veut leur accorder qu'un peu de pain bis.

LE PÈRE.

Du pain bis..... maudite ſemence !
Ce mot eſt jà ſorti de toi.

LE FILS.

Corbleu ! prenez-en patience,
Et d'aller faites diligence,
Autre choſe n'aurez de moi.

Indignés & accablés d'une réponſe auſſi outrageante, ils reconnaiſſent la faute qu'ils ont faite de ſe mettre dans la dépendance de leur fils; *mais hélas ! il était ſi doux & ſi tendre, quand il les ſavait opulens.* Ils maudiſſent ce cœur endurci, ils s'éloignent en verſant des larmes, & loin d'en être ému, le cruel forme le projet de les renier, s'ils viennent encore l'importuner : enfin, pour mettre le comble à l'outrage, il ſe fait apporter un pâté & affecte d'en vouloir manger devant eux. Le père revient ſur ſes pas & demande à ſon fils de lui en

donner pour appaiſer ſa faim & celle de ſa pauvre mère, mais le barbare les chaſſe & dit qu'il ne les connaît pas.

Son père ſe livre au plus affreux déſeſpoir, lève ſes mains vers le ciel, le prend à témoin de ſon injure & le prie d'être ſon vengeur. *Malheur*, s'écrie-t-il avec ſa femme, *malheur à un fils qui méconnoît les auteurs de ſes jours & ſes généreux bienfaiteurs !*

Le perfide rit de leurs menaces & ſe prépare à ouvrir le pâté. Oui, dit il,

> De ce couteau le vais ouvrir
> Pour voir ce qu'on y a bouté.

Mais à peine l'a-t-il entamé, qu'un crapaud en ſort & lui couvre toute la face.

LA JEUNE FEMME.

> Qu'eſt ceci ? *Benedicite !*
> Cet homme eſt perdu en effet.

LE MAÎTRE-D'HÔTEL.

> Quel grand crapaud ord & infect
> Sur ſon viſage s'eſt jetté ?

Ce terrible évènement occaſionne une grande rumeur dans la maiſon & dans le voiſinage; on vient de toute part, le Seigneur accourt & s'écrie :

> Allez tous les voiſins hucher,
> Pour regarder que ce peut être ?

L'ECUYER.

Venez tôt, Voiſins, notre Maître
Eſt mort !

UN VOISIN.

Allons voir qu'il y a ?

UN AUTRE.

D'où procède cette pitié ?

LE MAÎTRE-D'HÔTEL.

Punition,
Divine loi fait cet ennui.

LE SEIGNEUR.

Et comment ?

LE MAÎTRE-D'HÔTEL.

Il a aujourd'hui
Son propre père deſconnu,
Qui pour le voir eſt venu,
Et l'a fait chaſſer devant tous.

Tout le monde s'élève contre ſon ingratitude & bénit la Juſtice céleſte : cependant le coupable attendrit, & l'on cherche les moyens de le délivrer. Le parti le plus expédient paraît être de le mener chez le Curé où il fera la confeſſion de ſes fautes, mais le maudit crapaud l'empêchant de parler, il fait ſigne au Valet qui l'a ſuivi, de raconter tous les péchés dont il a été le témoin & ſouvent le complice. Ce Valet n'en omet aucuns, mais ſa dépoſition faite,

le Curé prononce que le cas d'ingratitude eſt trop grave pour qu'il puiſſe l'abſoudre, & renvoie le pénitent à l'Evêque : celui-ci décide qu'il doit s'adreſſer au Pape qui ſeul a la puiſſance de remettre un crime auſſi énorme, le conduit aux pieds du ſaint Père, & atteſte ſon repentir : ce dernier l'abſout, ordonne au crapaud de diſparaître, & le crapaud obéit. Le jeune homme recouvre l'uſage de la parole, fait ſa confeſſion, ſe jette aux pieds du Pape & le conjure de lui impoſer une pénitence.

LE PAPE.

Du mal lequel m'a confeſſé,
Je l'abſous, mais je lui enjoins,
Qu'à deux genoux, joignant les mains,
Voiſe à père & mère crier
Merci, & pour accomplir
La pénitence, il fera
Ce que l'Evêqae lui dira :
Qui de nous ſera ordonné,
Après que le pardon donné,
De père & mère lui ſera.

L'ENFANT.

Je ferai ce qu'il vous plaira.

Il retourne dans ſa maiſon d'où il ſort enſuite, accompagné de ſa femme, de ſon beau-père, de ſes amis, de ſes domeſtiques, & va demander à ſes parens le pardon de ſon ingratitude, pardon

qu'il en obtient facilement, avec le retour de leur tendreſſe.

LA MÈRE, *aux Spectateurs.*

Au ſens moral, père qui aura veu
Jouer ceci, au moins regardera
Comme à ſon fils, s'il a biens, les départ.

Duverdier fait mention dans ſa *Bibliothèque Françaiſe*, ſous l'année 1538, de trois *Moralités* attribuées à *Jean d'Abundance Bazochien* & Notaire du *Pont Saint-Eſprit*, mais on n'en connaît que les titres qui ſont :

1°. *Le Couvert de l'Humanité.*

2°. *Le Monde qui tourne le dos à chacun.*

3°. *Pluſieurs qui n'ont point de conſcience.*

On préſume que l'Auteur a voulu perſonnifier *pluſieurs* & en faire un ſeul individu.

Le même *Duverdier* place à l'année 1540, la *Moralité* d'un anonyme, intitulée : *L'Enfant de Perdition qui tua ſon père & pendit ſa mère, & enfin ſe déſeſpéra.*



LA DIABLERIE.

La Diablerie de Maître Eloy Damerval qui traite comment Sathan fait démontrance à Lucifer de tous les maux que les Mondains font selon leurs états, vacations & métiers, & comment il les tire à damnation. A Paris, Privilége du 29 Janvier 1507.

ON donnait autrefois le titre de *Petite Diablerie* à un Poëme où moins de quatre Diables figuraient, & lorsqu'il y en avait un plus grand nombre, on le nommait *Grande Diablerie.* Celui que nous allons faire connaître, est de la première espèce, attendu que la scène se passe entre deux Diables seulement, *Lucifer* & *Sathan.* Il contient plus de 15,000 vers & fut composé vers l'an 1500, par le Poète désigné dans le titre, *Vénérable Prêtre plein de prudence*, c'est ainsi que l'Auteur s'annonce, après quoi, il donne son privilége en vers, fait l'éloge de son ouvrage & indique l'endroit où il se vend. Il ajoute qu'il était destiné à être représenté, mais on doute qu'il l'ait jamais été. Quoi qu'il en soit, voici de quelle manière *Damerval* expose dans un Prologue le but moral de sa *composition.*

» Un jour, dit-il, étant couché seul dans » ma chambre, il me sembla qu'on me transpor-

» toit aux portes des Enfers & que j'en entendois *Sa-*
» *than* qui converſoit familièrement avec *Lucifer*
» & lui racontoit toutes les ruſes qu'il employoit
» pour tenter les Chrétiens, car pour les Héréti-
» ques & les Infidèles, continuoit-il, comme ils
» me ſont dévoués, je ne m'en embarraſſe guères.
» Le Diable croyant n'être entendu de perſonne, dé-
» couvroit à ſon Maître toutes ſes ruſes ſans dé-
» guiſement, & lorſque je fus de retour chez
» moi, je pris promptement ma plume, de l'en-
» cre & du papier, & je me mis à écrire, non
» tout ce que j'avois entendu, mais ſeulement
» ce que ma foible mémoire a pu retenir, afin que
» les Chrétiens prévenus des tours de *Sathan*,
» puiſſent les éviter «.

Sathan rend compte à *Lucifer* de tout ce qu'il a fait pour entraîner aux Enfers *Adam* & ſa poſtérité : *voici*, dit-il, *les ruſes dont je me ſuis ſervi*, *& d'abord je m'adreſſai à Eve :*

Je pris la forme d'un ſerpent
Et la tentai, s'on ne le pent,
A telle enſeigne que la folle
Ajouta foi à ma parolle,
Et préſenta à ſon mari
Le fruit dont il fut puis marry,
Quand il connut ſon grand trépas.

Cependant, continue *Sathan*, la venue du *Meſſie* dérangea mes projets, mais alors j'inventai

l'idolatrie, l'usure, la mauvaise foi & les sept péchés mortels. Enfin j'imaginai le *sabat* où je conduisis les Sorciers & Sorcières sur des manches à balay.

Lucifer fait des questions auxquelles *Sathan* ne veut point répondre, & voici son excuse.

SATHAN.

Qui des faits de Dieu trop avant
S'enquiert, il est bien non savant.
Châton aussi Docteur de bien,
A son enfant le défend bien,
Si fait l'Apôtre *ad Romanos.*
J'en suis certain; en deux beaux mots,
On doit savourer sobrement,
Sans bouter son entendement
Plus haut qu'il ne le faut, ce dit-il,
Comme Docteur sage & subtil.

Ce n'est pas tout, reprend *Sathan*, j'ai si bien tourné l'esprit de certaines femmes, que je leur fais accroire qu'elles offenseraient Dieu & pécheraient mortellement, si elles travaillaient le Samedi après midi.

SATHAN.

Je leur boute en l'entendement
Que si elles faisoient autrement,
Ce jour-là, il leur mescherroit.

LUCIFER.

Voilà de bons propos pour rire,
Est-il de telles folles au monde?

SATHAN.

J'en connois par-tout à la ronde,
Mais, dit *Lucifer*, prenons garde
Qu'on ne nous écoute.

LUCIFER.

Sathan, s'ils ne t'écoutoient bien,
Ce feroit peut-être leur bien,
Car tu dis cy des mots plufieurs
Bons pour eux & pour tous pécheurs.
Mais il n'appartient point aux diables
De raconter fi bons notables.

Une fingularité remarquable dans cet ouvrage bifarre, c'eft que *Sathan* fait un cours de Théologie. Il démontre par l'écriture & la révélation, comment le péché d'*Adam* a été effacé par la mort de *Jéfus-Chrift*, il parle d'après S. *Grégoire*, de la miféricorde du Sauveur qui a racheté le genre humain, il traite de la difcrétion que l'homme doit avoir pour fon Créateur, il cite S. *Mathieu* pour prouver qu'il y beaucoup d'appellés & peu d'élus, enfin il expofe les grandes vérités du Chriftianifme de la manière la plus fatisfaifante, & d'après la lecture du livre original que nous avons fous les yeux, nous ofons affurer qu'un Prédicateur trouverait dans les difcours de *Sathan*, la matière de quelques beaux fermons avec les textes paraphrafés de l'écriture fainte, leçons de religion & de morale angélique, fort extraordinaires dans la bou-

che d'un pareil Docteur. Dans un autre chapitre, il enſeigne comment chacun a ſon franc arbitre *à bien ou mal, pour le péché, ou la vertu*, & il dit *qu'on peut honnêtement aucune fois ſoi récréer pour conforter nature.*

Ce ſont paſſe-tems gracieux
Et d'eux-mêmes non vicieux,
Et d'autre part, il eſt licite
Comme Châton même récite,
Qui dit, *interpone tuis*
Interdum gaudia curis.

Enſuite il paſſe en revue les états, les conditions, les diverſes manières de pécher : cet examen eſt ſuivi d'un article ſingulier par l'énumération des différens mots dont les galans régalent leurs maitreſſes : l'Auteur cite cet exemple aux pères trop bons, & raconte ainſi l'hiſtoire d'un mauvais fils :

Il y eut une fois un père
Qui fut nommé *Lucretius*
En ſon enfant *Sanguineus*,
Comme en ſon livre raconte
Boéce dont on tient grand compte.
Ce père mal diſciplina
Voire ſi très-mal ſon enfant
Et en étoit affolé tant,
Que c'étoit ung grand pitié,
Car quelque faute & maulvaiſtié
Qu'il fit, jamais ne l'en battoit,
Si affolé de lui étoit
Et le tenoit mignon tant cher,

Qu'il

Qu'il ne lui eût osé toucher :
Or passons outre : cet enfant
Crut Lucifer & devint grand,
Nuit & jour jouoit & galoit,
Et à ses plaisances alloit;
Devint à-coup un grand fribleur,
Et puis larron & crocheteur,
Battoit, tuoit, faisoit des maux
Infinis par monts & par vaux,
Etoit adonné à tout mal :
Bref, il conduit son cas tant mal,
Qu'il fut pris, ce dois-tu entendre,
Et qui pis fut jugé à pendre
Et condamné selon les loix.
Son père qui par plusieurs fois
Du gibet l'avoit racheté
Et lui avoit beaucoup coûté,
Voire tant ! (je le cuide & croi)
Que lors il n'avoit plus de quoi.
Quand ouït ces dures nouvelles
Qui n'étoient ne bonnes, ne belles,
Au gibet s'en alla courant,
J'entends bien tendrement plorant,
Ainsi dire & croire le faut.
Quand le fils attaché en-haut,
Perçut son père, il s'écria,
Et piteusement lui pria
Qu'il le baisât avant sa mort :
Le pauvre père en fut d'accord,
Monta en-haut sans plus muser,
Et quand son fils cuyda baiser,
Le fils, c'est chose toute claire,

Prit le nez de ſon pauvre père
Et l'empoigna aux bonnes dents,
Et les fourra tant fort dedans,
Que tout juſte il lui arracha
Et juſqu'en terre le cracha :
Puis lui dit : Mon père ! mon père !
Je meurs à honte & vitupère
Par vous & par votre grand'faute.
Hélas ! diſoit-il à voix haute,
Vous voyez où je ſuis lié :
Si vous m'euſſiez bien châtié
Et corrigé en ma jeuneſſe
Et mené toujours en leſſe,
Sans me laiſſer de tous côtés
Faire toutes mes volontés,
Ainſi que vous étiez tenu,
Jamais je ne fuſſe venu
A tel honte, n'a tel misère.
Hélas ! hélas ! mon pauvre père !
Vous m'euſſiez fait homme de bien ;
Hélas ! or n'en fites-vous rien ;
Pourquoi de vous, n'en doutez point,
Je me ſuis vengé en ce point,
Car vous m'avez ſi bien perdu,
Que j'en ſuis au gibet pendu
Par mes fautes & démérites ;
Bref : père & mère ont grands mérites,
J'en ſuis certain pour abréger,
A leurs enfans bien corriger.

Nous ignorons quelle forme dramatique on peut ſuppoſer à cet ouvrage extrêmement long &

dans lequel l'Auteur n'a omis ni aucun des vices qu'il cenſure, ni aucune des vertus dont il fait l'éloge. Cette raiſon, ſans doute, a décidé les Auteurs du Théâtre à le citer comme une *Moralité*, & nous croyons plutôt qu'il doit être rangé dans la claſſe des bons Traités de morale, malgré la ſingularité que le Poète a eue d'avoir choiſi pour Inſtituteurs deux *Diables* qui, au reſte, ſont fort inſtruits & qui débitent d'excellentes maximes de conduite.

LA MORT DE NARCISSUS.

MORALITÉ A TROIS PERSONNAGES.

EMPORTÉ par le plaiſir de la chaſſe, *Narciſſus* s'enfonce dans l'épaiſſeur des forêts. Epriſe de la plus violente paſſion pour ce jeune Chaſſeur, la Nymphe *Echo* vient à ſa rencontre & lui fait des agaceries auxquelles il ne daigne pas répondre. Cependant elle n'écoute que le ſentiment qui l'anime & ſe haſarde à demander un baiſer, mais cette faveur lui eſt refuſée. Plus enflamée que jamais, la Nymphe inſiſte, fait à ſon amant les déclarations les plus tendres, mais toujours froid, indifférent, *Narciſſus* la quitte & continue ſa chaſſe. Humiliée de tant de mépris, *Echo* ſe livre à ſon déſeſpoir & ſe laiſſe mourir.

L'*Amour* furieux veut punir l'outrage fait à ſon pouvoir, & conduit *Narciſſus* au bord d'une fontaine; ce Chaſſeur voit ſa propre image qu'il ne reconnaît pas, & la trouve ſi belle, qu'il en devient amoureux; il lui parle de ſa flame, lui adreſſe les diſcours les plus paſſionnés, n'en reçoit aucune réponſe, ſe croit haï & mépriſé, en conçoit le chagrin le plus violent & meurt.

Le Fol s'adreſſe alors aux Spectateurs & leur dit :

Mirez-vous en cette aventure,
Ne ſoyez de telle nature,
Gentils Compagnons amoureux;
Vous auriez pareille baſture
En lieu d'amoureuſe paſture,
Et en mouriez très-douloureux.
Et vous, Dames & Demoiſelles,
Bourgeoiſes, Filles & Pucelles,
Fuyez du tout outre cuydance,
Si vous êtes gentes & belles :
Ne ſoyez pourtant point cruelles
Vers vos ſervans d'humble ſouffrance,
Vous pourriez danſer à la danſe
A laquelle Narciſſus danſe,
Qui eſt mort par ſon orgueil-cy,
Ou encores à grand'meſchance
De cette cruelle à outrance,
Nommée Dame ſans mercy.

Ce ſujet a été mis pluſieurs fois au Théâtre, & en dernier lieu, à l'Opéra; nous aurons occaſion

d'en parler & de remarquer qu'il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'amuſer, ou d'intéreſſer dans un ouvrage qui n'offre aux ſpectateurs que la douleur & les larmes d'une jeune Beauté rebutée par un homme épris de ſa propre figure.

MORALITÉ DE L'HOMME

PRODUIT PAR NATURE AU MONDE,

Qui demande le chemin de Paradis & y va par neuf Journées.

La première eſt de *Nature* à *Péché*.

La ſeconde, de *Péché* à *Pénitence* paſſant par *libéral Arbitre*.

La troiſième, de *Pénitence* aux *divers Commandemens*.

La quatrième, des *Commandemens* aux *Conſeils*.

La cinquième, des *Conſeils* aux *Vertus*.

La ſixième, des *Vertus* aux ſept *Dons* du Saint-Eſprit.

La ſeptième, des *Dons* aux *Béatitudes*.

La huitième, des *Béatitudes* aux *Fruits* du Saint-Eſprit.

La neuvième, des *Fruits* au *Jugement & Paradis*.

Ce titre cité par *Duverdier*, dans ſa *Bibliothèque Françaiſe*, ſuffit ſans doute pour faire connaître

que cette *Moralité* eſt encore une imitation de *Bien-adviſé* & *Mal-adviſé*.

LES VIGILES DES MORTS.

MORALITÉ A QUATRE PERSONNAGES:

Savoir, *Creator omnium.*
Vir fortiſſimus.
Homo natus de Muliere.
Paucitas dierum.

CET Ouvrage eſt de *Jean Molinet* & fut compoſé vers 1474. On ne le connaît guères que par un paſſage de *Duverdier* qui *s'ébahit* de ce que l'Auteur donne des noms latins à ſes Perſonnages, lorſqu'il les fait parler en français. Au reſte, on n'eſt point tenté de regretter cette *Moralité* dont le ſujet n'offre rien de dramatique.



L'HOMME PÉCHEUR.

PAR PERSONNAGES.

Joué en la ville de Tours ; c'eſt à ſavoir, la Terre *& le* Limon qui *engendrent l'*Adoleſcent, *& eſt à ſoixante-quatre Perſonnages dont les noms s'enſuivent :*

Le Limon de la terre.
La Terre.
L'Adoleſcent.
Le Monde.
Foy.
Eſpérance.
Charité.
Dieu.
Les Anges.
Sapience Divine.
Michel.
Gabriël.
Raphaël.
Le Bon Ange.
Raiſon.
Orgueil.
Avarice.
Luxure.
Envie.
Gloutonnerie.
Ire.
Pareſſe.
L'Homme péchant.
Compaſſion.
Le Pécheur.
Concupiſcence.
Finette.
Contribution.
Satisfaction.
Confeſſion.
Miſéricorde.
Le Prêtre.
Franc-Arbitre *habilé en Roger-bon-tems.*

Conſcience.
Entendement *habillé en Légiſte.*
Lucifer.
Sathan.
Démon.
Belphemot.
Le Diable.
Péché.
Senſualité.
Déſeſpérance - de - Pardon.
Honte.
Crainte - de - dire - ſes-péchés.
Eſpérance-de-longue-vie.
Pénitence.
Humilité.
Largeſſe.
Chaſteté.
Charité
Abſtinence.
Patience.
Diligence.
Perſévérance.
Aumône.
Oraiſon.
Jeûne.
Affliction.
Maladie.
La Mort.

CETTE *Moralité* contient environ vingt mille vers, en général fort mauvais, & préſente encore une imitation de *Bien-Adviſé* & *Mal-adviſé.*

Le *Limon* de la terre & la *Terre* forment un *Adoleſcent* qui paſſe ſucceſſivement par les différens états de la vie. Il eſt entraîné par ſes paſſions, & il écoute tantôt les *Vices*, tantôt les *Vertus*; enfin il meurt contrit & bien confeſſé.

Les Diables qui l'avaient conſeillé dans différentes circonſtances & qui l'avaient trouvé docile,

s'attendaient à enlever ſon ame; fruſtrés de leur proie, ils font éclater leur rage contre les *Vices*, & pour tâcher de ſe conſoler, ils excitent une tempête aux Enfers.

La Pièce finit par un épilogue, ou plutôt par une exhortation que l'Acteur adreſſe aux Spectateurs.

LE LAS D'AMOUR DIVIN.

MORALITÉ,

Avec un Prologue & à huit Perſonnages, imprimée à Rouen in-8°, & à Paris in-4°. Goth.

CETTE Pièce eſt diviſée en deux Actes.

Dans le premier, *Charité* invite *Jéſus* à contracter mariage avec l'*Ame* : *Jéſus* y conſent & dit à *Charité* d'aller prévenir ſon épouſe, de lui recommander de ſe purifier par la pénitence, enfin de ſe parer de toutes les vertus qu'elle doit poſſéder pour le recevoir.

Cependant *Juſtice* s'oppoſe à cette alliance qui lui ſemble dégrader la Majeſté divine, mais *Charité* prend le parti de l'*Ame*, remporte la victoire, & *Jéſus* déclare qu'il eſt prêt à faire cette union.

Dans le ſecond Acte, l'*Ame* eſt dans l'affliction d'être ſéparée de ſon époux; elle en demande des

nouvelles aux Filles de *Sion*, qui lui apprennent les ſouffrances que ſon divin époux endure pour elle, qui lui diſent qu'il a été conduit chez Pilate, qu'il a été flagellé &c.

L'*Ame* contriſtée vole vers ſon Bien-aimé, & veut le diſſuader de mourir ; mais les cruels pécheurs demandent, à grands cris, que *Jéſus* ſoit crucifié.

L'*Ame* fait de longues complaintes ſur la Paſſion du *Chriſt*, & veut aller partager ſes peines ; mais toutes les iſſues lui ſont fermées. Enfin *Charité* conduit cette bonne ame à *Jéſus* qui s'unit avec elle pour ne plus s'en ſéparer.

MORALITÉ NOUVELLE

DU MAUVAIS RICHE ET DU LADRE :

à douze Perſonnages.

TROTTE-MENU, Valet du *Mauvais Riche*, va dire à ſon maître que le dîner eſt prêt & que le couvert eſt mis.

LE MAUVAIS RICHE, *à ſa Femme.*

Dame, venez à ce baſſin
Vos mains laver ſans retarder,
Afin que nous allions dîner &c.

Durant le repas, le *Ladre* ou *Lazare* fait entendre ſa cliquette ou ſonnette que les Ladres & les

Lépreux étaient autrefois obligés de porter pour avertir ceux qui ſe trouvaient ſur leur chemin. Il demande l'aumône.

LE RICHE.

Trotte-Menu, mon bel ami,
N'as-tu pas ouï ce truant
Que je t'avois dit ci-devant,
Que de ma porte tu chaſſaſſes
Et que les chiens tu lui lâchaſſes,
Vas-le moi chaſſer vîtement!

Trotte-menu exécute cet ordre ; mais les Chiens moins cruels que le Maître & le Valet, careſſent le pauvre *Ladre*. Le *Riche* entre alors en fureur, & commande que ce malheureux ſoit chaſſé à coups de bâton.

TROTTE-MENU, *frappant le Ladre.*

Or ça, truant, paſſez arrière,
Très-fort vilain, (*méſeau*) pourri,
Que de Dieu ſoyez-vous puni,
Tant me faites avoir de peine.

Accablé de maux & de misère, le pauvre conjure le Ciel de le délivrer d'une vie ſi *ſouffrante*. Dieu envoie l'Ange *Raphaël* prendre ſon ame, & *Sathan* accourt pour la diſputer.

SATHAN.

Haro! que je ſuis éperdu,
Ce meſeau leur échapera,
Je vois Raphaël par-delà,

Qui a jà ſon ame ſaiſie,
Rahouart, allons, je te prie,
Allons à lui, ſans arrêter,
Sçavoir ſe lui pourrons ôter,
Si l'amenons à la chaudière
Où il n'y a clarté, ni lumière.

RAHOUART.

Bien avons perdu ce truant
Sathan, par trop longue demeure
En de ce que ne ſavions l'heure.

Le *Diable* ne veut rien perdre, & comme il ne peut emporter l'ame du *Lazare*, il va guetter celle du *Mauvais Riche* qu'une maladie mortelle a ſaiſi ſubitement.

C'eſt ce Ladre, dit la femme en colère, c'eſt lui qui a donné cette maladie à mon mari.

LA FEMME.

Monſeigneur le hayoit,
Parce que toujours revenoit
Céans à l'heure du dîner :
Ses cliquettes faiſoit ſonner,
Dont Monſeigneur s'eſt couroucé.

Cependant *Rahouart* & *Sathan* attendent ſon ame avec une extrême impatience; il expire & laiſſe ſa veuve dans la plus grande affliction.

LA FEMME.

Laſſe, dolente, que ferai-je?
Quand j'ai Monſeigneur perdu!
Trop mal il m'eſt advenu,
Car il m'aimoit de bonne amour.

Le *Diable* ſaute ſur ſa proie, & dit à ſon compagnon de fortune, de bien prendre garde qu'elle ne lui échape.

RAHOUART.

Sathan, point ne t'en faut douter,
Ne vois-tu pas que je la tiens ?

Il la lie fortement dans une hotte, & tous deux la portent à *Lucifer* qui s'amuſe à varier les tourmens auxquels elle eſt condamnée.

LA RÉFORMATION DES *TAVERNES ET CABARETS*, DESTRUCTION DE GOURMANDISE :

Moralité à douze Perſonnages.

GOURMANDISE, *Blaſphême* & *Paillardiſe*, projettent de raſſembler tout ce qui peut flatter les ſens, moyen sûr à leur gré, d'accréditer les Cabarets & les Tavernes. Le *fou* de cette pièce moraliſe ſur leur projet & dit quelques vérités utiles.

Si le peuple a quelqu'indigence,
La taverne en eſt la cauſe :
Blaſphême, folle accoutumance,
Paillardiſe & trop de dépenſe
Fait que ſon bien à mal expoſe ;
Son malheur à ce le diſpoſe,
Et le conduit à pauvreté,
Chacun en voit la vérité.

La *Misère* vient à la ſuite des *Plaiſirs* & de l'*Oiſiveté*. Les Enfans, les Femmes, le Peuple, font des plaintes qui engagent *Correction*, *Vérité*, & le *Bras dextre* à aller vers *Juſtice* & à lui dire que les Tavernes occaſionnent ce déſordre public. *Juſtice* examine l'affaire & après une mûre délibération, elle ordonne que ces lieux de débauche ſoient fermés. Elle termine ſa ſentence par ces vers :

Servir faut Dieu en temps & en ſaiſon
Et délaiſſer taverne & gourmandiſe,
Après, chaſſer erreur de ſa maiſon
Et éviter du tout la paillardiſe
Et monopol qui charité dépriſe.
Qu'un chacun note & retienne mes dits ;
Par ce moyen aura, je vous adviſe,
Des biens au monde & enfin Paradis.

Comme il était de mode de faire jouer un rôle au *Diable* dans ces anciennes pièces, l'Auteur l'introduit dans celle-ci. Il ſe plaint de ce que *Juſtice* vient d'ordonner & s'écrie :

Haro, grand Maître Lucifer,
Sathan & tous Diables maudits,
Venez, venez, ſortez d'Enfer,
Apportez vos grands crocs de fer,
Courez pour entendre mes dits ;
De tous points ſommes interdits ;
Nous perdons nos plus belles roſes,
Puiſque les tavernes ſont cloſes,
Nous ſommes du tout mis au bas :
O qu'Enfer verra grandes choſes !

Puiſque les tavernes ſont cloſes,
Noiſes ceſſeront & débats,
Diables ont perdu leurs ébats.

Le Peuple reconnaît qu'il eſt heureux que les Tavernes ſoient fermeés par *Juſtice*, & rend à Dieu des actions de graces qui terminent cette moralité.

Il eſt vrai-ſemblable qu'elle avait pour objet de préſenter ſous une apparence de juſtice & de religion, un Règlement de Police que les troubles des règnes de Henri II & de Henri III rendaient néceſſaires pour empêcher les aſſemblées & les attroupemens des factieux. Nous avons déja eu pluſieurs fois occaſion d'obſerver que le Gouvernement ſe ſervait utilement du Théâtre pour diſpoſer l'opinion publique, & faire entrer les Citoyens dans ſes vues politiques. (*M. le Duc de la Valière eſt le ſeul qui parle de cette Moralité dans ſa Bibliothèque du Théâtre Français*).

HISTOIRE DE SAINTE SUZANNE,

Exemplaire de toutes ſages Femmes & de tous bons Juges. Moralité à 14 Perſonnages.

JOACHIM & *Suzanne* vivent entre eux dans la plus grande union & s'en félicitent dans le moment même où deux Vieillards, Juges du Peu-

ple, conçoivent une violente paſſion pour cette vertueuſe épouſe : ils concertent les moyens de ſatisfaire leurs deſirs criminels, prennent le parti de ſe cacher près de l'endroit où *Suzanne* va ſe baigner, afin de la ſurprendre & d'exiger les dernières faveurs, ſoit qu'elle écoute ou qu'elle rejette leur amour.

Leur plan ainſi arêté, ils vont faire une viſite au mari qui veut les retenir à ſa table, avec ſa femme & ſes enfans, mais ils s'en défendent, ſous prétexte d'affaires, ſortent & vont prendre leur poſte dans le jardin où *Suzanne* doit ſe rendre. Elle y vient à ſon heure accoutumée, elle entre dans le bain, & envoie ſes Femmes chercher des parfums. Les deux Vieillards la voyant ſeule, s'approchent doucement, lui font leur tendre déclaration, la preſſent d'y répondre, & furieux de la trouver infléxible, ils la menacent de l'accuſer d'adultère.

LES JUGES.

Par ainſi, vous vous nommerez
Pu... & ribaude éprouvée.

SUZANNE.

Hélas! je ſuis deshonorée,
Et ſi n'ai pas fait le pourquoi.

Les Vieillards inſiſtent & veulent uſer de violence; *Suzanne* jette des cris & appelle du ſecours;

cours ; les Valets se présentent & résolus de couvrir leur crime par un crime encore plus affreux, les Juges prétendent qu'ils ont surpris cette femme avec un jeune homme qui s'est sauvé. Aussi-tôt le Mari, les Enfans, les Demoiselles, les Domestiques, les Voisins marquent des sentimens divers de surprise, d'indignation & de consternation.

On traîne *Suzanne* au Tribunal, les Vieillards déposent contr'elle, *Joachim* soutient qu'elle n'est point coupable, mais il ne peut arêter le cours de la Justice, ni empêcher la loi qui condamne la Femme adultère à perdre la vie, & il semble se consoler par ce mot de *Socrate* : *Vaut mieux que soit à tort qu'à droit.*

On mène *Suzanne* dans les champs pour y être lapidée. Heureusement le jeune *Daniel*, inspiré par la Sagesse divine, rencontre la troupe qui la conduit au lieu de son supplice ; il l'arête, il dit qu'il reconnaît dans ses traits tous les caractères de l'innocence & de la vertu, que c'est à tort qu'elle a été accusée & condamnée, en un mot, il rapelle le Peuple au Tribunal, fait séparer les Vieillards, les interroge à part, les confronte, les confond, manifeste leur mensonge, & leur fait subir la peine du talion.

Cette *Moralité* est terminée par un couplet sur

la chaſteté, & par des vers ſur différens ſujets de morale.

On voit que l'Auteur a ſuivi l'Ecriture-Sainte pas à pas, & qu'il n'a mis aucun art pour rendre ce ſujet plus théâtral.

MORALITÉ

DE LA VENDITION DE JOSEPH:

à 49 Perſonnages.

CET Ouvrage nous paraît être un fragment ou un épiſode du *Myſtère du Vieux Teſtament*, dont nous avons rendu compte avec aſſez de détail pour nous diſpenſer de nous arêter long-tems ſur celui-ci.

M. le Duc de la V. le cite comme très-rare, & en effet, il eſt d'une impreſſion gothique, format *in-fol.* oblong.

Joſeph, fils du Patriarche *Jacob*, eſt l'objet de l'envie & de la haine de ſes frères qui ſont furieux de la prédilection que leur pere lui témoigne. Ils le maltraitent cruellement, le menacent même de le faire mourir, ſe contentent pourtant de le deſcendre dans une citerne profonde, & enfin le vendent à des Marchands *Iſmaëlites*.

Il eſt acheté par *Putiphar*, l'un des principaux Officiers de *Pharaon*, Roi d'Egypte. Sa femme

conçoit la passion la plus vive pour ce nouvel esclave, emploie tous les moyens de séduction, va jusqu'à vouloir user de violence, & *Joseph* ne peut échaper à ses caresses, qu'en lui laissant son manteau entre les mains. Ce manteau sert d'instrument à sa fureur, & résolue de se venger des mépris du jeune Israélite, elle l'accuse d'avoir voulu l'outrager. On le conduit en prison, il y explique les songes du grand *Pannetier* & du grand *Echanson* de *Pharaon*. La vérité de son interprétation engage ce dernier à le consulter. *Joseph* lui prédit que l'Egypte est menacée de sept années de stérilité, & lui donne, en même-tems, les moyens de prévenir ce fléau, ce qui le fait appeller *le Sauveur de l'Egypte*.

L'Auteur observe que la vie de ce saint Patriarche est la figure de *Notre-Seigneur Jésus-Christ* qui, comme lui, fut vendu, & par-là même, devint le Sauveur du monde.

COMBAT ENTRE LA TERRE, LA CHAIR ET L'ESPRIT,

Moralité à cinq Personnages.

CIEL raconte les bienfaits dont il a comblé le genre humain dont l'*Esprit*, la *Terre* & la

Chair ſe diſputent la poſſeſſion. L'Homme ſe livre en aveugle aux conſeils de la dernière qui le conduit à *Volupté.* L'*Eſprit* implore la clémence du *Ciel* qui promet de le ſoutenir, & avec ce ſecours, il fait une tentative auprès de l'Homme. La *Terre* & la *Chair* réunies combattent contre l'*Eſprit* auquel elles ne veulent pas laiſſer leur proie, mais la partie n'eſt pas égale, & ſecondé par le *Ciel*, l'*Eſprit* remporte la victoire. L'Homme ſe rend, & convient qu'il ne doit pas rechercher les choſes de ce monde, mais uniquement celles du *Ciel*, ſuivant la deviſe du Cardinal de *Tournon : non quæ ſuper terram*, qui ſervit de texte & de ſujet à cette *Moralité* faite pour être repréſentée devant lui à Valence, le dimanche de mi-Carême 1549.

L'Auteur l'a écrite en vers, & dans un genre qui alors était de redoubler la rime à la fin de chaque vers : En voici un exemple ; c'eſt l'*Eſprit* qui parle.

Maudite chair ! ô chair maudite, dite,
Du ciel qui a au ciel empire, empire !
L'homme a par toi & ta pourſuite, ſuite
De vil péché qui a martyre, tire.
Son ame, hélas ! Jà ſon navire, vire.
Il eſt quaſi condamné, damné,
Et ſi Dieu veut Sentence dire, d'ire
De malheur fut eſtréné, d'eſtre né.

MORALITÉ ET FIGURE

Sur la Paſſion de N. S. J. C. à 11 *Perſonnages, bien dévotes. Manuſc. in-fol.* 1544.

DÉVOTION explique le ſujet de cet ouvrage dans un Prologue. *Nature Humaine* ſe plaint des maux qui l'accablent, le Souverain des cieux lui dit qu'elle ne peut en être délivrée que par le ſang du *Juſte* : *Nature* demande à *Dame Débonnaire* de lui livrer ſon fils, né innocent, pour le faire mourir, & l'on ſent qu'une pareille propoſition eſt bien faite pour la révolter. *Nature* & la *Dame* vont trouver le Patriarche *Noé* devant qui elles plaident; *Nature* a gain de cauſe; appel devant *Moyſe* qui confirme le premier jugement; autre appel devant *St. Jean* & *St. Siméon* qui prononcent de même contre la *Dame Débonnaire.* Enfin, elle a recours au Juge ſouverain à qui elle demande juſtice & grace; mais ce dernier même condamne l'innocent à mourir pour la rédemption de la Nature humaine : en conſéquence, *Envie Judaïque* & *Gentil Trucidateur* ſe ſaiſiſſent du fils de *Débonnaire*, & lui font ſouffrir les tourmens de la Paſſion.

Dévotion termine cette *Moralité* & adreſſe

aux ſpectateurs un ſermon dans lequel ſe trouve cette penſée admirée dans un Opéra de *Métaſtaſe.*

Le corps s'en va, mais le cœur vous demeure.

L'EGLISE CHRÉTIENNE.

Moralité à quatre Perſonnages.

En voici l'argument :

D. Qui a fait en Aſie ceſſer la Religion Chrétienne ? qui a fait naître tant d'Hérétiques ?

R. Les péchés des hommes.

D. Qui la fera retourner ? qui illuminera les Infidèles ?

R. Dieu.

D. Comment ?

R. Par ſa vérité.

D. Où eſt-elle ?

R. En l'Egliſe.

VOULOIR-DIVIN ſe plaint de la dépravation générale du monde, & l'en punit en l'abandonnant à *Ignorance.*

Celle-ci rencontre le *Temps.* Qui êtes-vous, lui dit elle ?

Je ſuis le Temps qui conduit toutes choſes
Deſſous la lune en ſon conclave encloſes.

D. D'où venez-vous ?

R. De la Cour.

D. Qu'y dit-on de nouveau ?

R. Sur mon ame ;

Je n'en ſais rien, fors qu'on dit que le Temps
Qui n'y eſt plus, rend pluſieurs mal-contens.
Vénus y eſt d'amour la Souveraine ;
Et le petit Cupidon s'y pourmaine
Avec ſes traits deſquels chacun il frappe,
Si grand n'y a qu'à la fin il n'attrape.
Envie y eſt qui tient bien ſa partie :
Ambition n'en eſt encor partie.
Mainrs n'y ſont plus, de deuil preſqu'enragés
Pour ce que j'ai les grands Etats changés.
Autres y ſont qui ont à leur déſir
Condition &c.

Ignorance monte enſuite ſur un char & y débite des maximes, comme un Charlatan débite ſes drogues.

Vérité paraît & veut la réfuter, mais elle l'eſt elle-même par *Ignorance* & le *Temps* qui ſont en force. Alors *Vérité* implore la miſéricorde divine.

Vouloir-divin ſe laiſſe fléchir & conſent à la venger : elle ſe préſente de nouveau devant *Ignorance*, le *Temps* prend ſes intérêts & la fait monter ſur le char d'où elle chaſſe ſon ennemie : elle détruit ſes erreurs & prêche les ſaintes maximes de la Religion Chrétienne que le *Temps* confirme & accrédite.

DÉBAT DE FOLIE ET D'AMOUR.

Moralité en prose divisée en cinq Discours & à six Personnages, par Louise Labé, Lyonnoise, dite la Belle Cordière. 1556.

DANS le premier Discours, *Amour* & *Folie* viennent se rendre en même-tems à un grand festin que *Jupiter* donne à tous les Dieux de l'Olympe. *Folie* prétend avoir le droit de passer devant *Amour*; elle le pousse rudement & entre la première. *Amour* irrité lui décoche une flèche qu'elle évite en se rendant invisible; mais elle se précipite aussi-tôt sur son ennemi, lui arache les yeux & met un bandeau sur sa blessure.

Dans le second Discours, *Amour* désespéré se plaint amèrement d'avoir perdu la vue. Il implore les secours de *Vénus*, la Déesse essaie de lever son bandeau, mais elle ne peut en défaire les nœuds qui sont indissolubles.

Dans le troisième, *Vénus* se plaint à *Jupiter* de l'outrage fait à son fils. Le Souverain des Dieux fait venir *Folie* & l'interroge sur les motifs de sa violence. Elle répond qu'elle pourrait donner des raisons puissantes pour justifier son action; mais qu'elle suplie son Juge de confier la défense de sa cause à l'un des Dieux. *Jupiter* y consent,

& *Folie* choisit *Mercure* pour son Avocat. De son côté, *Vénus* engage *Apollon* à soutenir les intérêts de son fils.

Le quatrième Discours contient une longue dissertation entre *Jupiter* & *Amour* sur les différentes façons de plaire & d'aimer. *Amour* conseille au Roi de l'Olympe de se dépouiller de l'éclat imposant de sa grandeur, de descendre sur terre, d'y prendre la figure d'un simple mortel & de faire sa cour à quelque jeune beauté : alors, dit-il, vous aurez la satisfaction de vous voir aimé pour vous-même, vous éprouverez un bonheur qui suit le rang suprême, & qui ne se trouve qu'avec l'égalité. *Jupiter* convient qu'en suivant cet avis, il y aura beaucoup à gagner pour l'amour-propre & pour le plaisir ; mais il ne se sent pas disposé à filer le *parfait*, & il juge que cette manière de courtiser les Belles, ne l'amuserait pas assez pour le dédommager du tems, des soins & des peines qu'il perdrait. Cette conversation est interrompue par l'heure de se rendre au Consistoire.

Dans le cinquième Discours, c'est *Apollon*, l'Avocat de *Vénus*, qui débite d'abord un long plaidoyer dont le but est de faire sentir le malheureux sort d'*Amour* & d'obtenir justice contre *Folie*. Les Dieux assemblés témoignent le ravissement que leur fait éprouver l'éloquence d'*Apollon*, & sont tellement indignés de la cruauté de *Folie*,

qu'ils demandent qu'elle ſoit condamnée & punie ſans être entendue : cependant *Jupiter* fait faire ſilence & ordonne à *Mercure* de répondre au plaidoyer d'*Apollon*. *Mercure* établit, avec tant d'art, les raiſons qui ſont en faveur de ſa partie, que lorſqu'il a ceſſé de parler, la moitié des Dieux eſt pour *Amour* & l'autre pour *Folie*. *Jupiter* ne peut venir à bout de les réunir & prononce le Jugement ſuivant. » Pour la difficulté & im-
» portance de vos différends & diverſité d'opi-
» nions, nous avons remis votre affaire d'ici à
» trois fois ſept fois neuf ſiècles, & cependant
» vous commandons vivre amiablement enſemble,
» ſans vous outrager l'un l'autre, & guidera *Folie*
» l'aveugle & le conduira par-tout où bon lui ſem-
» blera ; & ſur la reſtitution de ſes yeux, après en
» avoir parlé aux Parques, en ſera ordonné «.

Le célèbre *La Fontaine* a fait ſur ce ſujet une Fable intitulée : *L'Amour aveuglé par la Folie*, & ſi c'eſt *Louiſe Labbé* qui a le mérite d'une fiction auſſi ingénieuſe, cela ſuffit pour juſtifier les éloges qui ont été prodigués à ſon eſprit & à ſes talens.

M. le Duc *de la V*. eſt le ſeul qui ait mis cette même fiction au rang des *Moralités*, la dernière de celles dont il ſoit queſtion dans l'*Hiſtoire des Théâtres* & la première de toutes par la manière dont elle eſt faite : du reſte, il n'eſt pas probable

qu'elle ait jamais été jouée, quoiqu'elle offre quelques-unes des formes que l'on exige dans un *Poëme Dramatique.*

HISTOIRE

DU THÉATRE DE L'HÔTEL DE BOURGOGNE

Et de plusieurs autres sur lesquels furent jouées les Pièces que nous venons de faire connaître

LES Maîtres *Gouverneurs* & *Confrères de la Passion & Résurrection de N. S. J. C.* fondée en l'Eglise de la Sainte-Trinité, rue Saint-Denys à Paris, savoir : *Jacques* & *Jean le Roy*, Maîtres Maçons; *Hermant Jambefort*, Maître Paveur; *Nicolas Geudreville*, Conducteur du Charoy & de l'Artillerie du Roi, acquirent en 1548 de *Jean Rouvet*, Bourgeois & Marchand de cette Ville, moyennant la somme de deux cents vingt-cinq livres de rente annuelle & perpétuelle, une mazure faisant partie de l'ancien *Hôtel de Bourgogne*, & contenant, dix-sept toises de long sur seize de large. Ils y construisirent une Salle de Spectacle, firent mettre au-dessus de la porte un bas-relief représentant la *Passion*, & au moment de jouer les *Mystères*, ils reçurent un Arêt du Parlement qui leur enjoignit de ne donner désormais que des pièces

profanes. Ils furent obligés d'obéir, mais la médiocrité de leurs productions, le peu de talent de leurs Acteurs firent abandonner leur Théâtre, & au bout de 30 ans, c'est-à-dire en 1554, ils obtinrent de *Henri* II des Lettres-Patentes qui les autorisèrent à reprendre les *Mystères*. *François* II leur en accorda de pareilles au mois de Mars 1559, & *Charles* IX leur remit les droits de lods & vente du terrein de l'*Hôtel de Bourgogne*, tant du passé que de l'avenir, droits pour lesquels le Substitut du Procureur-Général de la Chambre les avait fait assigner & saisir.

En 1572, le Curé de *Saint-Eustache* demanda au *Châtelet* qu'ils n'ouvrissent les portes de leur Spectacle qu'après *Vêpres dites*, & ce procès dura deux ans au bout desquels le Parlement leur permit de jouer aux heures accoutumées; mais le Curé fit de nouvelles oppositions, & les *Confrères* ne gagnèrent pleinement leur cause qu'en 1577, au moyen d'un Arêt qui les rendit garans de tous les scandales que leurs jeux pourraient occasionner. (*Voyez ce que nous en avons dit dans le Volume précédent*).

Pendant l'espace de ces 30 années, *Jodelle* parut, s'éleva contre le mauvais goût de son siècle qu'il critiqua dans le Prologue de sa Comédie d'*Eugène*, & fut secondé, non-seulement par *Grévin* qui en fit autant dans celui de la *Trésorière*, mais par

cinq ou ſix Poètes dont les productions, imitées des anciens, commencèrent à donner l'idée du vrai genre théâtral. Malheureuſement on prit les Latins pour modèles, on adopta le ſtyle ſententieux de *Sénèque*, & l'art dramatique fit peu de progrès. Cependant le Peuple & les Grands accueillaient les Poètes qui le cultivaient, & pluſieurs d'entr'eux composèrent des Pièces qu'ils firent jouer dans les provinces par des Comédiens à qui les *Confrères* ne permettaient pas de les repréſenter dans la Capitale.

Malgré leurs oppoſitions, une de ces Troupes, encouragée par les applaudiſſemens qu'elle avait reçus dans pluſieurs villes, vint en 1584, & ſans autre titre que ſa réputation, s'établir à l'Hôtel de Cluny, rue des *Mathurins*, mais au bout de huit jours, & ſans doute à l'inſtigation des *Confrères*, le Parlement leur fit *déſenſes de jouer leurs Comédies, ni de faire aucune aſſemblée en quelque lieu de la ville, ou des fauxbourgs que ce fût, & au Concierge de l'Hôtel de Cluny de les y recevoir, à peine de mille écus d'amende.*

En 1588, deux autres Troupes firent de nouvelles tentatives : l'une était de Français, & l'autre d'Italiens. Ces derniers étaient depuis quelque tems en France, & *Henri III* les avait fait venir de Veniſe; on les appellait les *Geloſi*. Ils jouèrent

d'abord aux Etats de Blois en 1577, & en 1588 à Paris, à l'Hôtel de Bourbon.

Le genre de leurs ſpectacles, nouveau pour la France, & qui conſiſtait en Pantomimes mêlées de récits, de geſticulations, de tours de ſoupleſſe, leur attira un concours prodigieux, mais il ne fut pas de longue durée, & par Arrêt du 10 Décembre 1588, le Parlement fit défenſes à tous Comédiens, tant Français qu'Italiens, d'exécuter aucunes de leurs Pièces, ſoit les jours de fêtes, ſoit les jours ouvrables, à peine d'amende arbitraire, ou de punition corporelle.

Cependant les *Confrères* furent inquiétés de toutes parts. Les ſujets de leurs ouvrages parurent indécens, & enfin la repréſentation de quelques Drames faits ſur un plan raiſonnable, fit ſentir tout le ridicule de celle des *Myſtères*. Le peuple crut devoir les proſcrire & fut appuyé par les *remontrances* que les Etats de Blois adreſſèrent à *Henri III*.

Il y a, diſent-elles, *un grand mal qui ſe commet & ſe tolère en votre bonne ville de Paris, aux jours de Dimanches & de Fêtes, par ceux qui, abuſivement ſe diſent les Confrères de la Paſſion de J. C. En ce lieu ſe donnent mille aſſignations ſcandaleuſes au préjudice de l'honêteté & pudicité des*

femmes, & à la ruine des familles des pauvres Artisans desquels la salle basse est pleine, & lesquels plus de deux heures avant le jeu, passent leur tems en devis impudiques, en jeux de dez, en gourmandises & ivrogneries d'où viennent plusieurs querelles & batteries.

D'après le discrédit général dans lequel ils étaient, les *Confrères* se virent obligés d'abandonner leur Théâtre & de louer leur privilége à une troupe de Comédiens dont les succès furent souvent interrompus par les guerres civiles ou étrangères qui désolèrent la France, & particulièrement la Capitale, depuis 1588, jusqu'en 1593; mais à l'avènement de *Henri IV* au trône, les plaisirs reparurent, & les Acteurs de l'*Hôtel de Bourgogne* furent tout à la fois honorés & des bienfaits & de la protection du Roi.

Etablies pour favoriser le commerce, les Foires ont une franchise qui, en faveur des Marchands étrangers, suspend les priviléges exclusifs des Corps & Communautés; sur ce fondement, quelques Comédiens de province élevèrent un Théâtre à Paris, sur le terrein & dans le tems de la Foire *Saint-Germain*. Les Propriétaires de l'Hôtel de Bourgogne s'en plaignirent, & firent assigner ces Acteurs Forains devant le Lieutenant-Civil. Ces derniers fermèrent leur Spectacle pendant

l'instance, mais le peuple murmura, fit des attroupemens à l'Hôtel de Bourgogne & en insulta les Acteurs. L'affaire des autres fut vivement discutée, & par un Jugement du 5 Février 1596, le Châtelet estima que le privilége exclusif accordé aux Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne, ne devait pas être plus respectable que celui des Marchands de Paris, dont l'effet est suspendu pendant la Foire. Ainsi les *Forains* furent autorisés à jouer durant ce même tems, mais sans tirer à conséquence, & à la charge par eux, non-seulement de ne représenter que des sujets honnêtes, mais encore de payer par chaque année, deux écus aux *Administrateurs de la Passion*, Maîtres de l'Hôtel de Bourgogne. On y publia aussi, à son de trompe, un Ordonnance qui défendit à tout Citoyen d'occasionner aucun trouble dans le Spectacle, à peine de punition corporelle.

Les *Confrères* craignirent que ce Jugement n'anéantit entièrement leurs droits, & en conséquence ils présentèrent à *Henri IV* une Requête dans laquelle ils le suppliaient de leur accorder la continuation de leurs priviléges, avec la permission de jouer des *Mystères* dans le genre de ceux que l'on avait donnés sous les règnes des Rois *Charles VI*, *Charles VII*, *Louis XI*, *Charles VIII*, *Louis XII* & *François I. Henri IV* y consentit

consentit & confirma tous leurs priviléges par des Lettres-Patentes du mois d'Avril 1597, mais le Parlement ne voulut les enregistrer qu'à l'égard des Pièces profanes, & le projet des *Confrères* fut absolument détruit.

Alors, une nouvelle Troupe de Comédiens vint à Paris pour y jouir des franchises de la Foire *Saint-Germain* & forma ensuite le dessein de s'établir dans la ville : elle trouva de fortes protections, & malgré une Sentence contradictoire du Châtelet, du 20 Avril 1599, qui défendait à tous Bourgeois de louer aucun lieu pour y représenter la Comédie, cette Troupe joua l'année suivante 1600, sur un Théâtre qu'elle avait fait bâtir au quartier du Marais du Temple : il subsista pendant 73 ans, mais en deux endroits différens : le premier, nommé l'*Hôtel d'Argent*, était au coin de la rue de la Poterie, près la Grève, & le second fut érigé, en 1620, dans un jeu de paume au haut de la vieille rue du Temple, au-dessus de l'égoût. Il est vrai que par Sentence contradictoire du 13 Mars 1610, ces Comédiens furent contraints de payer aux *Confrères* un *écu tournois* par représentation.

» Cette Troupe, dit *Chapuzeau*, dans son » *Théâtre François*, Liv. III. Cette Troupe s'est » maintenue jusqu'en 1673, & a toujours été » pourvue de bons Acteurs & d'excellentes Ac-

» trices à qui les plus célèbres Auteurs ont confié » la gloire de leurs Ouvrages. Elle n'avoit qu'un » désavantage qui étoit celui du poste qu'elle avoit » choisi à une extrémité de Paris & dans un en- » droit de rue fort incommode : mais son mé- » rite particulier, la faveur des Auteurs qui l'ap- » puyoient & ses grandes Pièces de machines, » surmontoient aisément les dégoûts que l'éloi- » gnement du lieu pouvoit donner aux Bourgeois, » sur-tout en hiver, & avant le bel ordre qu'on » a apporté pour tenir les rues bien éclairées jus- » qu'à minuit, & nettes par-tout & de boue & de » filoux. Cette Troupe alloit quelquefois passer » l'été à Rouen, étant bien aise de donner cette » satisfaction à une des premières villes du Royau- » me : de retour à Paris de cette petite course » dans le voisinage, à la première affiche, le mon- » de y couroit, & elle se voyoit visitée comme » de coutume.

» Il est arrivé de tems en tems des révolutions » dans cette Troupe, & toujours causées par quel- » ques mécontentemens des particuliers ou par » quelques intérêts nouveaux. Il y en a de bons » Comédiens qui ont quitté sans nécessité le Ma- » rais où ils étoient estimés, le poste de Paris » leur plaisant moins que la liberté de la cam- » pagne. Mais la plus grande révolution de la » Troupe du Marais a été l'abandonnement du

» lieu, & sa jonction avec la Troupe du Palais
» royal «.

Tandis que les Comédiens du Marais s'établissaient, ceux de l'Hôtel de Bourgogne continuaient leurs représentations & ne pouvaient se plaindre de la permission que leurs rivaux avaient obtenue, puisque les uns & les autres tenaient également leur privilége des *Confrères de la Passion* qui, de leur côté, se trouvaient fort heureux de recevoir des deux Spectacles, de quoi subvenir à leurs dépenses; mais ce bonheur fut troublé par la Société des *Enfans Sans-Souci*, qui subsistait encore sous le titre de *la Sottise*, & qui, en 1603, commença contre eux un Procès qui dura plus de cinq ans. Ils en essuyèrent un second de la part des Acteurs du Marais, qui par un Règlement fait en 1629, les réduisirent à recevoir simplement le loyer de leur Hôtel. Ils ne ménagèrent pas davantage les *Sots attendans* (c'est le titre que prenaient les *Enfans Sans-Souci*), & voici quel fut le motif de la querelle. Ces derniers avaient reçu défense de faire une entrée dans la ville, la Troupe du Marais prétendit que cette entrée ne subsistant plus, les possesseurs du privilége des *Confrères* étaient déliés de tout engagement à leur égard, & elle partit de-là pour leur contester le droit de venir à son Spectacle, ainsi que le régal qu'elle était

convenue de leur donner le jour du Mardi-Gras. Le *Prince des Sots* répondit qu'à la vérité le Roi avait suspendu la permission de faire, le Mardi-Gras, une entrée solemnelle avec sa Troupe, dans la ville de Paris, mais que cette défense ne pouvait donner atteinte aux droits qu'il avait sur l'Hôtel de Bourgogne dont il était le Chef, ainsi que les *Confrères* avec lesquels il avoit été caution & acquéreur lors de la prise de possession de ce même Hôtel : on plaida vivement de part & d'autre, & en 1608 il fut rendu un Arrêt par lequel la Cour ordonna, *que le Sieur* Joubert *serait maintenu & gardé en la possession & jouissance de sa Principauté des Sots & droits en dépendans, même de celui d'entrée par la grande porte de l'Hôtel de Bourgogne, & de préséance aux Assemblées qui s'y feraient & ailleurs par les Maîtres & Administrateurs, ainsi qu'en la jouissance & disposition de sa Loge ; ce même Arrêt contraignit les Administrateurs à lui rendre & restituer les fruits dûs depuis son installation, leur fit défense de le troubler & empêcher en la possession & jouissance de ses droits, de lui mal-faire, médire ni injurier sous peine de punition, & pour* les contraventions aux Règlemens de la Cour, condamna *lesdits Administrateurs en quatre-vingt livres Parisis qui seroient distribués aux pauvres.* A l'égard de l'entrée dans

la ville de Paris, le Sieur *Joubert* fut diſpenſé de la faire, juſqu'à ce qu'il en eût été autrement ordonné par la Cour.

Depuis cette époque, il n'eſt plus queſtion ni du *Prince des Sots*, ni de ſa Société que le Public éclairé avait totalement abandonnée, & dans la Requête que les Comédiens préſentèrent en 1612 à *Louis XIII* pour lui demander l'extinction des priviléges des *Confrères de la Paſſion*, il n'eſt parlé de la *Principauté des Sots*, que comme d'un titre mépriſable qui n'exiſtait plus. Voici les termes dont les Comédiens ſe ſervent à ſon égard.

Puiſque la vanité des Confrères les emporte ſi avant, ſi l'on épluche leur Confrairie, on trouvera qu'anciennement le Chef ſe qualifioit Maire-Sotte, & depuis Prince des Sots, juſqu'au règne d'Angoulevent qui a fait encore depuis quinze ans éclater hautement ce titre dans le Parlement, avec ces beaux éloges que ſon Avocat lui donna, diſant que c'étoit un Prince qui portoit la peſte & la ruine des poëles & marmites; qu'il étoit né & nourri dans la Confrairie des groſſes bêtes, qu'il n'avoit jamais étudié qu'en la Philoſophie cynique, qu'il n'étoit ſavant qu'en la faculté des bas ſouhaits, que c'étoit une tête creuſe, une coucourde éventée, vuide de ſens comme une canne, un cerveau démonté qui n'avoit ni reſſorts, ni roues entiers dans la tête,

qui se changeoit comme une lune, bref, qu'il étoit si sot que l'on en pouvoit faire le Dieu des Stoïciens.

Les Comédiens se croyaient d'autant moins faits pour dépendre d'une Société formée d'Artisans, livrés à la débauche la plus crapuleuse, que depuis quelque tems ils appartenaient au Roi & affichaient dans Paris, sous le nom de *Troupe Royale :* de-là, cette Requête qu'ils adressèrent au Conseil, & que nous allons citer comme une Pièce essentielle à l'Histoire du *Théâtre Français.*

» Vos Comédiens, Sire, qui par leurs bonnes » qualités ont acquis des amis assez puissans pour » leur faciliter l'entrée de votre Cabinet, & assez » zélés en leurs intérêts pour les favoriser de » leur présence, s'adressent de plein vol à Votre » Majesté, sans aucune autre recommandation, » ni assistance que leur bon droit dans lequel ils » ont établi l'espérance de leur victoire.

» Leurs prétentions, Sire, à présent ne sont » autres que celles mêmes qui ont donné lieu au » différend qui s'émût il y a quelque tems à votre » Conseil, entre vos Comédiens & les soi-disans » Maîtres de la *Confrairie de la Passion*, lors du» quel Votre Majesté trouva bon d'adjuger à ceux» là l'Hôtel de Bourgogne pour trois ans seule» ment, par provision & aux charges portées par » l'Arrêt, attendant la décision du Principal, la-

» quelle vos Comédiens pourfuivent aujourd'hui, » & pour cet effet fupplient humblement Votre » Majefté, en exécutant les Ordonnances de nos » Rois vos prédeceffeurs, qu'il lui plaife abroger » cette *Confrairie de la Paffion* comme inutile, » préjudiciable & fcandaleufe à la Religion, à » l'Etat & au Particulier, avec défenfes aux foi- » difans *Confrères* de la continuer à peine d'être » convaincus de Lèze-Majefté; & en conféquence » ordonner que les biens & revenus de ladite » *Confrairie* feront mis & incorporés au domaine » des pauvres, ou de l'Hôtel-Dieu, ou des Petites » Maifons de Paris, à la réferve néanmoins du- » dit Hôtel de Bourgogne, lequel demeurera per- » pétuellement affecté à la Troupe de vos Co- » médiens, en payant par eux annuellement tou- » tes les réparations, rentes & charges foncières » dont ils demeureront chargés, la fomme de cinq » cent livres, ou telle autre que Votre Majefté » arbitrera, ès mains du Receveur à ce commis, » de quartier en quartier, & à la charge de bailler » par eux & leurs fucceffeurs bonne & fûre cau- » tion pour affurance defdits payemens & char- » ges.

» Il eft vrai que cette Requête femblera au- » cunement étrange; mais Votre Majefté qui » pèfe les intérêts communs d'autre forte que ne

» font pas les particuliers qui ne s'attachent jamais » à l'utilité publique, ſinon en tant que la leur s'y » trouve mêlée, jugera que cette demande eſt rai- » ſonnable & juſte, puiſque l'exécution d'icelle eſt » utile & néceſſaire. Juſte d'autant qu'elle eſt for- » mée ſur tant de ſaintes Ordonnances & de ſi » bons exemples : utile d'autant que les pauvres en » tireront tout le profit qui leur eſt beaucoup mieux » dû qu'à ces *gorges de Diotime* (*Diotime eſt le nom d'un fameux yvrogne d'Athènes, qui ſe rempliſſait de vin par un entonnoir*). » Néceſſaire, » parce que c'eſt le vrai moyen de retirer de la » débauche tant de malheureux Artiſans qui ayant » ſouvent mis femmes & enfans en chemiſes, pour » arriver à ces maîtriſes, où leur vie ſemble aſſu- » rée, négligent tout-à-fait le ſoin de leur pauvre » famille. Il eſt même ſans difficulté que la Co- » médie a l'avantage du tems ſur cette *Confrairie*, » laquelle encore n'a jamais obtenu aucun établiſ- » ſement, ni privilége dont elle ne ſoit redeva- » ble à la Comédie, puiſqu'ils ne ſont accordés » qu'afin d'entretenir le peuple par les repréſen- » tations qui ſe faiſoient en ce tems-là, & pour » donner courage à d'autres d'entrer dans la *Con- » frairie* & monter ſur le Théâtre «.

Les Comédiens citent des Ordonnances des Rois *François I*, *Henri II*, *Charles IX*, *Henri III* &

plusieurs Arrêts du Parlement, qui ont abrogé différentes *Confrairies* comme illicites, & ils ajoutent au sujet de celle de la *Passion :*

» Cette *Confrairie* est du tout préjudiciable aux » mœurs, & au bien des familles.

» *Aux mœurs*, pour autant qu'elle repose le » fondement de la débauche de tous ces prétendus » *Confrères*, lesquels dépensent inutilement l'ar- » gent qu'ils amassent sans peine, & dissipent li- » brement le fonds pour lequel ils n'ont jamais » beaucoup sué; car il est vrai qu'ils mangent an- » nuellement entre eux quatre à cinq mille livres » qu'ils ont de revenus, à la réserve seulement de » ce qu'il faut pour l'entretenement d'une Messe » tous les Dimanches, & laquelle, s'il est permis » de le dire, sert de prétexte ou plutôt de rendez- » vous, pour passer aux débauches tout le reste de » la semaine; cependant que la plupart des femmes » & des enfans de ces *Confreres*, à l'imitation de » ceux dont parle *Jérémie*, demandent inutilement » du pain pour sustenter leur vie; au reste outre » les pots & les tréteaux, Dieu sçait si les écots se » passent sans médisance, sans blasphêmes, sans » jeux & sans yvrogneries.

» *Au bien des familles*, parce qu'aujourd'hui l'a- » varice a corrompu les Loix & les plus saintes » Ordonnances, en sorte que pour arriver aux

» Maîtrises de cette *Confrairie*, il faut faire tant
» de dépenses, de buvettes & de festins, que tous,
» ou la plupart demeurent incommodés le reste de
» leur vie «.

On trouve ensuite l'Eloge de la Comédie avec celui des Acteurs qui la composaient alors, & l'on finit par dire : » Cette *Confrairie* (celle de la *Passion*) n'a jamais reçu ni produit que de gros Artisans, comme on le voit par leur institution & dans le contrat d'acquisition de l'Hôtel de Bourgogne, quelque vanité qu'ils se donnent par leurs écritures en se qualifiant honnêtes gens & bons Bourgeois, honorés la plupart des charges des Paroisses & du quartier : aussi tels honneurs répugnent-ils à leur profession qui les oblige la plupart de mendier leur vie du ministère de leurs mains, au moyen de quoi ils ne peuvent sçavoir beaucoup d'honneur, ni de civilité, comme dit *Aristote*, par conséquent sont incapables des honneurs & des charges publiques, & indignes du droit de Bourgeoisie, par la raison des anciens qui faisoient marcher les esclaves de pair avec les Artisans «.

Cette Requête fut assez favorablement écoutée, & les Comédiens furent maintenus à jouer sur le Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, sans craindre d'être dépossédés par les *Confrères*, cependant ils

continuèrent à les pourſuivre en Juſtice, & en 1629, ils préſentèrent cette nouvelle Requête au Conſeil.

» *Robert Guerin* dit *la Fleur*, *Hugues Gueru* dit » *Flechelles*, *Henri le Grand* dit *Belleville*, *Pierre* » *le Meſſiez* dit *Bellerose*, & leurs Aſſociés, tous » Comédiens de Votre Majeſté, vous remontrent » très-humblement que depuis qu'il auroit plû au » feu Roy que Dieu abſolve; & à vous, Sire, les » retenir pour leur repréſenter & au Public la Co- » médie, ils ſe feroient, à l'exemple de leurs prédé- » ceſſeurs, ſervis d'une maiſon ſiſe en votre ville » de Paris, vulgairement appellée l'*Hôtel de Bour-* » *gogne* qu'ils avoient louée de quelques particu- » liers prenant la qualité de Maîtres de la *Confrai-* » *rie de la Paſſion & Réſurrection de N. S. J. C.* » qu'ils diſent leur appartenir, leſquels ayant fait » croire que c'étoit le lieu deſtiné pour repréſenter » toutes Hiſtoires & Comédies, & ont ſouventes » fois empêché, non-ſeulement les Suppliants, » mais leurs devanciers, & autres Comédiens » étrangers de repréſenter ailleurs pour s'attribuer » de grands profits & deniers qu'ils tirent & exi- » gent, tant pour le loyer de ladite Maîtriſe, que » pour la réſerve de pluſieurs loges, en ſorte qu'il » ſe rencontre ordinairement que leſdits prétendus » Maîtres profitent du travail des Comédiens qui » bien ſouvent ſe ſont trouvés ſans profit, tou-

» tes charges faites & payées, & non contens de
» ce & dudit profit qu'ils tirent de leur bail, elle
» s'est encore trouvée ainsi louée par les Comé-
» diens Italiens & autres étrangers qui en payent
» grande somme outre les exactions : ils ont par
» Sentence du 16 Février 1622, fait défendre le
» Théâtre auxdits Supplians qui s'accommodoient
» en autres lieux, s'il ne leur étoit par eux payé un
» écu par jour, & par autres Sentences de 1621,
» & 4 Mars 1622, les *Confrères* avoient fait dé-
» fendre à tous Paumiers de louer leur jeu à au-
» cuns Comédiens pour y représenter, lesquelles
» condamnations les Supplians ont été forcés d'exé-
» cuter par le peu ou point de connoissance qu'ils
» avoient de l'emplacement des lieux, & des mau-
» vaises actions qu'un grand gain qu'ils exigent, pro-
» duisent journellement. Ce que les prétendus Maî-
» tres ayant appris, & que les Supplians avoient
» tiré quelque lumière par plusieurs personnes qui
» n'ont pu souffrir la mauvaise application de si
» grands deniers quoique levés sous prétexte d'œu-
» vres pies, ils ont par une pure malice & au pré-
» judice de la parole qu'ils avoient donnée aux Sup-
» plians pour la continuation de leur bail, convenu
» avec quelque Compagnie de Comédiens nouvel-
» lement venus à Paris pour chasser les Supplians
» qui sont près de Votre Majesté pour satisfaire à
» ses commandemens, afin de leur ôter l'envie de

» faire connoître le mauvais emploi desdits de-
» niers, de quoi étant avertis, ils se seroient plaints
» à Elle qui auroit eu agréable d'y interposer son
» autorité; & d'autant qu'il est juste que Votre
» Majesté connoisse comme cette possession n'est
» qu'une pure usurpation, ou quoique ce soit, sous
» un titre spécieux & simulé; ils ont recours à Votre
» Majesté à ce qu'il leur soit pourvu.

» A ces causes, Sire, & attendu ce que dessus, il
» vous plaise ordonner que dans huitaine les Maî-
» tres de la prétendue *Confrairie* apporteront leurs
» titres & contrats en vertu desquels ils s'attribuent
» ledit lieu nommé l'*Hôtel de Bourgogne*, lesquels
» ils seront tenus de mettre par devers tels de
» Messieurs qu'il vous plaira commettre & dépu-
» ter, dont les Supplians pourront prendre com-
» munication & contre iceux dire ce qu'ils verront,
» ce fait, prendre telles conclusions qu'il appartien-
» dra. Et les Supplians prieront Dieu pour Votre
» Majesté. Signé, *Rousseau*, & ensuite les *Sup-*
» *plians* «.

Il fut ordonné au Conseil du Roi, tenu à Fontainebleau le 21 Octobre 1629, que cette Requête ferait signifiée aux Maîtres de la *Confrairie*, & enjoint à eux de mettre ès mains du Sieur *de Pommereu*, Conseiller du Roi & Maître des Requêtes ordinaire de son Hôtel, dans quinzaine pour tout

délai, les titres & pièces justificatives de leur droit prétendu, pour les communiquer aux Supplians, & rapport fait au Conseil, être fait droit ainsi que de raison.

La réponse des *Confrères de la Passion*, du 26 Octobre 1629, fut, » Que les Comédiens ne » pouvoient leur faire une pareille demande, n'é- » tant Propriétaires, Possesseurs ni Créanciers de leur » maison, & n'ayant aucun droit ni intérêt d'en » voir les titres & contrats, & que même quand ils » seroient capables de faire cette demande, il la » faudroit intenter par-devant le Prevôt de Paris » ou son Lieutenant Civil, Juge ordinaire des Par- » ties & de ladite Maison & *Hôtel de Bourgogne*, par- » devant lesquels ils feroient, quand besoin seroit, » communication de leurs titres, & montreroient » qu'eux ou leurs prédécesseurs avoient légitimement » acquis la place sur laquelle ladite Maison est éta- » blie, qu'ils l'ont fait construire à leurs dépens, » & qu'au surplus, ce qu'on leur impute a été par » eux légitimement fait, & en vertu des Juge- » mens, Sentences & Arrêts contradictoires «; & ont signé *Reveillon*, *Philippe Brisse*, *J. Couillard*, *J. Fonteny*, *Martin Boyvin*, *Bertrand*, *Guillaume Javelle*.

Mais par Arrêt du Conseil du 7 Novembre 1629, il fut ordonné aux Maîtres & *Confrères de la Passion*

de donner la communication de leurs titres, & des pièces justificatives de leur prétendu droit en l'*Hôtel de Bourgogne.*

Depuis cet Arrêt, les Comédiens ne furent plus troublés dans leurs repréſentations, & prirent peu à peu une certaine conſiſtance. Les Poètes dramatiques mirent de la nobleſſe & de la décence dans leurs Ouvrages, les Comédiens eurent des mœurs, & le Roi leur accorda une protection honorable, comme nous le verrons dans la ſuite de cette Hiſtoire; mais afin de ne confondre ni les faits, ni les époques, nous finirons cette partie par de courtes notices ſur les Auteurs & Acteurs qui ont eu quelque célébrité ſur notre Scène depuis la naiſſance de l'Art dramatique en France, juſques au moment où nous voilà parvenus : la ſuivante commencera au ſecond âge du Théâtre, c'eſt-à-dire à *Jodelle* qui fit les premiers pas dans une carrière inconnue à ſes prédéceſſeurs.

POÈTES DRAMATIQUES ET ACTEURS

Qui ont paru en France depuis 1440 *juſqu'en* 1548.

IL s'en faut beaucoup que l'on connaiſſe tous ceux qui ſe diſtinguèrent dans l'origine du *Théâtre Français*, mais le ſouvenir de leurs talens inſpire au-

jourd'hui peu d'intérêt pour leurs personnes, & nos lecteurs se contenteront aisément du peu d'anecdotes que l'histoire fournit à cet égard.

ARNOUL & SIMON GRÉBAN, frères.

Ils naquirent à Compiègne, ville de Picardie, en 1430, ou 1435.

Arnoul Gréban, Chanoine du Mans, composa une partie du *Mystère des Actes des Apôtres, par Personnages*. Il fut achevé par *Simon* son frère, qui était Moine de Saint-Richer en Ponthieu, & Secrétaire de *Charles d'Anjou* Duc du Maine. Ce même *Simon* vivait encore en 1460, tems où il fit sur la mort de *Charles* VII, plusieurs *Eglogues*, ou *Pastorales* qui furent imprimées à Paris. Il mourut au Mans & fut enterré dans l'Eglise-Cathédrale de *Saint-Julien*, devant la Chapelle de S. *Michel*.

Les deux Grébans ont le Mans honoré, dit *Marot*; & *Jean le Maire*, dans sa Préface du *Temple de Vénus*, les met au nombre de ceux qui ont le mieux écrit en notre langue.

On trouve aussi ces six vers en leur honneur, à la tête du *Mystère des Actes des Apôtres*, édition de 1540.

Simon Gréban, bon Poète estimé,
Même en son tems, prit la peine d'écrire,

Comme

Comme le vois, moult doucement rimé,
Un frère il eut Arnoul Gréban nommé,
Gentil ouvrier en pareille ſcience
Et inventeur de grande véhémence.

Le 24 Juillet 1536, *Guillaume d'Alabat*, Marchand de Bourges, obtint de *François I* le privilége de faire imprimer à ſes frais & à ſon profit, l'ouvrage dont nous venons de parler; les Entrepreneurs de ce *Myſtère*, à Paris, le donnèrent à examiner à des Docteurs *ſavans ès ſaintes Lettres:* ceux-ci y firent quelques additions, & en conſéquence, ils voulurent en donner une nouvelle édition, mais *Alabat* s'y oppoſa, & le Parlement confirma ſon privilége.

JACQUES MILLET.

Il était Pariſien, & en 1450, tems où il étudiait encore à l'Univerſité de Paris, il publia *la Deſtruction de Troye la grande, ordonnée par Perſonnages, en quatre journées.* C'eſt tout ce que l'on ſait de cet Auteur.

JEAN DU PRIER, ou LE PRIEUR.

Il vécut vers l'an 1460, & fut Valet-de-chambre & Maréchal-des-Logis de *René le Bon*, Roi de Sicile. Ce Prince lui fit compoſer en vers & diſpoſer pour le Théâtre le *Myſtère du Roy advenir*, dont l'allégorie parut, dans ce tems, d'une

invention heureuse & très-morale. Voici ce que cet Auteur dit de lui-même dans le Prologue de son ouvrage :

Il est vrai que le noble Roi
René que Dieu veuille garder,
Fit mettre ce fait par *arroy* (ordre.)
En prose pour le regarder,
S'avisa pour plus augmenter
La vie du Roi Advenir,
Que ung Mystère en seroit ouvré
Pour jouer au temps à venir,
Lors pour expédier ce fait,
Afin que plutôt fût parfait,
(Quoique bien eût trouvé meilleur)
Luy ayant au vouloir parfait,
Il appella un sien Valet-
De-Chambre, nommé *le Prieur*,
Comme peut faire son Seigneur,
Il le fit de ce fait Auteur
Et lui commanda à l'ouvrer,
Ce point, priant le Créateur
Que de tout le voulût garder.

Ce *Roy advenir* fit fortune & engagea plusieurs Auteurs à donner des compositions du même genre.

JEAN MICHEL.

Il naquit à Angers où il étudia la Médecine qu'il exerça ensuite avec tant de réputation & de succès, que Charles VIII passant par cette Ville, voulut l'avoir auprès de lui, & le nomma son pre-

mier Médecin. *Michel* accompagna le Roi en Italie, & mérita toute sa confiance, tant par les qualités de son cœur, que par les lumières de son esprit. Aussi *Charles* VIII l'honora d'une charge de Conseiller au Parlement de Paris, dont il prit possession en 1491. Il fut pere de *Louise Michel*, qui épousa *Pierre le Clerc*, sieur du Tremblay, aussi Conseiller au Parlement, & l'un des ayeux du fameux Pere *Joseph*, Capucin. *Jean Michel* mourut à Quiers en Piémont le 22 Août 1493, & *sa perte*, dit un Historien de *Charles* VIII, *affligea beaucoup le Roi qui l'aimoit & l'estimoit.*

On lui attribue le *Mystère de la Résurrection en trois journées*, qui fut représenté à Angers devant *René le Bon*, Roi de Sicile. Ce Spectacle dura quatre jours de suite, & l'on raporte que l'Auteur joua le rôle du Lazare.

Il ne faut pas confondre ce *Jean Michel* avec un autre du même nom, qui fut Evêque d'Angers, & qui mourut en 1447.

JEAN MOLINET, ou MOULINET.

Il vit le jour à Desvrennes, Village près de Boullogne en Picardie, & vint étudier à Paris où il fit de bonnes études. Dans la suite, des connoissances très-étendues, jointes à des qualités estimables, le firent nommer garde de la Bibliothèque de *Marguerite d'Autriche*, Gouvernante des Pays-

Bas; & Chanoine de la Collégiale de Valenciennes, ville de Hainault. Il compoſa un Recueil aſſez curieux de choſes arrivées de ſon tems, depuis 1474 juſqu'en 1505, ouvrage qui eſt reſté manuſcrit.

Il mourut à Valenciennes en 1507, & fut enterré auprès de ſon Précepteur *Georges Chaſtelain*, Gentilhomme & bon Hiſtorien. Voici ſon épitaphe :

Me Molinet peperit Divernia Bolonienſis,
Pariſiis docuit, aluit quoque vallis amorum,
Et quamvis magnum fuerit mea fama per orbem,
Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit.

Guichardin, dans ſa deſcription des Pays-Bas, place *Molinet* parmi les Ecrivains qui font honneur à Valenciennes.

On lui attribue auſſi les *Vigiles des Morts*, & le Poëme bizarre intitulé, *Hiſtoire du Rond & du Quarré*, *à cinq Perſonnages.*

Jean le Maire le cite comme un de ceux qui ont le plus contribué à faire fleurir les Lettres & à perfectionner la Langue françaiſe. Voici ce qu'il en dit dans ſon ſingulier ouvrage qui a pour titre, *la Plainte du Déſiré :*

Un bien y a qu'encor me reſte & dure,
Mon Moulinet moulant fleur & verdure,
Dont le haut bruit jamais ne périra.

Clément Marot l'appelle *Molinet aux vers fleuris.*

Adrien Hecquet, Carme & Docteur en Théologie, le présente comme un homme gai & facétieux. *Arétin* en fait aussi beaucoup d'éloges ; mais *du Verdier* le traite avec le plus grand mépris ; il dit que ses *Poésies n'ont ni rime ni raison, & ne sont que des brouilleries.*

ELOY DAMERVAL

Il naquit à Béthune où il florissait au commencement du seizième siècle. Il fut Prêtre, Maître des Enfans de Chœur, & Auteur d'un ouvrage très-moral, intitulé *la grande Diablerie*, imprimé en 1508. Il dit de lui-même dans le Prologue de son ouvrage :

Eloy des enfans de Béthune,
Sujet à Dieu & à Fortune,
Pivotant le moins mal qu'il peut,
Selon que Dieu disposer veut
Des humains à son appétit :
Disciple voire bien petit
Des Chantres & Musiciens
Et Clerc des Rhétoriciens,
Prêtre indigne & pauvre pécheur,
Des loix divines transgresseur,
Indigent en tout temps & lieu,
De la grace & amour de Dieu
Et de sa grant miséricorde.

SIMON BOURGUOIN.

Il vécut au commencement du ſeizième ſiècle, fut Valet-de-Chambre du Roi Louis XII, & Auteur de la *Moralité*, intitulée *l'Homme juſte & l'Homme mondain, avec le Jugement de l'Ame dévote & l'exécution de ſa Sentence*, imprimée à Paris en 1508.

Il a auſſi compoſé, en vers, l'*Épinette du jeune Prince Conquérant le Royaume de Bonne Renommée*, ouvrage très-moral, mais qui n'eſt ni en dialogues, ni en action comme le précédent. C'eſt un Poème diviſé en cinq Livres dont le premier contient des inſtructions d'un père à ſon fils : les quatre autres ſont voir comment il en profite. Ce fils s'écarte quelquefois de la bonne voie, mais il y rentre.

Si *fol Amour* l'égare, il revient toujours à *Nobleſſe* & à *Vertu* qui le réclament.

Enfin, le Roy de *Bonne Renommée* ſe marie avec la Reine de *Bon Gouvernement.*

Bourgoin a encore publié une Traduction, en proſe françaiſe, des *Dialogues* de *Lucien.* C'eſt la première qui ait paru dans notre langue.

PIERRE GRINGORE.

Cet Auteur & Acteur, connu ſous le nom de *Vaudemont*, fut *Héraut d'armes* de M. le Duc de

Lorraine, Entrepreneur des *Myſtères* joués ſur les échaffauds, & qualifié du titre de *Mere Sotte*, ou plutôt *Maire Sotte*, Lieutenant du Prince de la *Sottiſe*. Son eſprit & ſa gaité lui méritèrent les bontés des Cours de France & de Lorraine qu'il viſitait fréquemment; mais ſur la fin de ſa vie, il ſe conſacra tout entier à des ouvrages & à des exercices de piété. Il mourut vers l'année 1550, & l'on croit qu'il a été enterré dans l'Egliſe de Notre-Dame de Paris.

Parmi ſes Œuvres dramatiques & autres, on compte une *Sottie*, une *Farce* & une *Moralité*, qui toutes les trois furent jouées le ſoir du Mardi gras, aux halles de Paris, en 1511.

La *Moralité de l'Homme obſtiné*, par Perſonnages.

Faire vaut mieux que dire, Farce en vers.

Une *Sottie*, à huit Perſonnages.

Les *Contredits du Songe creux*, dans leſquels il dit en parlant de ſa femme.

Treize deniers l'ai achetée,
Mais, par ma foi, c'eſt trop vendu,
Qui pour ce prix me l'a baillée,
Que par ſon col fuſt-il pendu.

Il eſt auſſi l'Auteur du *Château d'Amour*, dans lequel il repréſente à la jeuneſſe que cette paſſion eſt *choſe caulte & déceptive*.

Les *Folles entreprifes*, contenant des moralités fur tous les états des Princes, des Guerriers, des Gens d'Eglife & des Magiftrats. Il y attaque toujours les mœurs, mais jamais la doctrine. C'eft dans cet ouvrage que l'on trouve cette fable des Mouches.

» Un pauvre avoit des plaies fanglantes & dé-
» goûtantes fur lefquelles quantité de mouches
» étoient amaffées ; elles s'y étoient engraiffées &
» s'y trouvoient très-bien. Un homme charitable
» croyant rendre fervice à ce malheureux, chaffa
» les mouches, — Tu m'as fait grand tort, lui
» dit le pauvre ; tu as chaffé ces mouches qui
» étoient raffafiées, il en viendra de nouvel-
» les maigres & avides qui augmenteront mes
» maux «.

Les *Abus du monde* font encore une production de *Gringore* : elles contiennent une fuite de fatyres, particulièrement contre les Gens d'Eglife.

L'*Efpoir de la Paix*, fait en faveur du Roi Louis XII contre le Pape Jules II.

La *Chaffe du Cerf des Cerfs* ; c'eft le Pape *Jules* qui eft le Cerf chaffé. La plaifanterie de cette pièce confifte dans l'allufion du titre de *Servus Servorum Dei*, que prend le Pape ; allufion qui, en vieux langage, pouvait fe traduire *le Serf des Serfs*.

L'*Entreprise de Venise* est un petit Poëme contre les Vénitiens, relativement à la guerre qu'ils firent aux Princes confédérés par la ligue de Cambray.

Les *Fantaisies de Marie Sotte contenant de belles Histoires moralisées*, ouvrage moitié prose, moitié vers, & dans lequel on trouve de très-bonnes leçons, telles que celle-ci : » Un homme qui » méprisoit la personne de son Pasteur qui en » effet étoit mal vivant, alloit se promener pen» dant l'Office, ayant de la répugnance à assister » aux saints Mystères célébrés par un tel Prêtre. » Un de ses amis le rencontra, & s'étant instruit » du motif qui lui faisoit déserter l'Eglise; je vais » vous montrer, lui dit-il, combien vous avez » tort; venez avec moi : en même-tems, il lui fit » remonter le clair ruisseau au bord duquel ils » étoient, jusqu'à sa source qui étoit dans un en» droit assez boueux, & fort trouble. — Vous » voyez, mon ami, que l'eau qui sort d'une » source impure n'en est pas, en elle-même, moins » bonne; ainsi la parole de Dieu prêchée par un » Ministre mal vivant n'en est pas moins respecta» ble «.

Les *Menus propos de Marie Sotte* renferment aussi de la morale, de la philosophie, de la politique & de la dévotion. Le morceau le plus sin-

gulier de cet ouvrage, c'eſt le *Teſtament de Lucifer.*

Il y a quantité de traits remarquables dans ſes *Notables enſeignemens, Adages, Proverbes, dits & autorités des ſages Philoſophes.* En voici quelques-uns.

Qui porte habits riches, pleins de bombances,
Il doit parler ſuivant ſon veſtement,
Ou ſe veſtir ſelon ſon parlement :
On juge gens à voir leurs contenances.
Qui bien ſe mire, bien ſe voit,
Qui bien ſe voit, bien ſe adviſe ;
Qui bien ſe connoît, peu ſe priſe ;
Qui peu ſe priſe, ſage eſt.
Qui perd ami loyal, il doit s'attendre
Qu'il ne pourra jamais s'en conſoler ;
Comme celui qui laiſſe oiſeau voler
Hors de ſa main, & ne le peut reprendre.

Les Feintiſes du Monde ſont en vers diviſés par huitains.

La Ducheſſe de Lorraine, *Renée de Bourbon*, faiſait cas des talens de *Gringore* & le chargea de traduire & de paraphraſer en français les *Sept Pſeaumes de la Pénitence.* La même Princeſſe lui fit compoſer des *Chants Royaux ſur les principaux Myſtères de J. C.* & enfin la traduction, toujours en vers, des *Heures de N. D.*

Nous avons principalement conſulté pour cet

article, le Volume 5ᵉ de l'*Histoire de la Lecture des Livres Français* par M. *le M. de P.* ouvrage plein de recherches curieuses, & d'une érudition très-agréable.

JEAN DU PONT-ALAIS, ou *DU PONT-ALLETZ*.

Il était ami, contemporain & camarade de *Gringore* : il fut, comme lui, Auteur, Acteur & Entrepreneur des représentations de *Mystères* pour des entrées solennelles. Dès sa plus tendre jeunesse, il composa des *Farces*, y joua d'une manière très-plaisante, & se fit en peu de tems une réputation qu'il soutint par sa gaité. Comme il demeurait près du petit portail de l'église de Saint-Eustache, & qu'il y faisait ses *Jeux*, on le distinguait des autres Farceurs, sous le nom du *Pont-Alais*, espèce de pont pratiqué sur un égout qui était dans cet endroit, & qui fut détruit en 1719.

Pont-Alais eut souvent l'honneur d'approcher des Rois *Louis XII* & *François I*, ainsi que des personnes les plus qualifiées de leur Cour, qu'il divertissait par ses saillies. Il était bossu, & un jour abordant un Cardinal qui l'était aussi, il lui dit, en mettant sa bosse contre la sienne : *Monseigneur, nous voici en état de prouver que deux montagnes, aussi-bien que deux hommes, peu-*

vent ſe rencontrer, malgré le proverbe qui dit le contraire.

On lui attribue le tour ſuivant, raconté par *Bonaventure des Perriers.*

» Il y avoit un Barbier d'Etuves qui étoit fort » glorieux, & ne lui ſembloit point qu'il y eût » homme dans Paris qui le ſurpaſsât en eſprit & » en habileté, & quoique dans une extrême indi- » gence, il diſoit à ceux qu'il étuvoit, voyez ce » que c'eſt que d'avoir du génie! Tel que vous » me voyez, je me ſuis avancé moi-même; jamais » parent, ni ami que j'euſſe, ne m'aida en rien. » Or *Pont-Alais* qui connoiſſoit cet original, en » faiſoit bien ſon profit, l'employant à toutes heu- » res à ſes Farces & Jeux, & lui diſoit qu'il n'y » avoit homme dans Paris qui ſût mieux jouer » ſon perſonnage. Et n'ai jamais honneur, conti- » nuoit *Pont-Alais*, ſinon quand vous êtes en jeu; » & puis on me demande quel étoit celui-là qui » jouoit un tel rôle? Oh! qu'il joue bien! mon » ami, ajoutoit-il, vous ſerez tout ébahi que le » Roi vous voudra voir. Ne demandez pas ſi le » Barbier augmentoit de ſuffiſance; & d'effet, il » dit un jour à Me *Jean de Pont-Alais*, ſavez-vous » qu'il y a, *Pont-Alais?* Je n'entends pas que » d'ici en avant, vous me mettiez à tous les jours, » & ne veux plus jouer, ſi ce n'eſt en quelque

» belle Moralité, où il y ait quelque grand per-
» ſonnage, comme Roi, Prince ou Seigneur, &
» ſi je veux avoir le plus apparent lieu. Vraiment,
» lui répondit Me *Jean de Pont-Alais*, vous avez
» raiſon, & le méritez : mais que ne m'en aviſiez-
» vous plutôt ? Cependant, j'ai bien de quoi vous
» contenter d'ici en avant, & pour commencer,
» je vous prie ne faillir Dimanche prochain que
» je dois jouer un fort beau Myſtère, auquel je
» fais parler un Roi d'Inde la majeure ; vous le
» jouerez : n'eſt-ce pas bien dit ? Oui, oui, dit
» le Barbier, & qui le joueroit, ſi ne le jouois
» point ? Baillez-moi ſeulement mon rôle. *Pont-*
» *Alais* le lui donna dès le lendemain. Quand ce
» vint le jour des Jeux, notre Barbier repréſenta
» en ſon trône, avec ſon ſceptre, tenant la meil-
» leure Majeſté Royale que fit oncques Barbier.
» *Pont-Alais* qui faiſoit volontiers lui-même
» l'entrée des Jeux qu'il jouoit, quand le monde
» fut amaſſé, vint tout derrière ſur l'échafaut, &
» il commença tout le premier, & va dire :

Je ſuis des moindres le mineur,
Et n'ai pas vaillant un teſton ;
Mais le Roi d'Inde le majeur
M'a ſouvent raſé le menton.

» Et diſoit cela de telle grace, qu'il étoit beſoin
» pour faire connoître la folle vanité du Raſeur ;
» & ſi avoit fait ſon Jeu en telle ſorte que le Roi

» d'Inde ne devoit quasi point parler, seulement » tenir bonne mine, afin que si le Barbier se fût » dépité, que le Jeu n'en eût pas moins valu «.

Autrefois on n'était point dans l'usage d'afficher le titre des Pièces au coin des rues ; pour les annoncer, on faisait battre le tambourin par les carrefours de la Ville, & lorsqu'un certain nombre de personnes était assemblé, un Acteur publiait l'ouvrage qui devait être joué, en faisait l'éloge, & invitait le Public à venir le voir. Cette annonce s'appeloit *le Cri* qui tantôt était en prose, & le plus souvent en vers. Nous en avons cité un exemple. D'après cet usage, *Pont-Alais* eut un Dimanche matin l'imprudence de faire battre le tambourin dans le carrefour voisin de l'Eglise Saint-Eustache. Le Curé, qui faisait son prône, est interrompu par le bruit, voit ses Paroissiens sortir en foule pour entendre *Pont-Alais*, descend de chaire, se rend au carrefour, avec son étole, & dit au Farceur : *Qui vous a fait si hardi de tambouriner pendant que je prêche ? — Eh ! qui vous a fait si hardi de prêcher, tandis que je tambourine ?* Outré de cette réponse, le Pasteur se retira, & alla demander satisfaction au Magistrat. Celui-ci fit arêter *Pont-Alais* qui resta six mois en prison, au bout desquels il obtint la permission de continuer ses *Jeux*.

Il y a quelques années qu'un particulier fit la

même réponſe à un homme dont la miſe & la figure l'avaient fait rire : *Je voudrois bien ſavoir*, lui dit ce dernier, *pourquoi vous riez quand je paſſe ? Pourquoi paſſez-vous quand je ris ?* lui repliqua l'autre.

Il ne reſte de *Pont-Alais* aucun ouvrage imprimé ni manuſcrit ; cependant il fut Auteur de quelques *Myſtères*, *Moralités*, *Satyres* & *Farces* qu'il fit jouer ou réciter ſur un échaffaut.

On prétend que, par ſon teſtament, il voulut être enterré ſur un égout, & que l'on nomma *Pont-Alais* la tombe dans laquelle il y fut renfermé. On ajoute qu'il fit cette diſpoſition pour expier, en quelque ſorte, l'idée qu'il avait donnée de prendre un *denier tournois* par chaque mannequin de marée qui arrivait aux Halles.

PIERRE CURET, ou *CUEVRET*.

Il fut Chanoine de l'Egliſe de Saint-Julien du Mans, en 1510, & n'eſt connu que par quelques changemens qu'il a faits dans le *Myſtère des Actes des Apôtres*, compoſé par les *Grébans*.

ANTOINE CHEVALET, *Gentilhomme Dauphinois*.

Il compoſa, vers l'an 1520, le *Myſtère de Sainct Cryſtophe*, qui ne fut joué & imprimé qu'après ſa

mort : aussi les Editeurs, disent-ils qu'il était *jadis Souverain Maître en telle composition.*

CLAUDE D'OLÉSON.

En 1521, il a mis en rimes le *Mystère de l'Edification & Dédicace de Notre-Dame du Puy, & Translation de l'image qui est dans cette Eglise, à trente-cinq Personnages.* Voilà tout ce que les Historiens disent de cet Auteur.

GUILLAUME TASSERIE.

Il n'est pas plus connu que d'*Oléson*, & l'on sait seulement qu'en 1521 ou 1522, il a fait en vers *le Triomphe des Normands, traitant de l'Immaculée Conception Notre-Dame*, imprimé à Rouen.

NICOLE DE LA CHENAYE.

Il vivait en 1511, & n'est cité que comme Auteur de la *Condamnation des Banquets*, Moralité en vers qui se trouve à la suite de la *Nef de Santé*, & du *Gouvernail du Corps humain*, en prose. Ces deux Traités sont suivis d'un troisième en vers, intitulé *les Passions de l'Ame, contraires à la Santé.*

La *Condamnation des Banquets* n'a jamais été jouée, & l'Auteur dit dans un Avertissement : » Telles Œuvres, que nous appelons *Jeux* ou *Mo-*
» *ralités*

» *ralités* ne sont pas toujours faites à jouer ou
» publiquement représenter au simple peuple, &
» aussi plusieurs aiment autant en voir, ou ouïr la
» lecture, comme voir la représentation «.

Dans un Prologue en prose, placé à la tête de son ouvrage, *la Chenaye* déclare qu'il ne l'a entrepris que par obéissance; il s'y justifie d'avoir fait parler indifféremment, *par sexe masculin & féminin, ses Personnages représentans diverses maladies.* Il ajoute que *c'est avec connoissance de cause qu'il s'y est déterminé, afin qu'eu égard à la propriété des noms, par ce mélange des deux sexes, la figure des maladies qu'il introduit fût autant monstrueuse qu'humaine. Pour ce qui regarde*, continue-t-il, *les Personnages qui servent à exécuter les ordres de Dame Expérience; je les fais paroître en habits d'homme & parler au genre masculin, attendu qu'ils sont l'office de Sergens, Commissaires & Exécuteurs de Justice, & s'entremettent de plusieurs choses qui conviennent plus à des hommes qu'à des femmes.*

On a vu dans l'Extrait que nous avons donné de cette *Moralité*, jusqu'à quel point on portait autrefois l'abus de l'allégorie.

BARTHELEMI ANEAU.

Il naquit à Bourges en Berry, à la fin du quinzième siècle, & fit de bonnes études sous *Melchior Volmar* qui avait le talent de déveloper les

talens des jeunes gens confiés à ſes ſoins ; mais ce Profeſſeur était Luthérien, & ſon Elève devint l'un des plus zèlés Proſélytes de ſes erreurs : en même-tems, il fit de très-grands progrès dans les Belles-Lettres, ſur-tout dans les langues grecque & latine, ainſi que dans la poéſie ; ce qui engagea quelques-uns des Echevins de Lyon à lui faire offrir une Chaire de Profeſſeur de Rhétorique au Collége de la Trinité qu'ils venaient d'établir dans cette Ville. *Aneau* accepta, vint à Lyon, & y prit poſſeſſion de cette place qu'il conſerva juſqu'à ſa mort. On fut même ſi content de ſon zèle & de ſes connaiſſances, qu'en 1542, on le choiſit pour être Principal de ce Collége ; mais on s'apperçut bientôt qu'il abuſait de la confiance qui lui était accordée, & qu'il ſe prévalait de ſa dignité, non-ſeulement pour accréditer ſourdement l'héréſie, mais pour en infecter la jeuneſſe qu'il inſtruiſait. Cette conduite fit murmurer les bons Catholiques, & l'évènement ſuivant les délivra de ce dangereux Inſtituteur.

Le 22 Juin 1565, la Proceſſion du Saint Sacrement paſſe devant le Collége, on lance, d'une des fenêtres, une pierre qui atteint le Prêtre chargé de l'Hoſtie, le Peuple devient furieux, ſoupçonne *Aneau*, entre dans le Collége, le pille, & en maſſacre le Principal qui meurt victime d'un attentat que vraiſemblablement il n'a pas commis.

On lui attribue la Traduction de quelques Auteurs Latins & Italiens, tant en prose qu'en vers, le *Chant natal* contenant sept Noëls, un *Chant pastoral* & un *Chant royal :* le *Mystère de la Nativité par Personnages, composé en imitation verbale & musicale de diverses Chansons ;* le même, sous le titre de *Généthliac musical, historial de la Conception & Nativité de J. C. sous mystique allusion, avec un Chant royal pour chanter à l'acclamation des Rois ; Lyon Marchand*, pièce très-singulière & très-rare.

Le même Auteur a traduit en prose les *Emblêmes d'Alciat* & les siens, qu'il avait mis en latin sous le nom de *Picta poesis :* ensuite il les a publiés en françois, & les a intitulés : *Imaginations poétiques.*

On a encore de lui un fameux livre d'Alchimie, nommé le *Trésor d'Eronime ;* le *Voyage fictif, politique & moral de Thomas Morus*, ou l'*Utopie*, quelques Traductions d'Ovide, & enfin un petit Roman qui a pour titre *Alector* ou le *Coq.*

Dans son *Imagination poétique*, il compare aux cochons les gens vicieux & nuisibles dans la société. » *Ces animaux*, dit-il, *ne sont bons à rien, tant qu'ils vivent.* Ils sont très-incommodes par leurs grognemens & par leurs ordures ; mais l'époque de leur mort est une petite fête pour le voisinage, chacun s'empresse de tirer parti de leur

chair, de leur lard, de leur peau; on ſe régale même de leurs entrailles & de leur ſang : tout en eſt bon lorſqu'ils ne ſont plus vivans ».

JEAN PARMENTIER.

Il naquit à Dieppe, en 1494, & fut tout à la fois Marchand & Homme de Lettres, *quoiqu'il n'eût pas beaucoup hanté les Ecoles; ſi toutes fois étoit-il connoiſſant en pluſieurs ſciences que le grave Précepteur & Maître d'Ecole, par don de grace infuſe, lui avoit eſlargi.*

Il eſt Auteur de la *Deſcription des Dignités du Monde* & de quantité de Poéſies, telles que *Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, bonnes & excellentes Moralités & Farces*; mais c'eſt à tort qu'on lui attribue la Traduction de la *Conjuration de Catilina*, écrite en latin par *Saluſte.*

Parmentier fut un des meilleurs Géographes de ſon tems, & fit pluſieurs *Mappemondes*, tant en globe qu'en plat, avec une infinité de Cartes Marines, eſtimées des Navigateurs. Le deſir de connaître, par lui-même, beaucoup de pays inconnus, & de vérifier ſes conjectures ſur la poſition de quelques terres éloignées, lui fit entreprendre la conduite de deux vaiſſeaux, nommés *la Penſée* & *le Sacre*, l'un du port de deux cent tonneaux, l'autre de cent vingt, que *Jean Ango*, Vicomte de Dieppe, avait équipés à ſes frais. Il fut accom-

pagné dans ce voyage par *Raoul*, ſon frère puîné. *Crignon*, Poète & ami des voyageurs, fit une complainte ſur leur départ.

Voici comment il fait parler la femme de *Jean Parmentier*, bourgeoiſe jeune & jolie qu'il avait épouſée depuis peu de tems.

MON EPOUX ET AMI.

Je n'ai été fors que un an & demi
Avecque toi, qui me ſemble trop brief :
O dur départ ! tant tu me feras grief,
Tous les plaiſirs que j'ai pris jours & nuits,
Sont convertis en douleurs & ennuits.

. . . .

N'avons-nous pas des biens à ſuffiſance
Pour vivre enſemble en joie & en plaiſance.

Jean & *Raoul Parmentier* partirent, malgré les remontrances de leurs amis & de leur famille, firent une longue navigation, découvrirent pluſieurs terres alors inconnues, & arrivèrent enfin à Sumatra où ils débarquèrent avec tout l'équipage.

Les chaleurs exceſſives du pays, jointes aux fatigues d'une traverſée pénible, & peut-être aux inquiétudes que lui cauſait ſon attachement pour ſa femme dont il avait déja deux enfans, allumèrent dans le ſang de l'aîné de nos voyageurs une fièvre ardente que les remèdes les plus puiſſans ne purent éteindre; il en mourut en 1530, dans l'eſpace de huit jours, & au bout de quinze, ſon

frère expira de chagrin. *Crignon* qui a fait leur apothéose, transforme le corps de *Raoul* en dauphin, celui de *Jean* en palmier, & donne le nom de *Parmentière*, à la mer de Sumatra.

Il ne nous reste de ce *Jean*, que le Drame intitulé, *Moralité très-élégante à deux Personnages*, *à l'honneur de l'Assomption de la Vierge Marie*, imprimée à Paris en 1531.

Il paraît que *Raoul* avait les mêmes goûts & les mêmes talens que son frère, du moins *Crignon* dit-il, en parlant de l'un & l'autre, *ils étaient*

Deux des plus Clercs
Pour composer Balades, Chants royaux
Moralités, Comédies, Rondeaux,
Pastorales, Sphères & Mappemonde,
Cartes aussi pour connoître le monde.

Le même *Pierre Crignon*, leur ami commun, & qui n'avait pas voulu les quitter dans leur voyage, observe, dans le Prologue des Œuvres & de la vie de *Jean Parmentier*, qu'il était devenu très-profond dans la pratique de la Cosmographie, & même de l'*Astrologie*. Il prétend qu'il a fait beaucoup de Cartes, d'après lesquelles on a entrepris, sûrement, des voyages de *longe-mers*. En un mot, si on l'en croit, *Parmentier* est le premier Pilote qui ait conduit des vaisseaux au Brésil, le premier Français qui ait découvert les Indes jusqu'à l'isle de Samothra ou Samatra, nommée

Trapobane par les anciens Cosmographes ; il comptait même pénétrer jusqu'aux Moluques, & il se promettait, après son retour en France, d'aller chercher au *Nord* un passage qui lui aurait découvert le *Sud*.

JEAN D'ABUNDANCE.

Tout ce qu'on peut dire de cet Auteur, c'est qu'il vivait en 1546, qu'il était Bazochien, & Notaire du Pont-Saint-Esprit. Il a composé quelques *Moralités* & *Mystères*, par Personnages, savoir :

Le Gouvert d'humanité.

Le Monde qui tourne le dos à chacun.

Plusieurs qui n'a point de conscience.

Le Mystère des trois Rois.

Le Mystère Quod secundùm legem debet mori.

Farce nouvelle fort joyeuse de la Cornette, à cinq Personnages.

Jean d'Abundance s'est déguisé dans quelques ouvrages, sous le nom de *Maître Tyburce demeurant en la Ville de Papetourte.*

JEAN GALLERY, ou GUALLERY.

Il naquit dans la ville du Mans, sous le règne de *François I*, & fut contemporain de *Jean d'Abundance*. On lui donne les titres de Poète Français, de Philosophe, de Mathématicien, &

d'Homme verſé dans beaucoup de Sciences. Il eut même la mal-adreſſe de ſe donner pour Magicien, & comme tel, il fut condamné aux galères.

Avant cet évènement, il était Principal du *Collége de Juſtice*, à Paris, où il compoſa des Tragédies, des Comédies, & pluſieurs pièces, tant en vers latins qu'en vers français, qu'il fit jouer ou réciter par ſes Ecoliers.

ANTOINE FORESTIER, ou *SYLVIOLUS.*

Il était Pariſien, & vécut au commencement du ſeizième ſiècle : tout ce que l'on en ſait, c'eſt qu'il eſt Auteur de pluſieurs pièces en vers français.

LOUIS CHOQUET.

Il vivait vers l'an 1540, & n'eſt connu que pour avoir mis en *rimes françoiſes, par Perſonnages, l'Apocalypſe St-Jean, avec les cruautés de Domitien l'Empereur, repréſenté à Paris en l'Hôtel de Flandres, en* 1541.

MARGUERITE DE VALOIS, ſœur de François I, Roi de France, célèbre par ſon eſprit & ſa beauté.

Elle naquit à Angoulême le 11 Avril 1452, de *Charles d'Orléans*, Comte d'Angoulême, & de *Louiſe de Savoye :* élevée à la Cour de *Louis XII*, elle épouſa, le 9 Octobre 1509, *Charles*, dernier Duc d'Alençon, que *François I* fit reconnaître

pour premier Prince du Sang, & qu'il nomma Connétable de France. Ce Duc se trouva à la funeste bataille de Pavie, & après la déroute de l'armée Françaife, il prit la fuite jusqu'à Lyon où il mourut en 1525 de la peine que lui causa la captivité de *François I.* Désolée tout à la fois de la perte de son époux & du malheur de son frère, *Marguerite* eut le courage de surmonter sa douleur, de se rendre à Madrid, de donner au Roi toutes les consolations dont il avait besoin, de le soulager dans sa maladie, en un mot, de solliciter sa délivrance avec tant de zèle, qu'elle eut le bonheur de le ramener dans son Royaume.

François I lui en témoigna toute sa vie la plus tendre reconnaissance, & en 1527, il lui fit épouser *Henri d'Albret*, Roi de Navarre & Prince de Béarn, dont elle eut, à l'âge de trente-cinq ans, *Jeanne d'Albret*, mere de *Henri le Grand.*

Marguerite aimait les Lettres, les cultivait avec succès, avait beaucoup de connaissances, & composait avec une extrême facilité, tant en prose qu'en vers.

La Reine de Navarre, dit *Brantôme*, *avoit le cœur fort adonné à Dieu ; aussi avoit-elle choisi pour sa devise* la Fleur de Tournesol, *avec ces mots :* Non inferiora secutus, *en signe qu'elle tendoit & dirigeoit toutes ses actions, pensées, volontés & affections au grand Soleil, qui étoit Dieu.*

Elle s'adonna aux Lettres en ſon jeune âge, & les continua tant qu'elle vécut, aimant & converſant du temps de ſa grandeur ordinairement à la Cour, avec les Gens les plus ſavans du Royaume de ſon frère; auſſi tous l'honoroient tellement qu'ils l'appelloient leur Mécénas, & la plus part de leurs Livres s'adreſſoient à elle.

Il ajoute qu'elle compoſait des *Comédies* & des *Moralités* qu'on appellait, dans ce tems-là, des *Paſtorales* qu'elle faiſait jouer & repréſenter par des *Filles* de ſa Cour.

Remond, dans ſon *Hiſtoire de l'Héréſie* raporte que *le Docteur Rouſſel mit cette Princeſſe dans le goût de lire la Bible, & qu'elle s'y attacha avec tant de plaiſir qu'elle compoſa une Traduction Tragi-comique de preſque tout le Nouveau Teſtament, qu'elle faiſoit repréſenter en la ſalle devant le Roy ſon mary, ayant recouvert des meilleurs Comédiens qu'elle put trouver. Remond* veut, ſans doute, parler des Pièces de la *Nativité*, de l'*Adoration des trois Rois*, des *Innoceus* & du *Déſert.*

Marguerite protégea ſingulièrement *Clément Marot*, & pluſieurs autres Poètes de ſon tems, qui la nommèrent la dixième Muſe. *Ronſard, Dorat, Deniſot, la Croix du Maine, du Verdier* en font mention; il reſte même un volume d'Epitaphes que l'on compoſa pour elle, & plus de cent Dyſtiques latins quė firent, à ſa gloire, trois

célèbres Anglaises qui étaient sœurs : *Anne*, *Marguerite* & *Jeanne de Seymour*. *Du Bellay*, *Dorat*, *Baïf*, & autres Poètes Français, les ont traduits dans notre langue.

Cependant, malgré tant d'hommages mérités, *Marguerite* éprouva quelques-uns des dégoûts attachés à la culture des Lettres, & d'après son *Miroir de l'Ame pécheresse*, ouvrage en vers, qu'elle fit imprimer en 1533, on l'accusa de vouloir favoriser les nouvelles opinions de *Luther*, parce que dans son Poëme, elle ne faisait aucune mention ni des Saints, ni du Purgatoire. On savait d'ailleurs qu'elle était ennemie déclarée de toute espèce de persécution contre les partisans de l'erreur ; & la Sorbonne, mais sur tout *Beda*, ne cesserent de l'attaquer, soit dans leurs Livres, soit dans leurs Sermons : ils oserent même condamner son ouvrage, & firent jouer, au Collége de Navarre, une Comédie satyrique dans laquelle cette Reine était représentée comme une *Furie d'Enfer* : l'Université désavoua la Sorbonne ; celle-ci fut obligée de rétracter sa censure, & le Roi fit emprisonner quelques-uns des Acteurs.

Marguerite mourut au château d'Odos en Bigorre, le 2 Décembre 1549, & fut inhumée à Pau en Béarn.

La plus considérable & la plus connue de ses productions, c'est l'*Heptameron*, ou les *Nouvelles de*

a Reine de Navarre, imprimées en 1698, à Amsterdam, deux volumes *in*-8°, avec figures de *Romain de Hooge*.

Marguerite a composé aussi un petit Poëme singulier, intitulé *le Coche*, ou *le Carosse*. Elle suppose qu'en voyageant, elle rencontre trois Dames qui lui paraissent fort affligées, & qui toutes trois ont un Amant. Ceux des deux premières leur sont infidèles; & elles veulent les fuir. La troisième n'a aucun reproche à faire au sien, & elle ne l'a quitté que par amitié pour les deux autres Dames avec qui elle est intimément liée; mais cette séparation lui cause beaucoup de chagrin.

Les trois Voyageuses se disputent le prix du malheur, demandent un arbitre, & s'adressent à l'Auteur qui leur conseille de prendre *François I*, dont elle vante l'esprit & le cœur. Les Dames trouvent plus à propos de s'en rapporter à une personne de leur sexe, & on leur propose la Duchesse d'Alençon & de Berry, femme jeune, belle & spirituelle. *Marguerite* ne dit point comment finit la contestation, & elle avoue qu'elle a puisé l'idée de ce Poëme dans celui d'*Alain Chartier*, intitulé *le Chevalier aux quatre Dames*.

Les Pièces Dramatiques de cette Reine sont comprises dans le Recueil de ses Œuvres imprimées en 1547, sous le titre de *Marguerites de la Marguerite des Princesses, très-illustre Reyne de*

Navarre. Nous ne pouvons mieux faire que de rapporter à cet égard le jugement de *M.* le *M.* de *P.* dans le volume *G* des *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque*, page 104. » Son Théâtre, » dit-il, consiste en quatre *Mystères* Dramatiques, » une *Comédie* & une *Farce.* Quant aux premières » de ces pièces, si elles sont pleines de choses ri- » dicules, c'est la faute du genre & du siècle. » Les *Mystères* étoient les Tragédies de ce tems-là; » les Italiens ne nous avoient point encore appris » à composer des Drames plus intéressans & » mieux entendus. On n'avoit pas même traduit » les anciens Tragiques Grecs, & dans cette en- » fance de notre Théâtre, nous n'avons aucune » de ces pièces, intitulées *Mystères*, où l'on trou- » ve plus d'esprit, de délicatesse & de naïveté, » que dans les quatre de la *Reine de Navarre.* » Elle ne les a point partagés en journées, & l'on » n'y trouve point cette multitude de Personna- » ges dont étoient surchargés ceux que l'on jouoit » au quinzième siècle. Les unités de temps, de » lieu & d'action, n'y sont pas si grossièrement » violées. Les quatre pièces de *la Nativité de* » *Jésus-Christ*, de l'*Adoration des Rois*, du *Massa-* » *cre des Innocens*, & du *Désert*, ou de *la Fuite* » *en Egypte*, se tiennent l'une à l'autre & peuvent » être supposées, chacune en particulier dans la » règle des vingt-quatre heures. S'il étoit encore

» d'usage de jouer des pièces de ce genre, on ne » pourroit mieux faire que de traduire en fran- » çois moderne celles de la Reine de Navarre «. (Voyez ce que nous avons dit dans le volume précédent de sa *Comédie des deux Filles*, & de la *Farce de Trop, Prou, Peu, Moins*).

CLÉMENT MAROT.

Il naquit à Cahors, en 1495, de *Jean Marot*, Valet-de-Chambre du Roi Louis XII, & marqua d'abord si peu d'inclination pour l'étude, sur-tout pour la Langue latine, que son père le mit en pension chez un Procureur au Parlement. La chicane lui déplut, & entraîné par le plaisir, il fit connaissance des *Enfans Sans-Souci*, avec lesquels il joua la Comédie, mais il les quitta au bout de quelque tems, & entra, en qualité de Page, chez *Nicolas de la Neufville*, Chevalier, Seigneur de Villeroy. Il excella dans la Poésie légère, & se distingua par une tournure de style que plusieurs Poètes célèbres ont tâché d'imiter, tels que *la Fontaine* & *J. B. Rousseau.* C'est encore ce qu'on nomme le *Style marotique* qui prête à la saillie de l'Epigramme & au récit ingénu du Conte. Aussi, dans son siècle, *Clément* fut appelé *le Poète des Princes & le Prince des Poètes*. *Boileau* a dit depuis :

Imitez de Marot l'élégant badinage.

On ajoute que ſon mérite lui a valu pluſieurs bonnes fortunes, & quelques Ecrivains aſſurent qu'il a eu l'honneur de plaire à une Reine très-ſpirituelle; mais rien ne peut autoriſer cette anecdote injurieuſe à la mémoire d'une grande Princeſſe qui protégea les talens diſtingués, mais qui parut toujours fort attachée à ſes devoirs.

Il n'eſt guères poſſible de juſtifier notre Poète de l'adoption qu'il fit de la nouvelle Religion Calviniſte, & ſa fuite à Genêve, ſes liaiſons avec *Calvin*, firent connaître que ce n'était pas à tort qu'on lui reprochait d'avoir infecté du poiſon de l'héréſie les Pſeaumes qu'il traduiſit en vers. Il a composé des Poéſies licentieuſes, mais il a fait auſſi des vers très-agréables, très-ingénieux & très-délicats. Nous en citerons, pour exemple, les deux Madrigaux ſuivans.

Le premier eſt adreſſé à Madame la Ducheſſe d'Alençon, qui depuis fut Reine de Navarre :

Ma Maitreſſe eſt de ſi haute valeur,
Qu'elle a le corps droit, beau, chaſte & pudique
Son cœur conſtant n'eſt pour heur ou malheur,
Jamais trop gai, ni trop mélancolique,
Elle a au chef un eſprit angélique,
Le plus ſubtil qui onc aux cieux vola.
O grand merveille! on peut voir par cela
Que je ſuis ſerf d'un monſtre fort étrange;
Monſtre je dis, car, pour tout vrai, elle a
Corps féminin, cœur d'homme & tête d'Ange.

La ſeconde de ces pièces eſt une des plus fines & des plus agréables qu'il ait faites.

Un doux nenni avec un doux ſourire
Eſt tant honnête, il vous le faut apprendre.
Quant eſt d'*oui*, ſi veniez à le dire,
D'avoir trop dit je voudrois vous reprendre;
Non que je ſois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit dont le déſir me poinct,
Mais je voudrois qu'en me le laiſſant prendre,
Vous me diſiez, non, vous ne l'aurez point.

Clément n'a rien compoſé pour le Théâtre, & nous ne le citons que comme Acteur : cependant il ne fit que paraître ſur la Scène.

Ses Œuvres conſiſtent en *Epîtres*, *Ballades*, *Rondeaux*, *Epigrammes*, *Complimens*, *Etrennes*, *Elégies*, *Eglogues*, & dans la Traduction, en vers, de quelques Pſeaumes que l'on chante, mais avec beaucoup de changemens, dans les Egliſes des Proteſtans.

Il mourut à Turin, Capitale du Piémont, en 1544, âgé de quarante-neuf ans, regretté de tous ceux qui ſavaient apprécier ſon mérite.

JEAN DE SERRE.

Il fut un des meilleurs Pantomimes du tems de *François I*, & ſon rôle était celui de *Badin*, c'eſt-à-dire de *Gille*, ou de *Jean Farine* de nos Théâtres de la Foire. Ce *Badin* était ordinairement

ment chargé d'adresser au Public, au commencement ou à la fin de la pièce, un petit compliment comique, & *Jean de Serre* s'acquitait merveilleusement de cette commission.

Clément Marot, qui avait été camarade de cet Acteur, a fait son éloge dans une longue épitaphe que nous rapporterons en entier, tant parce qu'elle renferme l'éloge historique de ce Farceur, que parce qu'elle donne des connaissances sur le costume théâtral qu'il avait imaginé & qui paraît avoir été adopté par les Acteurs dont l'emploi est de faire rire, soit par le ridicule de leur habillement, soit par celui de leurs gestes.

Cy-dessous gît & loge en serre
Le très gentil fallot la serre,
Qui tout plaisoit, alloit suivant,
Et grant joueur en son vivant;
Non pas joueur de dez, ne de quilles,
Mais de belles Farces gentilles;
Auquel jeu jamais ne perdit,
Mais y gagna bruit & crédit,
Amour & populaire estime,
Plus que d'écus comme j'estime.
Il fut en son jeu si adextre,
Qu'à le voir, on le pensoit être
Yvrogne, quand il s'y prenoit,
Ou *badin* s'il l'entreprenoit,
Et n'eût su faire en sa puissance
Le sage; car en sa naissance,

Nature ne lui fit la trogne
Que d'un *badin*, ou d'un yvrogne.
Toutefois je crois fermement
Que ne fit onc ſi vivement
Le badin qui rit, ou ſe mord,
Comme il fait maintenant le mort:
Sa ſcience n'étoit point vile,
Mais bonne, car en cette Ville,
Des triſtes triſteurs deſtournoit,
Et l'homme aiſe en aiſe tenoit,
Or, bref quand il entroit en ſalle
Avec une chemiſe ſale,
Le front, la joue & la narine
Toute couverte de farine,
Et coëffé d'un béguin d'enfant
Et d'un haut bonnet triomphant
Garni de plumes de chapons:
Avec tout cela, je réponds
Qu'en voyant ſa mine niaiſe,
On n'étoit pas moins gai, ni aiſe,
Qu'on eſt aux Champs Eliſiens.
O vous! humains Pariſiens!.
De le pleurer, pour récompenſe,
Impoſſible eſt: car quand on penſe
A ce qu'il ſouloit faire & dire,
On ne peut ſe tenir de rire.
Que dis-je? on ne le pleure point;
Si fait-on, & voici le point.
On en rit ſi fort en maints lieux,
Que les larmes ſortent des yeux:
Ainſi en riant, on le pleure.
Or, pleurez, riez votre ſaoul,

Tout cela ne lui ſert d'un ſoul.
Vous feriez beaucoup mieux en ſomme
De prier Dieu pour le pauvre homme.

LE COMTE DE SALLES.

Acteur dont on ignore le véritable nom, & qui jouait quelquefois avec les Clercs de la Bazoche. Il mourut d'une maladie épidémique qui courut à Paris ſous le règne de *François I*, & fut enterré à St-Laurent. Son Epitaphe, en forme de ballade, eſt atribuée à *Clément Marot* : la voici :

S'oncques à pitié il te convient mouvoir
Et d'autrui cas ou malheur te douloir,
O viateur ! ne te dédaigne mye
Voir cet écrit & piteuſe omélye :
Si gémiras le grief départ d'un Comte
Qui vivant pleut en toute compagnie,
Mais on n'en fait miſe, recepte, ou compte :
Je ſuis celui, comme tu dois ſavoir,
Comte de Salle, aſſez plaiſant à voir,
Qui par geſtes, brocards & tragédie,
Maint aſſemblée ay ſouvent réjouie ;
En entretien ayant plus grace que honte,
Et en accords & doux chants, harmonie,
Mais on n'en fait miſe, recette, ou compte.

Cuydant fair le naturel devoir
Mort au paſſage m'arêter eus vouloir,
Et n'eſt amy qui a m'aider s'employe ;
Pourquoi laiſſai pour bon gage ma vie,
Dont j'ai quittance ſans faute, ni mécompte,

Ecrite au rôle des morts d'épidémie ;
Mais ,on n'en fait mise , recepte , ou compte.

Prince inutile est mon ramentevoir ,
Pourquoi vous dis adieu jusques au revoir.
Des bonnes parts la meilleure ai choisie ;
Fol est pour vrai , qui au moindre se fie ;
Car tel est bien haut juché qu'on démonte :
L'homme prudent à tel jeu ne l'envie ;
Mais on n'en fait mise , recette , ou compte.

JACQUES MERNABLE.

Pauvre Acteur & Joueur de Farces , connu par l'Epitaphe suivante de la composition de *Ronsard.*

Tandis que tu vivois , Mernable :
Tu n'avois ni maison , ni table ,
Et jamais , pauvre , tu n'as veu
En ta maison le pot au feu ;

Ores , la mort t'est profitable ,
Car tu n'as plus besoin de table ,
Ni de pot , & si désormais
Tu as maison pour tout jamais.

GUILLAUME COQUILLARD.

Official de Reims en 1532 : il a composé le *Plaidoyer ,* & l'*Enquête d'entre la Simple & la Rusée ,* Ouvrage que l'on peut mettre au rang des Pièces dramatiques. Il a fait d'autres poésies qui ont été rassemblées dans un Recueil publié à Paris en 1532 , *in*-16 , & réimprimé en 1723 , *in*-8°.

ROGER DE COLLERYE.

Il était Secrétaire de M. l'Evêque d'Evreux en 1536, & vers ce tems, il composa une *Satyre pour les Habitans d'Auxerre, à l'entrée de la Reine en cette ville.*

Les *Français* & *Joyeuseté* célèbrent la paix qui vient de se conclure avec l'Angleterre : *Bontemps* arrive, promet au peuple tous les plaisirs qu'il peut désirer, & s'engage à lui en procurer tant qu'il sera sage. De concert avec *Janin*, un Vigneron fait la Satyre des Boulangers, ainsi que des Usuriers qui ont profité des calamités de la guerre, & *Bontemps* termine cette médiocre Pièce en s'écriant :

Vive le Roi ! vive le Roi
Et tous bons compagnons & moi ;
Je suis Bontemps qui d'Angleterre
Suis ici venu de grand' terre
En ce pays de l'Auxerroi.

GUILLAUME DES AUTELS.

Né à Charolles en Bourgogne, en 1529, & mort en 1576.

Il est Auteur d'un Dialogue moral à 4 personnages, sur l'Eglise Catholique, & d'un autre à 5, sur la devise du Cardinal de Tournon, *Non quæ surper terram*, dont nous avons parlé. » Ce Gen» tilhomme Poète, dit M. le M. de P. *dans le*

» *Volume G. de ſes Mêlanges*, demeuroit ordinai-
» rement dans une petite terre voiſine du Château
» de *Biſſy* appartenante à *Ponthus de Thiard.* Il
» avoit une maitreſſe nommée *Deniſe* qu'il ne
» nomme pas autrement que ſa Sainte. Les vers
» galans & très-peu édifians qu'il a faits pour
» cette Sainte, ſont compris dans trois Recueils
» intitulés l'*Amoureux Repos*, les *Façons lyriques*
» & le *Repos d'un plus grand travail*; auſſi *Deſ-*
» *autels* avoit-il pris pour ſa deviſe *Repos en tra-*
» *vail.* Il eſt difficile de dire quel eſt ce grand
» travail dont il eut à ſe repoſer; car ce que nous
» avons de lui, outre ſes poéſies galantes, n'a
» pas dû lui coûter grande peine. C'eſt un petit
» Conte en proſe intitulé *Fanfreluche & Gaudi-*
» *chon, Mit-Hiſtoire baragouine*; le titre eſt très-
» plaiſant, c'eſt ce qui fait rechercher ce petit
» livret qui eſt devenu très-rare; mais quand on
» l'a acheté bien cher, on trouve que l'Hiſtoire
» eſt très-ennuyeuſe : on n'en peut pas dire au-
» tant de la *Récréation des Triſtes*, autre Ou-
» vrage rare attribué à *Deſautels.* On y trouve
» des Epigrames qu'il a faites ou recueillies. Je
» n'en citerai que les trois ſuivantes «.

Je ſuis amant en l'extrême ſaiſon ;
Près de ma mort, je chante comme un cygne,
Et attendant d'icelle guériſon
Qui mon blanc chef prendra pour mauvais ſigne,

La rose & lis, neige, la lune insigne
Et le jour ont telle couleur eslitte:
Doncques Amour, mes armes je ne quitte,
Ains bon espoir j'ai en ma Dame seule;
Vieillard je suis, mais grand' flame m'incite,
Car le bois sec plus que tout autre breuste.

A votre avis, qui est plus malheureux,
Ou le jaloux qui sans joie & liesse
En peine vit? ou l'amant langoureux
Qui ne reçoit plaisir de sa maitresse?
Certes ils sont tous deux en grand' destresse:
Mais l'un espère avoir allégement;
L'autre sans fin vit en peine & tourment.
Par quoi l'amant qui en espoir se fonde,
Son purgatoire il fait tant seulement,
Et le jaloux son enfer en ce monde.

Je me déçois lorsqu'entreprendre
Je veux d'être son suborneur;
Voulant offenser son honneur,
Je ne sais point où l'aller prendre.

Louise Labbé, ou *la belle Cordière.*

Elle naquit à Lyon vers 1526, & à l'âge de quinze ans, elle s'avisa d'embrasser l'état militaire, entraînée sans doute par le départ d'un amant dont elle craignait d'être séparée. Quoiqu'il en soit, elle s'habilla en Officier, prit le nom

de *Capitaine-Louis*, monta un très-beau cheval qu'elle ſavait fort bien mener, ſe rendit à l'armée & ſe ſignala au ſiége de Perpignan en 1542. Mais ſi l'amour l'avait enrôlée, bientôt il lui donna ſon congé & la fit revenir à Lyon ſous la conduite d'un Cavalier qu'on ne nomme pas, mais pour qui elle conſerva long-tems des ſentimens fort tendres.

De retour dans ſa patrie, elle reprit les habits de ſon ſexe, & d'après la réputation de ſageſſe, qu'elle avait conſervée, malgré ſes campagnes, ſon pere crut pouvoir la marier avantageuſement : en effet les graces de ſa figure, l'élégance de ſa taille, les charmes de ſon eſprit ſéduiſirent un nommé *Ennemond Perrin*, riche Lyonais, qui faiſait un commerce conſidérable, ſur-tout en cordes. Il la demanda, fut accepté, lui donna le ſur-nom de la *Belle Cordière*, mourut au bout de quelques années & la déclara l'héritière univerſelle de ſes biens qu'il ſubſtitua à *Jacques* & *Pierre Perrin* ſes neveux.

Veuve & ſans enfans, jeune encore, belle & riche, *Louiſe l'Abbé* parlait également bien le Latin, l'Eſpagnol, l'Italien, le Français, compoſait des vers dans toutes ces langues, chantait agréablement, jouait parfaitement de pluſieurs inſtrumens ; & ſa maiſon, magnifiquement meublée, devint une ſorte d'Académie où ſe raſſem-

blaient non-feulement les hommes les plus diftingués de Lyon, mais tous les étrangers qui paffaient par cette ville.

Louife devint trop célèbre pour ne pas exciter la calomnie, & quelques Auteurs contemporains dont peut-être elle avait rejetté l'hommage, ont écrit que pour obtenir fes faveurs, il fuffifait de lui faire une déclaration en vers, ou en profe élégante. Ce qu'il y a de certain, c'eft qu'elle avait le cœur tendre, & l'anecdote fuivante en eft la preuve.

En 1555, elle donna un Recueil de poéfies, dédié à *Clémence de Bourges*, jeune Lyonaife dont elle était l'intime amie : auffi jolie que *Louife*, mais beaucoup moins âgée, cette *Clémence* lui avoua qu'elle avait un amant & le lui peignit fous les couleurs les plus avantageufes. La *Belle Cordière* eut la curiofité de le voir, & à peine fut-il de retour, qu'elle l'attira dans fa maifon où elle lui fit des agaceries auxquelles il ne fut pas infenfible. Les deux amies fe brouillèrent avec éclat, *Clémence* ne put furmonter fa paffion & mourut quelques jours après fon amant qui fut tué dans un combat. *Louife* les fuivit de près & ferma les yeux en 1566, âgée de 40 ans. La maifon qu'elle occupait a été abattue dans la fuite, pour percer une rue que l'on nomme la rue de la *Belle Cordière*. Le feu qui règne dans fes poéfies amoureufes l'a fait comparer à *Sapho*. Ses Elégies pa-

roient imitées d'*Ovide*, & ses Sonnets sont dans le goût Italien. Le *Débat de Folie & d'Amour*, dont nous avons rendu compte, est le plus considérable de ses Ouvrages : les uns & les autres ont été imprimés à Lyon en 1762, *in*-8°.

THÉODORE DE BÈZE.

Il naquit à Vézelai en Bourgogne le 24 Juin 1519, & fut élevé à Paris, chez *Nicolas de Bèze*, son oncle, Conseiller au Parlement. De-là il passa dans les meilleures écoles, d'abord à Orléans, ensuite à Bourges sous *Melchior Wolmar*, habile Professeur qui lui apprit le Grec & le Latin, mais qui lui donna du goût pour la doctrine de *Calvin*.

Né avec beaucoup de talent pour la poésie Latine, *Bèze* composa, dans sa jeunesse, de petites Pièces recommandables par la délicatesse & la chaleur de l'expression, mais en général trop licencieuses. Elles ont été recueillies & publiées sous le titre de *Juvenilia Bezæ* dont il y a une nouvelle édition, *in*-12. Paris, 1757. *Bèze* fut nommé au Prieuré de Lonjumeau, qu'il quitta pour se retirer à Genève, & de-là à Lausanne où il enseigna le Grec. Il fut ensuite rappellé à Genève par *Calvin* dont il fut un des plus zélés partisans ; on le nomma Ministre, & en 1561, il se distingua au *Coloque de Poissi* ; mais il avança des propositions si erronées qu'elles scandalisèrent l'assemblée. Alors la guerre civile s'allu-

ma en France, *Bèze* ſuivit le parti du Prince de *Condé*, ſe trouva à la fameuſe bataille de Dreux, retourna à Genève, y fut le ſucceſſeur de *Calvin*, & fit un grand nombre de proſélytes de ſa nouvelle doctrine. Il y mourut le 13 Octobre 1605, quelque tems après un ſecond mariage qu'il avait contracté, quoique fort vieux, avec une jeune femme qu'il appellait ſa *Sunamite*.

Il a écrit en vers Français la Comédie ou la Satyre du *Pape malade*, le *Sacrifice d'Abraham*, *Tragédie ſéparée en trois pauſes à la façon des Actes de Comédie, avec des Chœurs, un Prologue & un Epilogue; Caton le Cenſeur*; le *Cantique des Cantiques*, & *les Pſaulmes négligés par Marot*, *au nombre de cent*. Il a fait auſſi une nouvelle traduction Latine du *Nouveau Teſtament* avec des notes, un *Traité du droit que les Magiſtrats ont de punir les Hérétiques*, à l'occaſion du ſupplice de *Servet*; *Confeſſio Chriſtianæ fidei*, la *Mappemonde Papiſtique*; l'*Hiſtoire des Egliſes réformées*, le *Réveil-Matin des Français*.

On trouve dans ſes Ouvrages beaucoup d'eſprit, d'érudition & de recherches curieuſes; mais il y a trop de fiel & d'emportement dans ſes Traités de controverſe.

Nous donnerons ici, par ſupplément, quelques-uns des morceaux que M. le *M. de P.* rapporte

du *Sacrifice d'Abraham* dans le Volume G de *ses Mêlanges*.

„ Cette Pièce, fort ſingulière dans ſon genre, eſt remplie de beautés frappantes & de vers infiniment ridicules : en voici d'abord quelques-uns de la fin du prologue.

Bientôt verrez Abraham & Sara,
Et tôt après, Iſaac ſortira.
Ne ſont-ils pas témoins très-véritables ?
Qui veut donc voir choſes tant admirables,
Nous le prions ſeulement d'écouter,
Et ce qu'il a d'oreilles nous prêter,
Etant tout sûr qu'il entendra merveilles,
Et puis après, lui rendrons ſes oreilles.

Tremblez, dit *Abraham* dans un Cantique qu'il chante avec *Sara :*

Tremblez donc, ô pervers !
Qui dans tout l'univers,
Etes ſi dru ſemés,
Et qui vous êtes faits
Mille Dieux contrefaits
Qu'envain vous réclamés !

Ces deux perſonnages délibérent enſemble ſur le ſoin qu'ils doivent prendre de leurs fils & le Patriarche dit à ſa femme :

Orſus, Sara, ſur-tout prenons bien garde
A notre fils que trop ne ſe haſarde
Par fréquenter tant de malheureux hommes
Parmi leſquels vous voyez que nous ſommes.

Un vaiſſeau neuf tient l'odeur longuement,
Dont abreuvé il eſt premièrement.
Quoi qu'un enfant ſoit de bonne nature,
Il eſt perdu ſans bonne nourriture.

Le Diable ſurvient vêtu en Moine, & débite contre Dieu un monologue très-original dont voici les principaux trait.

Dieux eſt aux cieux par les ſiens honoré,
Des miens je ſuis en la terre adoré;
Dieu eſt au ciel, eh bien! je ſuis en terre;
Dieu fait la paix, & moi je fais la guerre.
Dieu règne en haut, eh bien! je règne en bas;
Dieu fait la paix, & je fais les débats.
Dieu a créé & la terre & les cieux;
J'ai bien plus fait, car j'ai créé les Dieux.
Dieu s'eſt ſervi de ſes Anges luiſans,
Et ſont auſſi mes Anges reluiſans.
Il n'y a pas juſques à mes pourceaux
A qui je n'aye enchâſſé les muſeaux.
Tous ces paillards, ces gourmands, ces ivrognes
Qu'on voit reluire avec leurs rouges trognes,
Portant ſaphirs & rubis les plus fins,
Sont mes ſupôts, ſont mes vrais Chérubins.

La Scène d'*Abraham* prêt à ſacrifier ſon fils eſt vraiment touchante, & il m'a ſemblé, dit M. le *M. de P.* que c'était un trait de Maître d'avoir introduit dans cette Scène, le Diable lui-même, *s'appitoyant* ſur le ſort d'*Iſaac.*

ABRAHAM.

Ah ! mon ami ! je tremble voirement.
Hélas ! mon Dieu!

ISAAC.

Dites-moi hardiment
Que vous avez, mon père, s'il vous plaît ?

ABRAHAM.

Ah ! mon ami ! ſi vous ſaviez que c'eſt !
Miſéricorde ! ô Dieu ! miſéricorde ? . . .
Mon fils ! mon fils ! voyez-vous cette corde ?
Ce bois, ce feu & ce couteau ici ?
Iſaac ! Iſaac ! c'eſt pour vous tout ceci.

SATAN, *à part.*

Ennemi ſuis de Dieu & de Nature ;
Mais pour certain, cette choſe eſt ſi dure ;
Qu'en regardant cette unique amitié,
Bien peu s'en faut que n'en aye pitié.

ABRAHAM.

Hélas ! Iſaac !

ISAAC.

Hélas ! père très-doux !
Je vous ſuppli, mon père, à deux genoux,
Avoir au moins pitié de ma jeuneſſe.

ABRAHAM.

O ſeul appui de ma foible vieilleſſe !
Las ! mon ami ! mon ami ! je voudrois

Mourir pour vour cent millions de fois;
Mais le Seigneur ne le veut pas ainſi.

ISAAC.

Mon père ! hélas ! je vous crie merci,
Hélas ! hélas ! je n'ai ne bras, ne langue
Pour me défendre, ou faire ma harangue.
Mais.... mais voyez, ô mon père ! mes larmes;
Avoir ne puis, ni ne veux d'autres armes
En contre vous : je ſuis Iſaac, mon père !
Je ſuis Iſaac, le ſeul fils de ma mère.

La morale de la Pièce eſt contenue dans ces vers de l'*Epilogue*.

Par quoi, Seigneurs, Dames, Maîtres & Maitreſſes,
Pauvres, puiſſans, joyeux, pleins de détreſſes,
Grands & petits, en ce tant bel exemple,
Chacun de vous ſe mire & ſe contemple;
Tels ſont pour vrais les miroirs où l'on voit
Le beau, le laid, le boſſu & le droit.
Car qui de Dieu tâche accomplir ſans feinte,
Comme Abraham la parole très-ſainte,
Qui nonobſtant toutes raiſons contraires,
Remet en Dieu & ſoi & ſes affaires,
Il en aura pour certain une iſſuë
Meilleure encor qu'il ne l'aura conçue.



ANCIENS THÉATRES ITALIENS A PARIS.

LA première Troupe Italienne que l'on ait vue en France, eſt celle des *Gli Géloſi*, dont nous avons parlé plus haut, & que *Henri III.* fit venir de Veniſe en 1577. Les Acteurs qui la compoſaient, furent faits priſonniers par les Proteſtans qui alors étaient en guerre avec le Roi, & ce Monarque fut obligé de payer leur rançon. Enſuite ils élevèrent leur Théâtre dans la Salle des Etats de Blois où ils eurent la permiſſion de jouer & de recevoir un demi-*teſton* par perſonne. (*Environ* 10 *ſols.*)

Le 19 Mai ſuivant, ils ſe rendirent à Paris, s'établirent dans l'Hôtel du Petit-Bourbon, rue des Poulies, où ils prirent 4 ſols par place, & *il y avoit un tel concours & affluence de peuple*, dit *l'Etoile*, *que les quatre meilleurs Prédicateurs de Paris n'en avoient pas autant quand ils prêchoient.* Les Eccléſiaſtiques s'en plaignirent vivement, les *Confrères de la Paſſion* les attaquèrent, & le 26 Juin de la même année, le Parlement leur ordonna de fermer leur Spectacle. Cependant ils obtinrent du Roi des Lettres-Patentes qui autoriſaient leur établiſſement, mais le Parlement refuſa de les enregiſtrer,

giſtrer, & le 27 Juillet, il leur défendit de ſolliciter de nouvelles Lettres, ſous peine de dix mille livres d'amende applicable à la boëte des Pauvres. Cependant, & par ordre exprès de Sa Majeſté, ils recommencèrent à jouer au mois de Septembre ſuivant; mais les troubles du Royaume les obligèrent de ceſſer leur ſpectacle & de retourner en Italie d'où il revint une nouvelle Troupe en 1584, & une troiſième en 1588.

Dans ſon expédition de Savoye, *Henri* IV. eut occaſion d'en connaître une qu'il amena en France & qui n'y reſta que deux ans. La principale Actrice de cette Troupe était *Izabelle Andreini*, de l'Académie des *Intenti* de Florence. Cette femme dont il reſte des ouvrages imprimés, ne ſe rendit pas moins recommandable par ſa vertu, que par ſon eſprit. Des talens décidés, une converſation charmante ajoutaient un nouveau prix aux graces de ſa figure, & ſon départ affligea tous ceux qui la connaiſſaient. On peut en juger par les vers ſuivans que lui adreſſa le Poëte *Iſaac du Ryer* :

Je ne crois point qu'Iſabelle
Soit une femme mortelle,
C'eſt plutôt quelqu'un des Dieux
Qui s'eſt déguiſé en femme
Afin de nous ravir l'ame
Par l'oreille & par les yeux.

Se peut-il trouver au monde
Quelqu'autre humaine faconde
Qui la ſienne puiſſe égaler ?
Se peut-il dans le ciel même
Trouver de plus douce crême
Que celle de ſon parler.

Mais outre qu'elle s'attire
Toute ame par ſon bien-dire ;
Combien d'attraits & d'amours ;
Et d'autres graces céleſtes,
Soit au viſage, ou aux geſtes,
Accompagnent ſes diſcours.

Divin eſprit dont la France
Adorera l'excellence
Mille ans après ſon trépas :
(Paris vaut bien l'Italie)
L'aſſiſtance te ſuplie
Que tu ne t'en aille pas.

Le mari de cette *Iſabelle* était auſſi fort eſtimé : il rempliſſait le rôle de *Capitan* ſous le nom de *Spavento* (l'Epouvante.)

Ces Comédiens Italiens ſe ſuccédaient mutuellement dans la Capitale : on payait leur voyage, ſoit à Paris, ſoit à la ſuite de la Cour, & après quelque tems, on leur donnait une ſomme pour ſatisfaire aux frais de leur départ.

En 1645, le Cardinal *Mazarin* en fit venir qui établirent leur Spectable au *Petit-Bourbon*, & qui,

entr'autres Pièces, y représentèrent *la finta Pazza* (la Folle supposée) de *Giulio Strozzi*, Poète Florentin. On lit dans l'argument, que cet ouvrage doit être *joué par la grande Troupe Royale des Comédiens Italiens & entretenus par Sa Majesté dans le Petit-Bourbon; par le commandement de la Reine; Mère du Roi très-Chrétien* (Louis XIV.)

Voici quelques notices singulières du Programme de cet intermède moitié déclamé, & moitié chanté.

» *Flore* sera représentée par la gentille & jolie » *Louise Gabrielle Locatelli* dite *Lucile* qui, avec sa » vivacité, fera connoître qu'elle est une vraie lu» mière de l'harmonie.

» *Thétis* sera représentée par la Signora *Giula* » *Gabrielli*, nommée *Diane*, laquelle à merveille » fera connoître sa colère & son amour.

» Le Prologue de cette Pièce sera exécuté par la » très-excellente *Marguerite Bartolasti* dont la voix » est si ravissante, que l'on ne peut la louer assez » dignement.

» Cette Scène, dit encore le Programme, sera » toute sans musique, mais si bien représentée, » qu'elle fera presque oublier l'harmonie passée.

» Le premier Acte de cette Pièce est terminé » par un ballet dansé par quatre ours & quatre sin» ges, lesquels, au son de petits tambours, font » une plaisante danse.

» A la fin du second Acte, paroissent des Au-
» truches, lesquelles s'abaissant à une fontaine pour
» boire, forment une danse.

» *Nycomède*, ajoute l'Auteur en parlant de la
» huitième & dernière scène du troisième Acte,
» reconnoît *Pyrrhus* pour son petit-fils, & cepen-
» dant arrive un Indien, lequel ayant fait la révé-
» rence au Roi, raconte que parmi les marchan-
» dises qu'il conduisoit dans son navire que la tem-
» pête avoit ramené dans le Port, il y avoit cinq
» perroquets dont il lui faisoit offre, & les fait ap-
» porter dans une cage. Au même tems, quatre
» Indiens font un petit bal à la *Moresque*, enfin les
» perroquets s'envolent des mains de leurs Maîtres
» & les laissent désespérés de cette perte, après
» quoi, s'achève la Pièce & s'en vont tous s'em-
» barquer pour la guerre de Troye «.

Dans le cinquième Volume de cette Histoire, nous avons fait connaître ces *Mimes & Pantomimes* dont les Jeux précédèrent la naissance de la bonne Comédie chez les Romains, & nous croyons également devoir donner une idée des principaux caractères de ceux qui parurent à Paris, avant que le Théâtre y eut pris une forme régulière. Ils étaient loin, sans doute, d'avoir les qualités que nous exigeons dans un Comique, mais leurs talens augmentèrent à mesure que le goût se dévelopa, & leurs défauts même instruisirent leurs Imitateurs, comme

nos anciens Dramatiques ont éclairé nos Ecrivains modernes qui ont trouvé dans leurs premiers essais le germe des chef-d'œuvres dont nos Théâtres sont enrichis.

ARLEQUIN.

Le Pantomime qui remplit le rôle d'*Arlequin*, doit être un bouffon, balourd & gourmand, amusant par ses simplicités & par ses singeries. On a donné aussi quelquefois à ce caractère, sur-tout en France, de la naïveté & de la morale.

Quelques Ecrivains prétendent que ce Personnage appartient aux anciens *Mimes* latins que l'on nommait *Planipedes* & qui, comme celui-ci, avaient la tête rasée & le visage couvert de suie. Le mot ancien *Sanniones*, Bouffons, paraît encore répondre à celui de *Zanni* sous lequel l'*Arlequin* & le *Scapin* sont désignés dans toute l'Italie.

L'habillement du premier consiste dans une espèce de veste & un haut-de-chausse composés de différentes couleurs. Son chapeau est gris & d'une étoffe flexible à laquelle il fait prendre toutes les formes qu'il veut. Son masque est noir, presque sans nez, avec des yeux enfoncés & couverts par des bordures saillantes. Il a un ceinturon de cuir, & une épée de bois très-mince, que l'on nomme *batte*.

Plusieurs *Pantomimes* ont excellé dans ce rôle;

les uns par leurs balourdises, leur gourmandise & leurs singeries, les autres par leur naïveté & par les traits de morale qui leur échapaient : mais dans ce moment-cy, nous ne parlerons que de *Jean-Dominique Biancolelli*, le premier Acteur de ce genre qui ait paru sur l'ancien Théâtre Italien.

Cet *Arlequin* né à Bologne en 1640, d'un père & d'une mère qui jouaient la Comédie, monta sur le Théâtre, au sortir de l'enfance, & dès son début, il fut regardé comme l'un des plus célèbres Pantomimes de son pays.

Vers l'année 1659, le Cardinal *Mazarin* fit demander des Acteurs en Italie & en Allemagne; *Biancolelli* était alors à Vienne en Autriche, dans la Troupe du fameux *Tabarini*, & il fut choisi pour venir en France.

Le mérite supérieur de *Trivelin* n'empêcha pas le Public de rendre justice à celui du jeune *Dominique* qui n'avait alors que vingt ans, & il continua de jouer le rôle d'*Arlequin* qu'il garda toute sa vie. On trouva même que le naturel de son jeu l'emportait sur l'art de *Trivelin*, & ce dernier étant mort en 1671, il fut remplacé par *Dominique* qui le fit bientôt oublier.

Ce *Dominique* était presqu'aussi bon *Danseur* que bon *Arlequin*, & ce talent lui coûta la vie. *Beauchamp*, Maître à danser de *Louis* XIV, avait exécuté une entrée singulière, *Dominique* voulut

l'imiter, se fatigua beaucoup, joua son rôle sans se reposer, & en sortant du spectacle, il fut saisi d'un gros rhume qui se tourna en fluxion de poitrine, dont il mourut, au bout de huit jours, dans la 42e. année de son âge, le 2 Août 1688. Il avait renoncé au Théâtre & fut enterré à Saint-Eustache, vis-à vis la Chapelle de la Vierge. *Les plaisirs*, dit un Poète du tems,

Les plaisirs le suivoient sans cesse,
Il répandoit par-tout la joie & l'allégresse,
Les jeux avec les ris naissoient dessous ses pas.
On ne pouvoit parer les traits de sa satyre :
Loin d'offenser, elle avoit des appas.
Cependant il est mort, tout le monde en soupire ;
Qui l'eût jamais pensé sans se désespérer,
Que l'aimable Arlequin qui nous a tant fait rire,
Dût si-tôt nous faire pleurer ?

Sa mort causa tant de chagrin à ses camarades, qu'ils restèrent un mois sans jouer, & au bout de ce tems, ils firent afficher ce qui suit :

» Nous avons long-tems marqué notre déplaisir » par notre silence, & nous le prolongerions en- » core, si l'appréhension de vous déplaire ne l'em- » portoit sur une douleur si légitime. Nous r'ou- » vrirons notre Théâtre Mercredi prochain, pre- » mier jour de Septembre 1688. Dans l'impossi- » bilité de réparer la perte que nous avons faite, » nous vous offrirons tout ce que notre applica-

» tion & nos ſoins nous ont pu fournir de meil-
» leur. Apportez un peu d'indulgence & ſoyez per-
» ſuadés que nous n'omettrons rien de tout ce qui
» peut contribuer à votre plaiſir. «

Dominique avait épouſé à Paris, en 1662, *Urſula Cortezza*, Actrice du Théâtre Italien, & connue ſous le nom d'*Eularia*. Il en eut douze enfans dont cinq lui ſurvécurent.

LE CAPITAN.

Le Pantomime qui rempliſſait le rôle de *Capitan*, ou de *Spezzafer* ſur l'ancien Théâtre Italien, était tout-à-la-fois comme le *Scaramouche*, fanfaron, poltron & homme à bonne fortune. Ce caractère ridicule répond à celui du *Matamore* des Pièces Françaiſes, & l'on en aura une idée par une ſimple citation d'un de ces originaux mis en ſcène dans l'*Illuſion comique de P. Corneille : Matamore* eſt menacé par un brave qui lui dit :

Point de bruit,
J'ai déja maſſacré dix hommes cette nuit;
Et ſi vous me fâchez, vous en croîtrez le nombre.

MATAMORE.

Cadedieu ! ce coquin a marché dans mon ombre
Il s'eſt rendu vaillant d'avoir ſuivi mes pas,
S'il avoit du reſpect, j'en voudrois faire cas.

Le *Capitan* eſt repréſenté dans ſon coſtume avec un chapeau ſur la tête & un plumet tombant du

côté droit; les cheveux passés derrière les oreilles, d'amples moustaches frisées, un petit manteau qui lui descend sur les reins, un pourpoint & un haut-de chausse, une longue épée & un large ceinturon; on lit au bas de son portrait,

> Ce Capitan fait grand éclat
> Et sa valeur est si parfaite,
> Qu'il est des derniers au combat
> Et des premiers à la retraite.

Dans une Comédie où *Arlequin* est Roi & distribue les Gouvernemens à ses Courtisans, le Capitan *Spezzafer* se présente pour être Gouverneur d'une place frontière & prétend qu'il la gardera bien. *Oh oui!* réplique *Arlequin*, tu la garderas bien! toi qui, depuis vingt ans, ne peux garder ta femme.

SCARAMOUCHE.

Ce Personnage dont le caractère tient beaucoup de celui du *Capitan*, est de l'invention de *Tiberio Fiuzilli*, né à Naples le 7 Novembre 1608. On prétend qu'il était fils d'un Capitaine de Cavalerie; mais ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'il entra au service d'une Comédienne, qu'il joua d'abord quelques rôles subalternes, qu'il courtisa d'un peu trop près la fille d'une Blanchisseuse & qu'il fut contraint de l'épouser. Mais il ne tarda pas à s'appercevoir que sa femme avait du talent pour les

Soubrettes, il la fit débuter & la mena successivement dans les plus grandes Villes d'Italie où elle se distingua sous le nom de *Marinette*. Il passa bientôt lui-même pour le meilleur Pantomime de son tems, & sous le règne de *Louis* XIII, il vint en France où il eut le plus grand succès. Le trait suivant rapporté par *Gherardi*, peut faire connaître en même-tems, & son mérite, & le caractère du personnage qu'il avait imaginé.

» Dans une scène de *Colombine*, *Avocat pour & contre*, *Scaramouche*, après avoir arrangé tout ce qu'il y a dans sa chambre, prend sa guitarre, s'assied sur un fauteuil & joue en attendant que son Maître arrive : *Pascariel* vient tout doucement derrière lui & bat la mesure par-dessus ses épaules, ce qui épouvante terriblement *Scaramouche*. C'est ici que cet incomparable Acteur qui a été l'ornement du Théâtre & le modèle des plus illustres Comédiens de son siècle, qui avoient appris de lui cet art si difficile & si nécessaire aux personnes de leur *caractère*, de remuer les passions & de savoir les bien peindre sur le visage ; c'est, dis-je, alors qu'il faisoit pâmer de rire pendant un gros quart-d'heure, dans une scène d'épouvante où il ne proféroit pas un seul mot. Il faut convenir aussi que cet homme possédoit à un si haut degré de perfection ce merveilleux talent, qu'il touchoit plus de cœurs par les seules simplicités d'une pure na-

ture, que n'en touchent d'ordinaire les Orateurs les plus habiles par les charmes de la Rhétorique la plus persuasive. Ce qui fit dire un jour à un grand Prince qui le voyoit jouer à Rome : *Scaramouche ne parle point, & il dit les plus belles choses du monde.* Et pour lui marquer l'estime qu'il faisoit de lui, la Comédie étant finie, il le manda & lui fit présent du carosse à six chevaux, dans lequel il l'avoit envoyé chercher. «

Un jour, il était dans la chambre du Dauphin, (depuis *Louis* XIV.) ce Prince âgé d'environ deux ans, pleurait & criait beaucoup, *Scaramouche* s'avisa de dire qu'il l'appaiserait, si on voulait lui permettre de le prendre dans ses bras, la Reine le permit, & *Scaramouche* fut si plaisant, qu'il fit sourire le Dauphin. Depuis ce moment, il eut ordre de venir l'amuser toutes les fois que son service l'appellerait à la Cour, & dans la suite, il fut fort aimé de *Louis* XIV. qui riait beaucoup des grimaces que lui faisait *Fiuzilli*, en lui racontant cette aventure.

Vers la fin du mois de Septembre 1658, *Scaramouche* quitta Paris pour retourner en Italie, le bruit courut qu'il avait péri en passant le Rhône, & *Loret*, Auteur d'une Gazette en vers, fit son épitaphe dans les termes suivans :

Las ! ce n'est pas Dame Isabeau
Qui gît dessous ce froid tombeau,

Ni quelqu'autre ſainte Ni-touche,
C'eſt un Comique ſans pareil ;
Comme le ciel n'eut qu'un ſoleil,
La terre n'eut qu'un Scaramouche.
Alors qu'il vivoit parmi nous,
Il eut le don de plaire à tous,
Mais bien plus aux grands qu'aux gens minces ;
Et on le nommoit en tous lieux
Le Prince des Facétieux
Et le Facétieux des Princes.
Au lieu de quantité de fleurs
Sur ſa foſſe verſons des pleurs ;
Pour moi, tout de bon j'en ſoupire :
J'en fais tout franchement l'aveu,
Nous pouvons bien pleurer un peu
Celui qui nous faiſoit tant rire.

Peu de tems après, *Loret* déſavoua cette fauſſe nouvelle. *Scaramouche* avait laiſſé *Marinette* en Italie, & c'eſt pour elle qu'il y faiſait de fréquens voyages. Dans le dernier, il y reſta depuis 1667 juſqu'en 1670. Il y perdit ſa femme, vint ſe fixer à Paris & continua de jouer dans la Troupe des Comédiens du Roi.

A 83 ans, terme auquel il ſe retira, il devint amoureux d'une Dlle *Duval*, grande, bien faite, jolie & fille d'un Domeſtique du Préſident *du Harlay* : il la demanda en mariage, l'obtint & vécut quelques mois avec elle : mais bientôt ſon avarice & ſa jalouſie le rendirent inſupportable à ſa

femme qui se réfugia chez ses parens. Son mari l'accusa d'infidélité, l'attaqua juridiquement & prétendit qu'elle devait être rasée & renfermée dans un Couvent. Ce procès dura quatre ans & tomba de lui-même à la mort de *Fiuzilli* qui expira le 7 Décembre *1696*, dans la 88e. année de son âge. Il fut enterré à Saint-Sauveur, sa paroisse.

Ce Pantomime joignait à une taille très-avantageuse une physionomie dont les traits variaient à sa volonté. Personne n'a été plus fort, plus léger, plus adroit que lui, & à plus de 80 ans, il donnait un soufflet avec le pied. Ses camarades le laissèrent jouir de sa part d'Acteur jusqu'au moment de sa mort, & ce traitement fait l'éloge de son mérite.

Cet illustre Comédien
Atteignit de son art l'agréable manière ;
Il fut le Maître de Molière
Et la nature fut le sien.

TRIVELIN.

Dominique Locatelli Italien, vint à Paris vers 1645, & s'y rendit célèbre dans un personnage de son invention, celui de *Trivelin*, intriguant spirituel, tantôt Valet, tantôt Aventurier. Il jouait sous l'habit & le masque d'*Arlequin*, mais il ne portait point de *batte*.

Locatelli composa en français l'argument d'une

Pièce italienne intitulée : *Rosaure Impératrice de Constantinople, représentée le 20 Mars 1658, au Petit-Bourbon* par la Troupe Italienne, *avec des plus agréables & magnifiques vers, musique, décorations, changemens de théâtre & machines, entremêlée, entre chaque Acte, de ballets d'admirable invention.* Nous parlerons de cette Pièce, lorsque nous ferons l'Histoire de l'*ancien Théâtre Italien.*

PANTALON.

Le Pantalon *Bisognoza* est un Pantomime Italien qui a le masque d'un vieillard. Son état est celui d'un Bourgeois ou d'un Marchand, & ordinairement d'un homme simple & de bonne foi, mais toujours amoureux & dupe, soit d'un rival, soit d'un fils, soit d'un valet, d'une servante ou de quelqu'autre intriguant. On en a fait aussi tantôt un bon père de famille, tantôt un avare & tantôt un amant capricieux. Son langage doit être Vénitien, & son habit moderne ne diffère de l'ancien, que par le caleçon qui tenoit autrefois avec les bas, espèce de haut-de-chausse d'où est venu le nom de *Pantalon.* La robe de dessus s'appelle *Zimara* & ressemble à celle que les Marchands avaient dans leurs boutiques. Le vêtement de dessus est le même que l'on portait dans la ville & qui était commun à toutes sortes de personnes. Il fut

rouge jusqu'au moment où la République de Venise perdit le Royaume de Nègrepont, & alors on le fit noir, en signe de deuil.

Turi de Modène est un des meilleurs Pantalons que l'on ait vus à Paris où il mourut en 1670; mais le plus célèbre a été *Colalto* qui comme Auteur & Acteur, occupera une place distinguée dans notre Ouvrage.

LE DOCTEUR.

Pantomime Italien, personnage bavard qui ne parle que par sentences & par citations. Il a ordinairement un petit masque noir, le vêtement de même couleur, avec un chapeau dont les bords retombent sur les épaules qui sont couvertes d'un manteau large & court. Son langage est Boulonois. *Ange-Augustin*, ou *Constantin Lolli*, dit le *Docteur Gratian Baloardo*, excella dans ce rôle sur l'ancien Thâtre Italien. Il composa aussi quelques Pièces, entr'autres *le Gentilhomme Campagnard*, ou *les Débauches d'Arlequin*, joué en Janvier 1670. *Lolli* mourut fort âgé, au mois d'Août 1694, & *Marc-Anthonio Romagnesi* qui jusqu'alors avait joué le rôle de premier Amoureux, prit celui de Docteur qu'il conserva jusqu'à la supression du Théâtre, le 14 Mai 1697.

JEAN DOUCET.

Il a paru sur l'ancien Théâtre Italien un Acteur

qui avait un talent particulier pour jouer les *Niais* ; qui prit le nom de *Jean doucet* & qui n'est connu que par le passage suivant tiré de la *Muse historique de Loret*.

A propos de Comédie,
Il faut qu'en cet endroit je die
Qu'un des jours passés, *Jean Doucet*,
Franc nigaut, comme chacun sait,
Pensa faire pâmer de rire
La Reine & le Roi notre Sire,
Et même tous les Courtisans
Par les mots naïfs & plaisans
Que profera sa propre bouche,
Étant Valet de Scaramouche
Sur le Théâtre Italien
Où ce simple & naïf Chrétien,
Sans avoir masque, ou faux visage,
Joua fort bien son personage.

MÉZÉTIN.

On a donné le nom de *Mézétin* au Pantomime qui sur l'ancien Théâtre remplit l'emploi & le caractère d'un personnage moitié Aventurier & moitié Valet. Ce fut *Angelo Constantini* qui l'imagina en 1680, & qui, d'après les desseins de *Calot*, prit pour costume un bonnet, une fraise, une petite veste, une culotte & un manteau d'étoffe rayée de différentes couleurs.

Cet *Angelo* était né à Véronne, d'un Comédien Italien connu à Paris, sous le nom de *Gradelin*;

il vint y joindre son père, y débuta dans les *Arlequins* qu'il avait adoptés dès son enfance, & fut reçu pour doubler le fameux *Dominique*. Mais celui-ci quittait rarement son rôle, & jaloux de se rendre utile, *Constantini* imagina le personnage de *Mézétin*, dans lequel il eut le plus grand succès.

Cependant la mort de *Dominique* fit cesser le Spectacle, & les Comédiens profitèrent de cette suspension pour réparer, autant qu'il leur serait possible, le dommage que leur causait la perte de cet excellent Pantomime. Ils rentrèrent, comme nous l'avons dit plus haut, le premier Septembre 1688, & dans une Scène préparée, *Colombine* remit à *Constantini* le masque & l'habillement d'*Arlequin*. On aplaudit au choix, mais *Constantini* avait une figure agréable, quoique très-brune, jouait beaucoup du visage; & le Public lui témoigna le desir de le voir sans masque, même dans le rôle d'*Arlequin*. Il obéit & jouit du plus grand succès jusqu'à la suppression du Théâtre Italien en 1697; alors il partit pour Brunswick & se joignit à une Troupe dans laquelle il reprit son personnage de *Mézétin*. Le Roi de Pologne *Auguste I*, Electeur de Saxe, qui en avait beaucoup entendu parler, le prit à son service, & le chargea de lui trouver des Acteurs qui jouassent alternativement des Comédies & des Opéras Italiens. *Angelo* repassa en France en 1698, parcourut divers pays & remplit la commission du

Roi, avec tant de ſuccès, que ce Monarque lui accorda en 1699, un brevet qui lui donnait le titre *de Noble, avec la charge de Camérier intime, Tréſorier des menus plaiſirs de Sa Majeſté & Garde des bijoux de ſa chambre :* cet honneur aurait dû ſatisfaire l'ambition de *Mézétin*, mais il ſe crut en droit de tout oſer, & il eut la hardieſſe, non-ſeulement de déclarer ſa paſſion à une Dame aimée du Roi, mais encore de tourner en ridicule la perſonne de ſon bienfaiteur. La Dame ſe ſentit très-offenſée de cette inſolence que cependant elle ſe contenta de réprimer, *Mézétin* revint à la charge, & la favorite outrée en avertit *Auguſte* qu'elle plaça dans un endroit d'où, ſans être vu, il pût être témoin des diſcours injurieux de ſon rival. *Auguſte* en ſortit le ſabre à la main & dans le deſſein d'abattre la tête à *Mézétin*, mais la réflexion calma ſa fureur, & il le fit renfermer dans le Château de Konigſtein.

Au bout de vingt ans une autre Maitreſſe d'*Auguſte* eut envie de voir l'intérieur de ce Château. Tremblant, défiguré par une barbe qu'il avait laiſſé croître depuis ſa détention, *Mézétin* ſe jetta aux pieds du Roi, la Dame en eut pitié & ſollicita ſa grace, mais dans ce moment *Auguſte* fut inexorable ; cependant au bout de quelques mois, il céda aux prières de ſa favorite, mit ſon priſonnier en liberté, commanda qu'on lui rendît tous ſes effets,

& qu'en même-tems on lui enjoignît de sortir aussitôt des Etats de Saxe.

Mézétin revint à Vérone sa patrie, mais il y demeura peu de tems & se rendit à Paris vers la fin de l'année 1728. Les nouveaux Comédiens Italiens l'accueillirent, lui donnèrent des apointemens honnêtes & composèrent un Prologue pour l'introduire dans une Pièce intitulée *La Foire St-Germain*, qu'il avait jouée, dans sa nouveauté, en 1695. *Momus* y présente une lyre à *Mézétin* & l'engage, quoique vieux, à renouveller son zèle pour le Public qui lui marque tant de plaisir de le revoir. En effet, le concours des Spectateurs fut prodigieux, & cependant on avait doublé le prix des places; les applaudissemens furent unanimes, & *Mézétin* chanta ce couplet en s'accompagnant de sa guitarre, sur l'air : *Vous qui vous moquez par vos ris.*

Mézétin par d'heureux talens
Voudroit vous satisfaire,
Quoiqu'il soit depuis long-tems
Presque sexagénaire,
Il rajeunira de trente ans,
S'il peut encor vous plaire.

Il joua encore dans l'*Amant Etourdi*, dans *Arlequin dévaliseur de maisons*, ou *les Fâcheux*, & enfin dans *Arlequin Empereur dans la Lune*; mais son âge parut avoir beaucoup affaibli son jeu; le

Public lui trouva des défauts, & *Mézétin* repartit pour Vérone où il mourut à la fin de l'année 1729.

En 1689, il avait été peint par *de Troy* & gravé par *Vermeulen.* Le célèbre *la Fontaine* mit les vers ſuivans au bas de ſon portrait :

Ici, de Mézétin, rare & nouveau Prothée,
La figure eſt repréſentée,
La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphoſe ;
Qui ne le voit pas, n'a rien vu,
Qui le voit, a vu toute choſe.

Cet éloge parut outré, & *Gacon*, dans ſon *Poète ſans Fard*, y répondit par cette épigramme :

Sur le portrait de Mézétin,
Un homme d'un goût aſſez fin,
Liſant l'éloge qu'on lui donne
D'être un ſi grand Comédien,
Que qui ne le voit, ne voit rien,
Et qu'on voit tout en ſa perſonne,
Diſoit : Je ne vois pas qu'il ſoit ſi bon Acteur ;
Il ne fait rien qui nous ſurprenne.
Monſieur, lui dis-je alors, pour le tirer de peine,
Ne voyez-vous pas bien qu'un diſcours ſi flatteur
Eſt un Conte de la Fontaine.

PIERROT.

Joſeph *Giaraton*, ou *Gératon*, né à Ferrare, vint à Paris, à titre de Gagiſte de la Comédie Italienne ;

bientôt il s'y fit remarquer par ſon talent naturel pour le comique, & jaloux d'avoir un emploi qui lui fût perſonnel, il imagina le rôle de *Pierrot*, Valet gai, ignorant & balourd, dont l'habit de *Polichinelle* lui fournit à-peu-près le coſtume. Ce fut ainſi qu'il parut en 1684, dans *Arlequin Empereur dans la Lune*. Son ſuccès fut général, & il fit le même plaiſir dans pluſieurs autres Pièces où il joua, tantôt en Français, tantôt en Italien, juſqu'en 1697, époque à laquelle ſon théâtre fut ſupprimé. Il avait épouſé une vieille Demoiſelle de condition & il fut ſe retirer avec elle dans un petit fief qu'elle poſſédait à quelques lieues de la Capitale.

POLICHINELLE.

Ce perſonnage Pantomime de l'ancienne Comédie Italienne eſt imité des anciens *Mimes* Latins, & les Napolitains en admettent deux dans leurs Comédies, l'un fourbe, l'autre ſtupide. Ils ont été remplacés ſur le Théâtre Italien à Paris, par les rôles du *Scapin* & de l'*Arlequin*.

Le coſtume du *Polichinelle* eſt compoſé d'un vêtement de différentes couleurs, d'une batte & d'un maſque avec un grand nez : il a une boſſe par-devant & par-derrière.

Michel Ange da Fracaſſano débuta dans ce rôle

en 1685, & continua de le jouer, jusqu'à la suppression du Théâtre, avec un assez médiocre succès.

SCAPIN.

Son caractère est celui des Esclaves des Comédies de *Plaute* & de *Térence*, intriguant, fourbe, malin, toujours prêt à servir les entreprises de la jeunesse libertine.

Il a pour costume un habit de livrée, un petit manteau, un bonnet plat & une dague.

On a vu plusieurs bons *Scapins* sur le Théâtre moderne de la Comédie Italienne, & sur l'ancien, ce rôle fut rempli, sous le nom de *Gradelini*, par *Constantin Constantini* de Véronne, père du *Mézétin Angelo Constantini*. Ce *Constantini* qui possédait plusieurs secrets pour la teinture, vivait dans sa patrie où il faisait un très-gros commerce; une Comédienne lui tourna la tête, il se ruina pour elle, l'épousa & la suivit dans différentes Villes d'Italie. Après sa mort, il vint à Paris où il débuta en 1687, mais il y fut peu goûté.

LÉANDRE.

Le *beau Léandre* est un personnage d'Amoureux, & ce fut sous ce nom que *Charles-Vigile Romagnesi de Belmont* débuta au Théâtre Italien, le

24 Août 1694, dans une Pièce intitulée *Le Départ des Comédiens.* Cet Acteur avait une très-jolie figure, de l'esprit, du talent, & son nom théatral fut adopté par ceux qui lui succédèrent dans son emploi.

Léandre fut obligé de parcourir la Province après la suppression de la Comédie Italienne : il revint à Paris en 1707, y épousa, le 6 Janvier 1708, *Elisabeth Constantini*, fille de *Jean-Baptiste Constantini* ; il mourut en 1731 & fut enterré à Saint-Sauveur sa paroisse.

ISABELLE & COLOMBINE.

Les rôles d'*Isabelle* & de *Colombine* sont encore du nombre des personnages Pantomimes qui parurent sur l'ancien Théâtre Italien, & dont les deux filles du célèbre *Dominique* ont donné les modèles.

Françoise-Marie-Apolline Biancolelli, fille de *Dominique Biancolelli* & d'*Ursule Corteze*, naquit à Paris l'année 1664 & débuta, au Théâtre Italien, par le rôle d'Amoureuse dans la Comédie d'*Arlequin-Prothée*, sous le nom d'*Isabelle*, personnage de son invention.

Sa sœur cadette, *Catherine Biancolelli*, parut le même jour dans l'emploi de *Soubrette* & prit le nom de *Colombine*, autre caractère qu'elle avait imaginé.

Le coſtume de ces deux perſonnages eſt arbitraire & dépend ou du goût des Actrices, ou du genre de la Pièce dans laquelle elles doivent jouer.

La Demoiſelle *Biancolelli*, l'aînée, avait de la beauté, une phyſionomie douce, un air prévenant, des graces naïves relevées par la fineſſe de ſon jeu, & tous ces avantages inſpirèrent la paſſion la plus violente à un Officier du Régiment des *Gardes Françaiſes*, qui l'épouſa en 1691. Il fut deshérité par ſa famille & il plaida long-tems contr'elle, mais l'exhérédation fut confirmée par un Arêt du 30 Aout 1709, qui accorda ſeulement 300 livres de penſion à chacun des enfans & 400 à la veuve.

A l'égard de *Colombine*, elle devint, en peu de tems, la meilleure Comédienne du Théâtre Italien, & fut mariée à *Pierre le Noir de la Torillière*, excellent Acteur Français dans le comique : à la ſuppreſſion de la Comédie Italienne en 1697, *Colombine* renonça au Théâtre, quelqu'inſtance qu'on lui fit de paſſer à celui des *Français* où le Public & les Comédiens la déſiraient.

C'était une petite brune piquante & qui à la phyſionomie la plus fine, à la voix la plus agréable joignait le geſte le plus vif & le plus naturel. Le nom de *Colombine* lui avait été inſpiré par l'idée d'un Peintre qui avait repréſenté ſa mère tenant à la main un panier dans lequel il y avait deux colombes, par alluſion à ſes deux filles.

BRIGUELLE & TURLUPIN.

Ces deux noms étaient donnés indifféremment au Pantomime qui rempliſſait le rôle de Fourbe intriguant, ſon coſtume était celui du Scapin, & l'on n'a aucune connaiſſance ni du nom de famille, ni des particularités de la vie du premier qui parut ſur le Théâtre de la Comédie Italienne. *Robinet* dit ſeulement, en parlant de cette Troupe, dans ſa lettre en vers du 13 Juin 1671 :

> Accrue depuis peu
> Pour rendre plus complet leur jeu,
> D'un *Briguelle* lequel fit rage :
> Pour vous y faire aller, en faut-il davantage ?

Cet Acteur eut beaucoup de ſuccès, & dans le même-tems, un nommé *Henri-le-Grand*, qui en 1622 jouait à l'Hôtel d'Argent, paſſa au Théâtre Français ; il y remplit le perſonnage dont nous parlons, & ne fit pas moins de plaiſir que ſon rival. *Beauchamp* les cite dans la note ſuivante, & ce ſont les ſeules lumières que nous puiſſions donner ſur le compte de ces deux Pantomimes.

» Il étoit excellent Farceur, dit cet Hiſtorien en » parlant du ſecond : l'habit qu'il portoit à la farce » étoit le même que celui de *Briguelle* qu'on a tant » de fois admiré ſur le Théâtre du petit Bourbon. » Ils ſe reſſembloient en toutes choſes auſſi bien » ailleurs qu'à la farce ; ils étoient de même taille,

» tous deux faiſoient le *Zani* (rôle burleſque d'A-
» moureux) & portoient un même maſque ; enfin
» on ne remarquoit autre différence entre eux que
» celle que les curieux en tableaux mettent entre
» un bon original & une excellente copie. Ses ren-
» contres étoient pleines d'eſprit, de feu & de
» jugement ; en un mot il ne lui manquoit rien
» qu'un peu de naïveté, & nonobſtant cela, cha-
» cun avoue qu'il n'a jamais vu ſon pareil.

» Quoiqu'il fût rouſſâtre il étoit bel homme ;
» bien fait & avoit bonne mine. Il étoit adroit,
» fin, diſſimulé & agréable dans la converſation.
» L'amour qu'il portoit aux femmes le tyranniſa
» quelque tems. Il ſe maria deux fois. Ses enfans
» ont été Comédiens «.

GUILLOT GORGU.

Ce rôle pantomime du Théâtre Français, fut rempli par *Bertrand Hardouin de St-Jacques*, ſurnommé *Guillot-George*, & l'on a dit de lui que *la Farce deſcendit du Théâtre quand il en deſcendit.* Dans ſa jeuneſſe, il avait étudié la médecine qu'il abandonna pour faire des voyages dans leſquels il s'érigea en Bouffon & en Charlatan : enſuite il parut à la Comédie où ſon perſonnage ordinaire était de contrefaire le Médecin ridicule, & il le faiſiſſait ſi bien que les Médecins eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher de l'applaudir. Il joignait à cela une

mémoire très-heureuse, au moyen de laquelle il nommait avec une rapidité incroyable, & d'une manière très-distincte, les simples & les drogues des Apothicaires, les outils des Chirurgiens, ceux des Artisans. Du reste il était grand, noir & fort laid : il avait les yeux enfoncés, le nez très-long, & se couvrait le visage d'un masque ridicule, quoiqu'il n'en eût pas besoin pour faire rire. Il est mort à Paris en 1643.

GROS-GUILLAUME.

Robert Guérin, dit *la Fleur* & *Gros-Guillaume*, avait d'abord été garçon Boulanger, & devint Farceur à l'Hôtel de Bourgogne : il était si gros, si gras, si ventru, que l'on disait qu'il marchait longtems après son ventre, & cette masse était ce qui lui servait le plus à faire rire. Jamais il ne paraissait sur le Théâtre sans être garotté de deux ceintures, l'une sur l'estomac, l'autre sur le ventre, de manière qu'il avait l'air d'un tonneau depuis les pieds jusqu'à la tête. Il ne portait point de masque, mais il se couvrait le visage de farine, & en telle quantité, qu'en remuant seulement les lèvres il blanchissait, tout d'un coup, ceux à qui il parlait. Ce Farceur était tourmenté de la gravelle dont souvent il souffrait des douleurs qui lui arrachaient des larmes, & sa figure triste était alors si originale, que malgré eux, les Spectateurs

en riaient aux éclats. Cependant *Gros Guillaume* a vécu près de quatre-vingt ans & en a passé au moins cinquante sur le Théâtre. Il est mort en 1674.

GAULTIER GARGUILLE.

Ce nom fut adopté par le Farceur *Hugues Guérin*, né en Normandie, & qui l'an 1622 vint s'associer à une Troupe de Comédiens qui jouaient à l'Hôtel d'Argent au Marais.

En 1631 il fit imprimer un Recueil de Chansons de sa composition; & dans le privilége il est nommé *Comédien ordinaire de Sa Majesté.* L'approbation est de *Turlupin* & de *Gros-Guillaume.* En 1636 il en parut une troisième édition à la tête de laquelle on trouve son portrait dessiné par *Michel Lasne :* il y est représenté un bâton à la main & en pantoufles; aux deux côtés sont les masques de *Gros-Guillaume* & de *Turlupin.*

Lorsque *Garguille* chantait sur le Théâtre, il prenait une attitude si burlesque & entonnait ses airs d'une manière si originale, que beaucoup de gens ne venaient à l'Hôtel de Bourgogne, que pour avoir le plaisir de l'entendre.

Il avait le corps maigre, les jambes longues, droites & minces, un gros visage bourgeonné; aussi ne jouait-il jamais sans un masque au bas duquel pendait une barbe longue & pointue. Une calotte

platte & noire, des escarpins, un pourpoint, des chausses de frise de la même couleur avec des manches de frise rouge, composaient le reste de son costume. Sa voix, ses gestes, son action, tout était comique dans cet Acteur qui jouait avec la plus grande naïveté : de plus, il était très-dispos, & toutes les parties de son corps lui obéissaient au point qu'il avait l'air d'une marionnette.

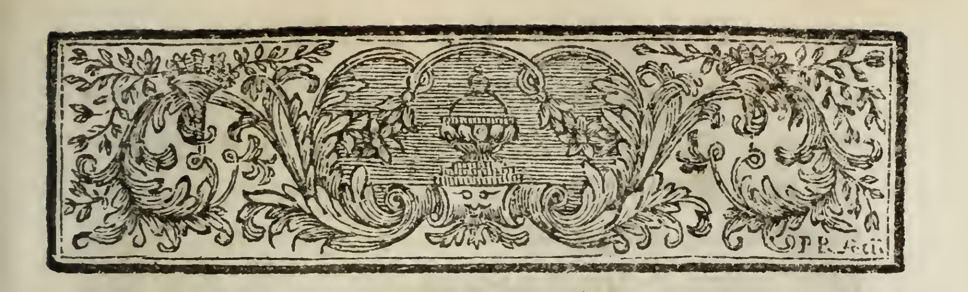
Quoique Normand, il contrefaisait admirablement le Gascon & rendait assez bien les Rois dans les Pièces sérieuses, à l'aide du masque & de la longue robe que l'on portait dans ces sortes de rôles.

Hors du Théâtre, il avait l'air d'un bon Bourgeois, & l'agrément de sa conversation l'avait répandu dans les meilleures sociétés de Paris ; il mourut âgé de 60 ans : il en avait passé 50 à la Comédie ; & fut enterré à St-Sauveur. Il s'était marié à la fille de *Tabarin*, qui lui survécut, & qui se retira en Normandie avec du bien : un Gentilhomme en devint amoureux & l'épousa.

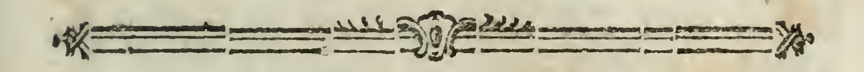
L'histoire de l'*ancien Théâtre* nous ramènera successivement à ces différens *Pantomimes* qui nous fourniront des anecdotes relatives aux Pièces dans lesquelles ils ont joué : nous ne manquerons pas de les saisir & de les offrir à nos Lecteurs, que nous sommes actuellement dans le cas de dédommager des matières sèches que nous avons été

obligés de leur présenter : quelques Journalistes sont partis delà pour critiquer notre Ouvrage, & la seule réponse que nous ayons à faire à leurs sarcasmes, c'est que nous avons promis une histoire du Théâtre depuis son origine, & que par conséquent, nous avons dû rapporter tout ce qui peut y être relatif. Si nous ne l'avions pas fait, ils n'auraient pas manqué de nous le reprocher, & ils auraient eu raison. Mais enfin il ne nous reste plus de champs arides à parcourir, & nous espérons que ces MM. feront grace à nos premier volumes, en faveur de ceux qui vont les suivre. Ils n'y trouveront rien d'étranger à notre entreprise, & nous leur promettons une quantité de faits inconnus, tant sur le *Théâtre Français*, que sur ceux de l'*Opéra*, de la *Comédie Italienne*, de la *Foire* & des *Boulevards*. D'après l'ordre chronologique que nous avons adopté, nous les ferons marcher de front à mesure que nous parviendrons à l'époque de leur naissance, & chacun de nos volumes sera divisé en cinq articles différens qui renfermeront l'historique des Pièces, des Auteurs & Acteurs de ces cinq Théâtres.

Fin de la première Partie du douzième Volume.



HISTOIRE UNIVERSELLE DES THÉÂTRES.



SECONDE PARTIE du douzième Volume.

THÉATRE FRANÇAIS.

ETIENNE JODELLE.

Les Grecs & les Romains nous ont servi de modèles dans presque tous les genres; les Ecrivains modernes qui les ont méconnus ou négligés, n'ont mis au jour que des productions monstrueuses, & nous venons d'en donner la preuve dans le tableau

fidèle que nous avons tracé des *Myſtères*, des *Moralités*, des *Sotties* & des *Farces*, pièces bizarres qui ſont ſans règle, ſans liaiſon, ſans deſſin : quel eſt donc cet art théâtral ſi difficile à ſaiſir, cet art dans lequel ſi peu d'Auteurs ont réuſſi, quoiqu'il ſoit l'objet des efforts & de l'ambition de toutes les nations ? C'eſt le reſſort caché qui doit faire mouvoir toutes les parties d'une œuvre dramatique; mais le premier ſoin du Poète doit être de ne point le laiſſer appercevoir, ſans quoi il ceſſerait d'être un art. Nous avons eu & nous aurons encore occaſion d'expliquer ce que l'on entend par *action*, *intrigue*, *intérêt*, *unité*, *épiſode*, *expoſition*, *dénoûment*, *caractères*, & pour le moment, il nous ſuffit d'obſerver que dans un ouvrage de Théâtre, le génie même eſt aſſervi à des règles indiſpenſables, que ſes grands moyens ſont de préparer & de ſuſpendre, de mettre chaque évènement à ſa place, d'enchaîner le ſecond au premier, en un mot, de conduire ſa fable de manière que le Spectateur voie toujours une action & ne ſente jamais le travail. Telle était la marche des Anciens, *Jodelle* (Seigneur de *Limodin*) eſt le premier de nos Poètes qui ait eu le bon eſprit de les conſulter, & le premier conſéquemment qui ait commencé à tirer le *Théâtre Français* de l'état de barbarie dans lequel il était plongé.

Cet Ecrivain, né à Paris en 1532, fit, dès ſa

plus tendre jeuneſſe, des progrès ſi ſenſibles dans les Arts & dans les Lettres, montra tant de diſpoſitions pour la poéſie latine & françaiſe, que *Baillet* l'a placé au nombre des enfans célèbres. Il eſt auſſi le chef des Poètes de la *Pléiade* de *Ronſard*, & l'on ſait qu'en même-tems il était Architecte, Peintre, Sculpteur, Militaire, du moins il avait du goût & des talens pour ces différens états : enfin on le regarde comme le Père de la Tragédie en France, parce qu'il ſubſtitua aux *Myſtères*, des pièces faites à l'imitation de celles de *Sophocle*, d'*Euripide*, ou plutôt de *Sénèque* ; & aux *Sotties*, aux *Farces*, une Comédie dans le genre de celles d'*Ariſtophane :*

Et lors Jodelle heureuſement ſonna
D'une voix humble & d'une voix hardie
La Comédie avec la Tragédie :
Et d'un ton double ores bas, ores hault,
Remplit premier le François échaffault.

Ronſard dit encore de lui dans une pièce qu'il adreſſe à *Grevin :*

Jodelle le premier, d'une plainte hardie,
Françoiſement chanta la grecque Tragédie.
Puis en changeant de ton, chanta devant nos Rois
La jeune Comédie en langage françois,
Et ſi bien les ſonna, que Sophocle & Ménandre.
Tant fuſſent-ils ſavans, y euſſent pu apprendre.

» Il eſt vrai, dit *Beauchamp*, qu'avant lui il y
» avoit eu des traductions de quelques Poëmes dra-

» matiques des Anciens. Dès 1537, *Lazare Baïf* » avoit fait imprimer l'*Electre* de *Sophocle*, qu'il » avoit traduite vers par vers ; d'autres avoient suivi cet exemple, *Ronsard* même, lorsqu'il étudioit au Collége de *Coquerel* sous *Jean Dorat*, » avoit traduit le Plutus d'*Aristophane* : cette pièce » fut représentée dans ce Collége en 1549, & *Binet*, dans sa vie, ajoute que ce fut la première Comédie Française qui ait été jouée en » France.

» *Jodelle* crut pouvoir aller plus loin que ceux » qui l'avoient précédé ; il osa se confier à ses propres forces, & dédaignant de s'en tenir à une » traduction servile, ou même à une imitation des » Anciens, il n'emprunta d'eux, pour ainsi dire, » que la forme de leurs spectacles «.

Plein de cette idée, il composa *Cléopâtre captive*, Tragédie en cinq actes, avec des chœurs dans le genre de ceux des Grecs ; il la lut à ses amis, il en reçut des complimens & fut excité à la faire paraître, mais il fallait des Comédiens, ses amis se proposèrent, firent dresser un Théâtre dans la cour de l'Hôtel de *Rheims* à Paris, & *Cléopâtre* y fut représentée *devant le Roi Henri II, avec de grands applaudissemens de toute la compagnie, & depuis encore au Collége de* Boncourt, *où toutes les fenestres estoient tapissées d'une infinité de Personnages d'honneur, & la cour si pleine d'Ecoliers, que les*

portes du Collége regorgeoient : je le dis comme celuy qui y estoit présent avec le grand Tournebus, *en une mesme chambre, & les Entreparleurs estoient tous hommes de nom ; car mesme* Remy Belleau & Jean de la Péruse *jouoient les principaux roullets, tant estoit lors en réputation* Jodelle *parmi eux.* (Pasquier, *dans ses Recherches de la France, Tome VII, chapitre 6.*) *Le Roy*, ajoute le même Historien, *luy donna cinq cens escus de son épargne & luy fit tout plein d'autres graces, d'autant que c'étoit chose nouvelle & très-belle & très-rare.*

Il est probable que de jeunes garçons habillés en femmes, firent les personnages de celles que l'on compte dans cette Tragédie : on croit même que celui de *Cléopâtre* fut rempli par *Jodelle* qui n'avait alors que vingt ans & qui était d'une figure très-agréable.

La même année, il hasarda *Eugène*, ou la *Rencontre*, Comédie faible du côté de la conduite, mais singulière, tant du côté du choix des personnages, que de celui des détails : *Didon* suivit de près ces deux Pièces, on sait qu'elle fut jouée, mais on en ignore le succès. Quoi qu'il en soit, *Jodelle* s'en tint-là, & voici la raison qu'il en donne : *j'avois des Tragédies & des Comédies, les unes achevées, les autres pendues au croc, dont la plupart m'avoient été commandées par la Reine & par Madame sœur du Roi, sans que les troubles du tems*

eussent permis d'en rien voir, & j'attendois une meilleure occasion.

» En 1558, le Roy manda au Prévôt des Mar-
» chands, le 12 Février, qu'il iroit souper à l'Hôtel-
» de-Ville le Jeudi Gras suivant, 17 du même
» mois; ce devoit être le lendemain du jour que
» M. le Duc *de Guise* arriveroit de Picardie; après
» avoir pris Calais au milieu de l'hiver, il achevoit
» de donner quelques ordres contre les entreprises
» des Espagnols. Le Dimanche 13, le Procureur du
» Roi de la Ville sachant que *Jodelle* étoit Parisien
» & connoissant sa facilité à imaginer & à com-
» poser, s'adressa à lui & lui demanda une Tra-
» gédie qui pût être représentée devant le Roi. *Jo-*
» *delle* ne jugea pas à propos de faire paroître un
» Poëme de ce genre dans un tems de trouble,
» craignant, dit-il lui-même, de faire ressaigner
» les véritables plaies en représentant des spectacles
» tragiques, quoique ce n'en fût que l'image, mais
» il s'offrit, si on vouloit suivre son dessein & l'aider
» dans l'exécution, d'inventer quelque belle maf-
» carade parlante, ou muette, accommodée au
» tems, au lieu & aux choses présentes. Ce ne fut
» pas le seul emploi dont il se chargea; arcs de
» triomphe, figures, trophées, il ordonna tout,
» donna les desseins de tout & composa même les
» devises & les inscriptions. . . . . . . Mais malgré
» tous ses soins, cette fête lui attira beaucoup de

» reproches & de railleries par la façon dont elle » fut exécutée. . . . . La musique manqua, les Ac- » teurs ne savoient pas leurs rôles, lui-même qui » représentoit *Jason*, resta court, à la vue de tous » les contre-tems qui se succédoient les uns aux au- » tres. On ne peut être insensible à la façon tou- » chante dont il décrit les chagrins qu'il essuya pen- » dant la représentation de cette mascarade, sur- » tout quand il nous apprend qu'au lieu de rochers » qu'il avoit ordonnés au Peintre, il vit arriver » deux clochers «. (*Beauchamp, Tome I, p.* 409 *&* 410.)

Quelques années après, étant à *Arcueil*, près de Paris, avec *Ronsard*, *Belleau*, *Baïf*, *Janvier*, *le Comte*, *Paschal*, *Muret*, *du Bellay*, *Dorat*, *Vigneau*, *Denisot*; quelques-uns d'entr'eux imaginèrent de célébrer une *Orgie* à l'imitation des Anciens, & d'immoler un bouc à *Bachus*, avec tout le cérémonial Grec : leur intention, en même-tems, était de rappeller la naissance de la Tragédie, & *Jodelle* qu'ils regardaient comme le *Thespis Français*, fut celui auquel ils adressèrent le sacrifice. Une pareille fête ne devait être regardée que comme un amusement, mais les Protestans, ou plutôt les envieux & les sots crièrent à l'anathême & prétendirent que *Jodelle* & ses amis, devaient être punis, non-seulement comme idolâtres, mais comme athées. Les uns & les au-

tres furent obligés d'employer beaucoup de vers, d'injures, de raiſonnemens pour repouſſer des accuſations auſſi déplacées, & *Baïf*, entr'autres, compoſa pluſieurs dythirambes que l'on trouve dans le Recueil de ſes Poéſies.

Jodelle était tout-à-la-fois philoſophe & libertin, miſantrope & diſſipé : ſes folles dépenſes abſorbèrent bientôt ſon patrimoine, & il vécut toujours mal aiſé, quoiqu'il fût ſouvent honoré des bienfaits de la Cour qu'il indiſpoſa plus d'une fois contre lui, par la manière dont il ſe permit d'en parler. Nous avons dit plus haut qu'il joignait divers talens à celui que la nature lui avait donné pour la Poéſie, & ce fait eſt confirmé par le paſſage ſuivant tiré d'une Préface que *Charles de la Motte* ſon ami, a miſe à la tête de ſes Œuvres.

» *Jodelle* étoit grand Architecte, très-docte en » la peinture & ſculpture, très-éloquent en ſon » parler, & de tout il diſcouroit avec tel juge» ment, comme s'il eût été accompli de toutes » connoiſſances. Il étoit vaillant & adextre aux ar» mes dont il faiſoit profeſſion, & ſi en ſes mœurs » particulières, il ſe fût autant aimé, comme il » faiſoit en tous les exercices de ſon eſprit, ſa mé» moire eût été plus célèbre pendant ſa vie, & il » eût reçu par ſon pays & par ſes amis plus qu'il n'a » fait. Mais mépriſant philoſophiquement toutes » choſes externes, il ne fut connu, recherché, ni

» aimé que malgré lui. Si eſt-ce que les Rois » *Henri* II. & *Charles* IX. l'aimèrent & eſtimèrent. » *Charles* Cardinal de Lorraine, le fit premièrement connoître au Roi : la Ducheſſe de *Savoye* » ſœur de ce Roi, & le Duc de *Nemours* ſur-tout » l'eſtimèrent grandement «.

Son peu d'économie le réduiſit à la plus extrême indigence, & au mois de Juillet 1573, il mourut âgé de 41 ans, » ayant encore, en ſon extrême » foibleſſe, ajoute *la Motte*, fait ce ſonnet (qui » eſt la dernière choſe par lui compoſée) qu'il nous » récita de voix baſſe, nous priant de l'envoyer au » Roi *Charles* IX; ce qui ne fut pas fait, pour » n'avoir eu beſoin de ce que, plus par colère que » par néceſſité, il ſemblait requérir par iceluy «.

Alors qu'un Roy Péricle Athènes gouverna,
Il aimoit fort le ſage & docte Anaxagore
A qui (comme un grand cœur ſoy-meſme ſe dévore)
La libéralité l'indigence amena.

La ſort, non la grandeur, ce cœur abandonna,
Qui preſſé, ſe hauſſa, cherchant ce qui honore
La vie, non la vie, & repreſſé encore,
Pluſtoſt qu'à s'abaiſſer, à mourir s'obſtina.

Voulant finir par faim, voilà ſon chef funeſte.
Péricle oyant cecy, accourt, crie & déteſte
Son long oubly qu'en tout réparer il promet.

L'autre tout résolu, lui dit. (ce qu'a toy Sire,
Délaissé, demy-mort, presque je puis bien dire)
Qui se sert de la lampe, au moins de l'huile y met.

Il est probable, quoi qu'en dise son Editeur, que ce Sonnet fut moins dicté par la colère, que par la nécessité, & l'on n'en doutera plus, si l'on en juge par la strophe suivante de *Théodore-Agrippe d'Aubigné.*

Jodelle est mort de pauvreté.
La pauvreté a eu puissance
Sur la richesse de la France.
O Dieu ! quel traict de cruauté !
Le ciel avoit mis en Jodelle
Un esprit tout autre qu'humain,
La France luy nia le pain,
Tant elle fut mère cruelle.

» A l'égard de ses Tragédies, on ne sauroit croire jusqu'à quel point on les estimoit : on y trouvoit la propriété des mots fort bien observée, les phrases & les figures judicieusement & adroitement placées : on remarquoit, (ou du moins on croyoit y remarquer) de la majesté & de l'élégance dans son style, de la subtilité dans ses inventions, de la noblesse & de la grandeur dans ses idées, beaucoup de suite & de liaison dans son discours, de l'harmonie & de la gravité dans la structure de ses vers dans lesquels il avoit tâché d'éviter les chevilles. C'est ainsi qu'on en jugeoit

communément, quoiqu'il ſe trouvât des perſonnes qui n'en penſoient pas ſi avantageuſement, tel que le Cardinal *du Perron* qui avoit coutume de dire que cet Auteur *ne faiſoit que des vers de pois pilés*, (alluſion aux jeux ſcéniques de ce tems-là.) Ajoutons ici un paſſage de *Sorel*, qui dit que *Jodelle* étoit un de ces Poètes qui ont voulu faire changer de forme à notre langue, en la rendant à demi-grecque, comme ont tâché de faire *Ronſard* & *du Barras* qui introduiſirent une eſpèce de barbarie dans la langue, par leurs mots compoſés, leurs termes appellatifs & leurs périphraſes «. (*Note de MM. Parfait*).

Quoi qu'il en ſoit, & quelque peu de mérite que l'on trouve aujourd'hui dans ſes pièces, il eſt certain que nous lui avons l'obligation d'avoir indiqué une route nouvelle à nos Auteurs dramatiques; & *La Motte* a une ſorte de raiſon, quand il dit que *tant que les François ſe ſouviendront de leur vieil honneur & mérite vers les Muſes* (*deſquelles ils ont eſté de tout tems nourriſſiers*), *ils ne devront être ingrats à la mémoire de ceſtuy leur nourriſſon* (Jodelle) *poſſible le plus agréable qu'elles ayent eu depuis les Bards, & qui toujours ſes œuvres n'a dreſſé qu'à la gloire de France.*

Outre ſes pièces de Théâtre, ce Poète a compoſé beaucoup de Sonnets, de Chanſons, d'Odes, d'Elégies, d'Epitaphes, & un long diſcours de

Jules *César* prêt à paſſer le *Rubicon* ; mais ni dans ſa Comédie, ni dans ſes deux Tragédies il n'a obſervé la coupe des rimes maſculines ou féminines. Le premier Acte de *Cléopâtre* eſt en vers alexandrins & tous féminins, le ſecond en vers de même meſure, mêlés de maſculins & de féminins, les III, IV & V, tantôt en vers de dix ſyllabes, tantôt de douze, & toujours avec les mêmes défauts. » En cela, dit *Paſquier*, il a ſuivi l'exemple de » *Marot* qui dans les Poëmes qu'il eſtimoit ne » devoir pas être chantés, comme Epiſtres, Elé- » gies, Dialogues, Paſtorales, ne garda jamais » l'ordre de la rime maſculine & féminine, mais » ſeulement dans ſes Chanſons & Pſeaumes. *Jo-* » *delle*, à la manière des anciens Poètes François, » n'a que rarement eu égard à cet ordre de rimes. » Mais dans tous les chœurs qu'il eſtimoit devoir » être chantés par de jeunes gars ou filles, il l'a » ſcrupuleuſement obſervé «.

Nous croyons pouvoir avancer que les Hiſtoriens du Théâtre n'ont pas donné une idée ſatisfaiſante de ſes ouvrages, & dans les analyſes que nous en préſentons, nous avons tâché de ſaiſir l'eſprit de l'Auteur, d'expoſer, d'un côté, la ſingularité de quelques-unes de ſes ſcènes, & de l'autre, de citer les traits ſaillans qui lui ſont échapés.

CLÉOPATRE,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

L'OMBRE *d'Antoine*, *Cléopâtre*, *Eras*, *Charmium*, *Agrippe*, *Proculée*, *Séleuque*, un Chœur de femmes *Alexandrines*; voilà quels ſont les perſonnages de cette Pièce précédée d'un Prologue dans lequel l'éloge du Roi eſt ſuivi de quelques vers qui contiennent l'explication du ſujet. On croit qu'il fut débité par *Jodelle*.

Nous t'apportons (ô bien petit hommage !)
Ce bien peu d'œuvre, ouvré de ton langage,
Mais tel pourtant que ce langage tien
N'avoit jamais dérobé ce grand bien
Des Autheurs vieux : c'eſt une Tragédie
Qui d'une voix & plaintive & hardie
Te préſente un Romain Marc Antoine,
Et Cléopâtre Egyptienne Roine,
Laquelle, après qu'Antoine ſon amy,
Eſtant déja vaincu par l'ennemy,
Se fut tué, ja ſe ſentant captive,
Et qu'on vouloit la porter toute vive
En un triomphe avecques ſes deux femmes;
S'occit. Ici, les déſirs & les flames
Des deux amans : d'Octavien auſſi
L'orgueil, l'audace & le journel ſouci
De ſon trophée emprains tu ſonderas,
Et plus qu'à luy le tien égaleras;

Veu qu'il faudra que ſes ſucceſſeurs mêmes
Cédent pour toy aux volontés ſuprêmes
Qui ja le monde à ta couronne vouent,
Et le Commis de tous les Dieux t'avouent.

La première Scène du premier Acte eſt remplie par l'Ombre d'*Antoine*, qui raconte que les Dieux jaloux de ſa gloire, l'ont rendu l'eſclave d'une paſſion qui a terminé ſa pitoyable vie, qu'il eſt devenu odieux aux Romains pour avoir *enragément ſa Cléopâtre aimée*; qu'il l'a comblée de préſens, que pour elle, il a *chaſſé arrière* & ſa femme *Octavienne* & ſes *mollets enfans*, qu'il en a été puni par les Dieux.

Dont la ſainte équité, bien qu'elle ſoit tardive,
Ayant des pieds de laine, elle n'eſt point oiſive :
Ains deſſus les humains d'heure en heure regarde,
Et d'une main de fer ſon trait enflamé darde.

Il ajoute que tout-à-coup il devient *oublieux de la guerre*, pour ne s'occuper que de ſa Maîtreſſe, que le voilà dans ſa ville où il eſt *yvrogne, putace*, & ſe *paiſſant de plaiſirs*, tandis que *Céſar* marche devers lui; qu'il s'eſt vu ſans parti, ſans reſſource, & qu'il s'eſt *pouſſé ſon épée au travers des boyaux.*

Mais avant que mourir, avant que du tout j'aye
Sangloté mes eſprits, las ! las ! quel ſi dur homme
Euſt peu voir ſans pleurer, un tel honneur de Romme,
Un tel Dominateur, un Empereur Antoine,

Que ja frappé à mort, ſa miſérable Roine
De deux femmes aidée, angoiſſeuſement palle,
Tiroit par ſa feneſtre en ſa chambre royale.
Céſar meſme n'euſt peu regarder Cléopâtre,
Couper ſur moy ſon poil, ſe déchirer & battre &c.

Dans les vers ſuivans il annonce que cette Princeſſe doit venir le rejoindre dans la journée, qu'il lui a apparu en ſonge, qu'il lui a commandé de *faire honneur à ſon ſépulchre*, & de ſe tuer plutôt que d'être menée en triomphe.

L'Ombre diſparaît, & l'on voit arriver *Cléopâtre* qui, la tête remplie du ſonge dont nous venons de parler, veut mourir pour le héros que ſes *trompeurs apaſts* ont conduit au tombeau. *Eras* & *Charmium* font tout leur poſſible pour l'en diſſuader, mais leurs efforts ſont inutiles, & il n'eſt rien qu'elle ne ſoit réſolue de ſouffrir pour éviter la honte de ſe voir enchaînée au char de *Céſar*.

Que plutoſt ceſte terre au fond de ſes entrailles
M'engloutiſſe à préſent, que toutes les tenailles
De ces bourelles ſœurs, horreur de l'onde baſſe,
M'arrachent les boyaux, que la teſte me caſſe
D'un foudre inuſité, qu'ainſi je me conſeille,
Et que la peur de mort entre dans mon oreille.

Cette Scène eſt ſuivie du Chœur des femmes *Alexandrines* qui s'entretiennent fort longuement de l'inſtabilité des choſes humaines, de la gloire & de la chûte de Troye, des chagrins de *Médée*

lorſqu'elle perdit ſon *Jaſon*, de la roſe qui ne dure qu'un ſeul jour, enfin du ſort malheureux de *Marc Antoine* & de *Cléopâtre.*

Telle eſt la deſtinée
Des immuables cieux,
Telle nous eſt donnée
La desfaveur des Dieux.

Le ſecond Acte ne renferme qu'une Scène dans laquelle *Octavien* ſe félicite de ſes ſuccès & forme le projet de ſe joindre *au ſainct nombre des Dieux.* Cependant, il fait des réflexions morales ſur le ſort d'*Antoine* & ſur la rapidité avec laquelle on paſſe ſouvent de la grandeur au néant; mais *Proculée* & *Agrippe* lui repréſentent qu'il a tort de plaindre ce Romain qui s'eſt perdu par un excès d'orgueil, qui, plongé dans les délices de l'amour, a fermé les yeux ſur une foule de prodiges, d'augures qui lui annonçaient ſa ruine & celle de *Cléopâtre.*

Vante-toy donc, les ayant pourchaſſés,
Comme vengeur des grands Dieux offenſés.
. . . .
Racle leur nom, efface leur mémoire,
Pourſuy, pourſuy juſqu'au bout ta victoire

C'eſt l'intention d'*Octavien*, & ſon plus grand deſir eſt que la Reine orne la pompe de ſon triomphe; mais *Proculée* lui apprend que, ſans lui, elle ſe ſerait déja percée de ſon cimeterre, que depuis ce

ce moment, elle a voulu ſe laiſſer mourir de faim, & *Agrippe* l'exhorte à la faire veiller de près, à la ménager, à l'éblouir même par des promeſſes flatteuſes pour mieux ſe venger ſur elle & d'*Antoine*, & de cette foule de Rois qu'il avait armés contre lui.

Octavien eſt enchanté de cet avis, remet ſes intérêts dans les mains d'*Agrippe* qu'il appelle ſon fidèle *Achate*, & charge *Proculée* de ſonder ce que dit dans Alexandrie la *fame aiſlée* qui *tantôt bruit & crie*, *tantoſt plus bas marmote ſon murmure.* *Proculée* répond de ſon zèle & reſte ſeul ſur la ſcène où il répète, on ne ſait pourquoi, que *cent & cent fois miſérable eſt celui qui en ce monde a mis aucun appuy*, que le plus heureux eſt celui qui ſe contente de peu, qu'un homme de ce caractère n'a peur de rien, & ne pâlirait pas quand même il verrait le ciel & l'onde *ſe rebrouiller au vieil cahos du monde.* Cependant il ſe rend juſtice ſur l'inutilité de ſes réflexions & dit en ſortant :

Mais qui me fait en ce diſcours me plaire ?
Quand il convient d'exploiter mon affaire ?
Trop toſt, trop toſt ſe fera mon meſſage,
Et toujours tard un homme ſe fait ſage.

Ce morceau eſt ſuivi d'un Chœur en ſtrophes & en antiſtrophes dont le but eſt de prouver que l'orgueilleux eſt toujours la victime de ſon orgueil.

Le troiſième Acte eſt rempli par *Octavien*, *Cléopâtre*, *Séleuque* & *le Chœur* qui de tems en tems débite quelques ſtrophes relatives à la poſition des principaux interlocuteurs. L'eſpoir de la Reine eſt de fléchir ſon vainqueur, de lui perſuader qu'elle n'eſt devenue ſon ennemie que parce qu'elle craignait de ſe voir ſéparée d'*Antoine*, que la mort eſt le ſeul bien qu'elle deſire, & que ſi on la lui donne, on lui fera *plus de bien qu'elle n'aura de mal à voir ſortir ſon ſang pourpré.* Cependant elle réfléchit qu'elle a des enfans d'*Antoine*, ces enfans lui ſont chers, & elle ſe flatte qu'*Octavien* ne ſouffrira pas que l'on *meurtriſſe les mammelles qui les ont allaictés.*

Quelque choſe qu'elle diſe pour ſa juſtification, rien ne peut attendrir ſon vainqueur qui lui retrace le tableau de tous les maux qu'elle a produits. Elle convient de ſes torts, ſe borne à ſolliciter ſa pitié, & pour mieux y réuſſir, pour mieux lui prouver qu'elle eſt *ſienne*, elle offre de lui remettre tout l'or qu'elle poſsède. *Séleuque* eſt perſuadé qu'elle n'en donnera qu'une partie, & que de ſon or, *elle aura tout le meilleur caché : Ah !* s'écrie *Cléopâtre*, en lui donnant des ſoufflets & des coups de poings :

Ah ! faux meurdrier, ah ! faux traiſtre, arraché
Sera le poil de ta teſte cruelle !
Que pluſt aux Dieux que ce fuſt ta cervelle !

Retiens-la, répond *Séleuque* effrayé.

Puiſſant Céſar! retiens-la doncq.

CLÉOPATRE.

Voilà
Tous mes bienfaits. Hou! le deuil qui m'efforce,
Donne à mon cœur langoureux telle force,
Que je pourrois, ce me ſemble, froiſſer
Du poing tes os & tes flancs crevaſſer
A coups de pied.

OCTAVIEN.

O quel grinſant courage!
Mais rien n'eſt plus furieux que la rage
D'un cœur de femme. Eh-bien! quoy! Cléopâtre,
Eſtes-vous point jà ſaoule de le battre!
Fuy-t'en, amy, fuy-t'en.

Cléopâtre repréſente à *Octavien* qu'elle a eu raiſon de corriger ſon eſclave qui n'a pas rougi de l'accuſer, qu'elle n'a rien mis à part, & que *n'étant plus curieuſe d'elle-même*, ſon intention eſt de faire préſent de ſes joyaux à *Livie*, ainſi qu'à *Octavienne*, qui, par ce moyen, lui ſerviront d'Avocates auprès de lui: *Je veux*, lui répond *Céſar*,

Je veux que ce tréſor
Demeure voſtre: encouragez-vous, or,
Vivez ainſi en la captivité,
Comme au plus haut de la proſpérité.
. . . .
Je m'en retourne.

CLÉOPATRE.

Ainsi vous soit ami
Tout le destin comme il m'est ennemi.

Cependant *Séleuque* est désolé d'avoir offensé sa Reine, & il vient en témoigner son regret au *Chœur* qui termine l'Acte par des réflexions sur le bonheur de celui *qui n'a sa gorge submise :*

Au joug & trop dur lien
De ce pourchas terrien :
Mais bien les antres sauvages,
Les beaux tapis des herbages,
Les rejettans arbrisseaux,
Les murmures des ruisseaux
Et la gorge babillarde
De Philomèle j'asarde,
Et l'attente du printems
Sont ses biens & passe-tems.

Ce même Chœur espère que la *meurdrière Adropos ne souffrira pas qu'on porte à Rome sa Royne sorte*, & que *Cléopâtre* aimera mieux mourir, que d'être l'esclave d'*Octavien.*

Penseroit doncq César estre du tout vainqueur,
Penseroit donc César abastardir un cœur,
Veu que des tiges vieux cette vigueur j'hérite
De ne pouvoir céder qu'à la Parque dépite?
La Parque, & non César, aura sur moy le pris,
La Parque, & non César, soulage mes esprits,
La Parque, & non César, triomphera de moy,
La Parque, & non César, finira mon esmoy.

Tel eſt le début de *Cléopâtre* dans la première Scène du quatrième Acte, où elle eſt accompagnée de *Charmium*, d'*Eras* & du *Chœur* auquel elle dit :

Courage donc, courage, ô compagnes fatales !
Jadis ſerves à moy, mais en la mort égales :
Vous avez recogneu Cléopâtre Princeſſe,
Or ne recognoiſſez que la Parque Maitreſſe.
. . . .
Mourons donc, chères Sœurs, ayons plutoſt ce cœur
De ſervir à Pluton, qu'à Céſar mon vainqueur :
Mais avant que mourir, faire il nous conviendra
Les obsèques d'Antoine, & puis mourir faudra :
Je l'ai tantoſt mandé à Céſar qui veult bien
Que Monſeigneur j'honore, hélas ! & l'ami mien.

Elle ſort, & le *Chœur* demande où elle va ; *Charmium* répond :

Triſte, elle s'en va voir des ſépulchres le clos
Où la mort a caché de ſon ami les os.

Le *Chœur* répond que la grêle qui tombe ſur les toits eſt non-ſeulement nuiſible *au verd des bois*, mais encore au Vigneron & au Laboureur ; qu'il en eſt de même de la douleur, & qu'elle paſſe du trône à la chaumière : mais *ja*, continue-t-il :

Jà la Roine ſe couche
Sur le tombeau,
Elle ouvre jà ſa bouche,
Sus donc, tout beau.

En effet, *Cléopâtre* fait ſa prière ſur le ſépulchre d'*Antoine*, le ſupplie d'engager quelque Dieu à empêcher que *Céſar* ne la mène à Rome, & lui témoigne tout le deſir qu'elle a d'être renfermée dans le même tombeau ſur lequel on lira un jour :

Icy ſont deux amans qui heureux en leur vie,
D'heur, d'honneur, de lieſſe ont leur ame aſſouvie :
Mais enfin tel malheur on leur vit encourir
Que le bonheur des deux fut de bientoſt mourir.

Elle le prie de recevoir ſon ame avant que *Céſar* parte, elle emporte ſes cendres, & s'éloigne du *Chœur* qui, après avoir verſé des larmes ſur *Antoine*, annonce que *Cléopâtre* eſt au moment de le ſuivre.

Elle vient de faire
L'honneur au cercueil,
O quelle a peu plaire
Et déplaire à l'œil !
Plaire quand les roſes
Ont eſté décloſes
Avec le cyprès,
Mille fois après,
Baiſotant la lame
Qui ſemble à ſon ame
Faire les apprefts.

Le récit de cette mort remplit le cinquième Acte, & eſt placé dans la bouche de *Proculée* qui prétend que les *brandons flamboyans* du ciel n'ont jamais vu rien de ſi affreux, que l'Egypte,

à l'envi matinée, doit gémir ſur ſon cruel deſtin, & qu'il ne peut y penſer ſans frémir : il ajoute que des ſoldats ſont venus enfoncer la porte de *Cléopâtre*, & qu'on l'a trouvée

En ſon royal habit,
Et ſa couronne au long d'un riche lict
Peint & doré, bleſme & morte couchée,
Sans qu'elle fuſt d'aucun glaive touchée,
Avec Eras, ſa femme, à ſes pieds morte,
Et Charmium vive, qu'en telle ſorte
J'ay lors blaſmée : ha ! ha ! Charmium, eſt-ce
Noblement faict ? Ouy, ouy, c'eſt de nobleſſe
De tant de Roys Egyptiens venue
Un témoignagne : & lors peu ſouſtenue
En chancelant & s'acrochant en vain,
Tombe à l'envers, reſtant un tronc humain.

Proculée ne peut deviner ſi elle a péri par le poiſon ou de la morſure de quelque aſpic, & ne ſait ce qu'il doit en dire à *Céſar* qui, *perdant ce qu'il attend*, verra *que nul ne peut au monde eſtre content.*

Les femmes *Alexandrines* ſentent qu'il leur eſt impoſſible d'échaper aux fers du vainqueur, mais du moins elles ſe félicitent de voir que jamais

Leur Cléopâtre ainſi morte,
Au monde ne périra,
Que déja ſa gloire porte,
Depuis la vermeille entrée
Que fait ici le ſoleil,

Jusqu'aux lieux de son sommeil,
Opposés à leur contrée,
Pour avoir plutost qu'en Romme
Se souffrir porter ainsi,
Aimé mieux s'occire ici,
Ayant un cœur plus que d'homme.

Ainsi finit cette Tragédie regardée comme un chef-d'œuvre dans le tems où elle parut & dont la lecture suffit pour faire voir combien nous avons gagné, tant du côté du style, que de celui de l'art théâtral. Cependant quelque ridicule que ce Poëme nous paraisse, il est certain que de tems en tems, il offre de belles idées, & ses Chœurs sont remplis de maximes qui, sous des couleurs différentes, ont été fort applaudies dans des Ouvrages modernes.

EUGÈNE, OU LA RENCONTRE,

COMÉDIE EN CINQ ACTES.

CETTE Pièce, écrite en vers de huit syllabes, fut, ainsi que *Cléopâtre*, représentée devant le Roi Henri II, & obtint les mêmes applaudissemens; mais c'est à tort que *Beauchamp* & quelques autres Ecrivains, supposent que ces deux titres désignent deux Ouvrages différens; leur sentiment n'est appuyé que sur une erreur de *Pasquier* dont voici les termes :

» Quant à la Comédie & Tragédie, nous en
» devons le premier plan à *Estienne Jodelle :* il fit
» deux Tragédies, la *Cléopâtre* & la *Didon :* deux
» Comédies, la *Rencontre* & l'*Eugène ;* la *Rencon-*
» *tre*, ainsi appellée, parce qu'au gros de la meslée
» tous les Personnages s'étoient trouvés pesle &
» mesle casuellement dans une maison, fuseau
» qui fut fort bien par lui démeslé par la closture
» du jeu «.

Si *Jodelle* avait en effet composé cette pièce, il est certain que *La Motte* n'aurait pas manqué d'en parler dans l'édition qu'il a faite de ses Œuvres, & tout nous autorise à croire que celle dont nous allons donner l'analyse, fut intitulée *Eugène* ou la *Rencontre*.

PERSONNAGES.

EUGÈNE, *Abbé.*
MESSIRE JEAN, *Chapelain.*
GUILLAUME.
ALIX.
FLORIMOND, *Gentilhomme.*
ARNAULT, *Laquais.*
PIERRE, *homme de Florimond.*
HÉLÈNE, *sœur de l'Abbé.*
MATTHIEU, *Créancier.*

Cette Pièce est précédée d'un *Prologue* qui renferme des traits assez curieux, & dont le but était

de juſtifier aux yeux des Spectateurs la manière nouvelle dont l'Auteur traitait le Poëme dramatique :

Aſſez, aſſez le Poète a peu voir
L'humble argument, le comique devoir,
Les vers demis, les perſonnages bas,
Les mœurs repris, à tous ne plaire pas.
. . . .
Or, pour autant qu'il veut à chacun plaire,
Ne dédaignant le plus bas populaire,
Et pour ce auſſi que moindre on ne voit eſtre
Le vieil honneur de l'Ecrivain adextre
Qui bruſquement traçoit les Comédies,
Que celui-là qu'ont eu les Tragédies,
Voyant auſſi que ce genre d'écrire
Des vieux François ſi long-tems ſe retire,
Sans que quelqu'un ait encore éprouvé
Ce que tant bon on a jadis trouvé,
A bien voulu dépendre cette peine
Pour vous donner la Comédie d'Eugène
A qui ce nom pour cette cauſe il donne,
Eugène en eſt principale perſonne :
L'invention n'eſt point d'un vieil Ménandre,
Rien d'étranger on ne vous fait entendre,
Le ſtyle eſt nôtre, & chacun Perſonnage
Se dit auſſi eſtre de ce langage,
Sans que brouillant avecque nos Farceurs
Le ſaint ruiſſeau de nos plus ſaintes ſœurs,
On moraliſe un conſeil, un écrit,
Un tems, un tout, une chair, un eſprit,
Et tel fatras dont maint & maint folaſtre
Fait bien ſouvent l'honneur de ſon théâtre.

Mais retraçant la voye des plus vieux,
Vainqueurs encor du port oblivieux,
Celuy-cy donne à la France courage
De plus en plus oser bien davantage,
Bien que chacun en cette Comédie,
Chaque personne ait la voix plus hardie,
Plus grave aussi qu'on ne permettroit pas,
Si l'on suivoit le latin pas à pas;
Juger ne doit quelque Sévère en soy
Qu'on ait franchi du comique la loy.
La langue encor foiblette de soy-même
Ne peut porter une foiblesse extrême,
Et puis ceux-cy dont on verra l'audace,
Sont un peu plus qu'un rude populace.
Au reste, tels qu'on les voit entre nous,
Mais, dites-moy, que recueillerez-vous?
Quels vers, quels ris, quel honneur & quels mots,
S'on ne voyoit icy que des sabots?
Outre, pensez que les Comiques vieux
Plus hault encor ont fait braire les Dieux.
Quant au théâtre, encore qu'il ne soit
Qu'un demy-rond, comme on le compassoit,
Et qu'on ne l'ait ordonné de la sorte
Qu'on le faisoit, il faut qu'on le supporte;
Veu que l'exquis de ce vieil ornement
Ores se voue aux Princes seulement,
Même le soin qui les Actes sépare,
Comme je croi, vous eût semblé barbare,
Si l'on eût eu la curiosité
De remouler toute l'Antiquité.

Après ce Prologue, on voit entrer *Eugène* qui, dans la première Scène dialoguée avec *Messire Jean*,

établit que l'unique occupation d'un homme riche doit être de s'amuser & de jouir de la fortune que ses pères lui ont laissée.

En tout ce beau rond spacieux
Qui est environné des cieux,
Nul ne garde si bien en soy
Ce bonheur comme moy en moy.

. . . .

Les Rois sont sujets à l'esmoy
Pour le gouvernement des terres,
Les Nobles sont sujets aux guerres :
Quant à justice en son endroit,
Chacun est serf de faire droit :
Le Marchand est serf du danger
Qu'on trouve au pays étranger :
Le Laboureur avecque peine
Presse ses bœufs parmi la plaine,
L'Artisan sans fin molesté,
A peine fuit sa pauvreté,
Mais la gorge des gens d'église
N'est point à autre joug submise,
Sinon qu'à mignarder soy-mesmes,
N'avoir horreur de ces extrêmes
Entre lesquels sont les vertus;
Estre bien nourris & vestus,
Estre Curés, Prieurs, Chanoines,
Abbés, sans avoir tant de Moines,
Comme on a de chiens & d'oiseaux,
Avoir les bois, avoir les eaux
De fleuves, ou bien de fontaines,
Avoir les prés, avoir les plaines,
Ne recognoistre aucuns Seigneurs,

Fussent-ils de tout Gouverneurs,
Bref, rendre tout homme jaloux
Des plaisirs nourriciers de nous &c.

Ce début est suivi d'une tirade fort originale que l'Auteur a mise dans la bouche de *Messire Jean*, & dans laquelle il décrit tous les genres de plaisir auxquels *Eugène* se livre avec ses Confrères : la Table, la Chasse, le Jeu, l'Amour, tout y est cité : à ce dernier mot, *Eugène* l'interrompt pour lui parler de Dame *Alix*, dont il est épris, & que sous le nom de sa cousine il a mariée

A Guillaume le bon lourdaut
Qui est tout tel qu'il nous le faut.
. . . .
Mais maintenant j'ay si grand peur,
Que Guillaume sente mon cœur
Avec les cornes de sa teste.

MESSIRE JEAN.

Ha! ventrebieu! il est trop beste.
Son front n'a point de sentiment,
Ny son cœur de bon mouvement.
Ho, ho, quoy ? craignez-vous en rien
En cela un Parisien ?

Rassuré par *Messire Jean*, *Eugène* fait l'éloge des charmes de sa Maitresse & le termine par une peinture très-libre des faveurs qu'elle lui accorde lorsque son mari est absent : cependant *Eugène* tremble qu'elle ne devienne inconstante, & après

avoir chargé *Meſſire Jean* de voler au-devant de tous les deſirs de *Guillaume*, il lui recommande d'avoir ſans ceſſe les yeux ſur *Alix*.

Meſſire Jean proteſte à *Eugène* qu'il lui eſt abſolument dévoué, & à peine *Eugène* eſt-il parti qu'il le tourne en ridicule, lui & ſon *Alix* qui, à ſon gré, eſt une des plus fines intriguantes

Qu'on puiſſe voir en aucun lieu,
Et qui veut ſans crainte de Dieu
Se baſtir aux cieux une porte
Par l'amour qu'à tous elle porte.

Il ajoute qu'elle a été long-tems à un certain *Florimond*, homme d'armes, qui l'avait priſe pour ſe venger des rigueurs d'*Hélène*, ſœur de l'Abbé, & qui l'a gardée juſqu'au moment où il eſt parti pour la guerre d'Allemagne. Et voilà ce vertueux objet dont notre *fol maſqué d'un viſage grave* croit être le ſeul poſſeſſeur.

Mais, je vous prie, que vous ſemble
Des morgues que je tiens vers luy ?
S'il dit ouy, je dis ouy ;
S'il dit non, je dis auſſi non ;
S'il veut exalter ſon renom,
Je le pouſſerai par ma voix
Plus haut que tous les cieux trois fois.
Ainſi je fais un ameçon
Pour attraper quelque poiſſon
En la grand'mer des bénéfices,
Sont mes états, ſont mes offices,

Et qui n'en ſait bien ſa pratique,
Voiſe ailleurs ouvrir ſa boutique.

Ici arrivent *Alix & Guillaume :* ce dernier ne peut revenir du bonheur qu'il a eu de trouver une femme comme la ſienne, une femme dont la vertu eſt à toute épreuve, & qui pouſſe la chaſteté ſi loin, que ſouvent elle ſe refuſe aux devoirs du mariage, aux plaiſirs de l'amour conjugal, dont la ſeule idée la fait rougir.

Outre cela, elle eſt tant douce,
Jamais ſes amis ne repouſſe,
Elle eſt à chacun charitable,
Et envers moy tant amiable,
Que le monde en eſt eſtonné.
Quantes fois m'a-t-elle donné
De l'argent pour m'aller jouer ?
Cil qui veut à Dieu ſe vouer,
Ne ſera jamais indigent.
Alix a toujours de l'argent,
Elle eſt ſaincte dès ce bas lieu,
Car c'eſt de la grace de Dieu
Que cet argent luy vient ainſi.

Il n'eſt pas moins enchanté de voir que s'il eſt abſent plus long-tems qu'il ne le croyait, & qu'il s'excuſe de n'être pas revenu plutôt, ſa femme lui répond,

Je voudrois qu'y fuſſiez encore,
Mon amy, c'eſt votre ſanté.

Et puis s'il *ſe trouve en mal-aiſe*, elle va prier

pour lui dans tous les couvens dont elle lui rapporte ou *du pain de roses*, ou des *eaux*, ou du *flanc*, petites choses qui ont le pouvoir de guérir la fièvre ; aussi quand elle est malade, il va se coucher dans une chambre à part, & comme elle est très-délicate, le mal la tourmente au point qu'il l'entend *se démener bien fort.*

Oh que je sens, dit à part *Alix* qui l'écoute !

Oh que je sens un doux martyre !
Je crève icy quasi de rire,
Je ne saurois m'y arester,
Mais je vois ore l'accoster.

Ils s'abordent tous les deux, & la vue d'*Alix allége Guillaume* qui serait heureux sans un maudit Créancier qui vient de lui faire signifier qu'il veut être payé dans la journée. *Alix* l'exhorte à la patience, & dans le moment avance *Messire Jean* auquel l'un & l'autre proposent de se rafraîchir.

La première Scène du second Acte est remplie par *Florimond* qui revient de l'armée, & qui voit avec peine que le luxe & la mollesse règnent désormais parmi ces mêmes guerriers qui *n'aguères*

Faisoyent leur chevet d'une pierre &c.

Ensuite il s'abandonne à des réflexions morales sur *Paris* qu'il compare à *Capoue* dont les délices perdirent les soldats d'*Annibal :* il voudrait que l'on

l'on ne s'occupât que du ſoin de faire des *tournois* & des *montres*. Cependant il attend *Arnauld*: il le voit revenir & veut l'écouter un moment ſans en être vu.

Arnauld s'applaudit de ſon retour dans la Capitale où il va ſe dédommager de ſes fatigues dont la durée lui fera mieux ſentir le prix du plaiſir. Son maître avance & lui demande des nouvelles de la guerre : *Arnauld* lui répond que *l'Empereur remaſche ſon ire*, que l'on prétend qu'il a déja paſſé le Rhin, & il part de-là pour débiter une longue, mais aſſez plaiſante critique ſur les muguets Citadins qui ne ſongent qu'à s'amuſer, tandis que le Roy

Ayant ſes Princes avec ſoy,
Souffre maintes & maintes choſes.
Pour garder ces bêtes encloſes.

L'amour de la gloire n'eſt pas le ſeul objet qui occupe *Florimond*: il adore *Alix*, il brûle de ſavoir ſi elle lui eſt fidèle, & il prend le parti de lui députer *Arnauld*.

Et quand aucun n'y trouveras,
Au ménage regarderas
Pour veoir s'elle n'a rien acquis,
Si ſes habits ſont plus exquis
Que n'eſtoient quand je departy.

. . . .

Tu noteras bien le viſage,
Le froid, ou le chaud du courage,
Le parler, la joye, ou le deuil,

Les caresses & le recueil
Qu'elle monstrera.

Ils se retirent tous les deux, l'un pour s'acquiter de sa commission, l'autre pour aller se promener à Notre-Dame où communément les Amans inquiets vont *faire la cour à leurs pensées.*

Hélène arrive, elle aime son frère *Eugène*, elle est désolée de voir qu'il est la dupe d'*Alix*, & meurt de peur que le retour de *Florimond* n'occasionne du tapage : *Eugène* paraît; elle lui témoigne ses craintes, l'accable d'invectives sur le *fol amour* dont il est entêté, l'intimide & l'engage à venir chercher les moyens de se dérober au danger qui le menace.

Instruit de la conduite d'*Alix*, de son mariage avec *Guillaume*, de sa liaison avec *Eugène*, *Arnauld*, dans la première Scène du troisième Acte, se répand en imprécations contre la perfide & raconte le fait à *Florimond* qui, après avoir exhalé sa fureur, se rend chez elle, non-seulement pour lui enlever ce qu'il lui a donné, mais pour tirer une vengeance éclatante de tout ce qui l'environne.

A peine sont-ils partis, que l'on voit paraître *Messire Jean* qui, épouvanté des menaces d'*Arnauld*, fait passer toute sa frayeur dans l'ame d'*Eugène* & d'*Hélène* : ils ne savent quel parti prendre, quels moyens employer pour sortir de l'embaras où ils sont, & de l'avis de *Messire Jean*, ils

rentrent dans la maison pour mieux *esplucher cette affaire.*

Ils sont remplacés sur la scène par *Alix* qui crie *au secours*, par *Florimond* qui va exécuter son projet & qui ordonne à son confident *Arnauld* d'aller chercher des Crocheteurs.

O que je suis ! s'écrie *Alix* :

O que je suis au monde née
Pour être au malheur destinée !
. . . .
Ah ! fausse & marastre nature !
Pourquoy m'ouvrois-tu ta closture ?
Pourquoy un cercueil éternel
Ne fis-je au ventre maternel ?

Guillaume fait *à-peu-près* les mêmes complaintes dans la première Scène du quatrième Acte; mais il ne peut croire que sa femme soit coupable. Cependant, ajoute-t-il,

Elle a jà confessé
Que Dieu elle avoit offensé
Avec Monsieur le Gentilhomme :
C'estoit de grand-peur, ainsi comme
Ceux là que l'on gesne au Palais,
Confessent des forfaits non faits.

Mathieu est instruit que l'on a tout enlevé chez *Guillaume* qui lui doit de l'argent, & il vient en savoir la raison, bien résolu, s'il ne paye pas, de le mener dans l'*Enfer du Chastellet.* De son côté,

Eugène tremble de voir arriver *Florimond*, *Guillaume* eſt convaincu qu'il n'y manquera pas, *Hélène* frémit, & tous les trois vont ſe renfermer dans la maiſon, ſuivis de *Mathieu* qui ne veut point abandonner ſon débiteur : *Florimond* paraît en effet accompagné d'*Arnauld*, & quelque choſe qui en arrive, il eſt réſolu d'aſſommer *Eugène*.

Il faut que ce brave maſtin
J'occie demain au matin,
Me faiſant au mal qui me mine
Par ſon ſang une médecine.

Il ſort ; *Eugène* avance avec *Meſſire Jean*, déplore ſon malheur, peint de nouveau l'amour qu'il reſſent pour *Alix* dont il ne peut ſe détacher, *quoiqu'elle ſoit un peu ſujette à tromper ſes amis*, & ordonne à ſon confident de le laiſſe rêver ſeul au parti qu'il doit prendre.

Nous avons dit plus haut que *Florimond* avait été fort amoureux d'*Hélène*, & dans la première Scène du cinquième Acte, l'*Abbé* imagine de l'appaiſer en lui accordant la main de cette même *Hélène* qui a toujours conſervé du goût pour ce guerrier. A l'égard de *Mathieu*, on le payera en lui donnant une cure dont il trouvera aiſément à ſe défaire.

Hélène conſent à épouſer *Florimond*, *Eugène* l'en remercie, charge *Meſſire Jean* d'aller le trouver, de l'inſtruire du bonheur qui l'attend, de l'en-

gager à laiſſer *Alix*, à lui reſtituer les effets qu'il lui a pris, enfin de l'inviter à venir ſouper chez lui avec cette même *Alix* qui ſera l'un des témoins de ſon mariage avec *Hélène*; enſuite il s'occupe ſérieuſement de ce qui eſt dû à *Mathieu* auquel il fait les queſtions ſuivantes.

Avez-vous en votre maiſon
Grand nombre de fils ?

MATHIEU.

Trois.

EUGÈNE.

Je priſe.
Ce nombre qui eſt ſainct : l'Egliſe
En aura-t-elle quelqu'un d'eux ?

MATHIEU.

J'en ferai de l'Egliſe deux,
Car je veux tendre aux Bénéfices.

EUGÈNE.

Toutes choſes me ſont propices,
Or ça, ſi j'avois d'aventure
Quelque belle petite cure
Valant ſix vingt livres de rente ?

MATHIEU.

Dites le mot, mettez en vente,
Je mettray deſſus mon denier.

GUILLAUME.

Comment, Monſieur, il eſt Banquier,
Il en fait tous les jours traffique.

C 3

EUGÈNE.

Il en entend mieux la pratique
Que me voulez-vous donner or.

MATHIEU.

Deux beaux petits cent eſcus d'or,
Sur leſquels je me payeray.

EUGÈNE.

Allez-les querir, je feray
Tandis au ſouper donner ordre.
Mon ami Guillaume, il faut mordre,
Et mon argent eſtoit failli.
Or ça tu eſtois aſſailli
Ce jour, de tous coſtés ſans moy,
Je t'ay mis hors de tout eſmoy,
Tes meubles rendus te ſeront,
Tes créditeurs ſe payeront,
Ta femme fera paix auſſi
A Florimond.

GUILLAUME.

Hé grand merci,
Monſieur, je ſuis du tout à vous.

EUGÈNE.

Il faut maintenant qu'entre nous,
Tout mon penſer je te décèle :
J'aime ta femme &c.

Il lui dit bonnement que le plus ſouvent il paſſe les nuits avec elle, & qu'il veut continuer, mais ſans le moindre ſouci, ſans la moindre inquiétude.

GUILLAUME.

Je ne vous y veux empeſcher,
Monſieur, je ne ſuis point jaloux,
Et principalement de vous.
Je meure ſi j'y nuy en rien.

EUGÈNE.

Va, va, tu es homme de bien.

Ils ſortent tous les deux, *Florimond* paraît avec *Arnauld*, & le premier s'écrie en arrivant :

O Dieux ! quel aſtre en ma naiſſance
Me receut deſſous ſa puiſſance !
Mais aſtre le plus gracieux
Qu'il ſoit, ô Dieux ! en tous vos cieux.
. . . .
Arnault, Arnault.... je ſuis aimé.

ARNAULT.

De qui ?

FLORIMOND.

D'Hélène ma maitreſſe.

ARNAULT.

O Idalienne Déeſſe !
Sainctement je t'adoreaay.

FLORIMOND.

Ah ! que ne ſuis-je mort ! diſoye,
Hé que n'ay-je ſervi de proye
A Danvilliers, ou à Juoy,
Comme deux Serviteurs du Roy,

D'Eſtange & ſon frère d'Angluſe !
Plus en tels mots je ne m'abuſe :
Ains ſans fin vivre je voudrois.
O amour ! deſſous tes ſaincts droits !

Alix qui arrive ne peut croire encore au changement de ſes affaires, *Meſſire Jean* lui proteſte que rien n'eſt plus vrai, & dans l'excès de ſa joie, elle dit :

O Dieu hautain !
Tu m'as bientoſt mieux fortunée
Que je ne me diſois mal née !
Mais puiſque choſe tant heureuſe
Survient à moy peu vertueuſe,
A jamais ma foy je tiendray,
A nul autre ne me rendray,
Sinon qu'à l'Abbé voſtre Maiſtre.

Tous les Acteurs ſe réuniſſent, ſe félicitent mutuellement de leur bonheur, & *Eugène* termine la pièce par les vers ſuivans :

Sus, entrons, on couvre la table,
Suivons ce plaiſir ſouhaitable
De n'être jamais ſoucieux :
Tellement meſme que les Dieux,
A l'envi de ce bien volage,
Doublent au ciel leur ſainct breuvage.
Adieu, & applaudiſſez.

Il eſt aiſé de voir que cette Comédie n'eſt point une pièce d'intrigue & du même genre que celles

de *Plaute* ou de *Térence*, mais une *ſatyrique* dans le goût d'*Ariſtophane :* elle peint, d'une façon très-vive, les déſordres qui régnaient en France, ſous le règne de Henri II, particulièrement dans l'Etat Eccléſiaſtique, & l'on pourra juger que le tableau des mauvaiſes mœurs de ce tems-là devait être parfaitement reſſemblant, quand on ſe rappellera qu'*Eugène* jouée en préſence du Roi, fut généralement applaudie, non-ſeulement par S. M. mais par les Princes & Seigneurs, les Cardinaux & Prélats qui y aſſiſtaient. La conduite en eſt faible, mais elle préſente des détails très-originaux, & preſque tous les maris *bonnes gens* que l'on a mis en ſcène depuis *Jodelle*, ſont calqués ſur celui d'*Alix :* les traits naïfs qui lui échapent ſur la vertu de ſa femme, ont fourni à M. *Collé* la plus grande partie des plaiſanteries qu'il a ſemées dans *le Galant Eſcroc*, dans *la Vérité dans le vin &c.*





DIDON,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

PERSONNAGES.

ACHATE.
ASCAGNE.
PALINURE.
ÉNÉE.
DIDON.
ANNE.
BARCE.
Chœur de Troyens.
Chœur de Phéniciennes.

ACTE PREMIER.

IL eſt rempli par une longue Scène dans laquelle *Achate* inſtruit *Aſcagne* & *Palinure* qu'*Enée* veut s'arracher des bras de *Didon*. Il raconte l'hiſtoire de cette Reine, ſa fuite après la mort de *Sichée* ſon mari, ſon arrivée à Carthage, ſon établiſſement, les prétentions d'*Iarbe*, les refus de *Didon*, & enfin ſon amour pour *Enée* qui vient de lui

ordonner de difpofer fes vaiffeaux à mettre à la voile.

Sus fus doncques haftons : l'entreprife eft heureufe,
Qu'on n'exécute point d'une main pareffeufe.
Haftons fans aucun bruit au labeur noftre troupe,
Que tout fe trouffe au port, que les rameaux on coupe
Pour couronner les mafts : qu'aux vents on prenne garde,
Aux fuftes, aux efquifs, qu'aux armes on regarde.
Qu'il n'y ait maft, antenne, ancre, voile ou hune
Qui ne foit pour fouffrir les hafards de Neptune.
Mais tourne l'œil, Afcagne, & voy l'eftrange peine
Où ton père tout morne à l'écart fe pourmène,
Las, faut-il qu'en amour l'audace la plus prompte
Pour une peur qui tient toujours le frein fe domte ?

ENÉE (*qui s'avance.*)

Du fer, du fang, du feu, des flots & de l'orage,
Je n'ay point eu d'effroy, & je l'ay d'un vifage
D'un vifage de femme, & faut qu'un grand Enée
Sente plus que Didon, fa force efféminée.
Non pas tant pour l'amour qui ait en moi pris place,
Que pour ne pouvoir pas comment fouffrir fa face.

Il retrace tous les maux qui font arrivés à Troye, la défaite d'*Hector*, le facagement de la ville, le défefpoir d'*Hécube*, les dangers qu'il a courus, le trépas d'*Anchife*: il a vu tout cela fans frémir, & il pâlit au feul nom de la Reine qu'il croit voir pleine de rage & de fureur; mais quoiqu'il en arrive,

Le conſeil en eſt pris, à rien je ne regarde.
Une néceſſité à tout mal ſe haſarde.

CHŒUR DE TROYENS.

Les Dieux des humains ſe ſoucient,
Et leurs yeux ſur nous areſtés,
Font que nos fortunes varient
Sans varier leurs volontés.
Le tour du Ciel qui nous rameine
Après un repos une peine,
Un repos après un tourment,
Va toujours d'une meſme ſorte,
Mais tout cela qu'il nous rapporte
Ne vient jamais qu'inconſtamment.
Les Dieux toujours à ſoy reſſemblent.
Quant à ſoy les Dieux ſont parfaits,
Mais leurs effets ſont imparfaits,
Et jamais en tout ne ſe ſemblent.

Mais eux, continue-t-il en parlant toujours des Dieux que l'audace humaine force à faire ſuccéder le malheur au bonheur :

Mais eux qui toutes choſes voyent,
Exempts d'ignorer jamais rien,
Ont veu comme il faut qu'ils envoyent
Aux mortels le mal & le bien,
Et d'un tel ordre ils entrelacent
L'heur au malheur & ſe compaſſent
Si bien en leur juſte équité,
Que l'homme, au lieu d'une aſſurance,
Ne peult avoir que l'eſpérance
De plus grande félicité.

Pendant que chétif il eſpère,
(Chacun en ſa condition)
La mort oſte l'occaſion
D'eſpérer rien de plus proſpère.

. . . .

Tout n'eſt qu'un ſonge, une riſée,
Un fantoſme, une fable, un rien
Qui tient noſtre vie amuſée,
En ce qu'on ne peut dire ſien.

. . . .

Mais qui veut voir un grand exemple;
Soit du deſtin ou ſoit du mal
Que l'homme ſouffre, qu'il contemple
En ce département fatal
Comment la fortune ſe joue,
D'une Grand-Roine ſur ſa roue.

Ces divers paſſages ſont remplis de la philoſophie la plus ſaine, & les Poètes modernes nous fourniſſent peu de morceaux auſſi ſaillans, auſſi dignes de fixer l'attention de nos Lecteurs.

ACTE II.

DIDON.

Dieux! qu'ai-je ſoupçonné? Dieux! grands Dieux! qu'ai-je ſçu?
Mais qu'ai-je, de mes yeux, moi-meſmes apperçu?
Veut donc ce déloyal avec ſes mains traîtreſſes,
Mon honneur, mes bienfaits, ſon honneur, ſes promeſſes;
Donner pour proie aux vents! Je ſens, je ſens glacer
Mon ſang, mon cœur, ma voix, ma face & mon penſer.

Las ! amour ! que devins-je ! & qu'elle aſpre furie,
Se vint planter au but de ma trompeuſe vie.
Trompeuſe qui flattoit mon aveugle raiſon,
Pour enfin l'étouffer d'un étrange poiſon ?
Eſt-ce ainſi que le Ciel nos fortunes balance ?
Eſt-ce ainſi qu'un bienfait, le bienfait récompenſe ?
Eſt-ce ainſi que la foy tient l'amour atteſté ?
Plus de grace a l'amour, moins il a de ſûrté !
O trop freſle eſpérance ! ô cruelle journée !
O trop légère Eliſe ! ô trop parjure Enée !

Elle fait tous ſes efforts pour le retenir ; les ſermens qu'il lui a faits, les dangers de la mer, le courroux du Ciel, la vengeance de *Neptune* qui ne manquera pas de punir un infidèle, tout lui fournit des armes contre ſon amant ; mais les Dieux ont prononcé que ſon deſtin n'était pas de reſter à Carthage, & il eſt forcé de leur obéir. D'ailleurs, ajoute-t-il :

Je n'ai jamais auſſy prétendu dedans moy,
Que les torches d'Hymen me joigniſſent à toy ;
Si tu nommes l'amour entre nous deux paſſée,
Mariage arreſté, c'eſt contre ma penſée.

. . . .

Je ne dy pas qu'en tout incoulpable je ſois,
Un ſeul défaut me mord, c'eſt que je ne devois
Arreſtant ſi long-tems dans cette eſtrange terre,
Te laiſſer lentement prendre au laqs qui te ſerre :
Mais, prens-t'en à l'amour : l'amour ta peu lier,
Et l'amour ma peu faire en ta terre oublier.
Amour, non à ſon faict, mais à ſon feu regarde,

Et le danger le prend quand moins il y prend garde.
Si tel amour tu ſens, je le ſens bien auſſi
Qu'encores volontiers je m'oublierois ici.

. . . .

Ce n'eſt pas de mon gré que je ſuy l'Italie,
Mais la loy des grands Dieux les loix humaines lie:
Ne me remets donc rien envain devant les yeux,
Je m'arreſte à l'arreſt de mes parens les Dieux.

DIDON.

Les Dieux ne furent oncq tes parens, ny ta mère
Ne fut oncq celle-là que le tiers ciel tempère,
Le plus benin des cieux : ny oncq, traiſtre, menteur,
Le grand Dardan ne fut de ton lignage auteur.
Le dur mont de Caucaſe, horrible de froidures,
O cruel ! t'engendra de ſes veines plus dures.
Des tigreſſes, je croy, tu as ſucé le laict,
Ou pluſtôt d'Alecton le noir venin infect,
Qui tellement autour de ton cœur a pris place,
Que rien que de cruel & méchant il ne braſſe.
N'allègue plus le Ciel, guide de ton eſpoir,
Car je croy que le Ciel à honte de te voir.

. . . .

Tu peux, tu peux ſuffire
A montrer qu'un ſeul homme a d'inhumanité
Plus que cent tigres n'ont en ſoy de cruauté.
Car en tout ce qu'on peut raconter des furies,
Qui ſembloient ſe jouer & du ſang & des vies,
La cruauté naiſſoit de quelque déplaiſir,
Et ta cruauté naiſt de t'avoir fait plaiſir.

Elle part de-là pour prononcer contre lui l'imprécation la plus affreuſe, & elle ſe flatte que

pourſuivi par *Neptune*, battu par la tempête, il ira ſe briſer contre un rocher au pied duquel il mourra en prononçant encore le nom de *Didon.*

Et ſi les Dieux du ciel ne m'en faiſoient raiſon,
J'eſmouvrois, j'eſmouvrois l'infernale maiſon,
Mon deuil n'a point de fin : une mort inhumaine
Peut vaincre mon amour, non pas vaincre ma haine.

Sa douleur la ſuffoque, on l'entraîne & le pauvre *Enée* eſt entrepris par le *Chœur* avec lequel il a une querelle qui ſe paſſe toute entière en répliques d'un vers à un vers. Nous avons remarqué plus haut que *Corneille* a ſouvent employé cette manière de dialoguer, qu'il a imitée de *Sénèque.*

Enée ſort, & le *Chœur* fait des réflexions ſur le deſtin de *Didon* qu'un charme involontaire a rendue la victime d'un perfide ; mais, hélas !

Autour du miel pique l'abeille,
Et l'aſpic ſous les fleurs ſommeille.

Mais comment, ajoute-t-il,

Mais comment ſe pourroit-il faire
Que le ciel un jour n'envoyaſt
De ces trahiſons le ſalaire
Que ſon Maſtre à la fin payaſt ?
Ainſi la vipère tortue
Nourrit en ſoy ce qui la tue.



ACTE

ACTE III.

Didon avoue que ſon emportement contre *Enée* n'a ſervi qu'à augmenter ſon amour ; *Anne* ſa ſœur cherche à la conſoler & à lui donner quelque eſpérance ; mais *Didon* ne peut plus ſe flatter d'être heureuſe, & la ſeule faveur qu'elle oſe demander, c'eſt que ſon *Enée* attende que les mers ſoient plus sûres : elle charge ſa ſœur de ſolliciter cette dernière grace, & enſuite elle adreſſe une longue prière à *Vénus* qu'elle ſoupçonne d'avoir refroidi ſon fils à ſon égard pour la punir de ne l'avoir pas adorée toute la journée. Ce fils eſt *Enée* lui-même qui lui répète que les Dieux doivent être obéis, & que rien ne ſera capable de l'arêter.

Ceſſons donc de plorer, tant plus nous plorerons,
Et plus noſtre tourment dans nous, nous graverons.
Le pleur qui, peu à peu, ſur noſtre face coule
Et juſqu'à l'eſtomach, ſa reſſource, ſe roule,
Pour de rechef entrant & montant au cerveau,
Redeſcendre par l'œil, nous mange, comme l'eau
Qui aux jours pluvieux des gouſtières dégoutte,
Mange la dure pierre en tombant goutte à goutte.

Quinaut a dit dans un de ſes Opéras :

L'eau qui tombe goutte à goutte
Perce le plus dur rocher.

Anne combat les raiſonnemens d'*Enée*, il eſt inébranlable, mais pénétré de la douleur de *Didon*. *Achate*, qui craint ſa fureur, conſeille au Prince Troyen de s'embarquer au plus vîte, & celui-ci lui répond qu'il partira de l'inſtant que le ſommeil aura rafraîchi ſon équipage.

ACTE IV.

Anne & *Barce* nourrice de *Didon*, s'entretiennent des chagrins de la Reine, & la première dit à la ſeconde :

Il n'eſt pas qu'ancienne
Tu n'ayes pratiqué l'horreur magicienne.
Donc à l'eſcart tournant trois, ou ſept, ou neuf tours,
De beaux vers remâchés encharme les amours.
L'amour qui plus qu'au corps en noſtre ame domine,
Ne ſe guariſt jamais du jus d'une racine,
Mais on dit que le vers qui eſt du ciel appris,
Domine ſus l'amour & deſſus nos eſprits.

Barce réplique qu'elle ne connaît point l'uſage de ces vers magiciens, & qu'elle n'a que la faible conſolation de plaindre ſa Reine. C'eſt *Anne* qui a nourri dans ſon cœur le feu dont elle brûle pour *Enée*, c'eſt elle qui l'a miſe dans les bras du perfide, & dans l'excès de ſon déſeſpoir, elle s'en prend aux Dieux qui accablent une Princeſſe dont jamais ils n'ont reçu l'offenſe la plus légère : d'ailleurs elle a fait les rêves les plus effrayans ; le

Corbeau & le Hibou ſe ſont fait entendre ſur le toit du château; le vin que ſa ſœur a offert à *Junon gardienne*, lui a paru ſe changer en ſang, & tout lui annonce les évènemens les plus ſiniſtres.

Cependant *Didon* paraît & rend compte à ſa ſœur de l'entretien qu'elle vient d'avoir avec la vieille Prêtreſſe *Béroé :* elle lui a conſeillé de faire dreſſer dans l'intérieur de ſon palais un bûcher ſur lequel on mettra le lit *délectable de ces amours dont elle meurt miſérable, attendu que tous ces demeurans, de ſes fureurs l'enſeigne, doivent être abolis au feu*, ſi elle veut guérir du mal affreux qui la tourmente...... Hâtez-vous donc, dit-elle à l'une & à l'autre, afin que je puiſſe commencer mes vœux dès que *l'aube vermeille aura rougi l'humide matinée.*

On devine aiſément quel eſt le projet de *Didon*, & à peine eſt-elle ſeule qu'elle preſſe la mort de venir finir ſes tourmens.

L'amour mange mon ſang, l'amour mon ſang demande,
Je le veux tout d'un coup repaiſtre en mon offrande :
Soyez au ſacrifice, ô vous les Dieux ſuprêmes,
Je vous veux appaiſer du meurdre de moy-meſmes :
Voſtre enfer, Dieu d'enfer, pour mon bien je deſire,
Sachant l'enfer d'amour de tous enfers le pire.

Le Chœur termine l'Acte par des réflexions ſur l'injuſtice des Dieux qui perſécutent l'innocent & protègent le coupable.

ACTE V.

Didon le commence par un Monologue dans lequel elle ſupplie les Dieux de raſſembler tous les maux ſur la tête d'*Enée*.

Que tout peuple, ſans fin, le guerroye & dédaigne,
Que banni, que privé des yeux de ſon Aſcaigne,
Envain ſecours il cherche, & que ſans fin il voye
Renaiſtre ſur les ſiens les ruines de Troye.

Elle déſire que la race de ce perfide ne ſoit pas plus heureuſe, & invite ſes ſujets à partager la fureur qui l'anime.

Quant, à vous, Tyriens, d'une éternelle haine,
Suivés à ſang & feu ceſte race inhumaine :
Obligés à toujours de ce ſeul bien ma cendre
Qu'on ne veuille jamais à quelque paix entendre :
Les armes ſoyent toujours aux armes adverſaires,
Les flots toujours aux flots, les ports aux ports contraires ;
Que de ma cendre meſme un brave vengeur ſorte,
Qui le foudre & l'horreur ſur ceſte race porte, &c.

Elle apperçoit *Barce*, veut s'en débaraſſer, lui ordonne d'aller laver ſon *chef*, de dire à ſa ſœur d'en faire autant, & d'apporter tout ce que la Prêtreſſe a commandé.

Barce obéit, *Didon* demande pardon à *Sichée* de ne pouvoir lui rendre au tombeau le cœur qu'elle devait lui conſerver, & s'éloigne du *Chœur* qui fait les réflexions ſuivantes.

L'amour qui tient l'ame ſaiſie,
N'eſt qu'une ſeule fantaiſie,
Non une déité.
Qui, comme celui qui travaille
D'un chaud mal poinçonne & tenaille
Un eſprit tourmenté.
Celuy dont telle fièvre ardente
La mémoire & le ſens tourmente,
Souffre, ſans ſavoir quoy,
Et ſans qu'aucun tort on luy face,
Il combat, il crie, il menace
Seulement contre ſoy.
Son œil de tout objet ſe faſche,
Sa langue n'a point de relaſche,
Son deſir de raiſon:
Ou il cognoiſt ſa faute & ore
Sa peine le raveugle encore
Fuyant ſa guariſon.
Tel eſt l'amour, telle eſt la peſte,
Qu'il faut que toute ame déteſte:
Car lorſqu'il eſt plus doux,
Il n'apporte que ſervitude,
Et apporte, quand il eſt rude
Toujours la mort ſur nous.

Brace vient raconter la mort de *Didon* qui, ſur le haut du bûcher, s'eſt enferrée avec l'épée même que le parjure lui a laiſſée, & la Tragédie finit par les lamentations des femmes qui s'exhortent mutuellement à *écorcher leurs faces* de manière, *qu'il ſemble qu'on les voie s'abymer elles & Carthage enſemble.*

Toutes les beautés du quatrième Livre de l'Enéïde de Virgile se retrouvent dans cette Tragédie, & si jamais on en faisait un Opéra français, comme *Métastase* en a fait un italien, on pourrait tirer un très-grand parti des *Chœurs* qui présentent une foule d'idées agréables. Le style de l'Auteur a vieilli, mais ses pensées sont de tous les siècles, & la facilité avec laquelle il composait, dépose en faveur du talent qu'il avait reçu de la nature.

» Nous ne pouvons céler aux Lecteurs une chose quasi incroyable, c'est que tout ce que l'on » verra composé par *Jodelle*, n'a jamais été fait » que promptement, sans estude & sans labeur; » & pouvons-nous avec plusieurs personnages de » ce tems, tesmoigner que la plus longue & diffi- » cile Tragédie ou Comédie ne l'a jamais occupé » à composer & escrire, plus de dix matinées: » mesme la Comédie d'*Eugène* fut faite en quatre » traites «. (*Préface de ce même Charles de Lamotte que nous avons cité*).

JEAN DE LA PÉRUSE.

Il naquit à Angoulême où il mourut en 1555, à la fleur de son âge: il fut l'ami de *Jodelle*, & se fit un plaisir de jouer dans ses pièces, c'est à-peu-près tout ce que l'on sait de sa vie privée: il paraît aussi qu'il eut l'estime & l'amitié des per-

ſonnages les plus illuſtres de ſon tems : il compoſait avec une facilité ſingulière, & il dit de lui-même dans une de ſes Odes :

J'ai caché dix mille vers
Pleins de graces nompareilles,
Qui ne ſeront découverts
Que pour les doctes oreilles.

La Croix du Maine le regarde comme l'un des premiers Tragiques de ſon ſiècle, & vante beaucoup *ſa docte Tragédie de Médée laquelle a eſté revue & corrigée* par Scévole de Sainte-Marthe, *Gentilhomme de Lodun en Poictou, lequel la fit imprimer après la mort de* la Péruſe, *l'an* 1585, *à Poitiers.*

Ce même *Scévole de Sainte-Marthe* prétend que ſi ce Poète avoit vécu, *il aurait été regardé, au jugement des Savans, comme l'Euripide François. Paſquier* a moins de prévention, & ſe contente de citer ſa *Médée comme une pièce qui n'étoit pas trop découſue : toutesfois, par malheur,* ajoute-t-il, *elle n'a été accompagnée de la faveur qu'elle méritoit.* Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain qu'elle fit honneur à ſon Auteur, & les éloges ſuivans dépoſent en faveur de ſon ſuccès.

Péruſe diſcourant en ſa tragique hiſtoire,
Or apre, ore piteus, Médée & ſa fureur,
Jaſon & ſa pitié, ſe traçoit un honneur
Qui déja l'enſerroit au ſein de la mémoire :
Mais ſon œuvre entrepris & ſans fruit & ſans gloire

Demeuroit imparfait, si ton docte labeur,
Cher Mignon des neuf Sœurs, d'une vive couleur
N'eût embelli l'obscur de sa trassure noire.
Qu'as-tu donc fait, Scévole, achevant cet ouvrage?
Que Péruse revit, revangé de l'outrage
Qu'il reçeut de la mort : assuré, maugré elle,
Qu'il revivra par toi heureux & immortel,
Toi, pour un même fait, rans ton los éternel,
Ainsi donç de vous deus soit la vie immortelle.

Il semble, d'après ces vers, que *Scévole* a effectivement achevé la Tragédie de *la Péruse*, mais cette présomption est sans fondement, & *Pasquier*, *la Croix du Maine*, *MM. Parfait* présument qu'il n'a fait autre chose que de la revoir. *Du Verdier* seul est d'un avis différent.

Bouchet faisait grand cas des talens de *la Péruse*, & voici la manière dont il exprime le chagrin qu'il ressentit de l'avoir perdu.

Je t'ai taillé, Péruse, un tombeau éternel
Dans mon Imprimerie, & là, la Muse mienne,
La muse Imprimerie a ravié la tienne,
Qui te font l'une & l'autre à jamais immortel.
Ton tombeau, c'est ton livre, & peu en ont de tel,
Et peu ont mérité la presse Musienne
Comme toi, qui as fait d'une facile veine,
Maintenant amour doux, & maintenant cruel.
Tu ne seras pressé de la charg'ante pierre :
Ton tombeau volera parmi toute la terre,
Qu'à l'envi un chacun voudra voir & revoir :
Et j'i avois pensé graver ta Tragédie

En ſanglant vermillon, ſigne de la furie,
Mais mon deuil n'a permis i mettre que du noir.

Nous n'avons pas aujourd'hui la même vénération pour cet Ecrivain; mais on ne peut diſconvenir qu'il a du naturel, & ſes Poéſies légères ne ſont pas ſans mérite. A l'égard de ſa *Médée*, ce n'eſt qu'une traduction de celle de *Sénèque*, & les morceaux que nous allons en citer, feront connaître la manière dont il a profité de ſon original.

MÉDÉE,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

MÉDÉE.

DIEUS qui avez le ſoin des loix du mariage,
Vous auſſi qui bridés des vans émeus la rage
Et quand libres vous plaiſt les lâcher ſur la mer,
Faites hideuſement flots ſur flots écumer :
Dieu vengeur des forfets, qui roidemant deſſerres
Sur le chef des méchans tes éclatans tonnerres :
Dieu qui chaſſant la nuit de tes raions épars
Deſſus tout l'univers, luiſant de toutes pars:
Dieu des profonds manoirs, toi ſa chère rapine,
Coupable de mes maux, Déeſſe Proſerpine :
Vous ô Dieus que jura le perjure Jaſon,
Par moi, meſchante, hélas! Seigneur de la toiſon;
Je vous atteſte tous, tous, tous je vous appéle

Au ſpectacle piteus de ma juſte queréle ,
Et vous, ombres d'enfer, témoins de mes ſecrets,
Oiés ma triſte voix , oiés mes dûrs regrets ;
Furies accourés, & dans vos mains ſanglantes
Horriblement portés vos torches noirciſſantes :
Venés en tel état , tel' horreur , tel émoi
Que vintes à l'accord de Jaſon & de moi :
Les ieus étincelans , la monſtreuſe crinière
Sifflante ſur le dos d'une horrible manière.
Mettés le déloial en ſi grande fureur
Par vos ſerpens-cheveux , que vangant ſon erreur
Lui-même de ſes mains bourellement meurtriſſe
Ses fiz , le Roi , ſa fame , & que toujours ce vice
Becquette ſes poumons ſans qu'il puiſſe mourir;
Mais par lieus inconnus enragément courir,
Pauvre , banni , craintif , odieus , miſérable ,
Ne trouvant homme ſeul qui lui ſoit favorable ;
Qu'il panſe en moi toujours , toujours cherche à m'avoir ;
Mais tant plus il vivra , plus de maus il endure ,
Encor ſera-ce peu pour bannir telle injure.
Ainſi comme inoui eſt ce forfait ici ,
Un inoui tourmant il doit ſouffrir auſſi.

Sa nourrice l'exhorte, comme dans *Sénèque*, à contenir la fureur qui l'anime , & comme dans *Sénèque*, un Meſſager vient annoncer à *Médée* que le Roi *Créon* lui ordonne de ſortir de ſes Etats :

Allez ailleurs pour demeure choiſir ,
Vuidez ſoudain , car tel eſt ſon plaiſir.

O déloyal Jaſon ! s'écrie la Reine ,

O infidèle foi ! ô grand' déloyauté !
O langue mantereſſe ! ô dure cruauté !

O Jaſon trop ingrat ! ô maudit hyménée !
O moi ſous le ſouleil la plus défourtunée !
Mais puiſque de toi vient la cauſe des malheurs,
Je te ferai ſentir douleurs deſſus douleurs.

Elle ſort, & le Chœur termine l'Acte par des réflexions ſur la hardieſſe de celui qui le premier oſa confier ſon vaiſſeau à la merci des flots & des vents, ſur le chagrin de *Médée* qui ſerait heureuſe *ſi par mer fluctueuſe*, elle n'eût pas ſuivi les Grecs, ſi elle ne fût pas devenue amoureuſe de l'auteur de ſa mort.

Le gouverneur des enfans ouvre le ſecond Acte & frémit des maux que ſemble annoncer la fureur de cette Princeſſe : il craint qu'elle *ne meurdriſſe ſes propres filz*, & maudit le jour où *Jaſon* fut à *Colchos*. *Médée* paraît, invoque tout l'Enfer, ſe plaint qu'il n'a pas de tourmens aſſez cruels pour venger ſon offenſe, & s'éloigne du *Chœur* qui dit que quand la rivière déborde, le voiſin s'abſente pour n'être pas ſurpris par l'eau. *Mais*, ajoute-t-il,

Mais quand une fame
Jalouze s'enflame
Contre ſon mari,
Sa fureur eſt pire
Que feu, qu'eau, que l'ire
Du Juppin marri.

Médée inſenſée
Couve en ſa penſée

Dix mille ſanglos :
Un feu la conſume,
Et dedans lui hume
L'humeur de ſes os.

Sa face ternie,
Son pas de furie
M'épouvantent fort :
Semblable détreſſe
A grand' peine ceſſe
Sans ſuite de mort.

Le Hibou ſe lamente toutes les nuits ſur le palais, l'eau *ſacrée* eſt devenue noire dans le moment du ſacrifice, le vin s'eſt changé en ſang, & tout cela épouvante *Créon* qui, dans la première Scène du troiſième Acte, tremble que ces différens préſages n'annoncent un évènement ſiniſtre : *Médée* le fait frémir, & ſans les prières de *Jaſon*, il l'aurait condamnée à la mort. Elle paraît, lui demande quels ſont ſes crimes, & lui fait le détail de tout ce qu'elle a bravé pour le perfide qui l'abandonne. *C'eſt trop parlé*, lui répond *Créon*. *Qu'on vuide*. *Médée* ſe contraint, le ſupplie d'avoir ſoin de ſes enfans, & de retarder ſon exil d'un ſeul jour : *Créon* appréhende qu'elle n'en profite pour *braſſer quelque mal*, mais enfin il y conſent, & *Médée* ſe diſpoſe à la vengeance la plus affreuſe. *N'as-tu pas*, dit-elle, en parlant de ſon pouvoir.

N'as-tu pas maintes fois par tes vers murmurés
Tiré des monumens les eſprits conjurés ?

C'eſt trop peu que cela, ce ſont faits de pucelle,
Tu ne ſavois pour lors que c'eſt d'eſtre cruelle.
Hauſſe-toi maintenant, horrible ta fureur,
Tes faits facent aux Dieux & aux hommes horreur.

Le *Chœur* prévoit la ſuite funeſte de cette jalouſie, & plaint d'avance le ſort de ſes victimes.

Dans le quatrième Acte, la nourrice exhorte *Médée* à ſe contenir, à ceſſer ces ſoupirs, *ces ſanglots témoins* de ſon déſeſpoir :

Et ce marcher d'une hâtée alleure,
Ces ieux ardens, & cette cheveleure
Effraiément hériſſée, & ce front
Que ſes courroux ainſi refrogner font &c.

Mais *Médée* lui réplique que *le feu & l'eau ne ſeront plus contraires, que ce qui eſt poſſible impoſſible ſera*, avant qu'elle oublie l'injure que lui font *Jaſon* & *Créon* : le premier s'avance, elle lui reproche ſa perfidie, lui rappelle tout ce qu'elle a fait pour lui, & n'en obtient d'autre réponſe que celle-ci :

Puiſqu'ainſi plaît au Roi, il le faut vraimant,
J'en ſuis marri : mais quoi ? ce n'eſt injuſtemant ;
Tu l'as bien mérité : c'eſt par trop grande audace
De menacer ainſi & le Roi & ſa race.
Di-moi tant ſeulement de quoi auras beſoin,
Affin que d'en fournir ore je prenne ſoin.

MÉDÉE.

Je ne veus rien qu'un point : ſans plus fai que je donne
A ta nouvelle épouſe une riche couronne

Qui jadis du ſoleil le chef doré orna,
Puis à ſon aimé fiz mon père la donna :
Affin que déſormais de moi il lui ſouvienne,
Et nos pauvres enfans comme ſiens elle tienne.

JASON.

Cela me plaît très-bien, & à ce j'apperçoi
Que ton courroux s'appaiſe : or ſache que le Roi
Le trouvera fort bon : ſi tu m'en crois, Médée,
Fai que par nos enfans elle ſoit préſentée.

Jaſon quitte *Médée* qui jouit d'avance du barbare plaiſir que va lui procurer le don de cette couronne qu'*elle charmera, de ſorte*

Que quiconque premier deſſus ſon chef le porte
Sera ſoudain brullé, & qui s'approchera
Pour lui donner ſecours, encore brullera.

Cette ſcène eſt ſuivie d'une vingtaine de ſtrophes dans leſquelles le *Chœur* fait voir que la défiance eſt la première de toutes les qualités; que c'eſt elle qui garantit du fer, du poiſon, des maladies, en un mot de tous les accidens auxquels nous expoſe la méchanceté de nos ſemblables.

Quelle ſimpleſſe de pouvoir,
Quelle folie de vouloir
Croire en la ſainte mine
Des hommes qui jamais au front
Ne vont écrivent ce qu'ils ont
Caché dans la poitrine !

Tout est perdu, s'écrie le *Messager* dans la première scène du Ve acte :

Un nouveau feu charmé cruellement dévore,
Ains a ja dévoré Glauque & son pere encore
Avec tout leur palais.

Le *Chœur* lui demande le détail de cet affreux évènement, & le *Messager* lui raconte comment les enfans de *Médée* sont venus offrir à *Glauque* la Couronne dont nous avons parlé ; comment *elle a gracieusement accueilli* ces deux enfans ; comment elle a paré son *blond chef* du don qu'ils lui ont apporté.

Tantost après avoir mignardé un regard
D'un miroër par maint geste mignard,
Pompante ainsi d'une honteuse gloire,
Par le palais traçoit ses pas d'ivoire,
Se promenant, & or d'un petit clin
Jettoit ses ieus dessus son col marbrin,
Or regardoit de son gentil corsage
Pour façonner ses pas, l'ombre volage :
Mais, hé mon Dieu ! que tout ce beau déduit
Un cas hideus, un cas horrible ensuit !
Car tout soudain, tout soudain la pauvrette
Chang'ant couleur & devenant muette,
Tremblant la tête & regrinssant les dents,
De ça, de là, tourna ses ieus ardens :

Il ajoute que *Créon* a voulu la secourir, mais que soudain il s'est senti attaché à la chair de sa

fille, qu'il eſt mort avec elle, & que tout le palais n'offre plus qu'*une cendre morte.*

Médée arrive, ſe félicite de ſes ſuccès, entend du bruit, monte au *plus haut du logis*, brave *Jaſon* qui la pourſuit, poignarde ſes deux enfans qu'elle a menés avec elle, & s'enfuit dans les airs.

Telle eſt la fin de cette Tragédie dans laquelle on a dû reconnaître le modèle que *la Péruſe* a ſuivi, & dont nous avons cité quelques morceaux, tant pour donner une idée de ſon ſtyle, que pour mettre nos Lecteurs dans le cas d'obſerver qu'à pluſieurs égards, il eſt plus clair & plus intelligible que celui de *Jodelle.*

CHARLES TOUTAIN, ou TOUSTAIN, ſieur de la MAZURIE.

Il naquit à Falaiſe, ville de la baſſe Normandie, eut pour maître le célèbre *Ramus*, exerça dans ſa patrie la charge de Lieutenant-Général, & quitta le Droit pour la Poéſie : il reſte de lui deux livres de *Philoſophie* & d'*Amour :* le premier a cinq chants, le ſecond, quatorze, & tous les deux furent imprimés en 1557, avec ſa Tragédie d'*Agamemnon*, qu'il dédia à meſſire *Gabriel le Veneur*, Evêque d'Evreux, auquel il dit, à la fin de ſon épitre, qu'il a une grande eſtime pour

la

la Maiſon de Carrouges, appartenant à ſon Eminence, & qu'il prie Monſeigneur de le reconnaître pour le plus humble de ceux qui en habitent les environs.

Il eut aſſez d'amour propre pour ſe regarder comme l'un des meilleurs Poètes de ſon tems, & voici l'éloge qu'il fait de lui-même dans l'Epître que nous venons de citer. *Si je n'ai penſé du tout pouvoir ſatisfaire, au moins comme marchant des premiers, j'eſtime mettre* (les Savans) *en ſi bon appétit, qu'après pluſieurs autres par divers bons eſprits quelquefois publiées, ils pourront retenir encore de ce premier mets quelque gouſt, non du tout indigne de leur avoir autrefois eſté préſenté le premier.* Cependant cette Pièce n'eſt qu'une mauvaiſe imitation de celle de *Sénèque*, & nous nous bornerons à en citer quelques morceaux, tels, par exemple, que la ſcène où *Clytemneſtre* gourmande vivement *Electre* d'avoir ſauvé *Oreſte*.

CLYTEMNESTRE.

Malheureuſe Eshontée, à tes meilleurs parens
Folle G... ennemie, à quel propos, aux rans
Des hommes t'es-tu, Vierge, en public expoſée?

ELECTRE.

J'ai chaſte la maiſon d'une P... laiſſée.

CLYTEMNESTRE.

Qui te croira, pudique?

ELECTRE.

Engendrée de toi.

CLYTEMNESTRE.

Avise de parler plus sagement à moi.

ELECTRE.

L'ai-je de toi appris? &c.

Pages, dit plus bas la Reine, en parlant de cette même *Electre* qui lui demande la mort qu'elle ne veut pas lui accorder, parce que ce serait lui faire grace.

Pages, prenés ce monstre & quell'me soit jettée
Hors ce païs ici, qu'elle soit garrottée,
Et qu'elle me soit mis, hors Micènes bien loin
Dans le lubre détroit de quelque mauvais coin,
Afin que la prison donte cette ignorante,
Et que cére-ci paie à cét'heure présente
L'enchère de son chef : l'épouse & serve aussi
Captive de son Roi : qu'on me l'attraîne ici,
Pour l'envoier après mon feu époux Attride.

Cette captive est *Cassandre* qui répond :

Qu'on ne me traîne point : les marches de ma guide
Je devancerai bien, je me veus avancer
D'aller à mes Troyens la première annoncer
L'Océan tout rempli de naus écartelées,
Et Micènes ravie : & qu'après les mêlées
Des Pergames détruits, le Roi de tant de Rois
Comme il feit mourir Troie, est mort à cette fois
Par la fraude & courrous d'une adultère fame.
Je ne retarde en rien, séparés-moi mon ame &c.

Tel était le ſtyle de ce Poète qui dans l'eſpoir de paſſer pour un génie ſupérieur, s'eſt aviſé de mettre des vers de ſeize ſyllabes dans la bouche de cette *Caſſandre* que nous venons de nommer.

Voici les noires ſœurs qui ont leurs foets ſanglans forcenées :
Ell's rouent en leur gauche main un admi brûlé flambeau,
Leur ris étincelle inhumain : leurs flancs ſont ſerrés d'un bandeau
De noires flâmes tout rouſſi : & des nuicts les fraieurs murmurent
D'iceux les palus entourés : & voici le laſſé vieillard
Sus les bords des flots conjurés, qui ne ſuit le branle raillard
De l'eau, toutefois oubliant fâché des malheurtés futures,
Dardain ſe gaudit, en riant joieus de telles avantures.

Que veut dire *Toutain* dans ces longs vers, ou plutôt dans cette proſe mal meſurée ? Un certain *Iaq Poly* la concevait-il mieux que nous quand il lui a écrit.

Sur l'hélicon ſacré du troupeau de la France
Un tragique lierre ombragera tes vers,
Mon Toutain, aujourd'hui que nous rens découverts
Les tragiques malheurs en leur prime apparence.

Si qu'épandront le los de la docte éloquance
Les vagues aux deux bords de Neptune divers,
Et de-là plus avant dedans tout l'univers
Deffira du Ditis la mortelle arrogance.

Ainſi le premier trait de ton naiſſant honneur
Orné de ton ſavoir, ſe fait voir le vainqueur
Du Romain ornement & de l'antique gloire.

Car Pallas t'a soufflé sa divine douceur
Pour engraver des Dieus & des Rois la fureur
Dessus les saints autels d'éternelle mémoire.

LES FEMMES SALÉES,

FARCE ANONYME EN UN ACTE ET EN VERS.

CETTE Farce, imprimée en caractère gothique, est placée à la même époque, c'est-à-dire à l'année 1558, & l'on croit qu'elle était du nombre de celles que les *Enfans Sans-Souci* jouaient sur des échaffauts que l'on élevait dans certains endroits de la ville de Paris.

Marceau est fâché d'avoir une femme trop douce, son ami *Julien* est dans le même cas, & tous les deux vont trouver Maître *Macé* auquel ils confient leur chagrin.

MAÎTRE MACÉ.

Il les faut saller seulement.

JULIEN.

Saller? que dites-vous? comment
Seroient-elles aigres à ce point?

MAÎTRE MACÉ.

Qui leur bailleroit sel à point,
On les amenderoit vrayment.
Savés-vous pas certainement

Que quand les vivres ſont trop doux,
Soit en potage, chair ou choux,
Il les faut ſaller bravement.

Les maris ſont de cet avis, donnent une piſtole au Docteur, lui amènent leurs femmes, & ſe retirent : celui-ci commence par ſe moquer des deux imbécilles qu'il a dupés, & conſeille à leurs femmes d'être maitreſſes à la maiſon, ce qu'elles promettent avec grand plaiſir. Les maris reviennent, elles les traitent de *vilains*, de *gaudiſſeurs infames*, de *malheureux qui ont aſſez peu de cœur, aſſez peu d'entendement pour les donner à ſaller comme des trippes*, elles les battent & s'en vont en leur annonçant que de tems en tems elles les careſſeront avec la même douceur.

Au diable le ſallage, s'écrie *Marceau* qui d'accord avec *Julien*, demande un autre remède à *Macé*, mais *Macé* ne ſait point deſſaller les douces qu'il a ſallées, & les deux maris ſont obligés de prendre leur parti.

Or bien il nous faut endurer
Sans aucunement murmurer :
Ainſi celui ne ſe contente
D'une femme douce & plaiſante
Qui faict un honneſte devoir,
Mérite (comme vous avés pu voir)
D'en avoir une fort faſcheuſe,
Mal plaiſante & mal gracieuſe ;

Et vous en veuille ſouvenir.
Adieu juſqu'au revenir.

Cette Farce n'eſt remarquable que par la ſingularité de la plainte des deux maris. Il y en a peu qui ſoient dans le cas de s'ennuyer de la douceur de leurs femmes.

JACQUES GRÉVIN.

Il naquit à Clermont en Beauvoiſis, vers 1540, & à peine avait-il atteint ſa quinzième année, qu'il devint amoureux de *Nicole Eſtienne*, fille de *Charles Eſtienne*, *Médecin*, & petite-fille & nièce des fameux *Robert* & *Henri-Eſtienne*, Imprimeurs. Il fit pour elle un très-grand nombre de Pièces galantes, imprimées ſous le titre de l'*Olympe*; Paris, 1561. Sa Muſe ne fut pas accueillie, & il eut la douleur de ſe voir enlever ſa maitreſſe qui fut mariée à *Jean Liébaut*, Médecin, Auteur de la *Maiſon Ruſtique*. *Grévin* fut très-affligé de cette préférence, & en exprima tous ſes regrets dans quelques morceaux de poéſie, qu'il intitula *Gélodacrie* ou *Mélange de ris & de larmes*. Il étudiait auſſi en Médecine, & à vingt-deux ans, il reçut le bonnet de Docteur, titre qu'il juſtifia par des connaiſſances ſi étendues, que la Ducheſſe de Savoie l'emmena à Turin, lui & ſa femme : il y fut tout à-la-fois & le Médecin

de cette Princeſſe, & ſon Conſeiller dans les affaires les plus importantes : il y mourut avant trente ans, le 5 Novembre 1570. La Ducheſſe lui fit faire des funérailles magnifiques, prit ſoin de ſa femme, ainſi que de ſa fille, & dit hautement qu'en perdant *Grévin*, elle perdait non-ſeulement ſon Médecin pour les maladies du corps, mais ſon conſolateur pour les maladies de l'eſprit.

Ses occupations ne l'empêchèrent pas de ſe livrer à la Poéſie, & en 1558, il donna *la Tréſorière* qui, deux ans après, fut ſuivie de la *mort de Céſar* & des *Esbahis* : ces trois ouvrages augmentèrent la réputation dont il jouiſſait à juſte titre, & *Ronſard* lui adreſſa les vers ſuivans :

Et toy, Grevin, après, toy, mon Grevin, encor
Qui dore ton menton d'un petit creſpe d'or,
A qui vingt-deux ans n'ont pas clos les années,
Tu nous as toutes fois les muſes amenées,
Et nous a ſurmontés, qui ſommes ja griſons,
Et qui penſions avoir Phœbus en nos maiſons.
Amour préciſément te bleſſa la poitrine
Du dard venant des yeux d'une beauté divine
Qu'en mille beaux papiers tu as chantée, afin
Qu'une ſi belle ardeur ne prenne jamais fin.
Puis tu voulus ſavoir des herbes la nature,
Tu te fis Médecin, & d'une ardente cure
Doublement agité, tu appris les meſtiers
D'Apollon que j'eſtime, & te ſuit volontiers
Afin qu'en noſtre France un ſeul Grevin aſſemble
La docte médecine & les vers tout enſemble.

Par les *herbes de la nature*, *Ronſard* entend parler des *thériaques* & *alexipharmaques* de *Nicandre*, Poète Grec, traduites en vers français par *Grévin*, & imprimées à Anvers en 1588, chez *Chriſtophe Plantin*.

Notre Poète aurait eu ſans doute une des premières places dans la *Pléïade* de ce même *Ronſard*, mais celui-ci s'aviſa de maltraiter les Calviniſtes dans ſon *Diſcours ſur les misères du tems*; *Grévin* était de cette religion, & de concert avec les Miniſtres *Rochechandieu*, & *Florent Chrétien*, il compoſa contre *Ronſard* la plus grande partie d'une pièce ingénieuſe, intitulée *le Temple*.

Grévin ne fit plus de vers galans depuis le mariage de *Nicole*, mais il continua d'écrire, tant en vers qu'en proſe, & outre ſes ouvrages dramatiques, nous avons de lui *les Regrets de Charles d'Autriche* ſur le mauvais ſuccès de la guerre qu'il fit à *Henri II*, & qui finit par le Traité de Chateau-Cambreſis. Ce petit Poëme eſt imprimé avec une deſcription du Beauvoiſis, accompagnée de pluſieurs épithalames ſur les mariages des Princeſſes de la Cour de France. Il nous reſte auſſi de lui un diſcours, en vers, ſur les hommes illuſtres de la Maiſon de *Médicis*, avec les Emblêmes d'*Adrien Junius* & de *Jean Sambricus*.

On trouve dans ces divers écrits des traits qui prouvent que *Grévin* était né avec beaucoup d'eſ-

prit, & qui justifient ce que *Damoiselle Marguerite D. L.* lui dit dans une ode qu'elle fit en son honneur.

En toi le ciel espandit
Tout, sa largesse féconde,
A l'heure qu'il te rendit
Nouvel hoste de ce monde;
De ce jour il te fit tel
Pour estre après immortel
Et nous donner à cognoistre
L'heureux aspect de ton estre.
Car soit que plus gravement
Tu rendes François Nicandre,
Ou parles du bransiement
Qui par compas vient estendre
L'infinité de son vol,
Dessus l'un & l'autre pol,
Soit que d'une belle histoire
Tu ramènes la mémoire.
Ou soit que faict amoureux
Tu Frédonnes sur ta lyre
Les accens plus langoureux
De ton doux-aigu martyre,
Soit que rempli de fureur
Tu ralumes dans ton cœur
Une flâme plus hardie
Pour sonner la Tragédie.
Soit qu'un peu plus rabaissé,
Représentant le vulgaire,
Tu nous aye compassé
Des vers, afin de complaire,
En tes plus doctes écrits,

Aux uns & aux autres eſpris :
Soit que tu plores & ries
Dedans tes gelodacryes.
  Tu fais tout ſi doctement
Que nul n'eſt qui ne déſire
Ton heureux avancement,
Et qui ne t'aime & admire :
Qui ne recognoiſſe auſſi
Naiſtre en ſoy ce doux ſouci
Qui dans mon cœur, dans mon ame
De plus en plus ſe renflame.

On attribue à *Grévin* une Comédie, intitulée la *Maubertine*, & qu'il prétend qu'on lui a dérobée, mais on croit qu'à l'aide de ſa mémoire & de ſes brouillons, il en compoſa une nouvelle ſous le titre de la *Tréſorière* : cette préſomption eſt fondée ſur un paſſage de l'*Avant-Jeu* qui précède la Pièce.





LA TRÉSORIÈRE,

COMÉDIE EN CINQ ACTES ET EN VERS.

PERSONNAGES.

LOYS, Gentilhomme.
RICHARD, Serviteur.
Le Tréſorier.
MARIE, Fille-de-Chambre de la Tréſorière.
Le Protenotaire.
BONIFACE, Serviteur.
CONSTANTE, Tréſorière.
SULPICE, Marchand.
THOMAS, Serviteur.

DANS l'*Avant-Jeu* que nous venons de citer, *Grévin* prévient le ſpectateur que ſon intention n'eſt point de *meſler la religion dans le ſubjet des choſes ſainctes*, que les Poètes ordinaires ont amuſé le peuple avec les farces *des plus ignorans Baſteleurs*, que ceux qui vont l'entendre demandent un autre genre d'amuſemens, & qu'il a eſtimé

Que la gentille poëſie
Veult une matière choiſie
Digne d'eſtre miſe aux eſcrits

De ceux qui ont meilleurs esprits.

. . . .

N'attendés-donc en ce Théâtre
Ne Farce, ne Moralité,
Mais seulement l'antiquité
Qui d'une face plus hardie
Se représente en Comédie;
Car onc je ne pourroy penser
Qu'aucun se voulût courroucer
Encontre nous, si pour mieux faire
Nous voulons aux doctes complaire.
Or sachés qu'en tous ce discours
Nous représentons les amours,
Et la finesse coustumière
D'une gentille Trésorière
Dont le métier est découvert
Non loing de la place Maubert:
Vrai est que le Protenotaire
Principal de tout'ceste affaire
Est de nostre Université.

ACTE PREMIER.

Loys entretient *Richard* de l'amour dont il brûle pour la *Trésorière :* son mari doit s'absenter pour quelques jours, il attend ce départ avec la plus vive impatience; mais ce mari lui doit un quartier, & il charge son valet d'aller le toucher, même de lui en payer un intérêt

S'il veut faire le rigoureux;
Car à ces braves glorieux

Il faut quitter une moitié
Pour avoir l'autre.

Richard lui promet d'exécuter ſes ordres avec le plus grand zèle, & à peine a-t-il diſparu qu'il s'exprime très-librement, non-ſeulement ſur ſon compte, mais ſur celui de la *Tréſorière.*

Mon maiſtre a bien ce qu'il lui fault,
Encore qu'il ait le cœur hault,
Et qu'il ne veuille eſtre domté,
Si eſtre qu'il eſt ſurmonté
Par une femme auſſi commune
Que les divers cours de la lune.
Elle peult tant envers mon maître,
Que par babil ell'l'a faict eſtre
Un parangon de pauvreté :
Et ſous l'ombre d'une beauté
Qu'elle vend plus cher qu'au marché,
Elle luy a ja arraché
Les biens, l'honneur & les amis :
C'eſt une mer où il a mis
Mille tréſors qu'elle dévore
Sans les régorger & encore
Qu'il lui donne tant qu'il vouldra ;
De rien plus il n'en adviendra
A mon maiſtre qu'elle déçoit
Ny a elle qui le reçoit.
Et cependant mille langueurs
Et milles amoureaux vainqueurs
Tormentans ſon cueur attizé ;
Je penſoy qu'il fuſt plus ruzé,

Veu qu'il a tant hanté les armes
Les courtiſans & les gens d'armes :
Mais les plus fins y ſont trompés,
Et les plus légers attrapés
Tant ſeulement ſous l'apparence
D'une légère jouiſſance :
Encore ſi pour ſa beauté
Elle valloit le décroté
Je dirois : mais quoy ? ſeulement
La façon de l'habillement
Vault autant que la bague entière.
Et bien, c'eſt une Tréſorière
Laquelle par ſon doux parler
Sçait bien un homme emmiéler :
Mais par ma foy, j'eſtime autant
Me marier, & ſuis content
Encore plus de mes amours
Que non pas lui de ſon velours.

Le *Tréſorier* paraît, ordonne que l'on ſelle ſon cheval, & témoigne le regret qu'il a de s'éloigner de ſa femme dont *la tendre jeuneſſe*

Ne pourra porter la détreſſe
De ſon abſence : & puis ces gens
Qui ſont ſoigneux & diligens
A tromper une créature
Qui ſera ſimple de nature.
Vray que je tien tant de ma femme
Qu'avant me faire un cas infâme
Pluſtoſt endureroit la mort.

Richard s'amuſe, à part, de la bonne foi du

Tréſorier, l'aborde, & lui demande de l'argent pour ſon maître ; le *Tréſorier* répond qu'il n'en a pas, mais l'offre d'un intérêt l'adoucit, & il conſent à donner cent écus ſur leſquels il en retiendra vingt-cinq : il rentre pour arranger cette affaire, & *Marie* vient ſe plaindre que le *Protenotaire* ne paſſe plus devant la maiſon de ſa maitreſſe, que l'uſage des hommes eſt de ſe moquer des femmes qu'ils ont abuſées, & que la *Tréſorière* eſt aſſez dupe pour garder ſon cœur à un jeune Ecolier qui veut être *aimé à crédit*, tandis qu'elle pourrait prendre le *Seigneur Loys qui a plus d'écus en bourſe que l'autre n'a de deniers. Richard* l'écoute, elle l'apperçoit, & meurt de peur qu'il ne l'ait entendue, mais elle en ſera quitte pour ce qu'elle a dit, & elle l'emmène, ſous prétexte que ſa maitreſſe déſire lui parler.

ACTE II.

Le *Protenotaire* s'entretient avec *Boniface*, du preſſant beſoin dans lequel il eſt de trouver de l'argent, *Boniface* s'en charge, & en effet, quelques inſtans après, il obtient cent écus de la *Tréſorière* qui ſe trouve trop heureuſe que ſon amant veuille bien lui avoir cette obligation. Notez qu'elle vient d'avoir une entrevue avec *Richard* qui lui a fait des propoſitions de la part de ſon Maître, qu'elle l'attend

& qu'elle compte bien ſe dédommager, à ſes dépens, de la ſomme qu'elle vient de remettre à *Boniface :* le reſte de l'acte eſt rempli par une ſcène entre *Sulpice* & le *Tréſorier* que ſa femme preſſe de partir, dans la crainte que la nuit ne le ſurprenne en chemin. *Marie* reſte ſeule, & avoue qu'elle ſe ſent du goût pour *Boniface* qui, de ſon côté, paraît en avoir pour elle. Ainſi, ajoute-t-elle :

Je n'uſe moy plus de rudeſſe
En ſon endroict, car ma maitreſſe
Dit qu'il ne fault point refuſer
Ce qui ne ſe peut onc uſer.
Auſſi eſt-ce une grand'folie
Que d'engendrer mélancolie :
Nous n'aurons pas toujours le tems
Pour rendre nos deſirs contans.

ACTE III.

Loys ſe plaint qu'il n'y a plus d'amis, & que l'argent ſeul fait tout. Son valet vient le trouver, lui rend compte de ſes arrangemens avec le *Tréſorier*, & ajoute que la *Tréſorière* déſire une chaîne d'or : *Loys* ordonne à *Richard* de lui remettre cinquante écus pour en avoir une, & ſe retire. Quelques inſtans après, arrive le *Protenotaire* que *Conſtante* (c'eſt le nom de la *Tréſorière*) attend avec la plus vive impatience. Il lui jure un amour éternel, elle lui répond que jamais elle n'aimera que

que lui, & le fait entrer chez elle où il reſtera caché juſques au moment du départ de ſon mari.

Richard entend cette converſation & ſe promet bien d'en inſtruire ſon Maître; cependant il aborde la *Tréſorière*, diſſimule avec elle, lui remet les cinquante écus pour la chaîne & la prie d'accorder à *Loys* un rendez-vous qu'il ne peut obtenir que pour le lendemain.

Par le corps bieu, s'écrie-t-il au moment où cette femme le quitte, *elle ne demande que les écus.*

Les careſſes, les mignardiſes,
Les bon-jours & les gaillardiſes,
Le doux accueil, le deviſer
Sont les moyens d'aprivoiſer,
Et en ceſte façon mon maiſtre
Eſt aux retz : mais ſi je puis eſtre
Eſcouté, il aura vengeance
De toute ceſte grand'deſpenſe.
Encore ce beau Tréſorier
Et ce Coqu ſe fait prier
Or il eſt le plus diligent,
Et fait acroire que l'argent
Qu'il m'a baillé n'eſt pas à luy :
Je lui ferai dire aujourd'huy
Celuy qui a mangé le lard
Si je le puis tenir à part.

Pour entendre ces derniers vers, il faut ſavoir que le *Tréſorier* a proteſté à *Richard* qu'il avait été obligé d'emprunter de l'argent à *Sulpice* pour payer

le quartier au Seigneur *Loys*, & que *Sulpice* n'avait voulu le prêter qu'à un très-gros intérêt.

ACTE IV.

LOYS.

Amour premier de notre vie
Inventa la bourellerie
Et cruauté, comme je croy :
Car aſſez en moy j'apperçoy
Combien ſa rage eſt redoutable,
Moi qui ſuis le plus miſérable
Qui ſoit en ce monde vivant.
Je ſuis ébranlé comme au vent,
Je ſuis eſpoind & tormenté,
Demi-mort, rompu, tranſporté,
Tourné dans la roue d'amour :
En mon eſprit ne fait ſéjour
Aucun repos, je ſuis jà las,
Là, je ſuis où je ne ſuis pas,
Mon eſprit n'eſt là où je ſuis,
Je veux cela que je ne puis :
Vivant & mourant je démeure :
Ce qui me plaît, en la même heure
Me tourne en meſcontentement,
Tant déja l'amoureux torment
S'eſt acquis ſur moy de puiſſance.
Il me met en route, il m'élance,
Il déſire, il ravit, il tient,
Ce qu'il me donne, il le retient :
Il me fait a l'inſtant deffaire
Ce que luy-meſme m'a fait faire
Et l'œuvre faicte à ſa pourſuite,
Eſt tout incontinent détruite.

Ce morceau eſt imité, ou plutôt traduit preſqu'en entier de *Plaute*, & l'Auteur l'a placé dans la bouche de *Loys* que *Richard* vient d'inſtruire de la perfidie de *Conſtante*. Cependant il ne peut y croire & ſe fait répéter pluſieurs fois la même choſe par ſon Valet, mais celui-ci a tout entendu, & ſur ſon témoignage, *Loys* prend le parti d'aller ſe venger du *Protenotaire* dans la maiſon même de *Conſtante*.

RICHARD.

Monſieur, Monſieur, haſtons le pas,
Le Tréſorier eſt à la porte.

LOYS.

Ça, ça, faictes-moy bonne eſcorte,
Qu'on me luy fende les naſeaux.

RICHARD.

Je veux, comme des bécaſſeaux,
Enfiler ceſte Tréſorière,
Le Tréſorier, la Chambrière &c.

Le *Tréſorier* effrayé, ſe retire chez lui, accompagné de *Sulpice* avec lequel il cauſait : *Loys* le ſuit, ſecondé de *Richard* & de *Thomas* qui eſt venu le rejoindre : *Marie* épouvantée, ſort de la maiſon & inſtruit le ſpectateur que le *Tréſorier* eſt entré chez *Conſtante* avec tant de précipitation, qu'il l'a ſurpriſe avec le *Protenotaire* : ce dernier avait mené

Boniface avec lui, mais *Boniface* se sauve & s'en félicite.

Quand j'ay ouy ce beau mesnage,
Ainsi qu'un homme de courage,
J'ay gaigné le premier au foin.
Les jambes servent au besoin,
Encor n'est-il que toujours estre :
Mais pardieu cependant mon Maître
Est pour les gaiges demeuré,
Et moy un peu plus asseuré
Que je n'estois.

Marie lui représente qu'il n'aurait pas dû le laisser dans l'embaras, mais *Boniface* aime à vivre, & trop heureux d'en être quitte pour la peur, il se promet bien de n'y pas retourner une seconde fois.

ACTE V.

Le *Trésorier* demande grace à *Loys* qui veut le dénoncer à la Justice pour lui avoir pris des intérêts trop forts sur le paiement de son quartier, & *Loys* ne pardonne qu'à condition que cet usurier lui rendra, non-seulement la quitance qu'il lui a donnée, mais encore les cinquante écus qu'il a remis à sa femme pour avoir une chaîne d'or : de son côté, *Richard* capitule avec *Sulpice* auquel il fait donner de l'argent, & les quatre Interlocuteurs quittent la scène sur laquelle ils sont remplacés par le *Prote-*

notaire & *Boniface. Mais que diable*, lui dit son Maître,

> Mais que diable es-tu devenu ?
> Ce pendant

BONIFACE.

> J'estois détenu,
> Combattant contre deux souldars :
> Pardieu ! c'estoient deux grands pendars
> Qui m'eussent arraché la vie
> Du corps, si n'eust esté l'envie
> Qu'avoy de vaillamment deffendre,
> Si bien que je leur ay fait rendre
> Tout le courage avec les armes,
> Encor que ce feussent Gendarmes.

Son Maître avoue qu'il a *tremblé comme une feuille d'arbre*, mais il en est dédommagé par les *écus de la Constante* à laquelle il n'en rendra jamais un denier.

Marie termine l'Acte & se félicite de voir que son Maître n'ira pas en prison, mais elle prend le parti de renoncer à *Boniface* & de choisir un amant plus discret :

> Car voilà, l'on n'est jamais sage
> Qu'après les plaits : c'est-là l'usage
> Du tems qui court, & pour vray dire,
> Ma Maitresse veut toujours rire
> Au premier venu, c'est tout un,
> Autant aux nobles, qu'au commun.

. . . .

Mais il faut aller apprester
Le banquet : de vous inviter,
Messeigneurs, j'auray bonne envie,
Mais, Anenda, la compagnie
Qui est céans, mangeroit bien
Le Trésorier & tout son bien.

Les détails dans lesquels nous sommes entrés, sont plus que suffisans pour faire connaître la versification de *Grévin*, & le peu de décence qui régnait alors sur le Théâtre : la *Trésorière* serait aujourd'hui du nombre de ces Pièces que l'on se permet de jouer dans des sociétés particulières, & l'on ne se rappellera pas sans étonnement, qu'elle a été composée par ordre de *Henri II*, pour être représentée aux nôces de sa fille, la *Duchesse de Lorraine*; ensuite elle fut donnée au Collége de Beauvais, & dans ce tems-là, sans doute, on imaginait que pour instruire, ou pour corriger, il ne fallait ni adoucir le tableau des mauvaises mœurs, ni l'accompagner de réflexions morales.

CÉSAR,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

CETTE Pièce fut jouée au Collége de Beauvais à Paris, le 16 Février 1560, & *Grévin* dit, dans sa Préface, que bien des gens crurent *qu'il l'avoit*

prise du latin de celle de Muret, mais qu'ils reconnurent bientôt que cela était faux.

Le ſujet de cette Tragédie eſt ſi connu, que nous nous contenterons de remarquer avec *L. M. D. P.* que la Poéſie en eſt faible, & la conduite ſans art, mais que l'on y trouve quelques morceaux nobles, & d'autres intéreſſans.

Le *Chœur* eſt composé des Soldats de *Céſar*, & voici de quelle manière il s'exprime dans une des ſtrophes du premier Acte :

Il eſt glorieux d'entreprendre
Le chemin foulé d'Alexandre ;
La force ne vient d'autre part
Que de gloire : lorſqu'un Soldart
S'eſt mis devant ſes yeux la gloire,
Il tient à-demi la victoire.

On diſtingue les vers ſuivans dans un Monologue de *Brutus*, au ſecond Acte.

Rome ne peut ſervir, un Brute vit en elle
Et cache dans ſon cœur une antique querelle.
Ce n'eſt aſſez qu'un Brute ait arraché des mains
D'un Tarquin orguilleux l'Empire des Romains,
Rome ne peut ſervir : le neveu ne mérite
Eſtre héritier du nom, ſi l'aïeul ne l'excite
A ſuivre ſes vertus, & ſi, avec les biens,
Il ne montre le cœur de tous ſes Anciens.

On lit dans le *Chœur* du même Acte :

Fortune qui, entre ſes mains,
Va pèle-mélant les humains,

Trop ſouvent de trompeurs breuvages
Enivre les plus grands courages.
Fortune ne ſuit pas toujours
Egalement le même cours ;
De cette Déeſſe inconſtante
La main eſt perfide & puiſſante.

Le même *Chœur* s'écrie après la mort de *Céſar* ;

Ah ! la nature eſt plus marâtre
Aux hommes qu'autres animaux,
Et ſemble que par les travaux,
Nous payons aſſez la raiſon
Qu'elle nous donna. . . . .

Citoyens, dit *Caſſius* en montrant un poignard,

Citoyens, voyez-ci cette dague ſanglante ;
C'eſt elle, Citoyens, c'eſt elle qui ſe vante
Avoir fait ſon devoir, puiſqu'elle a maſſacré
Celui qui mépriſait votre pouvoir ſacré.
Venez au Capitole, allez en diligence
Reprendre de vos droits l'entière jouiſſance.

De ſon côté, *Antoine* fait voir la robe de *Céſar* & anime ſes anciens ſoldats à venger la mort de leur Maître.

Et vous, braves ſoldats, voyez, voyez quel tort
On nous a fait : voyez cette robe ſanglante,
C'eſt celle de Céſar qu'ores je vous préſente :
C'eſt celle de Céſar, magnanime Empereur,
Vray Guerrier entre tous, Céſar qui d'un grand cœur
S'acquit avecque vous l'entière jouiſſance
Du monde &c.

Grévin a auſſi répandu quelques maximes dans ſa Tragédie, telles, par exemple, que celles-ci :

Celui qu'un chacun craint, doit ſe garder de tous.
. . . .
Ah ! qu'il eſt mal-aiſé de régir liberté !
. . . . La peur
Ne trouva jamais lieu, ſinon en petit cœur.



LES ESBAHIS,

COMÉDIE EN CINQ ACTES.

ENTRE-PARLEURS.

JOSSE, Marchand.
MARION, Lavandière.
ANTOINE, Serviteur.
L'Advocat.
Le Gentilhomme.
JULIEN, Serviteur.
PANTHALEONE, Italien.
MAGDALÈNE, Fille de GÉRARD.
CLAUDE, Intriguante.
GÉRARD, Marchand.
AGNÈS, Femme de JOSSE.

AVANT-JEU.

JE ne ſuis pas icy venu
Pour vous conter par le menu,
Le diſcours de la Comédie ;

Car ce ſeroit oſter l'envie
Que chacun de vous doit avoir
De nous entendre & de nous voir,
Attendant qu'elle ſoit parfaicte,
Je viens de la part du Poète &c.

Les vers ſuivans ſont une critique de certains *Baſteleurs* qui en impoſaient au public par leurs *Tragédies forcées*, ou leurs *Farces moraliſées*, & cette critique eſt accompagnée d'un perſifflage de *Grévin* ſur quelques femmes qui, dans la crainte ſans doute d'être accuſées de lui avoir fourni le caractère de la *Tréſorière*, lui avaient reproché d'avoir dit qu'elle demeurait *non loin de la Place Maubert.* Ainſi le Poète, continue le *Prologueur*,

N'oſe mettre en eſcript la rue
Où il a ceſte affaire vue,
Craignant leur donner quelque ennuy :
Ce nonobſtant j'ay ſceu de luy
Comme une choſe bien ſecrette,
Que ceſte Comédie eſt faicte
Sur le diſcours de quelque amour
Qui s'eſt conduit au carefour
De ſainct Sévrin : mais je vous prie
D'autant que vous avez envie
D'eſtre ſecrets, de tenir coy :
Car je voy cy derrière moy
Le Sire Joſſe : que perſonne
Ne faſſe que trop il ſoubçonne,
Car notez qu'il eſt fiancé,
Pourtant qu'il a toujours penſé

Que Madame Agnès eſtoit morte :
Mais il fera, avant qu'il ſorte
De ce lieu, que ſommairement
Vous cognoiſtrez tout ſon torment.

En effet, la pièce commence par une complainte de ce *Joſſe*, vieux Marchand à qui un Gentilhomme a enlevé ſa femme & ſon argent : *mais ce n'eſt*, ajoute-t-il :

Mais ce n'eſt que le tems qui court :
Toujours, toujours ces gens de court
Nous payent en telle monnoye
Et ne s'en vont jamais ſans proye,
N'eſtimant l'homme vertueux
Qui ne deſrobe ainſi comme eux.

On apprend au dénoûment que ce raviſſeur n'eſt autre choſe qu'un avanturier, & point du tout un courtiſan : on juge aiſément que ceux de *Henri* II ne reſſemblaient pas à celui dont parle *Joſſe*, mais ordinairement un mari dans ſa poſition, ne ménage pas plus l'honneur des autres, que l'on n'a ménagé le ſien : on penſait ainſi dans le quinzième ſiècle, ſi *Joſſe* eût vécu dans le dix-huitième, vraiſemblablement il aurait eu moins d'humeur.

Cependant il a jetté les yeux ſur *Madèlon*, fille de ſon voiſin *Gérard*, il eſt fiancé avec elle, & il meurt d'envie de l'épouſer, mais *Madelon* n'eſt pas de ſon avis. Sa ſervante *Marion* penſe comme

elle, & ſon projet eſt de duper le bon homme *Joſſe* qu'elle flatte cependant pour en obtenir le *Chaperon* qu'il lui a promis. Depuis qu'il eſt amoureux, il fait enrager ſon valet *Antoine*, & *Antoine* ſe range du côté de *Madelon.* Celle-ci eſt adorée par un jeune Avocat qui ſe croit au moment de la perdre & qui ne peut revenir de ſon changement.

Qu'on vienne maintenant vanter,
Qu'on vienne maintenant chanter
La foy des Dames &c.

Le Gentilhomme lui conſeille de la mépriſer & de l'oublier, mais il en eſt trop épris pour faire cet effort ſur lui-même, & *Julien* ſe propoſe de le rendre heureux, à quelque prix que ce ſoit. En effet, il ſe concerte avec *Marion* qui fait prendre à l'*Avocat* un des habits du bon homme *Joſſe*, & l'introduit dans la chambre de ſa maitreſſe : *Gérard* apprend qu'il y eſt, regarde par une fente qui ſe trouve à *l'huys de la chambrette de ſa fille*, voit avec plaiſir les *avances* que ſon prétendu gendre prend ſur le mariage, le rencontre un inſtant après, & lui en fait compliment : *Joſſe* proteſte qu'il n'a pas vu *Madelon* de la journée, *Gérard* lui répond qu'il en a menti, & la querelle s'échauffe au point que les deux vieillards ſont au moment de ſe battre.

Hé, Meſſieurs, Meſſieurs, patience, s'écrie un

certain messer *Panthaléone*, Italien, qui depuis quelque tems soupire sous les fenêtres de *Madelon* : *Julien* ne peut le souffrir, & fait croire à *Gérard* que c'est lui qui s'est déguisé pour s'introduire chez sa fille : le *Gentilhomme* paraît & soutient la même chose : sur ces entrefaites arrive une femme que l'un & l'autre reconnaissent pour avoir été leur maitresse ; mais le plus étonné de tous, c'est *Josse* qui retrouve sa chère moitié dans cette femme : elle le menace *de le faire pilorier en pleine halle, pour s'être voulu marier à deux à la fois*, & il se raccommode avec elle, par l'entremise de *Gérard* qui lui représente qu'il faut que *la chèvre broute où est elle est liée* : *Madelon* se trouve libre, & le père consent à lui donner l'Avocat.

Nous ne parlons point de la Dame *Claude*, intriguante plus malhonnête encore que celles dont *Plaute* a fait usage dans ses Pièces. Le Gentilhomme est un de ses habitués, elle vient lui offrir une des beautés qui meublent son Serrail, il l'accepte, & un instant après, il vient faire parade de sa prétendue bonne fortune. C'est aussi chez cette Dame *Claude* que la femme de *Josse* s'est retirée depuis son retour de Lyon où elle a été manger avec messer *Panthaléone*, l'argent qu'elle a pris à son mari qui se trouve encore trop heureux qu'elle veuille bien lui pardonner.

Nous ajouterons que les expreſſions ne ſont pas plus décentes que le fond des caractères, & cependant cette Comédie eut, comme la *Tréſorière*, l'honneur d'être jouée devant la Ducheſſe de *Lorraine* pour les noces de laquelle *Grévin* la compoſa par ordre de *Henri* II. Elle eſt en général plus plaiſante que la première, & les *Ebahiſſemens* de la fin nous paraiſſent avoir fourni à M. de *Beaumarchais* l'idée de l'excellent comique qui règne dans quelques ſcènes de ſon *Barbier de Séville*. Une choſe encore à remarquer dans les *Eſbahis*, c'eſt la quantité de *Proverbes* que l'Auteur y a employés, & qui preſque tous ſont placés avec beaucoup d'adreſſe, mais la *Tréſorière* l'emporte du côté des détails, & celle-ci en offre peu qui nous aient paru dignes d'être cités.

L'une & l'autre furent repréſentées à la ſuite d'une *Satyre* que l'on appellait communément les *Veaulx*, *Satyre* plus ancienne que les Pièces de *Grévin*, & qui était une eſpèce de Prologue que l'on donnait pour amuſer les Spectateurs les plus impatiens, tandis que les Acteurs s'habillaient pour jouer leurs rôles.

Un Comédien vient ſur le Théâtre, fait quelques complimens à l'aſſemblée, & un Perſonnage, caché derrière la tapiſſerie, lui adreſſe les vers ſuivans :

Vraiment vous dites vray, Capitaine l'Oiſon.

LE PROLOGUEUR.

Ah! qu'entends-je morbleu! qu'eſt-ce qui m'injurie?
Si je monte une fois en ma haute furie,
Que diable! j'en battray qui font les veaulx céans.

LE CACHÉ.

Je tremble comme un four : qu'il fera du fiens,
Si quelqu'un d'entre vous lui porte de la paille.

LE PROLOGUEUR.

Ah! corbleu! c'eſt trop fait, il faut que je l'aſſaille.
Demeurez-là, Meſſieurs, je vais le teſtonner.
Cecy me fait vraiment grandement eſtonner :
Je l'ay cherché par-tout, allant de place en place,
Et ſi par la corbleu! je n'ai pu voir ſa face,
Je croy, pour le certain, que c'eſt quelque Démon
Qui vient pour nous tenter.

LE CACHÉ.

O mon amy! c'eſt mon.

LE PROLOGUEUR.

Eſcoutez : oyez-vous comme il rumine encore?

LE CACHÉ.

Eſcoutez : oyez-vous cette groſſe pécore?

LE PROLOGUEUR.

Pécore! par la mort! tu mens, il n'en eſt rien.
Je ſuis brave & galant, & fort homme de bien.

LE CACHÉ.

Il faut donc te bruſler pour avoir de ta cendre,

LE PROLOGAEUR.

Brufler ! digne merbeuf ! je ne vais pas attendre ;
Je vais bien faire Gille, ô c'eſt un Gobelin.

LE CACHÉ.

Ma foy, vous dites vray, mon pauvre Jobelin !

(*Le Prologueur regarde derrière la tapiſſerie.*)

LE PROLOGUEUR.

Beſtes ! Meſſieurs, adieu, d'icy je me retire,
De peur qu'attendant trop, il ne m'advienne pire.
Vert & bleu, quel fillaut ! je le viens d'aviſer,
Et par ma foy, ſes dents il faiſoit éguiſer.
O digne vertubleu ! quelle vilaine beſte !
Elle a, comme un cocu, des cornes à la teſte.

Ce morceau ſert de prélude aux *Corrivaux*, Comédie facétieuſe de *Pierre Troterel*, Ecuyer, ſieur d'*Aves*. *Jean de la Taille* eſt Auteur d'une Pièce de ce nom, dont nous parlerons à ſon article.

MELLIN DE SAINT-GELAIS.

» *Meſlin* ou *Meclin* de *St-Gelais*, dit *la Croix*
» *du Maine* dans ſa *Bibliothèque Françoiſe*, étoit
» natif d'Angoulême, Abbé de Reculs, Aumônier
» de M. le Dauphin de France, l'an 1525, iſſu
» de la très-noble & ancienne Maiſon des Sieurs
» de

» de *St-Gelais* en Acquitaine, & parent d'*Octavien* » *de St-Gelais*, Evesque d'Angoulesme, je n'ose » dire ce que j'ai entendu dudit *Meslin*, & en » quelle qualité il appartenoit audit Evesque, jus- » qu'à ce que j'en m'en sois plus avant informé » par ceux de cette Maison, lesquels peuvent en » savoir plus que moy, (pour leur appartenir de » plus près.) Si, diray-je toutesfois qu'il étoit » estimé l'un des plus doctes hommes de la Cour » du Roi *François* I, père des Lettres, & si je » veux répéter icy les louanges que lui a données » l'Auteur du Livre intitulé le *Quintil Censeur*, » qui est un Traité fait contre *Joachim du Bellay*, » par *Charles Fontaines*, Parisien, je diray qu'il » savoit composer en tous genres de vers, & sur- » tout qu'il étoit excellent pour les lyriques, les- » quels il mettoit en musique, les chantoit, les » jouoit & sonnoit sur les instrumens, étant Poëte » & Musicien vocal & instrumental (afin d'user » des termes dudit Auteur), étant encore Mathé- » maticien, Philosophe, Orateur, Théologien, » Jurisconsulte, Médecin & Astronome, bref, » docte en tous arts & sciences.

» Il est cause que les *Voyages advantureux de* » *Capitaine Alphonse*, Xaintongeois, ont été im- » primés à Poictiers, l'an 1559, par les *Marness*, » lesquels il recouvra avec grande peine, pour en » faire le public participant; le *Courtisant*, de M.

» *Balthazar de Chastillon*, traduit premièrement
» d'italien en françois par *Jean Colin*, a été revu
» & corrigé par ledit *Meslin de St-Gelais*, &
» imprimé à Paris, chez *Gilles Corrozet*, l'an
» 1549 «.

Ce passage renferme à-peu-près tout ce qui concerne la vie de cet Ecrivain qui naquit au mois d'Avril 1491, & qui réellement eut pour père *Octavien de St-Gelais*, Evêque d'Angoulême : il fit ses études à Paris, & delà il passa en Italie où il s'attacha à la Jurisprudence, mais il la quitta pour se livrer à la Philosophie, & ensuite à l'Astrologie : de retour en France, où l'on prétend qu'il apporta le Sonnet & le Madrigal, nés dans le pays qu'il venait d'habiter, il se distingua par quelques pièces de vers qui lui méritèrent la bien-bienveillance de *François* I. Ce Prince le fit son Bibliothécaire de Fontainebleau, & cet emploi lui fut continué par *Henri* II : cependant il paraît qu'il fut disgracié, ou au moment de l'être par le premier de ces Souverains, & l'on peut en juger par l'Epître quarante-unième de *Clément Marot*.

O St-Gelais ! créature gentille,
Dont le savoir, dont l'esprit, dont le style
Et dont le tout rend la France honorée,
A quoy tient-il que ta plume dorée
N'a faict le sien ? Ce mauvais vent qui court,
T'auroit-il bien poussé hors de la Cour ?

O Roy François ! tant qu'il te plaira, pers-le,
Mais ſi le pers, tu perdras une perle,
Sans les ſuſdits blaſonneurs blaſonner,
Que l'Orient ne te ſauroit donner.

Peut-être avait-il déplu au Roi par quelque raillerie, défaut auquel il était ſujet, & qui l'avait rendu redoutable au célèbre *Ronſard :* c'était de lui que ce Poète diſait, en s'adreſſant au Ciel :

Préſerve-moi d'infamie,
De toute langue ennemie
Et de tout eſprit malin,
Et fais que devant mon Prince
Déſormais plus ne me pince
La tenaille de Melin.

Depuis ce tems, il devint l'ami de *Ronſard*, & continua d'être celui de *Marot* qu'il a défendu contre *Sagon & la Huetterie :* le premier, qui était Prêtre Normand & Curé de Beauvais, a fait des Satyres, intitulées, *Epîtres Antimarotiques*, auxquelles *Marot* a répondu ſous le nom d'un valet nommé *Fripelipes*, antagoniſte digne de *Sagon* & de ſon confrère *Huet* ou *la Huetterie.*

L'amour fut preſque toujours le ſujet des vers de *St-Gelais*, & ſouvent les Saints & les Saintes du jour ſervirent de motif à ſes tendres déclarations. Son uſage auſſi était de les écrire ſur les livres de prières des Dames de ſa connaiſſance, & l'on ſait qu'alors ces livres étaient preſque toujours

ornés de peintures & de miniatures. Un petit tableau de cette eſpèce, repréſentant deux Martyrs, lui inſpira le madrigal ſuivant :

Amour a fait du cœur qui étoit mien,
Un ſaint Laurent, un ſaint Sébaſtien :
Heureux le vôtre en qui flames, ni flèches
Ne firent onc impreſſions, ni brèches.

Une autrefois il mit ſur les *Heures* d'une femme qui avait dévotion aux onze mille Vierges :

Bien pouvez chandelles & cierges
Offrir aux onze mille Vierges,
Puiſque vos obſtinés déſirs
Font plus d'onze mille Martyrs.

Outre les Ouvrages dont nous avons parlé plus haut, & les Epîtres, Sonnets, Ballades &c. compris dans ſes Œuvres poétiques dont il exiſte pluſieurs éditions, *Mellin* a traduit de l'italien la *Sophonisbe du Triſſin*, la première pièce dramatique régulière, compoſée depuis le renouvellement des arts.

On le regarde, à juſte titre, comme un des Poètes les plus agréables de ſon tems, & le ſeul reproche qu'on puiſſe lui faire, c'eſt d'avoir été un peu trop libre, vu le caractère dont il était revêtu, mais on prétend qu'en cela il reſſemblait à ſon père qui était Poète & galant : on ajoute que pour l'imiter en tout, il eut une fille à la-

quelle il a quelquefois adressé des vers sous le nom de *Diane*, & sous le titre de sa *Nièce*. Il est mort au mois d'Octobre 1558, âgé de 67 ans, & a été enterré dans l'Eglise de *Saint-Thomas*, à présent *Saint-Louis* du Louvre.

Nous avons dit plus haut que dans sa jeunesse il avait étudié l'*Astrologie judiciaire*, du moins lui attribue-t-on un Ouvrage, intitulé : *Avertissement sur les jugemens d'Astrologie, à une Dame studieuse* : cet Ouvrage a fait dire à *Grévin* :

> C'est cela qui me fait penser que maintenant
> L'ame de Saint-Gelais est dans le firmament,
> Puisque vivant, il fut Astrologue & Poète.

SOPHONISBA,

Tragédie très-excellente, tant par l'argument, que par le poli langage & graves sentences dont elle est ornée, représentée & prononcée devant le Roy (Henri II) *en sa ville de Blois, en* 1559.

Au revers de ce titre, on lit :

GILLES CORROZET

AU LECTEUR.

» IL n'est besoin, Lecteur, que je te recom-
» mande le petit œuvre présent, parce que l'au-
» thorité, savoir, noblesse & expérience de ceux

» qui l'ont mise en françois, & avec grande pompe
» & digne appareil, ont représenté les mêmes per-
» sonnages de la Tragédie devant la Majesté Royale,
» en sa Ville de Blois, sont très-suffisans témoi-
» gnages de la beauté & élégance de la matière :
» laquelle de soi-mesme se descouvre ornée des
» parties de bien parler, parée des affections &
» passions tragiques, & enrichie de sentences graves
» & morales & demonstrantes l'instabilité de for-
» tune, & la variété de la vie humaine; sur l'exemple
» de la Reyne *Sophonisba*, laquelle pour ne venir
» captive en la puissance des Romains, éleut plutôt
» la mort par poison, que la consternation de sa
» vie.

» Sois averti, dit à la fin le même *Corrozet*,
» qu'en imprimant la présente Tragédie, nous
» avons été fort certains que feu *Mellin de St-*
» *Gelais* a été le principal Auteur, duquel n'est
» besoin d'écrire les louanges. Au reste, que toute
» la Tragédie est en prose, excepté les chœurs, ou
» assemblées des Dames qui parlent en vers de
» plusieurs genres «.

Le Jugement de la postérité n'a pas confirmé le pompeux éloge que l'Editeur fait de cette Pièce qui ne fut jouée qu'après la mort de l'Auteur, & par les soins de son ami *François Habert* à qui *St-Gelais* l'avait confiée en manuscrit. Elle se trouve même imprimée à la suite *du Monarque*

de ce même *Habert*, & de-là, l'erreur dans laquelle ſont tombés quelques Ecrivains qui l'en ont cru le Traducteur. Du reſte, il eſt étonnant que *Mellin* qui rimait facilement, n'ait mis en vers que les Chœurs de *Sophonisbe*, mais vraiſemblablement il n'était pas né pour traiter les grands ſujets, & les vers de ces mêmes Chœurs ſont ſi faibles, que l'on ne doit pas regretter qu'il n'ait écrit les Scènes qu'en proſe : c'eſt la première Tragédie de ce genre, & nous obſerverons avec MM. *Parfait* qu'il eſt ſingulier que *beaucoup de perſonnes n'y aient pas penſé pendant la diſpute de* La Motte *& de ſes Adverſaires.* Il ne l'eſt pas moins que les Hiſtoriens *du Théâtre* n'aient donné aucune idée de cette Pièce qui, toute informe qu'elle eſt, nous a paru remarquable par la ſingularité & ſur-tout par la naïveté de ſes détails : nous allons mettre nos Lecteurs à portée d'en juger.

Sophonisbe, fille *d'Aſdrubal*, eſt promiſe en mariage à *Maſiniſſa* Roi des Maſſiliens ; ſur ces entrefaites, les Romains attaquent l'Eſpagne, *Aſdrubal* vole à ſon ſecours, & vaincu par *Scipion*, il fait une ligue avec *Syphax*, Roi de Numidie, auquel il accorde la main de *Sophonisbe*. Depuis ce moment, *Maſiniſſa*, allié des Romains, devient l'ennemi déclaré de *Syphax*, marche contre lui, le fait priſonnier, & s'empare de Cirté, Capitale de ſes Etats. *Sophonisbe* s'y trouve

renfermée avec ſes femmes, & voici de quelle manière elle parle au vainqueur, après avoir obtenu de lui qu'il fera tout ſon poſſible pour ne pas la remettre au pouvoir du Sénat.

» Monſeigneur, voſtre gracieux langage qui » vous monſtre avoir quelque compaſſion de moy, » reſſuſcite dans mon cœur beaucoup d'eſpérance, » & de-là je prendray la hardieſſe de parler avec » plus de confiance à vous, combien que j'aye » ſenti à regret à par moi de ne pouvoir en cette » tribulation parler ſinon de mes ennuis qui peut-» être me feront trouver importune : mais je me » reconforte en penſant que la nature d'un gentil » cœur eſt de donner volontiers audience & aide » aux affligés & de ſe complaire en ſi bonne œu-» vre, & pour ce, ſuivant mon premier propos, » je vous ſupplie, Monſieur, avoir pitié de moy » & de ne me laiſſer en la ſervitude d'aucun Ro-» main. Ja ne ſauroit-il tomber en mon enten-» dement que vous ne le puiſſiez faire ; car qui » auſera débattre qu'il ne vous appartienne bien, » outre le principal du butin, avoir une femme » en votre diſpoſition, & ne me dites point, s'il » vous plaiſt, que d'eux je ne puis avoir traitement » que raiſonnable ; l'inimitié que de tous tems ils » ont portée à ma patrie & particulièrement à ceux » dont je ſuis deſcendue, me fait inévitablement » attendre de leur domination toutes les ſortes

» d'outrages, d'injures & de desplaisirs qui se » peuvent imaginer, chose à fuir plus que la mort, » qui me fait de rechef vous demander cette grace » de m'en délivrer par ces genoux que j'embrasse » & par cette victorieuse main pleine de valeur » & de foy que je vous baise. D'autre refuge ne » m'est demeuré en ce monde, sinon vous, Mon- » sieur, à qui j'ay recours comme au port de ma » sauveté. Que si toute voye m'est interdite, & est » force que je devienne en la discrétion de ces » gens-là, veuillés m'en au moins délivrer en me » donnant la mort : je vous demande cette der- » nière grace laquelle vous ne pouvés dire n'estre » en votre puissance. Pourtant, Monsieur, ne me » la refusés point, & ajoutés cette promesse au » louable commencement que vous avés donné à » mon espérance.

MASINISSA.

» Il fait bon quelquefois user de gratieusetés & » quelquefois estre audacieux; mais si jamais l'au- » dace est de saison, elle l'est quand on en use » pour choses honnêtes & œuvres pitoyables; car » il n'est rien qui tant rende l'homme semblable » à Dieu, que s'employer pour les hommes, & » mettre autruy en sûreté : or pour faire donc nou- » velle response à vos ardentes & trop gracieuses » Requestes pour estre refusées, je vous assure

» & promets, Madame, de faire pour vous ce » que vous me demandés, & s'il se trouve homme si hardi qui ause seulement vous toucher la » robe, je luy feray sentir qu'il m'aura offensé: » & pour plus grande sûreté, je vous veux donner ma foy & la livrer en votre main, avecque » le Dieu qui m'a donné faveur au recouvrement » de mon Royaume, que vous n'y êtes en puissance » d'aucun Romain, tant que la vie me soutiendra...... Je ne veux d'autre récompense du » bien, sinon le plaisir de le faire en effet, car » le bien se doit faire pour ce qu'il est bien & » qu'il est la vraye rétribution de soy-mesme & » le seul but de toutes nos actions «.

SOPHONISBE.

» On voit beaucoup de gens conduits à de glorieuses entreprises par l'espérance de rétribution..... Mais, Monsieur, que dois-je faire, » car je n'ay, ny veux avoir volonté ny conseil que » le vostre.

Masinissa l'invite à rentrer dans le Château où il l'instruira de ce qu'elle doit faire, & la prie de ne point douter de sa parole. *C'est ma coutume*, ajoute-t-il, *de garder ce que je promets comme ma vie, & ne siet bien à nul d'avoir une chose au cœur & une autre en la bouche.*

Son intention est de l'épouser & il l'épouse;

Lélius, Capitaine Romain, condamne ce mariage, réclame *Sophonisbe* comme prisonnière du Sénat, & ne peut l'obtenir de *Masinissa* qui lui répond que Rome n'a point de droits sur sa femme. La querelle s'échauffe, *Caton* arrive & les deux Adversaires promettent de s'en rapporter à sa décision : ce dernier instruit *Scipion* de ce qui s'est passé, & *Scipion* fait voir à *Masinissa* que, sous quelque prétexte que ce soit, il ne peut se dispenser de remettre *Sophonisbe* au pouvoir du peuple Romain, » puisque ainsy est, lui répond » *Masinissa*, que je vous voy résolu en ce pro- » pos de la vouloir avoir, je n'en contesteray » plus contre vous, car je veux que non-seule- » ment d'elle, ains encore de cette mienne per- » sonne vous puissiés toujours disposer à votre » plaisir ; mais bien vous veux-je supplier de » n'estre point mal content si je cherche d'ac- » quitter ma parole & ma foy laquelle, avant » qu'y bien penser, j'ay obligée un peu trop » soudainement.

SCIPION.

» Cette réponse est digne de vous, si en faites » comme mieux vous semblera, pourvu que nous » l'ayons «.

Masinissa se retire *en son logis* pour réfléchir à la manière dont il s'y prendra, tant pour s'ac-

quitter de ſa parole, que pour ſatisfaire à la volonté de *Scipion*, & quelque tems après, la première Femme de la Reine inſtruit les Dames de la funeſte réſolution du vainqueur qui vient de lui envoyer un de ſes *Ecuyers* avec une coupe pleine de poiſon.

» Madame, lui dit cet *Ecuyer*, le Roy mon » Maître m'envoie vers vous & vous mande par » moy que volontiers il vous euſt tenu ſa pre- » mière promeſſe : mais puiſqu'un autre plus puiſ- » ſant luy en a oſté le moyen, à tout le moins » vous tient-il la ſeconde; c'eſt que ſi vous voulés, » vous ne tumberés point vivante en la puiſſance » des Romains, vous conſeillant en cet endroit, » acte digne du noble ſang dont vous eſtes iſſue. » Ces paroles ouies, la Reine a tendu la main » & pris la coupe avec un viſage conſtant & aſ- » ſuré, puis a répondu au Porteur : dites à voſtre » Maiſtre que ſa nouvelle eſpouſe accepte de bon » cœur le premier préſent qu'il lui envoie, qu'ainſy » eſt qu'il ne luy en peut envoier de meilleur «.

Donnés, répond *Monime* à *Arcas*, dans le *Mithridate* de *Racine*.

> Donnez : dites Arcas au Roi qui me l'envoie,
> Que de tous les préſens que m'a faits ſa bonté,
> Je reçois le plus cher & le plus ſouhaité.

La même Dame raconte que *Sophonisbe* eſt allée au Temple offrir ſes joyaux à *Junon* & lui

recommander d'avoir ſoin de ſes femmes *qu'elle laiſſe, comme brebiettes au milieu des loups affamés*, qu'enſuite elle eſt revenue chez elle où elle a fait tirer de ſes coffres un drap de ſoye & un de lin, deſtinés à l'enſévelir lorſqu'elle ne ſerait plus, qu'elle s'eſt aſſiſe ſur ſon lit, qu'elle a pris ſon fils entre ſes bras & *qu'elle l'a baiſé ſi affectueuſement, que deux ruiſſeaux de larmes lui ſont tout à un coup ſortis des yeux en grande abondance.... puis ſe tournant devers nous, elle nous a toutes baiſées l'une après l'autre en nous diſant; mes bonnes amies, voici le dernier jour que vous me verrés jamais: adieu vous dis & vous demande pardon ſi jamais j'ay offenſé aucune de vous.*

Pendant ce récit, *Sophonisbe* avale le poiſon & un moment après, elle vient ſur la Scène, prendre congé du ſoleil, du pays qui l'a vue naître, des femmes qui l'ont ſervie, des Dames de Cirté qui ſont tombées ſous la domination d'un nouveau Seigneur.

Tandis qu'elle s'eſt empoiſonnée, *Herminia* faiſait les préparatifs de ſes noces avec *Maſiniſſa*: elle arrive, *Sophonisbe* la ſupplie de vivre pour avoir ſoin de ſon fils, & la réponſe de cette fidèle amie nous a paru digne d'être rapportée.

» Comment, lui dit-elle, vous penſés donc que » je puiſſe demeurer en ce monde après vous? » non, non, je vous accompagneray deſſous la

» terre, & jamais de vous ne me départiray: ha
» cruelle! hé me voudrés-vous esloigner de vous!
» ne vous souvient-il plus de notre si parfaite
» amitié! avés-vous donc oublié ce que tant sou-
» vent vous m'avés dit? que si bien vous aviés
» à estre (par manière de dire) Reine du ciel,
» encore vous greveroit-il d'y aller sans moy: &
» maintenant que vous estes prête à passer en une
» autre vie, faites compte de me laisser icy en con-
» tinuelle langueur. Ha ici à Dieu ne plaise qu'il
» soit ainsy: aussi ne sera-t-il, non, car com-
» ment que ce soit, jamais ne vous abandonne-
» ray; pluftôt me deviés-vous faire appeller alors
» que le poison vous a esté présenté & m'en bailler
» la moitié, à celle fin que toutes deux eussions
» rendus les esprits en un mesme point d'heure:
» & en nostre vie, nos volontés ont esté si con-
» jointes, que l'on pourroit véritablement dire
» que ce n'étoit qu'une: aussi en mourant en-
» semble on connoîtra que ce n'étoit qu'une même
» ame qui tenoit en vie nos deux corps «.

Sophonisbe la conjure de vivre pour son fils, pour sa mère dont elle sera la consolation, pour son frère qu'elle doit épouser, & se retire dans sa chambre où elle va se préparer à mourir.

Cependant *Masinissa* a résolu de la sauver, à quelque prix que ce soit, & vient annoncer à ses femmes qu'il va la faire enlever & conduire à

Carthage par ses *Chevaux-Légers*, mais il n'en est plus tems, & la seule consolation qui lui reste, c'est de donner une sépultnre royale à la plus vertueuse des Princesses.

DAMES.

Ce qui de nous tous doit estre,
Est écrit au grand volume
Des cieux avant nostre naistre,
Qui de la première s'allume.
Trop de soy-même présume,
Qui cuide s'en exempter,
Soit douceur, ou amertume,
Force est de s'en contenter.

Telles sont les dernières réflexions du *Chœur* qui, d'après l'état où se trouve *Sophonisbe*, s'entretient souvent des révolutions auxquelles sont exposés les Princes & les Grands qui sont plus à plaindre que les Particuliers, parce qu'ils tombent de plus haut.

Comme la foudre toujours
Presque donne aux hautes tours,
Et des plus grandes montagnes,
Toujours ès pleines campagnes
Tombent les grosses rivières,
Aussi larmes coutumières
Et regrets les plus perçans
Sont propres aux plus puissans.

Nous n'ajouterons à ces deux morceaux, que les six vers suivans dans lesquels *St-Gelais* a rendu,

d'une manière aſſez poétique, la terreur que les femmes éprouvent à l'aſpect de *Maſiniſſa* qui vient de s'emparer de la ville.

Las ! je me ſens au cœur
Une ſi grande peur,
Que je ne ſais que taire, ou que parler.
Je me ſens toute telle
Comme la colombelle
Qui ſur ſon chef voit un aigle voler.

Nous ſommes loin de mettre cette Pièce au rang des bons Ouvrages, mais ſi elle pèche par la conduite, elle intéreſſe par le fond : la Scène de *Sophonisbe* & d'*Herminia* eſt attendriſſante ; le caractère de *Maſiniſſa* eſt aſſez fortement deſſiné dans quelques endroits ; & l'on retrouve dans les trois Romains ce ton de hauteur, de protection, quelquefois même de mépris avec lequel ils parlaient aux Rois qu'ils regardaient comme leurs ſujets.

JEAN DE LA MAISON-NEUVE, *Berruyer.*

Cet Auteur n'eſt connu que par le Colloque ſocial de *paix*, *Juſtice*, *Miſéricorde & Vérité*, *pour l'heureux accord de très-auguſtes & très-magnanimes Rois de France & d'Eſpagne.* Paris, chez *Martin l'Homme*, 1559, in-8°.

L'Auteur joue un rôle dans cette eſpèce de *Moralité* qu'il commence par une longue tirade de

de vers, qui introduit la *Paix*, & la met en conversation avec ses trois sœurs. Elles se félicitent du bonheur que va procurer à la France la réconciliation de *Henri* II avec le Roi d'Espagne, des avantages qui naîtront du mariage de ce Monarque avec la fille du premier, ainsi que de celui du Prince de *Piedmont* avec *Marguerite*, sœur du même Roi. Tout se passe en dialogues très-froids, & qui n'offrent rien de piquant ni dans le style, ni dans les idées. Il est probable que cet Ouvrage n'a jamais été représenté. On attribue au même Auteur l'*Adieu des neuf Muses aux Rois, Princes & Princesses de France, à leur département du festin nuptial de François de Valois, Roi Dauphin, & de Marie d'Estuart, Reine d'Ecosse.*

FRANÇOIS HABERT.

Il naquit à Issoudun en Berry, fut l'ami de *Mellin de St-Gelais*, Secrétaire de M. le Duc de Nevers, & Auteur du *Monarque*, ou si l'on veut, des *Divins oracles de Zoroastre*, ancien Philosophe Grec, *interprété en rime françoise.* Paris, chez *Philippe Danfrie* & *Richard Breton*, 1558, in-8°. Cette Pièce est écrite en mauvais vers de cinq pieds, & précédée d'un Prologue qui, comme le reste de l'Ouvrage, n'offre qu'un mélange ridicule des dogmes du christianisme, avec les men-

ſonges du Paganiſme. Le but de *Habert* était de prouver que l'amour & le vin énervent les forces, que *Bachus* & *Vénus* nuiſent également. Telle eſt à-peu-près le réſumé de la *vérité* qui termine la Comédie par les vers ſuivans :

Concluſion : pour les vices eſtaindre,
Et pour avoir l'héritage des cieux,
Craindre il convient l'Eternel, ſans ſe faindre,
Et Atropos mettre devant les yeux :
Comme avés vu par un Roi vicieux,
Non amendé du conſeil véritable,
Mais ſeulement du regard furieux
De cette mort à tous eſpouvantable.
O peuple humain ! qui d'exceſſive table
Fais ton Dieu ſeul, pour bien remplir ta panſe,
Et dont le cœur du monde inſatiable
Trop enyvré, rien que tant mal ne penſe,
Voy que celuy qui mal & bien compenſe
Te donnera, ſi déſir ne te mord
De demander pardon de ton offenſe
A Chriſt qui fait revivre l'homme mort.

Habert qualifié de Poète de *Henri* II, ſe déſigna ſous le titre de *Banni de Lieſſe*, & prit pour deviſe, *ſi de Soulas*. On ignore quand ni comment il eſt mort, mais ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il lutta long-tems contre la fortune. Il a fait quelques Fables, & a traité pluſieurs ſujets qui depuis l'ont été par *la Fontaine*.

JOACHIM DU BELLAY.

Il naquit vers 1524, dans la terre de *Liré*, de *Jean du Bellay*, Seigneur de *Gonor* & de *Renée de Chabot*, Dame de la terre que nous venons de nommer.

Le jeune *du Bellay* resta long-tems sous la tutelle de son frère aîné qui négligea son éducation, & ne lui donna ni les moyens d'entrer au service, ni celui de cultiver la Poésie pour laquelle il avait d'heureuses dispositions : ce frère mourut, mais à son tour *Joachim* fut obligé de servir de tuteur à son neveu *Claude du Bellay*, Baron de *Gonor*, & dont la fortune, dérangée par son père, occupa *Joachim*, au point qu'il en tomba dangereusement malade. Rendu à lui-même par la mort du Baron, il étudia les Poètes Grecs & Latins, s'en appropria les beautés, composa des pièces qui le firent surnommer l'*Ovide Français*, & lui méritèrent l'estime de *François* I, de *Henri* II, & de la Reine de *Navarre*.

En 1549, il fut en Italie à la suite de son parent le Cardinal *Jean du Bellay* avec lequel on le brouilla peu de tems après son retour en France, & cet évènement lui causa tant de chagrin, que sa santé qui avait paru se rétablir, en fut absolument altérée. Il était devenu sourd pendant son voyage, & c'est par-là seulement qu'il a la mo-

deſtie de ſe comparer à *Ronſard* dont il fut l'ami.

Si ma facilité ſemble avoir quelque grace,
Si ne ſuis-je pourtant enflé de cette audace
De la contre-peſer avec ta gravité
Qui fait à la douceur meſler l'utilité.
Tout ce que j'ai de bon, tout ce qu'en moi je priſe,
C'eſt d'eſtre, comme toi, ſans fraude & ſans feintiſe,
D'eſtre bon compagnon, d'eſtre à la bonne-foi,
Et d'eſtre, mon Ronſard, demi-ſourd comme toi.

De leur tems, cependant, pluſieurs perſonnes faiſaient autant de cas de l'un que de l'autre, mais *du Bellay* ſe regardait comme inférieur, & diſait à *Ronſard*, dans un autre endroit :

Ceux qui trop me favoriſent,
Au prix de tes chanſons les miennes autoriſent,
Diſant, comme tu fais, pour me mettre en avant,
Que l'un eſt plus facile, & l'autre plus ſavant.

Il eſt bien difficile, pour ne pas dire impoſſible, d'être Poète ſans avoir le cœur tendre, & *du Bellay* aima beaucoup une demoiſelle d'Angers, qu'il a déſignée ſous le nom d'*Olive*, anagramme de ſon véritable nom qui était *Viole*. Il a fait pour elle cent cinquante ſonnets qui tous ſemblent traduits de *Pétrarque* : il était naturel de prendre un Italien pour modèle dans un genre que l'on venait d'emprunter de ſa nation.

Nous ne parlerons ni des Odes de *du Bellay*,

ni de sa traduction de plusieurs livres de l'*Enéide*, ni de son *Illustration de la langue Française*, & nous nous contenterons même de citer la pièce suivante, comme relative au Théâtre : elle est intitulée :

Epithalame sur le mariage de très-illustre Prince, Philibert Emmanuel, Duc de Savoye, & de très-illustre Princesse, Marguerite de France, sœur unique du Roi & Duchesse de Berry, à cinq Personnages. Paris, chez *Federic Morel*, 1559.

Cet Ouvrage, qui ne mérite point d'extrait, n'est qu'un tissu de louanges fades pour les nouveaux époux, & à la suite, on en trouve trois autres que l'on peut ranger dans la classe des anciens Ballets : en voici les titres :

Entreprise du Roi Dauphin pour le Tournoi, sous le nom des Chevaliers avantureux, à la Reyne & aux Dames.

Inscription.

Entreprise de M. de Lorraine : aux Dames.

Eustache du Bellay, Evêque de Paris, était cousin de *Joachim*, & en 1555, il lui donna un Canonicat dans son Eglise, mais *Joachim* ne le garda qu'un an ; enfin la nuit du premier Janvier 1560, il mourut d'apoplexie, âgé de 37 ans, selon M. *De Thou*, de 35 selon *Scévole de Sainte-*

Marthe qui a fait ſon épitaphe dans les termes ſuivans :

O bienheureux eſprits qui habitez là-bas,
Des champs Eliſiens la plaine toujours verte,
Que vous devîntes bien riches de notre perte,
Quand du Bellay changea ſa vie à ſon trépas !
Si nous nous plaiſons tous à ces petits ébats
Qui nous furent produits par ſa Muſe diſerte,
Cependant que ſon ame étoit ici couverte
Du manteau qui, comme elle, immortel n'étoit pas.
Vous qui, à découvert, dans cette ame gentille,
Voyez mille beautés & beaucoup plus de mille,
Combien recevez-vous plus que nous de plaiſirs !
Encore notre joie eſt d'ennui toute pleine ;
Car tant plus nous trouvons plaiſante cette veine,
Tant plus ſa perte hélas ! nous vient à déplaiſir.

Tous ſes Ouvrages furent réimprimés après ſa mort, & dédiés au Roi *Henri* III. Voici de quelle manière en parle l'Editeur. » *Joachim du Bellay* » prompt & aigu en inventions, diſcret & mo- » deſte en paroles, ſubtil en ſes diſcours, doux » en ſa converſation, prévoyant ès choſes ſoup- » çonneuſes, ouvert en celles qui étoient aſſurées, » & entier en ſes promeſſes. Il étoit autant diffi- » cile aux mauvais de le tromper, comme aux » bons choſe facile de s'en aider «.

La Croix du Maine dit que *ſes Œuvres vivront autant que dureront les langues eſquelles il a écrit.* Cet Hiſtorien a raiſon, & *du Bellay*, né Poète,

avait reçu de la nature le précieux talent de passer, avec la plus grande facilité, du gracieux au sublime : plusieurs de ses Sonnets sont charmans, ses Odes réunissent souvent l'enthousiasme & l'harmonie, son *Illustration de la langue Française* est pleine de grace & de goût : d'après cela, l'on est étonné du peu de poésie & de verve que l'on trouve dans sa traduction d'une partie de l'*Eneïde*. Comment un Auteur qui a si heureusement imité quantité de morceaux des anciens Poètes, n'a-t-il pas saisi le génie de *Virgile*, rendu depuis, avec élégance par M. l'Abbé *de Lille*, de l'Académie Française ?

La justice que nous rendons à son mérite, nous rappelle, avec amertume, la perte de M. de *Clinchamps* qui a traduit quelques morceaux de l'*Eneïde*, dans lesquels on admire le nombre, la noblesse & l'énergie de son original. Il était né à Caen, ville de Normandie, où il remporta quelques prix académiques, & entr'autres celui de l'Ode : son sujet était le *Soleil fixe*, & de l'aveu des connaisseurs, quelques-unes de ses strophes étaient dignes d'être comparées aux plus belles de *Rousseau*. Il nous reste de lui un *Narcisse*, Poëme en plusieurs chants, & qui, malgré ses défauts qu'une longue maladie ne lui a pas permis de corriger, justifie dans vingt endroits différens, l'éloge que nous faisons de son talent. Il travaillait aussi à un *Hercule mourant*, Tragédie en cinq actes,

dont quelques ſcènes, déja verſifiées, annonçaient un Ouvrage fait pour être placé à côté de nos meilleures Pièces : mais un coup qu'il avait reçu à la tête, lui occaſionna une longue maladie dont il eſt mort à Paris, en 1768, dans la trente-quatrième année de ſon âge, univerſellement regretté de tous ceux qui le connaiſſaient. Nous ne pouvons mieux comparer ſon caractère qu'à celui de *la Fontaine :* il en avait toute la douceur & toute la ſimplicité. L'amitié eſt ſouvent exagérée ſur le compte de ceux dont elle a fait choix, & nous ne craignons pas de répéter que la vérité ſeule a dicté ce que nous venons de dire de M. de *Clinchamps.*

JACQUES DUBOIS.

Tout ce que l'on en ſait, c'eſt qu'il eſt né à Péronne, & qu'il a fait une Pièce, intitulée :

Comédie & Réjouiſſance de Paris, ſur les mariages du Roy d'Eſpagne & du Prince de Piedmont, avec Meſdames, Princeſſes de France, Elyſabeth & Marguerite, fille & ſœur du Roi Très-Chrétien Henri II, contenant les particularités des Cité, Ville & Univerſité de Paris, avec trois Epithalames chantées par elles trois. Paris, chez *Olivier de Harſy*, in-8°.

Paris à trois filles, la *Cité*, la *Ville* & l'*Univerſité*, avec leſquelles il s'entretient des avantages

qui leur ſont communs, & enſuite il leur ordonne de ſe parer magnifiquement pour aſſiſter à deux grands mariages qui vont ſe faire. Il ſort, & ſes trois Filles ſe diſputent la prééminence. A ſon retour, il les met d'accord, & les conduit chez les nouveaux mariés à qui chacune d'elles chante ſon *Epithalame*. Nous citerons les trois ſtances de l'*Univerſité :* elles s'adreſſent aux trois Princes, & parlent du moment où ils entreront dans leur lit nuptial.

Qu'on me les baiſe & rebaiſe,
Encor qu'il leur en déplaiſe,
Une fois tout en riant,
Ou de bouche laronneſſe,
Ou doucement en priant,
Ou de forcée rudeſſe.
Puis vous jettrez les mains douces
Sur les tétins qui repouſſent,
Halletans d'amour tous plains,
Les blanches pommes jumelles,
Au petit bout rouge-paints,
Comme ceriſes vermeilles.
Après les tendrettes hanches
Maniant de vos mains blanches
Et le ſurplus doucement,
La place ſera rendue,
Car la main eſt l'inſtrument
De la joie prétendue.

Il ne faut pas perdre de vue la ſimplicité des mœurs du tems, qui ne voyait rien que de très-

naturel dans les tableaux qui aujourd'hui nous paraissent très-libres.

GABRIEL BOUNIN.

Il fut Bailli de Châteauroux en Berry, Maître des Requêtes du Duc d'Anjou, frère de *Henri* III, & traité avec bonté par la Cour de son tems, dit *M. le M. de P.* sur-tout quand il fut député aux Etats-Généraux où il parut tout-à-fait dévoué au Gouvernement : mais cette considération ne prouve rien pour son talent poétique, & il ne peut être rangé qu'au nombre de nos médiocres Auteurs. Cependant il a fait beaucoup de vers, tant latins que français, & parmi ces derniers, il y en a dont les sujets sont assez originaux, tels, par exemple, que la *Satyre au Roi contre les Républicains de son Royaume*, l'*Alectriomachie* ou *Combat des cocqs*, critique des deux partis qui divisaient la France. *La Croix du Maine* présume qu'il est mort avant 1584, mais on croit qu'il a vécu jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

Sa première Tragédie fut la *Soltane* ou *Sultane*, Histoire de *Soliman* avec son fils *Mustapha*, sujet qui depuis a été traité par différens Auteurs, & en dernier lieu, au Théâtre Français, par M. de *Champfort*, sous le titre de *Mustapha & Géangir*.

Dans l'Ouvrage de *Bounin*, la *Sultane Rose* concerte avec le Visir *Rustan*, les moyens de

faire périr *Mustapha*, & lui apprend qu'elle est en état de joindre le pouvoir des Démons au crédit qu'elle s'est acquis sur l'esprit de l'Empereur.

> Là, accourra Vulcan avec ses argoulets,
> Ses poudreux cabarins qui, à coups de boulets,
> De mosquets affutés, plus viste que le foudre,
> Espouvantablementt l'emmenuiront en poudre.

L'aveugle Sultan se laisse séduire & fait étrangler le Sultan sous ses yeux.

Les quatre vers que nous venons de citer sont les plus supportables qu'il y ait dans cette Pièce dont les personnages, qui tous sont Turcs, jurent par *Jupiter*, *Toutan* & *Souman*, divinités des anciens Payens & des Sauvages du Nouveau-monde.

Le seul mérite de *Bounin*, c'est d'avoir offert le premier un sujet Turc sur la Scène, & sur un évènement arrivé de son tems, puisqu'il fut joué en 1561, devant *Catherine de Médicis*, & que *Soliman* ne mourut qu'en 1566. L'aventure de *Bajaseth*, tirée d'une anecdote Ottomane, n'était guères moins récente lorsque *Racine* la mit en action.

La Tragédie la plus originale de *Bounin* est celle qui a pour titre, *la Défaite de la Piaffe & de la Picorée, le Bannissement de Mars à l'introduction de la Paix & Sainte-Justice*, dédiée à

l'Alteſſe de Monſeigneur, fils de France, frère unique du Roi, Duc d'Anjou, Alençon, Berry & Tourraine, à 12 Perſonnages. Paris, chez *Jean Meſtayer*, 1579, in-4°.

Dans le premier acte, *Mars* fait une déclaration contre la Fortune, vante ſa puiſſance, ſes exploits, & ſe plaint des obſtacles que l'on met à ſes fureurs. La *Piaffe* & la *Picorée* ſe déſolent de ſe voir au moment d'être bannies, & de ne pouvoir plus ni piller, ni exercer leur brigandage ordinaire.

Dans le *ſecond*, l'Egliſe repréſente les maux que le Dieu Mars fait à la Terre, & d'accord avec le Tiers-Etat, la Nobleſſe prend le parti de le chaſſer.

Dans le *troiſième*, la *Piaffe* & la *Picorée* tremblent de peur, *Mars* ne peut parvenir à ranimer leur courage, & quelques inſtans après, elles ſont tuées par leurs ennemis. *Mars* eſt fait priſonnier.

Dans le *quatrième*, on délibère ſur ſon ſort, & dans le *cinquième*, on ne le tue pas, attendu qu'il eſt Dieu, mais on le déſarme & on le bannit.

La Tragédie de M. *André* n'eſt aſſurément ni plus plaiſante, ni plus extraordinaire.

ANTOINE DE LA CROIX.

Il eſt l'Auteur d'une tragi-Comédie dont l'argument eſt pris du troiſième chapitre de *Daniel*,

avec le Cantique des trois Enfans, chanté en la Fournaise, dédiée à la Reine de Navarre, 1561, in-8°.

Nabuchodonosor ne peut concevoir que *Sidrach*, *Misach* & *Abdenago*, soient sortis, sains & saufs, du feu dans lequel on les a jettés, il demande à un de ses Conseillers s'il ne se trompe pas, & le Conseiller lui répond :

Leurs chausses sont en leur entier,
Leurs vestemens, qu'est-il mestier
D'en deviser tant ? La fumée
N'a pas seulement enfumée
La robe d'un d'eux. Bref à voir,
On les jugeroit point n'avoir
Ce jour passé parmi les feux,
Ni les feux mêmes parmi eux.

La Pièce finit par un Cantique des Babyloniens : on y compte 13 strophes parmi lesquelles il y en a trois à remarquer.

Que sert toute la richesse,
Que sert toute la noblesse,
Ici aux povres humains,
Quand de la chose conçue,
Dans leurs ouvrages l'issue
N'est nullement dans leurs mains ?
Que sert-il de se promettre
Se faire des autres maître,
Un grand Seigneur, Prince, ou Roi !

Quand (ô la foibleſſe extrême !)
On ne peut pas de ſoy-meſme
Prendre puiſſance ſur ſoy !
 Que ſert-il que l'on propoſe
Faire telle ou telle choſe,
Sauver ſa vie, ou ſon bien,
Défendre un tel, ou tel détruire,
Quand pour aider, ou pour nuire,
De ſoy meſme on ne peut rien ?

Voilà tout ce que l'on peut citer de cet Ouvrage coupé par des chœurs, mais ſans diſtinction d'Acte ni de Scène, & dont le ſujet eſt trop connu pour en donner un extrait détaillé.

FRANÇOIS LE DUCHAT.

Il était de Troyes en Champagne, contemporain & digne émule de *Bounin* auquel en 1561, il oppoſa une miſérable traduction de *l'Agamemnon* de *Sénèque*, Pièce plus médiocre encore que celle de ſon rival & c'eſt tout dire. *Lacroix Dumaine* lui attribue encore un autre Tragédie intitulée *Suzanne*, & qui n'a été ni repréſentée, ni imprimée.

JEAN BRETOG.

Les Hiſtoriens ne diſent rien de cet Auteur, ſinon qu'il était de St-Sauveur de Dyne, & qu'en 1561, tems où la Société des *Confrères de la Paſſion* ſubſiſtait encore, il donna une *Tragédie* à *huit per-*

sonnages, traictant de l'amour d'un Serviteur envers sa Maitresse, & de tout ce qui en advint.

Une Maitresse conçoit de l'amour pour son Valet, le Valet y répond, le Mari le surprend, le fait mener chez le Prevôt auquel il demande justice, & le Prevôt interroge le coupable : *viens-ça*, lui dit-il,

Viens-ça, poure homme, as-tu ainsi entré
Dedans son lit? . . . .
Dis vérité, car si tu veux mentir,
Je t'en feray cinq cens fois repentir.
Mais si le fait ainsi que l'as commis,
Tu reconnois, plutost seras remis
En liberté. Par quoy, dis-moi comment
Le cas se porte, & ne faulx nullement.

LE VALET.

Las! Monseigneur, mon Seigneur & mon Maistre,
Je ne pourrois mon péché méconnoître;
Car il m'a pris encore dans son lit
Où je venois commettre le délit.
Mais, je vous prie, ne soyez rigoureux
Vers moy chétif & poure malheureux.

Durant cette Scène, le Mari meurt de chagrin, & le Valet condamné à être pendu, adresse au peuple une harangue qu'il termine par ces deux vers.

La sus, en point, Archier, fais ton devoir,
Exécutant l'Arrêt de la Justice.

L'ARCHER, (*aux Spectateurs.*)

Noble aſſiſtance, il vous prie de bon cœur,
Que requérés pour lui le Créateur,
Et qu'il le veuille en Paradis réduire.

(*Il ſerre la corde.*)

Va, mon amy, Dieu t'y veuille conduire.

Cette Pièce eſt précédée d'un prologue dans lequel *Bretog* inſtruit l'Aſſemblée que l'évènement qu'il traite, eſt arrivé depuis trois ans, & *toutes fois*, dit *Duverdier*, en parlant de cet Ouvrage, *combien que ce ſoit hiſtoire advenue, il reſſent plutôt une Moralité que non pas une Tragédie. Vénus* & *Jalouſie* y figurent comme Acteurs.

GILBERT COUSIN, dit *COGNATUS.*

Il naquit en 1505, à Nozareth en Franche-Comté, & n'eſt connu que par une Pièce intitulée : *Tragédie de l'Homme affligé.* On en trouve l'extrait dans un volume contenant divers Traités Latins traduits en proſe par l'Auteur, & imprimé à Lyon *chez Quadier* en 1561, *in*-8°. Le peu qu'on y lit de cette Tragédie ne fait nullement regretter que l'Auteur ne l'ait pas entièrement finie.

JEAN DE LA TAILLE.

Il vit le jour à Bondaroy, village à une demi-lieue de Pétiviers, petite ville du Diocèſe d'Orléans,

léans, & ſon père médiocrement riche, mais iſſu d'une famille noble, depuis 300 ans, l'envoya étudier dans un Collége de Paris où il eut *Antoine Muret* pour Précepteur : de-là il fut à Orléans pour apprendre le Droit ſous le Docteur *Anne du Bourg*; mais la lecture de *Ronſard* & de *du Bellay* le dégoûta de Bareau, & il revint à Paris où la poéſie devint ſon principal amuſement : *Beauchamp* prétend qu'il ſuivit le parti des armes, & qu'en 1568, il était au ſiége de Poitiers, où il reçut un coup de lance au viſage : le même Ecrivain ajoute qu'après avoir perdu ſes chevaux & ſon bagage, il reſta en proie à des brigands, mais qu'il échapa de leurs mains. Quoi qu'il en ſoit, il mourut en 1607 ou 1608, & il nous reſte de lui *Saül le Furieux*, la *Famine* ou les *Gabaonites*, les *Corrivaux* & le *Négromant*, ſur leſquels nous allons jetter un coup-d'œil.

» Il a écrit, dit *Lacroix Dumaine*, à l'imitation » de *Catan* de Gênes en Italie, une *Géomance*, » pour ſavoir les choſes paſſées, préſentes & à venir (l'*Art de deviner*.) Enſemble le *Blaſon des* » *Pierres précieuſes*. Il vivoit encore en 1607, tems » auquel il fit imprimer, chez *Claude Rigault*, à » Paris, ſon Diſcours notable des *Duels*, petit » Livre curieux par la quantité de faits ſinguliers » qu'il contient «.

Il eſt auſſi l'Auteur de quelques autres Pièces dan

lesquelles on trouve des choses originales, telles que la *Remontrance* adressée au Roi *Charles IX* avant la *St-Barthélemi*; l'*Epître à Madame*, sœur du Roi, (*Marguerite de Valois*, première femme de *Henri IV*), le *Courtisan*, Poëme dans lequel on distingue les vers suivans :

La Cour est un Théâtre où nul n'est remarqué
Ce qu'il est : mais chacun s'y moque, étant moqué,
Où fortune jouant de nos Etats se joue,
Qu'elle tourne & renverse, & change avec sa roue.
Tout y est inconstant, tout y est imparfait,
L'un monte & l'autre tombe, & nul n'est satisfait.
L'esprit bon s'y fait lourd, la femme s'y diffame,
La fille y perd sa honte, & la veuve acquiert blâme.
Les savans y sont sots, les hardis éperdus,
Le jeune homme s'y perd, les vieux y sont perdus :
Tous y sont déguisés, la fille y va sans mère,
La femme sans mari, le Prêtre sans bréviaire,
Le Moine sans congé, sans habit le Prélat,
Sans livres le Docteur, sans armes le Soldat.

MM. *Parfait* prétendent que *Jean de la Taille* n'a jamais rimé que *malgré Minerve*, & que ses deux Tragédies sont si misérables qu'il n'est pas possible d'en soutenir la lecture : nous sommes loin d'être de leur avis, & d'après l'extrait que nous allons en faire, nos Lecteurs conviendront que l'une & l'autre méritent d'être connues : c'est ainsi qu'en pense *M. le M. de P.* qui dit, p. 398 *de la lecture des Livres François, partie IV :*

» *L'Editeur des Annales Poétiques* a grande raison » de penser que la Tragédie de la *Famine* ou des » *Gabaonites*, est une Pièce très-intéressante & dans » laquelle il y a de grandes beautés quoique la » poésie en soit mauvaise. Malheureusement le » sujet a un grand défaut, c'est que le Roi *David* » y fait un odieux personnage, & que tout l'intérêt » porte sur la veuve & les enfans de *Saül*. Avec tout » cela, il y a des momens dans cette Pièce, où l'ame » est vraiment émue & enlevée «.

L'Editeur des Annales ajoute qu'elle est attendrissante, & qu'un autre style en aurait fait une Tragédie digne du Théâtre. Enfin, selon *M. le D. de L. V.*, elle est faite pour émouvoir les ames les moins sensibles.

Il est plus honnête de penser que MM. *Parfait* se sont contentés de lire le titre de ces Pièces, que d'imaginer qu'ils n'en ont pas apperçu le mérite, cependant nous ne pouvons nous empêcher d'observer que dans celles même qu'ils ont analysées, il leur est souvent arrivé de n'en indiquer ni le genre, ni le caractère. Nous n'en citerons pour exemple que les *Esbahis* que nous avons fait connoître comme un Ouvrage très-libre & dont ils n'ont rien dit qui pût en donner une idée satisfaisante. Il en est de même de la *Trésorière* & de plusieurs autres qu'il est inutile de nommer.

SAÜL LE FURIEUX,

Tragédie en cinq Actes, prise de la Bible, faite selon l'art & à la mode des vieux Poëtes tragiques, imprimée à Paris, chez Fédéric Morel, 1562, in-8°.

MALGRÉ la défense de Dieu, *Saül* a sauvé la vie au Roi *Agag* & conservé du butin pris sur les *Amalécites*; Dieu l'en punit, & le plonge dans une espèce de délire qui tantôt le rend furieux, tantôt imbécile, au point que ses trois fils *Jonathas*, *Abinade* & *Melchis*, sont obligé de s'emparer du gouvernement, précaution d'autant plus nécessaire, que les *Philistins* leur font la guerre. Leur armée est très-nombreuse, cette réflexion épouvante *Abinade* & *Jonathas* le rassure par la réponse suivante :

N'est-ce pas Dieu qui peut, en soufflant seulement
Mil & mil escadrons, défaire en un moment ?
Voudroit-il bien qu'on vît son arche vénérable
Honorer de *Dagon* le Temple abominable ?
Nous irons en bataille avec l'aide de Dieu,
Plus sûre que le fer, la lance & que l'épieu :
Fussent-ils cent fois plus, s'il prend notre défense,
Contr'eux, ses ennemis feront-ils résistance ?
. . . .
Hâtons-nous donc avant que le Destin tardif
Nous fasse languir vieux en un lit maladif,

Et prodiguons dispos cette mortelle vie
Qui d'une autre éternelle après sera suivie :
Je me tuerois plutôt que de me voir si vieux,
Traîner dessus trois pieds mes jours tant ennuyeux,
Aux hommes déplaisant, fâcheux, mélancolique,
Et du tout inutile à la chose publique,
Puis sans estre à la fin ni honoré, ni plaint,
Devaller aux Enfers comme un tison éteint.

Les trois frères sont du même avis, exhortent le *Chœur* à prier Dieu d'accorder la victoire à *Israël* & partent pour aller attaquer *Achis* Général des *Philistins*.

Saül continue d'être dans le délire, décole les uns, assomme les autres, demande son arc pour lancer des flèches à des monstres cornus qui combattent dans les nues, ordonne qu'on lui attelle son char sur lequel il montera au Ciel en qualité de Dieu, d'où il fera trébucher les Anges & les Démons; mais un instant après il revient à lui-même & s'écrie dans l'excès de sa douleur :

Hélas! toujours le vent la grande mer n'esmeut,
Toujours l'hyver ne dure, & l'air toujours ne pleut.
Tout prend fin, faut-il donc que ta longue cholère,
O grand Dieu! dessus moy sans cesse persévère?
Je suis hay de toy & des hommes aussi :
J'ay cent mille soucis, nul n'a de moi soucy;
Mais dy l'occasion d'une si grande haîne,
Dy la raison pourquoy j'endure telle peine?
Mais hélas! qu'ay-je fait, qu'ay-je las! mérité,
Que tu doives ainsi toujours estre irrité?

Son Ecuyer lui repréſente qu'il a déſobéi à Dieu, en laiſſant la vie au Roi *Agag*, & *Saül* lui répond :

Pour eſtre donc humain, j'eſprouve ſa cholère,
Et pour eſtre cruel, il m'eſt donc débonnaire.
Hé Sire! Sire las! faut-il donc qu'un vainqueur
Plutoſt que de pitié uſe ſier de rigueur,
Et que ſans regarder qu'une telle fortune
Eſt auſſi bien a luy qu'à ſes vaincus commune,
Egorge tant de gents? Vaut-il pas mieux avoir
Eſgard a quelque honneur, qu'à noſtre grand pouvoir?

L'Ecuyer lui réplique qu'il fait très-mal de parler ainſi *du deſtin de là-haut*, qu'il doit ſe rappeller qu'il n'eſt que le fils *d'un homme des champs, nommé Cis, iſſu de Benjamin, race la plus petite & même la dernière du peuple Iſraélite, dont le moindre il étoit*, que le haſard ſeul l'a fait Roi, qu'il a remporté beaucoup de victoires, que ſon fils *Jonathas* a marché ſur ſes traces, & que pour *ſi peu de mal qui lui arrive*, il ne doit point *injurier* celui ſans lequel il ne ſerait rien.

Saül convient qu'il a raiſon; cependant il eſt perſuadé que Dieu ne l'aime plus, & l'incertitude de ſon ſort lui fait vivement regretter *Samuel* qui l'aurait inſtruit de ſa deſtinée. *Mais toy-meſme*, s'écrie-t-il avec force :

Mais toy-meſme, Seigneur, reſpons moy de là-haut,
Dois-je aller contre Achis, dois-je les armes prendre?
Le vaincray-je, ou non, ou ſi je dois me rendre?

Que de grace ta voix m'annonce l'un des deux.
Mais puiſqu'en te taiſant, reſpondre ne me veux,
Je ne puis eſpérer &c.

Sa dernière reſſource eſt de conſulter un *Négromancien*, & un de ſes Ecuyers qu'il a chargé de ſavoir s'il n'en exiſtait point dans quelqu'un de ſes villages, vient lui dire qu'il a découvert une *Dame Sorcière*, qui *transfigure ſon corps en mille formes*, qui *fait déváller les ormes des monts les plus hauts*, qui *arête les étoiles*, qui *ſait tirer l'écume de la lune : Saül* prend le parti d'y aller *en hàbit déguiſé*, le *Chœur* déſapprouve cette démarche, & condamne hautement la conduite du Roi. *Maudicts ſoient*, s'écrie-t-il enſuite :

Maudits ſoient les Négromans,
Maudites ſoient les Sorcières
Qui s'en vont deſendormans,
Les umbres aux cymetières,
Violant les choſes ſainctes
Pour venir à leurs attaintes.
Soit qu'ils devinent par l'air,
Par feu, par terre, ou fumière,
Ou par l'eau d'un baſſin clair,
Ou dedans une verrière,
Ou par les lignes des paumes,
Ou par mil autres fantaumes.

Le même *Chœur* apoſtrophe Dieu d'une manière fort extraordinaire, & lui dit que ce ſera une grande honte ſi les *Philiſtins* ſont vainqueurs.

Ils publieront en tous lieux
Que ta force eſt bien petite,
Puiſque ſauver tu ne peux
Ton cher peuple Iſraélite &c.

David quitte la cour de *Saül* dont il craint les fureurs, & va demander du ſervice au Roi *Achis*, qui lui donne le bourg de *Sicelle*. Tandis qu'il eſt au camp de ce Prince, les *Amalécites* pillent ſon domaine, *David* les ſurprend & les taille en pièces : l'un d'eux échape à ſa vengeance, ſe réfugie chez les *Hébreux*, & leur raconte la défaite de ſes Concitoyens. Sur ces entrefaites, arrive *Saül* avec la *Pythoniſſe* qui prie tous les eſprits *qu'elle tient comme Eſclaves dans ſa bagne ſacrée*, tous les Diables qui *firent manger la pomme fatale au premier Homme*, tous les Anges qui *culbutèrent du haut de l'Olympe avec Lucifer*, *de faire venir d'en-bas l'eſprit d'un qui faiſoit d'eux très-peu de cas.*

Cet eſprit eſt ſourd aux cris de la *Pythoniſſe* ; elle ſe fâche, pouſſe des hurlemens affreux, reconnaît *Saül*, & lui préſente un grand fantôme blanc ; c'eſt l'ombre de *Samuel* qui annonce au Roi que ſon ſceptre va paſſer dans les mains de *David*, & que pour le punir de ſa déſobéiſſance, Dieu fera périr juſqu'au dernier de ſa race. *O !* s'écrie *Saül* :

O le piteux confort à mon mal qui rengrège !
O quel crève-cœur j'ay ! retenés-moy, je, je, je....

Il s'évanouit, & son état arrache des larmes à la *Pythonisse*. *Mais*, ajoute-t-elle :

Mais revien-t-en un peu : vers chacun montre-toy,
Non point femme, mais homme, & non homme, mais Roy.

Saül reprend ses sens, & son premier mouvement c'est de se plaindre de Dieu qui l'a tiré d'un état dans lequel il vivait sans envie & sans ambition, *pour le faire choir d'un sault très-misérable. D'entrée*, lui dit-il :

D'entrée tu me fis ton mignon favorable.
(O la belle façon d'aller ainsi chercher
Les hommes, pour après les faire tresbucher.)
. . . .
Veux-tu donc, inconstant, piteusement destruire
Le premier Roy qu'au monde il plut à toy d'eslire ?

La *Dame Sorcière* l'engage à venir se rafraîchir chez elle : il s'y refuse, mais on le fait entrer malgré lui, & les *Lévites* qui ne l'ont pas quitté, terminent l'Acte par des lamentations sur les malheurs que *Saül* accumule sur leur tête.

Dans le suivant, un Gendarme vient lui annoncer que les Hébreux ont perdu la bataille, & que ses trois fils *sont occis* : il s'accuse de leur mort, ne veut pas leur survivre, & presse son Ecuyer de lui ôter la vie : celui-ci le refuse, & lui dit que s'il n'a pas vaincu ses ennemis, il doit au moins vaincre la fortune : *Saül* est sans espoir,

& dans la crainte que ce *peuple incirconcy* ne jouiſſe de l'honneur de le tuer, en riant, dans ſon propre palais, il prend le parti de rallier ſes gens *& d'aller faire encore quelque charge ſur l'ennemi.*

Je ne veux, abaiſſant ma haute majeſté,
Eviter le treſpas qui préfix m'a eſté :
Je veux donc vaillamment mourir pour la patrie,
Je veux m'acquérir gloire en rendant cher ma vie,
Car ayant furieux maint ennemy froiſſé,
Ma main, & non mes pieds, ſi je reſte forcé,
Me fera ſon devoir.

Il ſort avec précipitation; ſon premier Ecuyer court après lui, & le ſecond s'écrie dans l'excès de ſon admiration :

Vous, Roys aimants l'honneur, venez icy apprendre
Combien pour la patrie il vous faut entreprendre,
Mépriſants les dangers & le certain treſpas.
Quant à moy, je ſuivray ce Prince pas à pas,
Quand je devroy mourir d'une playe honorable,
Afin d'en rapporter nouvelle véritable.

Le *Chœur* des *Lévites* contredit cet éloge, & prétend que *Saül* n'eſt qu'un *lâche* de vouloir mourir. Il ajoute qu'il n'eſt pas plus permis à une ame de ſortir du corps, ſans la permiſſion de Dieu, qu'à un Soldat de quitter l'armée ſans le congé de ſon Capitaine.

Le Soldat Amalécite, dont nous avons parlé

plus haut, ouvre le cinquième Acte par un récit fort singulier sur le contraste qu'il vient de remarquer entre les vaincus & les vainqueurs, sur le sort des uns qui sont mangés par les chiens, sur la folle gloire des autres qui, à l'exemple du Roi *Achis*, osent avancer qu'*Astaroth* est plus puissant que le Dieu d'*Israël*. Il apperçoit *David*, & pour en obtenir quelque don, il imagine de lui dire qu'il est le meurtrier de *Saül*.

Saül est mort! (s'écrie David.) Las! est-il bien possible!
O grand malheur! ô fortune terrible!
Je ne veux plus vivre après Monseigneur
Dont j'ay reçu tant de bien & d'honneur.
. . . .
Sus, sus, Soldats, empoignez-le sur l'heure
Et le tuez, je veux, je veux qu'il meure.

LE SOLDAT.

Qu'ay-je commis pour estre ainsi puny?

DAVID.

Pour t'estre au sang du Christ divin honny.

Le Soldat lui représente qu'il ne l'a fait que parce que *Saül* l'en a prié, & enfin il proteste que le Roi s'est *occy* tout seul, mais *David* est inflexible & ordonne qu'avec *un poignart on lui envoye abboyer autre part* ce maudit Amalécite qui finit par l'accabler d'injures.

Vraiſemblablement ce même Soldat avait eu l'adreſſe de prèndre la couronne de *Saül* & la politique de la remettre à *David* qui lui adreſſe les vers ſuivans :

O couronne pompeuſe !
Couronne, hélas ! trop plus belle qu'heureuſe !
Qui ſauroit bien le mal & le meſchef
Que ſouffrent ceux qui t'ont deſſus le chef,
Tant s'en faudroit que tu fuſſes portée
En parement, & de tous ſouhaitée
Comme tu es, que qui te trouveroit,
Lever de terre, il ne te daigneroit.

Le ſecond Ecuyer de *Saül* vient faire à *David* le récit de la manière dont le Roi s'eſt tué ſur le corps de ſes fils, & *encor*, ajoute-t-il :

Encor, après une mort ſi horrible,
Le fier Achis ne ſe monſtre paiſible,
Et tant s'en fault qu'il permette les os
Du Roy Saül prendre en terre repos,
Que meſme il va en pièces (quel exemple
De cruauté !) les mettre dans ſon Temple.
Si que les Dieux qu'oncques vif n'adora,
Après ſa mort, il les honorera.

David termine la pièce par une longue lamentation ſur le ſort de *Saül* & ſur la perte de *Jonathas* pour lequel il avait l'amitié la plus tendre.

On a dû remarquer quelques morceaux ſinguliers dans le petit nombre de ceux que nous avons cités, & les plus originaux ſont dans la bouche de

Saül, à qui, d'après l'hiſtoire, l'Auteur a ménagé trois ou quatre ſituations vraiment intéreſſantes : on trouvera auſſi des beautés réelles dans la Scène où ſes trois fils ſe décident à marcher contre *Achis* : à l'égard du ſtyle, nous ſommes loin d'en faire l'éloge ; mais il eſt étonnant que M. le *D. de L. V.* prétende que cette Tragédie eſt écrite en vers de dix ſyllabes : cependant il en a fait l'extrait & il aurait dû voir que ces vers ſont de douze, ſi l'on en excepte les Chœurs & le dernier Acte en entier.

LA FAMINE,

OU LES GABÉONITES,

TRAGÉDIE.

LA famine la plus affreuſe ravage le Royaume d'Iſraël, *David* implore la clémence du Seigneur & charge ſon *féal* couſin *Joab* de conſulter un Prophête ſur les cauſes de ce malheur qui lui a déja ravi la moitié de ſes ſujets : *certes*, s'écrient ceux-ci :

Certes les gents incirconcies
Ne ſont ſi durement punies,
Jamais, ô bon Dieu ! tu ne faus
Toſt ou tard de punir nos maux,
Et quoique telle fois nos vices
Du premier coup tu ne puniſſes,

Si es tu qu'enfin tu estends
Sur nous ton fléau tout à tems,
Et quand tu as les jambes gourdes,
D'autant plus tes mains en sont lourdes,
Si que plus grand est le tourment
Qui nous asséne lentement.

Rézéfe a vu en songe son mari *Saül* qui *le visage pâle, le chef poudreux & la barbe crasseuse*, est venu lui annoncer que la famine ne cessera que par la mort de ses enfans qui sont au nombre de sept, deux de lui avec cette même *Rézéfe*, & cinq de *Mérobe* sa fille, épouse d'*Hadriel.* Ces deux infortunées ne savent comment les soustraire aux recherches du Prince des Gabéonites, & elles se décident à les cacher dans le tombeau de *Saül.*

Donques venés, venés, mes chers enfans,
Vous enterrer afin que vous viviez &c.

Elles se promettent, en même-tems, de répondre qu'ils sont morts de faim; mais toutes ces précautions paraissent inutiles au *Chœur* qui prononce que personne ne peut échaper à son sort.

Voilà pourquoy Dieu se rit
Des humains qui leur esprit
Emploient par vaine cure
Contre la chose future.
Car quand le Destin on craint,
Lors le Destin nous rattaint,
Et tant plustost on l'avance,
Quand échaper on le pense.

Dans la première Scène du troisième Acte, *Joabe* vient informer *David* de l'oracle rendu par *Nathan*. *Saül* a détruit la plus grande partie des Gabéoniens dont il devait respecter l'alliance, & le Seigneur a prononcé que leurs manes ne pouvaient être appaisés que par du sang : leur Prince paraît, *David* n'épargne rien pour le calmer, mais ce Prince veut avoir vengeance.

Vengeance qui est cause
Qu'un mourir gracieux les paupières nous clause
Quand nous sommes vengés.

DAVID.

De qui votre fureur
Veut-elle se venger ?

LE PRINCE.

De notre massacreur.

DAVID.

La mort a clos ses yeux d'un sommeil éternel.

LE PRINCE.

Mais ses fils répondront du péché paternel.

DAVID.

Mais ils sont innocens.

LE PRINCE.

Aussi estoient ceux-là
Que misérablement le Tyran décolla.

DAVID.

O remède piteux ! faut-il que le trefpas
D'autruy nous face rire ! ah ! ne dira-t-on pas
Que cruel, impiteux, rigoureux & févère,
Je perfécute encor l'ombre de mon beau père,
Et que fes fils je livre à la mort tant inique,
Non pour le bien public, mais pour mon haîne antique.

JOABE.

Si aurés-vous toujours cefte pitié niaife,
Cefte douceur cruelle & bonté fi mauvaife,
Que mefme vous vouliés, au dam de vos amis
Sauver, contre raifon, vos mortels ennemis ?
. . . .
Hé ! ne vaut-il pas mieux que tous vos gens demeurent
Pour quelque peu d'enfans (voire ennemis) qui meurent &c.

David eft obligé de céder, & *Joabe* fe charge de trouver les victimes : en effet, il aborde *Rézefe* qui répond pour elle & pour *Mérobe* dont les larmes & la timidité ne manqueraient pas de trahir le fecret qu'elles ont réfolu de garder au péril de leur vie.

Les enfans de l'une & de l'autre, doivent fe rendre fur la montagne de Gabée pour y offrir au Seigneur des facrifices *qui purgent les crimes de leur père*, tel eft le prétexte dont *Joabe* fe fert pour les demander à leurs mères, & l'époufe de *Saül* protefte,

Qu'une faim enragée
En une trifte mort a leur vie changée.
. . . .

Je

Je jure ce grand Dieu, le fléau du parjure,
Que si mes fils ne sont jamais en sépulture
Avecques leurs ayeux, je veux estre en Enfer
Jour & nuit martelée aux pieds de Lucifer.

La tendre *Rézéfe* se décèle malgré elle, & pour mieux la pénétrer, *Joabe* la félicite de la mort de ses enfans que le Prince ne faisait chercher que pour les *crucifier.* La mère frémit, & *Joabe* qui observe ses moindres mouvemens, *Joabe* ordonne à ses Soldats de *fureter* de tous les côtés. *Hé que voulés-vous faire*, s'écrie *Rézéfe ?*

JOABE.

Je veux aller ouvrir la tombe mortuaire
Où gîsent vos ayeux.

RÉZÉFE.

O la chose cruelle!

JOABE.

Je fouillerai par-tout.

RÉZÉFE.

Dieu! ton aide j'appelle.
Hélas! oseriés-vous importuner la paix
Et le repos des morts? & quant ores leurs faits
Requerroient châtiment, Dieu ne leur peut il pas,
Sans qu'on touche au corps mort, punir l'ame là-bas?

JOABE.

Sus, sus, dépeschés-vous.

RÉZÉFE.

Hélas! de votre fer
Terrassés-moy plustôt, ou plustôt sors d'Enfer,

O Saül ! & t'en vien garder ton corps d'encombre,
Vien, pour domter Joabe, il ne faut que ton ombre.

Elle eſt réſolue de tout endurer plutôt que de laiſſer *démolir* le tombeau de ſon époux, & vaincue par la force, elle livre enfin ſes deux fils *Armon* & *Miphibozette* dont l'ame eſt trop élevée pour *s'avilir à mendier la vie.*

O Dieu ! détourne un tel blaſme éternel,
Que dépouillés du règne paternel,
Les nobles fils d'un Roy ſi magnifique,
Traînent ainſy leur vie méchanique.

ARMON, (*à ſa Mère.*)

Que dirons-nous là-bas à tous nos frères
Et à Saül ?

RÉZÉFE.

Contés-leur mes misères
Et les priés qu'ils faſſent tôt venir
Quelque Sathan icy haut pour punir
Nos ennemis, & d'un fouet retors
Venger ſur eux vos innocentes morts.

RÉZÉFE.

. . . . . . Adieu, fils bien-aimés.

MIFIBOZET.

Adieu, parente, adieu, douce clairté.

ARMON.

Adieu, le ſein dont je fus allaićté.

RÉZÉFE.

Ah ! recevez ces larmes de rechef,

Ces pleurs, sanglos & ce poil de mon chef,
Et me laissés en soulaz cette robe.

JOABE.

Or sus, allons : qu'on aille de Mérobe
Saisir les fils, & qu'on les mène pendre
Avec ceux-cy, je ne puis plus attendre.

On les arrache des bras de *Rézése*, & *Rézése* les suit, non pour être témoin de leur supplice qu'elle n'aura pas la force de supporter, mais au moins pour accompagner leur *funèbre convoi*.

Entraînée par sa douleur, dit le *Messager* qui, dans le cinquième Acte, vient faire à *Mérobe* le récit de tout ce qui s'est passé sur le mont Gabée,

Elle vous fend la foule, & se haste de sorte,
Qu'enfin près de ses maux son pied viste la porte :
Elle voit les gibets dont sa peur vient à croistre,
Et de près en plus près son malheur apparoistre;
Mais quand ell' vit ses fils indignement traités
Et misérablement à la croix tourmentés,
Quand elle vit leurs Chefs qui sur l'épaule chéent,
Leurs visages mourans & leurs bouches qui béent
A la mort, & leurs yeux qui nagent à leur fin,
Elle s'aresta-là comme un rocher Alpin,
Que ny foudre, ny vents, ny les pluyes qui roullent
Journellement du ciel, aucunement ne croullent,
Immuable, chenu, horrible & plein de neige,
Ainsi Rézése estoit.

Il ajoute que sa présence a fait verser des larmes à ses deux fils qui jusqu'alors avaient montré un

front ſerein, & que les ſept innocens ont rendu les derniers ſoupirs, au grand regret de tous les aſſiſtans qui n'ont pu les voir expirer ſans douleur. Le même *Meſſager* a dit plus haut que cette cruelle exécution a *fait au ſoleil blaſfâtre.*

Offuſquer ſes rayons d'une nuë noirâtre :
Meſmes en l'air j'ai vu s'en plaindre les oiſeaux
Et les cèdres pleurer de leurs ſacrés coupeaux.

Voilà comme ſouvent on devient ridicule, à force de vouloir être énergique, & certainement *la Taille* n'a pris l'idée de ces deux derniers vers ni dans l'*Hécube*, ni dans la *Polixène*, ni dans les *Troyennes* des Grecs dont preſque toutes les beautés ſe retrouvent dans *la Famine*. Le Perſonnage de *Rézéſe* eſt du plus grand effet, & il n'eſt perſonne, dit avec raiſon M. le D. *de la V.* il n'eſt perſonne qui ne s'attendriſſe à la vue de cette femme qui, les cheveux épars, fend la preſſe, court au lieu du ſupplice, ſe précipite ſur ſes enfans expirans, va de l'un à l'autre, les embraſſe, répand un torrent de larmes, accuſe leurs Tyrans & meurt de douleur aux pieds de ces tendres victimes. Le rôle de *Mérobe* n'eſt pas moins ſublime, & comme nous l'avons déja dit, le ſeul reproche que l'on puiſſe faire à *la Taille*, c'eſt d'avoir fait tomber toute l'horreur ſur *David* qui, par une pitié mal-entendue, immole les enfans de *Saül* au reſſentiment des Gabéonites.

LES CORRIVAUX.

Comédie en cinq Actes et en Prose.

» QUAND le Roy, pour faire son voyage d'Allemagne, envoya son armée en Lorraine, & messmement près de Metz, en une Ville prochaine nommée *Toul*, il y eut quelques Citoyens qui de crainte & frayeur, s'enfuirent hors de la Ville de Metz, ne sachant point ce que nos gens devoient faire si près. Entr'autres, il y eut un bon Citoyen veuf, nommé *Sire Bénard*, qui de grand haste s'enfuit avec un sien fils & laissa sa maison pleine de quelques meubles, & dedans, une sienne petite fille, laquelle il ne put emmener avec soy, ou pour n'avoir eu le loisir, étant la garse malade, (terme injurieux aujourd'hui & dont on se servait autrefois pour désigner une jeune fille.) ou par oubliance, ou pour quelqu'autre inconvénient. Tant y a qu'il n'y avoit que ces deux enfans, le fils nommé *Philadelfe*, & la fille *Fleur-de-Lys*, laquelle, peu de tems après, fut enlevée par un Gendarme nommé *Fremin*, de la Compagnie du Connéable, après qu'il fut entré dans Metz. Iceluy l'emporta (par compassion qu'il en eut) en son pays de Picardie où il la nourrit comme sa propre fille. Depuis, il quitta son pays à cause des guerres ordi-

naires qui y estoient, & s'en vint demeurer en cette Ville avec sa fille putative, afin d'user le reste de ses jours en paix & en tranquillité. Cependant *Bénard* de Metz, ainsi surnommé, revint de sa fuite en sa maison, & ayant connu la perte de sa fille & de ses meubles, eut crainte que de-là en avant les guerres continuelles ne lui fissent encore perdre davantage, & mesme son fils unique qui lui restoit, de manière qu'il l'envoya devant en cette Ville, & le fit venir chez une riche veuve appellée *Dame Jaqueline*, qu'il connoissoit de longue main, pour, puis après, ayant mis ordre à ses affaires, s'y en venir demeurer tout-à-fait. Mais son fils *Philadelse* n'eut pas à grand-peine mis le pied dans la maison de son Hôtesse, qu'il devint bien fort amoureux de sa fille nommée *Restitue*, & pour le faire court, il fit si bien ses besongnes du commencement, qu'il obtint d'elle ce qu'il désiroit le plus, & de-là en après, son amour si violente se refroidit; & peu-à-peu, mettant en oubly sa première amie, il en fit une nouvelle, mettant toute son affection en une autre jeune fille sa voisine, qu'on estimoit estre fille d'un *Picard*. De vous dire quelle elle estoit, vous le saurez à la fin de la Comédie; mais tant y a qu'elle ne fut pas seulement aimée de *Philadelse*, mais aussi d'un autre jeune homme beau & de bonne grace, qu'on appelloit *Evestre*, & pour ce que la fille fut refusée à tous les

deux en mariage, ſous couleurs de quelques honnêtes occaſions, iceux entreprindrent de l'avoir par le moyen qui leur ſeroit le plus facile. Or, ce *Picard* avoit en ſa maiſon une Chambrière aſſez d'âge & qui avoit à nom *Alizon*, & un Serviteur nommé *Claude* duquel *Philadelſe* s'accointa; ſi bien qu'iceluy luy promit qu'auſſi-tôt que ſon Maiſtre s'en ſeroit allé dehors, il le feroit entrer où ſeroit la fille qu'il aimoit, & qu'alors il feroit d'elle à ſon plaiſir. D'autre côté, *Eveſtre*, avec préſens & prières, aborda ſi bien la Chambrière, qu'elle luy en promit autant qu'on avoit fait à *Philadelſe*, ſinon que davantage elle mit celui-cy en la bonne grace de ſa Maitreſſe. Or, ſachés que chacun d'eux ne ſavoit rien des entrepriſes de ſon compagnon, & ſans ſe douter l'un de l'autre, demourèrent en cet accord, attendant que le père de la fille ſaillit de ſon logis pour aller quelque part. Cependant (mais le diable y ait part) je ne vous ſaurois dire le reſte. Voicy venir cette *Reſtitue* qui fut tant prodigue de ſoy à *Philadelſe* & qui n'eut garde de dire quelque ſecret à ſa Nourrice. Ecoutés donc un peu que c'eſt, *adieu tout le monde.* «

Tel eſt l'énoncé de *la Taille* dans le Prologue qu'il crut devoir mettre à la tête de ſa pièce, intulée *les Corrivaux, à cauſe qu'il y a en icelle deux jeunes hommes amoureux qui prétendent en un même endroit.*

Dans le premier Acte, *Restitue* avoue à sa Nourrice que *Philadelfe* lui a fait un enfant, & qu'il l'a quittée pour *Fleur-de-Lys* dont il est passionnément amoureux. La Nourrice la rassure, & lui conseille de demander à sa mère la permission d'aller passer quelque tems à la campagne où elle accouchera, sans que personne en ait le moindre soupçon. Elle se retire, *Philadelfe* paraît & gagne *Claude* qui lui promet de l'introduire chez *Fleur-de-Lys* aussi-tôt que *Fremin* sera sorti. Ravi de cette promesse, le jeune homme charge son Valet de lui tenir des armes prêtes & d'aller prévenir deux de ses amis qui doivent l'aider à enlever l'objet dont il est épris.

Dans le second, *Evestre* demande à la vieille *Alizon*, gouvernante de *Fleur-de-Lys*, la même grace que *Philadelfe* a demandée à *Claude*, *Alizon* y consent, *Evestre* court en instruire ses amis, & *Fremin* qui sort pour affaire, recommande à ses deux Domestiques de veiller exactement sur *Fleur-de Lys*.

Dans le troisième, *Jacqueline* fait l'éloge de sa fille *Restitue*, qui est *la plus honnête fille du monde, qui n'est point mondaine, qui ne fait point parler d'elle comme un tas d'autres, qui ne hante point avec les jeunes hommes, qui est toujours en prières & en oraison, en un mot, qui vit proprement en sainte. . . . . . O comme vous en dites bien la vérité!*

lui réplique la Nourrice. *Elle eſt pleine d'un bon fruit. Ceux qui la hantent en ſavent bien que dire.*

Cette Nourrice s'applaudit d'avoir obtenu d'emmener *Reſtitue* à la campagne ; mais elle tremble à la vue du Médecin que la mère a mandé pour le conſulter ſur l'incommodité de ſa fille, & elle craint qu'il ne découvre le myſtère. Celui-ci veut viſiter la malade, mais il a oublié ſes lunettes. *Ne laiſſez pas d'entrer*, lui dit la Nourrice : *il n'en faut ja ſi c'eſt pour voir la fille ; car elle eſt aſſez groſſe, & par trop voire.*

Cependant *Claude* & *Alizon* viennent pour introduire chez *Fleur-de-Lys* l'Amant qu'ils favoriſent à l'inſçu l'un de l'autre. Ils ſe rencontrent, ſe gênent, s'invectivent & parviennent à ſe trouver ſeuls chacun de leur côté : (cette Scène eſt d'un très-bon comique). Ils donnent le ſignal convenu, les Amans ſe préſentent, ſe reconnaiſſent, mettent l'épée à la main & ſont pris par le *Guet.*

Dans le quatrième Acte, *Bénard* arrive de Metz à Paris, *la plus belle ville du monde* ſelon lui, *celle où il y a les plus belles rues, les plus belles maiſons, les plus belles égliſes, les plus belles religions & les plus beaux palais :* mais dans l'inſtant même qu'il ſe félicite de ſon voyage, il eſt attaqué par *Jacqueline* qui eſt inſtruite de la groſſeſſe de ſa fille, & qui, dans les termes les plus injurieux,

reproche au Vieillard l'outrage que *Philadelfe* n'a pas rougi de faire à *Restitue*.

BÉNARD.

Comment cela ?

JACQUELINE.

Il a violé ma fille, puisqu'il faut que je le díe.

BÉNARD.

Violé ! est-il possible ? ce n'est qu'un jeune garçon que lui.

JACQUELINE.

Quel jeune garçon ! jeune garçon qui a fait à ma fille un autre garçon.

Pour surcroît de chagrin, *Bénard* apprend que *Philadelfe* a voulu enlever *Fleur-de-Lys* crue fille de *Frémin* : celui-ci paraît, & *Bénard* désespéré le supplie de ne point *le chicaner, de ne point le jetter en proye à des gourmans & gloutons d'Avocats de cette Ville, qui, en moins de rien, suceroient toute sa substance, ses os & son avoir. Frémin* y consent, avoue que *Fleur-de-Lys* n'est point sa fille & donne à *Bénard* différens indices qui la lui font reconnaître pour la sienne.

Dans le cinquième Acte, *Fremin*, *Bénard* & *Gérard* père d'*Evestre*, conviennent de marier celui-ci à *Fleur-de-Lys*, & *Philadelfe* à *Restitue* ; mais en même-tems, ils croient devoir les

effrayer, & de concert avec eux, le Capitaine du *Guet* fait amener les deux coupables liés & garotés. Ils n'osent lever les yeux & se regardent comme perdus, mais enfin chacun d'eux retrouve son père dans son Juge & leur joie mutuelle est aisée à concevoir.

Le dénoûment a été imité par quelques-uns de nos Auteurs modernes, & en dernier lieu par celui de l'*Amoureux de quinze ans*, l'une des plus agréables Comédies du *Théâtre Italien* Celle des *Corrivaux* est faite dans le goût des pièces de l'*Arioste*, mais toute entière de l'imagination de *la Taille :* du reste, il suffit de la lire pour sentir qu'elle est une des meilleures de son tems, & *Jacques de la Taille* eut quelque sorte de raison de dire alors :

Qui voudra voir tout cela qu'a de beau
Le doux Ménandre, & ce qu'a de plaisance
Le Poète Umbrois, & ce qu'a d'éloquence
Celuy duquel Stymphale a le tombeau :
Qu'il vienne voir ce Poëme nouveau
Qui, pour monstrer sa gentille élégance,
Vient présenter son humble soc en France,
Laissant du mont l'un & l'autre coupeau.
On y verra peinte au vif la nature,
Des jeunes gens on y verra la cure
Qu'ont de leurs fils les pères soucieux :
Bref, on verra dans cette Comédie
Telle douceur que les Comiques vieux
Seront contraint de luy porter envie.

LE NÉGROMANT,

COMÉDIE EN CINQ ACTES ET EN PROSE.

» NE pensez plus ouïr chose impossible, si l'on vous dit que les cailloux & les arbres, de contrée en contrée, suivoient *Orphée* : ne pensez point encore grand' merveille, si *Phœbus* & *Amphion* firent monter les pierres l'une dessus l'autre & enfermèrent de murailles Thèbes & la Cité de *Priam*, puisque vous avez vu, au tems passé, que Ferrare avec ses maisons, ses palais, ses lieux privés, sacrés & publiques, estoit venue toute entière jusques à Rome, & que ce mesme jour, vous voyez Crémone estre icy venue, au milieu de l'hyver, par un chemin fâcheux & plein d'aspres montagnes. «

Cette plaisanterie d'assez mauvais goût & qui est placée au commencement du Prologue, annonce au Spectateur que Crémone est le lieu de la scène du *Négromant* dont voici le sujet.

Un jeune homme marié secrètement, se voit obligé d'épouser *Emilie*, & dans l'espérance de faire casser ce second mariage, il imagine de passer pour impuissant : *Emilie* garde le secret pendant quelques jours, mais elle s'ennuie d'être fille &

se confie à sa mère : sur ces entrefaites, on découvre un Charlatan qui se donne pour Magicien & qui répond de guérir la prétendue impuissance de *Cinthien*. Celui-ci lui offre de l'argent pour assurer que son mal est incurable, un Amant d'*Emilie* lui en propose pour favoriser sa passion, en un mot, il accepte les dons qu'on lui fait de trois ou quatre côtés différens, & prend la fuite au moment où l'on vient de pénétrer sa friponnerie. Cependant on découvre le premier mariage de *Cinthien*, le second est rompu, & *Camille* épouse *Emilie*.

Cette Pièce est une faible imitation d'une des meilleures Comédies de l'*Arioste*, mais qui, comme toutes les autres, a le défaut d'être beaucoup trop libre. On peut faire le même reproche aux *Corrivaux*, mais ils sont mieux écrits & mieux dialogués.

Outre ces différentes Pièces de Théâtre, *Jean de la Taille* a fait, en vers, la *Mort de Pâris Alexandre & d'Œnonne*, le *Courtisan retiré*, le *Combat de Fortune & de Pauvreté*, des Hymnes, des Elégies, des Cartels, des Epitaphes, des Chansons, des Sonnets &c. On trouve de l'esprit & du naturel dans quelques-unes de ces productions.

JACQUES DE LA TAILLE.

Il naquit à Bondaroy en 1562, & pour donner

une idée, tant de sa vie, que de ses productions, nous ne pouvons suivre un meilleur guide que son frère *Jean* qui en parle de la manière suivante dans une Epître adressée au *Lecteur* & placée à la tête des Œuvres de ce même *Jacques de la Taille*.

» Mais pour revenir à mon frère, il vint aussi pour étudier à Paris & succéder à mon lieu, & mon troisième frère après, nommé *Paschal*, qui (estant nés aux lettres) en peu de tems (comme *Caton*) dévorèrent les livres & donnèrent telle attente de leur esprit & savoir, qu'ils estoient pour surpasser tous ceux de leur âge. Et moy retourné des estudes d'Orléans, & voyant déja en *Jacques*, mon second frère, un entendement & savoir plus grand que le commun, & qu'aussi par son destin, commençant à suivre *Apollon* & les Muses, il faisoit déja vers latins & françois, je lui voulus ouvrir davantage l'esprit, & luy donnant goût de la poésie que les Œuvres de *Ronsard* & *du Bellay* (comme certes je confesse avoir été incité, ou enchanté par leurs premiers livres) je luy communiquay tout ce que je savois en l'art poétique (ce qui engendra, peu-à-peu, une amitié plus que fraternelle entre nous deux) & après qu'il eut ouy par mon conseil, ce grand Lecteur en grec, *Jean Dorat*, il montra un entendement si subtil, si délicat & tellement aiguisé, qu'il comprenoit facilement les Auteurs grecs & latins, non-seulement les mots, la langue

& l'écorce, mais l'art, le ſens & la moëlle. Bref, ſon eſprit devenant preſque un abyme en ſavoir, & toutes fois plus enclin aux Muſes, il vint à compoſer, comme moy (ſelon le vray art & la façon antique.) Poëmes entiers, Tragédies & Comédies, en l'âge de 16, 17 & 18 ans : faits néanmoins de tel artifice, que ceux qui les auront gouſtés, jugeront que leur Autheur ne doit eſtre comprins au rang d'un tas d'Ecrivains eſtourdis qui aujourd'huy fourmillent en France, comme dit *Ronſard* ſe plaignant d'eux, à bon droit, en ſes eſcripts dont ils raptaſſent les leurs.

Mais de peur qu'on ne penſe qu'une affection fraternelle me tranſporte, je diray, ſans plus, que pour eſtre trop actif & glouton à l'eſtude, il eſtoit pour encourir, la vue lui commençant accourcir fort, l'inconvénient d'*Homère*, & viendray au principal point de ſon malheur.

Comme il compoſoit donc choſes qui ſurpaſſoient luy-meſme & ſon âge, ayant la main & la plume pour eſcrire, ou pluſtôt prophétizer quelque choſe de notre guerre civile (qui s'alloit élever en ce royaume) & n'avoit encore atteint le vingtième an de ſon âge, ny laiſſé, par ſon malheur, aucune renommée de ſoy, ni de ſes eſcrits, non plus que s'il n'euſt jamais eſté, & comme auſſi mon autre frère n'avoit encore 13 ans (qui déja monſtroit

un ſavoir pluſtôt monſtrueux que merveilleux ; meſme en la poéſie, il advint las ! au mois d'Avril 1562, qu'un mien couſin germain qui eſtoit auſſi de grande eſpérance & compagnon en une meſme chambre, mourut ſoudain de peſte ſi violente, que l'ayant apportée d'un Collége, il la bailla à mes deux frères ; tant que l'aîné, ſans qu'aucun Médecin ni Barbier y fût, ou osât donner remède ; ny qu'aucun parent en fuſt adverty, ſuivit ſon couſin le jour d'après, n'ayant loiſir, ſinon de recommander à Dieu ſon eſprit, & à moy ſes écrits ; & l'autre mourut le jour enſuivant, ayant pour ſon affection hydropique à l'étude, le livre au poing... .... ne voulant que mon amitié, après ſa mort, mouruſt, je fis tant, nonobſtant le danger de la peſte, que je retiray, incontinent après, comme au milieu d'icelle, tous ſes œuvres & papiers, excepté une Tragédie perdue de *Didon*, afin de la faire revivre..... Je retrouvay donc en ſon eſtude cinq Tragédies, c'eſt à ſavoir, *Alexandre*, *Daire*, *Athamont*, *Progné* & *Niobe*, puis une Comédie & un Livre en proſe intitulé, *La Manière de faire des vers en français, comme en grec & en latin* ".

La Taille cite encore quelques autres ouvrages, mais qu'il n'a pas trouvés dignes de ſon frère qui, ſelon lui, ſerait devenu l'un des plus grands hommes

mes de ſon ſiècle. C'eſt ainſi qu'il en parle dans l'épitaphe ſuivante :

Avec ſon Iliade icy giſt un Homère,
Mort jeune, mort chétif, mort ſans qu'on aye ſçeu
Qu'il ait ſçeu quelque choſe, & mort ſans qu'il ait peu
Eſtre connu, ſinon de lui & de ſon frère,
Il eſt mort ſi à coup que la peſte meurtrière,
Qui meſmes l'a tué, ne l'a connu ni vu,
Car le connoiſſant bien euſt-elle bien voulu
Eſteindre de ce tems la future lumière ?
Quell' perte pour la France ! O peſte qu'as-tu fait !
Mais pour le moins, paſſant, ce meurtre eſt imparfait,
Reſtant encor ſon frère, ains lui-meſme ce ſemble,
Qui jure lui ſervir de vangeur & d'amy,
Et qui vivant de pleurs ne vit plus qu'à demy,
Car tous deux ne vivoient que d'un eſprit enſemble.

ALEXANDRE,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

ALEXANDRE s'eſt livré aux plaiſirs que Babylone lui a préſentés, il en rougit & veut aller cueillir de nouveaux lauriers : *Cléon* s'y oppoſe, lui rappelle toute ſes victoires & en conclut que l'unique objet qui doit occuper ſon Maître, c'eſt celui de ſe *faire Dieu.*

Certe à juſte raiſon au Ciel vous aſpirés,
Car ſi beaucoup des Dieux ont été conſacrés,

L'un pour avoir ſes loix au monde divulguées,
L'autre pour ce qu'il a les Indes ſubjuguées,
L'un pour ſa Médecine & ſes Arts proufitables,
L'autre pour ſa proueſſe & ſes faits admirables,
L'une pour ſa beauté, l'autre pour ſavoir tixtre,
Pourquoi, auſſi bien qu'eux n'aurez-vous pas le tiltre
De Dieu, veu que plus grands ſont vos faits & vos geſtes,
Que de tous ceux qui ſont aux Royaumes céleſtes ?
Toutes fois, quittez-moy le ciel à votre père,
Et bien qu'au ciel les Dieux, ſelon que dit Homère,
Vivent de l'Ambroiſie & du Nectar tant doux,
D'eſtre Dieu de la terre, ô Roi ! contentez-vous,
Et cent ans icy bas vivez ſain & joyeux,
Car votre heur eſt plus grand que n'eſt celui des Dieux.

Un Prophête Chaldéen vient avertir *Alexandre* qu'il mourra dans Babylone, s'il ne ſe hâte d'en ſortir, *Alexandre* mépriſe ſa prédiction, cependant il eſt au moment de céder, lorſque le Philoſophe *Ariſtarque* le fait changer de réſolution : quelques inſtans après, arrive *Theſſale* qui d'accord avec *Iolas*, *Philippe* & *Caſſandre*, vient le prier d'aſſiſter à un feſtin dans lequel il doit être empoiſonné.

Va, va ô fier tyran, ta fière tyrannie,
Sera par des gents fiers bien fièrement punie.

Alexandre avale le fatal breuvage & vient peindre ſes tourmens dans un long Monologue imité de celui de l'*Hercule* mourant. Quelques Macé-

doniens verſent des larmes ſur ſon ſort & le Chœur s'écrie :

> . . O chetive condition
> Des Roys & des grands perſonnages
> A quy l'on baille tels bruvages
> Trempez en telle mixtion !
> Certe on ne ſert telle boiſſon
> Aux humbles & baſſes perſonnes,
> Qui de toutes viandes bonnes,
> Mangent ſans peur & ſans ſoupçon.

Alexandre meurt, *Siſigambe*, mère de *Daire*, ſe tue ſur ſon corps, & *Saptine* ſa femme, exhorte ſes Gendarmes à continuer leurs lamentations.

DAIRE,

TRAGÉDIE EN CINQ ACTES.

DAIRE fait des réflexions ſur la vanité des grandeurs & ſur l'inconſtance de la fortune qui le perſécute, après l'avoir comblé des plus grandes faveurs, qui lui a ravi la moitié de ſon royaume, qui a mis au pouvoir d'*Alexandre*, ſa mère, ſa femme & ſes enfans.

> . . . . Ha ! pauvre que je ſuis ?
> Je reſſemble à l'oiſeau qui ſes petits nourrit
> Et qui voit un ſerpent qui goulu les meurtrit,
> Il n'en oſe approcher, toutes fois pour l'amour
> Qu'il porte à ſa couvée, il volette à l'entour

De ſon nid malheureux, & s'esbranchant auprès
De ſon ennemy ſourd, gazouille ſes regrets.
Mais ce qui plus me cuit, c'eſt que ma chère femme,
Mon confort, mon ſoulas, la moitié de mon ame,
Celle dont la beauté toute autre a ſurpaſſée,
Au camp de mon haineux naguerre eſt treſpaſſée.
Tu t'es laiſſé mourir pour ne vivre ſans moy
Compaigne, & pour n'avoir d'autre Seigneur ſur toy;
Sans m'avoir dit adieu, tu mourus priſonnière,
Et ſans que j'euſſe ouy ta volonté dernière:
Je n'ai point clos tes yeux, ne ton ame ſuccée,
Et pour le dernier coup, je ne t'ay embraſſée:
Je n'ay point fait l'honneur à ton corps inhumé
Selon que nous avions en Perſe accoutumé:
Las! quand te reverray-je! ô que bientoſt advienne
Que mon ame là-bas ſe raccouple à la tienne!

Le ſtyle de ces vers n'eſt aſſurément ni facile, ni ſéduiſant, mais il y a du ſentiment, & ce premier morceau intéreſſe pour *Daire* qu'un de ſes Généraux s'efforce envain de conſoler.

Ores je veux demeurer ſolitaire,
Rien ne me peut que le plaiſir déplaire:
Le ſeul ennuy mes ennys déſennuye:
Qu'un chacun donc d'auprès de moy s'enfuye,
Et me laiſſez lamenter à par moy,
Si vous avez pitié de mon eſmoy.

C'eſt ainſi que *Daire* termine le troiſième Acte au commencement duquel il conçoit des ſoupçons ſur *Beſſus*, Prince des Bactriens qui, dans l'eſpoir de lui ravir ſa couronne, conſpire contre lui avec *Nar-*

bazanes, Commandant en Hyrcanie. Pour y parvenir, & sous le prétexte de garantir sa vie, le premier lui conseille de se charger du commandement de l'armée. *Daire* devient furieux, on l'appaise, la conjuration est découverte, le Roi se renferme dans sa tente, les deux perfides y entrent, le chargent de fers & l'emmènent.

Cependant *Alexandre* attaque les Perses & les met en déroute, mais *Bessus* échape au Vainqueur qui est désolé de ne pouvoir le punir de sa trahison : on lui apprend la mort de *Daire*, & ce long récit est peut-être ce qu'il y a de plus supportable dans cette Tragédie : *Polystrate*, l'un de ses Officiers, l'a trouvé couché dans un méchant tombereau attelé de deux mulets percés de plusieurs coups de poignards : *Daire* baigné dans son sang & accompagné de deux Pages couverts de blessures, reconnaît le Macédonien, le fait approcher & le prie d'informer *Alexandre* de l'état affreux où le sort l'a réduit.

Dis-luy que je me deuls,
Non de mourir, ainçois de ce que je ne peuls
Récompenser les biens qu'il m'a faits de sa grace,
Et suis fâché qu'ingrat envers luy je trépasse.
Car encore qu'il fust justement mon haîneux,
Si sauva-t-il la vie & l'honneur vergongneux
De mes enfans captifs & de ma femme aussi ;
Mais, au contraire, Besse & ceux que jusqu'ici
J'avois le plus aimés, m'ont osté dans ces bois

La vie en me faifant l'outrage que tu vois.

. . . .

J'étois, fans me bouger, planté comme une idole,
Quand luy, soufflant fa vie, & fanglotant fa mort,
Et par force areftant l'ame deffus le bord
De fes lèvres, rendit cette mourante voix.
O Alexandre! adieu, quelque part que tu fois,
Ma mère & mes enfans aye en recommanda.... tion.
Il ne peuft achever, car la mort l'en garda.

Ce tiers de mot abandonné au bout du vers, produit un genre de beauté, qui appartient abfolument à *la Taille* & que certainement perfonne ne s'avifera d'imiter. Mais nous en avons affez dit fur le compte de cet Ecrivain, pour faire voir à nos lecteurs à quel point fon frère s'était aveuglé fur fes ouvrages dans lefquels nous ne diftinguons que fon *Traité fur la Manière de faire des vers français comme en grec & en latin*, mais dont l'examen n'appartient pas à notre Hiftoire. On trouvera auffi quelques pièces paffables dans fes poéfies fugitives, & nous en citerons pour exemple celle qu'il a faite fur la mort de *du Bellay*.

Icy gît du Bellay qui par l'Arreft des cieux,
Mourut au bord de Seine & naquit deffus Loire;
Mais paffant, fi fon nom ne t'eft encor notoire,
Je crois que tu nafquis fans oreille & fans yeux.
Certe ainfi que jadis les Gaulois nos ayeulx,
Avec les Efpagnols incités de la gloire
D'un Tite-Live, Auteur de la Romaine Hiftoire,
Vinrent à Rome exprès pour le cognoiftre mieux

Car tant estoit prisé le savoir d'un seul homme,
Qu'une gent lors barbare & d'un lieu si lointain,
Vint à Rome pour voir autre chose que Rome.
Aussi de-là la mer dont la terre est enclose,
Voire de l'Isle Thule, on viendra pour certain
Voir quelque jour la tombe où du Bellay repose.

LA TRAGÉDIE D'EURIPIDE

NOMMÉE HÉCUBA

Traduite de grec en rhytme françoise, dédiée au Roy.

CETTE Pièce imprimée à Paris en 1500, par *Robert Etienne*, Imprimeur de S. M. n'a été connue par aucun des Historiens du Théâtre, & nous croyons même qu'il n'en existe plus d'autre Exemplaire que celui dont M. *le M. D. P.* a bien voulu nous faire part. A l'égard de l'Auteur, il n'est nommé ni au commencement, ni à la fin de son ouvrage, & nous ne pouvons donner d'autres éclaircissemens sur son compte, que ce qu'il dit de lui-même dans son Epître dédicatoire.

» Or, est-il, Sire, que quelques jours passés, » me retrouvant en ma petite maison, mes en- » fans, tant pour me faire apparoir du labeur de » leur estude, que pour me donner plaisir & ré- » création, m'apportoient, chascun jour, la lecture

» qui leur estoit faicte par leur Précepteur, de la » Tragédie d'*Euripide* dénommée *Hécuba* : me la » rendant mot à mot de grec en latin, laquelle, » pour la sublimité du style & gravité des sentences » que j'y trouvay, il me prinst envie, Sire, de la » mettre en votre langue françoise, seulement » pour occuper ce peu de tems de repos à quelque » honneste exercice : & depuis, vous voyant, Sire, » travaillé de maladie, pour vous donner quelque » récréation, je prins la hardiesse de vous lire le » commencement que j'en avoye tourné, que bé- » nignement vous ouistes, & me commandâtes » l'achever «.

L'*Hécube* du Poète grec est trop connue, & nous en avons donné un extrait assez détaillé pour ne pas analyser celle-ci dont l'exposition, l'intrigue & le dénoûment sont les mêmes que dans l'original qui certainement n'a point été embelli par les vers du Traducteur, le morceau qui suit, en sera la preuve :

Ulysse vient annoncer à *Hécube* que l'ombre d'*Achille* demande qu'on lui sacrifie *Polyxène*, & que les Grecs ont résolu de lui obéir : *Hécube* se plaint que le Roi d'Itaque a oublié les services qu'elle lui a rendus, & voici de quelle manière elle lui parle :

Toutes fois s'ainsi est que les serfs soient admis
De parler aux Seigneurs, & qu'il leur soit permis

De les interroger en ce qui ſoit honneſte,
Je demande (pourveu qu'il ne te ſoit moleſte)
Si ce que je requiers, je te puis réciter,
Et ſi bénignement il te plaiſt l'eſcouter.

ULYSSE.

Dire tu le pourras, ainſi que tu l'entends,
Cela ne m'ennuyra pour ung ſi peu de tems.

HÉCUBA.

Te ſouvient-il alors que tu fus envoyé
A Troye explorateur, de peur tout deſvoyé,
Deffaict, défiguré & en pauvre équipage,
Les larmes de la mort coulant ſur ton viſage?

ULYSSE.

Très-bien je m'en recorde, & en fut le mien cœur
Atteint extrêmement de très-grande frayeur.

HÉCUBA.

Te ſouvient-il qu'Hélène à moy te fit cognoiſtre?

ULYSSE.

Je ſais qu'en nul péril plus grand ne pouvoye eſtre.

HÉCUBA.

Lors humble à mes genoux, tu me criois merci.

ULYSSE.

Tant que ma main mouroit ſous cet habit icy.

HÉCUBA.

Ne te mis-je hors la Ville avecques ſauve-garde?

ULYSSE.

De ſorte que par toy ce ſoleil je regarde.

HÉCUBA.

Mais que me disois-tu estant en ma puissance ?

ULYSSE.

Tout ce que controuver je peu par éloquence,
Et que dire se peult par art & industrie
Pour sortir de péril & pour saulver sa vie.

HÉCUBA.

Doncques es-tu méchant par cette mesme loy ?
Quand toy-mesme confesse avoir reçu de moy
Ung si grand bénéfice, & au lieu de le rendre,
Tu es cil qui me veulx encore plus offendre.
Bien ingrat, l'on vous peult entre nous appeller,
Qui louanges querés par votre beau parler.
. . . .
Hélas ! quelle prudence estimer se pourra
Quand par vostre décret la pucelle mourra ?
Quelle raison y a de faire sacrifices
De corps humains, quand bœufs à cela sont propices ?

Ulysse lui répond qu'il a fait tout son possible pour l'empêcher, mais qu'il n'a pu y réussir, & en conséquence, il emmène *Polyxène*. Dans les Actes suivans, *Hécube* se venge de *Polymnestor*, meurtrier de *Polydor*. Le reste de la Pièce est du même style.



LE JEU DE MARS, OU DE LA GUERRE,

Contenant le Simulacre, l'Origine, la Fable, la Fin du Débat intervenu entre les Rustiques & les Princes de l'Allemagne Orientale, l'an 1552, *en un Acte, en prose, avec un Prologue; à trente Personnages, sans distinction de Scène, in-4°.*

BELLONE defcend fur la terre, veut en chaffer la *Paix* & y régner à fa place : cependant elles ont entr'elles une longue converfation dans laquelle chacune des deux vante les avantages qui lui font particuliers, elles citent indiftinctement *Jupiter*, *Jéfus-Chrift*, les *Saints*, les *Dieux* du Paganifme, & cherchent mutuellement à ranger le Peuple de leur parti. Les Payfans prennent celui de les faire difputer l'une contre l'autre & promettent de céder à celle qui emportera la balance : *Bellone* triomphe & fa Rivale va fe cacher dans un antre. Les Payfans fe trouvent léfés, *Bellone* les anime & les engage à fecouer le joug; ils obéiffent & envoient à leurs Princes un Député chargé de les fommer d'abolir les impôts : les Princes fe raffemblent, fe confultent, décident de n'employer que la voie de la douceur & nomment un Ambaffadeur

qui, de leur part, met tout en œuvre pour calmer l'eſprit des rebelles. Irrités de ce qu'on ne leur accorde pas tout ce qu'ils demandent, ils prennent les armes, forcent une riche Abbaye de Moines, la ravagent, s'y enyvrent, & de-là, vont piller le Château d'un de leurs Seigneurs. Les Princes viennent les attaquer, en diſſipent une partie & tuent l'autre : leurs femmes ſe déſolent ſur leurs cadavres, & celles-ci veulent ſe venger, celles-là ſe donner la mort. Une d'entr'elles imagine qu'il eſt plus ſage de ſe remarier à quelques gros Moines, ou à quelques riches Abbés, & les Princes incertains de ce qu'ils feront, ſe déterminent à pardonner : en conſéquence, on réunit les fuyards & on leur fait grace : *Bellone* cherche encore à les ſoulever, mais ils la banniſſent, & la *Paix* reprend ſon empire.

Cette Pièce imprimée ſans nom d'Auteur, eſt tout-à-la-fois *Tragédie*, *Comédie* & *Moralité*, mais elle n'offre ni goût, ni ſtyle, ni conduite.

HENRI DE BARRAN.

On ne ſait rien de cet Ecrivain, ſinon qu'il donna, en 1554, un Ouvrage intitulé : *Tragique Comédie Françaiſe de l'Homme juſtifié par foy, à douze Perſonnages, en cinq Actes, en vers, avec un prologue & une concluſion, in-16.*

Appuyée par l'eſprit de crainte, la *Loi* débite ſes maximes dont *Paul* & *Rabbi* ſont les Avocats, mais l'Homme entraîné par *Sathan*, mépriſe les remontrances de ces deux Docteurs & ſe livre tout entier à la *concupiſcence* : il finit par céder à ſes remords, veut rentrer en grace, conſulte *Rabbi* & *Paul*, ſuit les avis du premier & devient *hypocrite* & *phariſien*. *Paul* lui fait le détail de toutes les vertus qui lui manquent pour être dans le chemin du ſalut, & le Pécheur ſe déſeſpère : *Sathan* veut profiter de ſon état, mais *Paul* vient à ſon ſecours, le convertit & le rend à Dieu qui lui pardonne.

Cette Pièce myſtique & allégorique n'eſt autre choſe qu'un Traité de Théologie mis en action contre les principes de *Calvin* qui alors commençait à ſe faire des proſélytes.

Nous finirons ce Volume par une note ſur *Jacques Grévin* dont nous avons parlé plus haut, & qui, indépendamment de ſes autres ouvrages que nous avons cités, eſt Auteur d'une *Paſtorale* ſur les Mariages d'*Eliſabeth* Reine d'Eſpagne, & de *Marguerite* Ducheſſe de Savoie. La première y eſt nommée *Iſabeau*, & la ſeconde *Margot*. Les Interlocuteurs ſont *Jacquet*, *Collin* & *Renot* : les deux premiers commencent par s'entretenir des travaux de la campagne, paſſent enſuite à l'hymen

des deux Princeſſes & font leur éloge dans des Chanſonnettes. *Renot* vient les trouver & chante une épithalame à l'honneur des deux Mariées.

Grévin avertit qu'il s'eſt déſigné ſous le nom de *Jacquet*, que *Nicolas Deniſot* ſigure ſous celui de *Collin*, & que *Renot* eſt *Etienne Jodelle*.

Fin de la ſeconde Partie du douzième Volume.

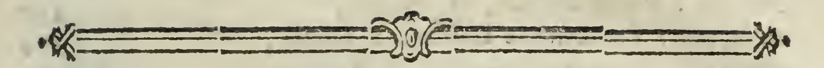


TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES dans les première & seconde Parties du Tome XII.

A.

D.

E.

H.

J.

M.

N.

O.

P.

T.

V.

Fin de la Table des Matières.

Fautes à corriger dans la première Partie du Tome XII.

PAGE 43, ligne 14, plusieurs qui n'ont point, *lisez* plusieurs qui n'a point.
P. 65, ligne 1, Valets, *lisez* Vieillards.
P. 73, ligne 17, le parfait, *lisez* le parfait amour.
P. 82, ligne 23, il y eu a, *lisez* il y a eu.
P. 105, ligne 5, Marie-Sotte, *lisez* Maire-Sotte.
P. 111, ligne 1, la mise, *lisez* la mine.
P. 117, ligne 7, MON EPOUX ET AMI, *lisez* Mon Epoux & Ami.
P. 120, ligne 22, 1452, *lisez* 1492.
P. 135, ligne 26, surper, *lisez* super.
P. 143, ligne 13, Maîtres & Maitresses, *lisez* Maîtres, Maitresses.
P. 146, ligne 28, Spectable, *lisez* Spectacle.

Seconde Partie du Tome XII.

P. 9, ligne 20, la fort, *lisez* le fort.
P. 11, ligne 10, Dubarras, *lisez* Dubartas.
P. 29, ligne 15, mon cœur, *lisez* son cœur.
P. 39, ligne 21, t'adoreaay, *lisez* t'adoreray.
P. 149, ligne 21, Connéable, *lisez* Connétable.

De l'Imprimerie de CLOUSIER, rue Saint-Jacques. 1781.

